L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

LA NUIT (DE 8 h. p.m. À 8 h. M a.m.) ET LES JOURS DE FETE

Rédacteur en chef 3-5947
Chef de nouvelles 5-6454
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

87e année — No 171 | QUEBEC, JEUDI 3 DECEMBRE 1953 | 5 CENTS LE NUMERO

VOTE UNANIME À LA LÉGISLATURE

$15,000,000 de plus pour l'Office du Crédit Agricole

(Par Jacques Monnier)

Les quatre-vingts députés présents hier à la séance de l'Assemblée Législative ont voté à l'unanimité le projet de loi No 2 ajoutant $15,000,000 aux sommes déjà affectées à l'Office du Crédit Agricole, c'est à dire portant à $121,000,000 les fonds mis à la disposition de l'Office depuis sa création. Le même bill fixe à $7,000 au lieu de $6,000 le prêt maximum pour premier établissement.

Le ministre de l'Agriculture a expliqué le projet de loi. M. Maurice Duplessis, chef du gouvernement, a appuyé M. Laurent Barré.

Le débat a duré pendant trois heures, l'Opposition formulant des critiques et faisant des suggestions. M. Georges Lapalme a expliqué l'attitude des députés libéraux par ces mots : "Nous considérons que la Loi du Crédit Agricole est bonne; mais nous croyons qu'elle pourrait être améliorée. Nous allons voter pour le bill, mais nous espérons qu'il y en aura un meilleur l'an prochain".

Au cours de la discussion, le chef du gouvernement et le chef de l'Opposition ont croisé le fer; c'était leur premier engagement.

Le gouvernement

M. Laurent Barré rappelle que la Loi du Crédit Agricole date de 1936 et que les premiers prêts furent accordés en 1937.

Le 31 octobre 1953, sur les $106,000,000 mis à la disposition de l'Office, ce dernier avait prêté $101,480,070 à 39,068 emprunteurs. Le 19 novembre dernier, le nombre des prêts avait atteint 40,362; il restait à prêter $3,103,020; c'était insuffisant pour aller jusqu'à la fin de l'exercice financier 1953-1954; le personnel de l'Office avait devant lui 2,494 demandes d'emprunts, s'élevant à $8,940,900.

Le 31 octobre, les cultivateurs avaient remboursé $30,984,941,47, dont $17,546,580.04 à l'avance.

Plus de 40,000 prêts ont été accordés. Quarante mille prêts, cela correspond à 40,000 terres. Quarante mille terres, c'est plus que le quart du nombre des exploitations agricoles du Québec.

En 1936, l'Union Nationale a pris le risque d'instaurer le Crédit Agricole. Personne ne met plus en doute son efficacité aujourd'hui. Les statistiques montrent que les cultivateurs ont la volonté de rembourser et qu'ils sont dans une situation telle qu'ils peuvent faire face à leurs obligations aux échéances.

La somme demandée, $15,000,000, paraît importante, mais l'oeuvre à accomplir est encore plus importante.

L'Opposition

Le Dr Gérard Noël, député de Frontenac, ouvre la série des observations de l'Opposition:

La classe agricole a des besoins immenses et sa stabilité est essentielle à la prospérité de la Province. La somme demandée n'est-elle pas insuffisante ?

Je voudrais que le Crédit Agricole fasse plus pour le cultivateur que de remplacer une dette par une autre, dit-il.

Avec la législation actuelle, le gouvernement provincial ne prête pas au fermier pour lui permettre d'acheter du matériel ou de bétail.

Quand un fermier du Québec veut

(Suite à la page 21, 4e col.)

Au conseil Législatif: le débat a duré 3 heures

Le débat qui a précédé l'adoption de l'Adresse au Conseil législatif, a pris une ampleur inusitée. Il a porté sur le rôle ainsi que les attributions du Conseil législatif, puis sur le problème des relations inter-gouvernementales et sur l'aide aux universités. Il a provoqué des déclarations à l'emporte-pièce, opposant tour à tour le leader de l'Opposition, M. Hector LaFerté, au leader du gouvernement, M. Edouard Asselin, puis le représentant de Kennebec, M. Elysée Thériault, à celui d'Alma, M. Olier Renaud, à la fin d'une séance de près de trois heures, la plus longue depuis longtemps. M. Patrice Tardif, a fait entendre la voix des agriculteurs pour réclamer une guerre sans merci contre la hausse du coût de la vie.

M. Jean-Louis Baribeau présidait la séance. La Chambre haute siégera de nouveau mercredi prochain, le 9 décembre.

M. Hector LaFerté

M. LaFerté s'est dit étonné des remarques de M. Bovey sur le rôle du Conseil législatif. En s'inspirant du compte rendu de L'Evénement, il a souligné que, d'après M. Bovey, le Conseil doit être comparé à la Chambre des lords, qui ne pourrait faire échec à une loi et doit se contenter d'aviser, de corriger et de retarder. M. LaFerté ne partage pas cette opinion. La Chambre des lords diffère de la nôtre en ce sens qu'elle est composée à la fois de lords spirituels et de lords temporels et qu'elle ne peut rejeter plus de deux fois de suite une loi des Communes.

M. LaFerté voit plutôt une très grande ressemblance entre le Sénat canadien et le Conseil législatif, dont les membres ont le même traitement et représentent les mêmes circonscriptions. Il rappelle qu'en 1898, sir Thomas Chapais, "un grand traditionnaliste", proposa, au Conseil, le rejet du bill pour la formation d'une ministère de l'Instruction publique, bill qui fut battu à la Chambre haute. Au cours de la seule session de 1941, ajoute-t-il, alors que M. Chapais était leader de la gauche au Conseil, sept votes furent enregistrés contre des mesures gouvernementales.

M. LaFerté: — "Au risque de scandaliser ou du moins de surprendre mon honorable ami, je lui dirai qu'il est loin d'être sûr que la Chambre haute n'a pas le droit d'amender un bill de subsides ou de finance".

M. LaFerté rappelle le débat suscité, à ce propos, au Sénat par M. Arthur Marcotte qui conclut que la Chambre haute a non seulement certains pouvoirs, mais a le devoir de les exercer. Dans le règlement de la Chambre des Communes, par Beauchesne, on ne trouve aucune distinction entre les pouvoirs du Sénat et ceux des Communes. La seule distinction faite est que les mesures impliquant une dépense d'argent ou l'imposition d'une taxe doivent être proposées aux Communes. M. LaFerté ajoute qu'il a voulu, ainsi, établir "qu'une coutume longtemps respectée n'est pas toujours conforme à un texte de loi".

Le leader de la gauche convient, avec M. Bovey, que le Conseil doit être le protecteur des minorités. Mais il n'y a pas que les minorités raciales à considérer, dit-il. Il faut tenir compte des minorités politiques, syndicales, en un mot, de toutes les minorités. Les mesures ostensiblement dirigées contre l'intérêt public, M. LaFerté estime que le Conseil manquerait à son devoir en ne les rejetant pas.

M. LaFerté: — "Il faut éviter les extrêmes. Si la Chambre haute s'évertue à bloquer toutes ou la plupart des mesures qui lui sont soumises sans aucune raison sérieuse, elle perd son caractère et devient une Chambre partisane. Par contre, si elle adopte toutes les lois,

(Suite à la page 7, 1ère col.)

LES PHOTOGRAVEURS EN GREVE ONT DECIDE DE COUPER DE MOITIE LEURS RECLAMATIONS

New-York, (PA) — Les photograveurs de la FAT ont de nouveau refusé hier d'aller à l'arbitrage mais ils ont cependant diminué de moitié les demandes soumises aux quotidiens de New-York inactifs par suite de leur grève. Les photograveurs ont offert de reprendre le travail moyennant une augmentation de $7.50 par semaine.

Le directeur des syndiqués, M. Denis-M. Burke, a déclaré que si les journaux acceptaient cette offre, ils pourraient recommencer à paraître aujourd'hui. Editeurs et représentants ouvriers devaient conférer une autre fois hier soir.

Les photograveurs en grève ont repoussé l'arbitrage par un vote secret de 289 contre 47. Le résultat a été accueilli par un tonnerre d'applaudissements.

Lorsqu'il a été informé du nouveau scrutin, M. William Mapel, président de l'Association des éditeurs, a déclaré: "C'est difficile à croire".

Bien que le vote fut secret, les journalistes ont été admis à la réunion syndicale. C'était une permission exceptionnelle.

M. Edward-J. Volz, président international de l'union des photograveurs, a soulevé un murmure de protestation lorsqu'il a demandé aux 350 grévistes assistant à la réunion de consentir à l'arbitrage.

Les syndiqués ont fortement applaudi lorsque M. Denis-M. Burke, président de leur local a affirmé que les autorités de leur local ne favorisaient pas cette mesure.

A Washington, le directeur du service fédéral de conciliation, M. Whitley-P. McCoy, parlant au nom du gouvernement, avait de son côté incité les photograveurs à accepter l'arbitrage.

Les photograveurs demandaient à l'origine une augmentation globale hebdomadaire de $15 couvrant les salaires, les bénéfices et bien-être, les congés supplémentaires et une réduction de la semaine de travail. Hier, ils n'exigeaient plus qu'une hausse de $7.50 par semaine. Les salaires actuels varient entre $120 à $130 par semaine.

Les éditeurs ont offert une augmentation globale de $3.75 à sept unions de métiers, y compris les photograveurs.

Un Canadien se fait disciple du réarmement moral

Londres (PC) Un Canadien, ancien combattant, croit avoir trouvé l'idéal qui redonnera au monde son vrai sens et à l'homme ses vraies valeurs. Depuis sa libération de l'armée canadienne, en 1946, il est disciple de l'idéologie internationale qu'on nomme: "The Moral Re-Armament". Cette philosophe — s'il y a philosophie — consiste à adhérer à un code chrétien supra-confessionnel s'appuyant sur les quatre principes fondamentaux : l'amour, l'honnêteté, la pureté et le dévouement.

Lorne Bushy, âgé de 28 ans, originaire de Moose Jaw, Saskatchewan, découvrit le "Moral Re-Armament" (M.R.A.) à l'université d'Alberta, alors qu'il suivit un cours d'une année, payé par l'armée.

Après sa libération, en 1946, il étudia à l'université de Manitoba durant un an et retourna en Angleterre en qualité de propagandiste bénévole du M.R.A. 150 Canadiens sont au nombre des 1,500 travailleurs de cette catégorie.

En Angleterre, Busny a dirigé ses pas vers le quartier des débardeurs de Londres, où on accuse les communistes d'avoir inspiré les trois grandes grèves dans les ports entre 1947 et 1950. C'est là qu'il enseigne aux travailleurs la doctrine que Frank Buchman, un Américain fonda en 1938. Suivant la M. R. A., le monde sera meilleur seulement quand l'homme sera lui-même meilleur.

Busby affirme que les communistes parlent aux travailleurs durant le travail mais que lui, Busby, parle aux hommes après les heures d'ouvrage. Busby et ses condisciples sont sûrs que le code chrétien supra-confessionnel a joué un grand rôle dans la paix ouvrière, chez les débardeurs de Londres depuis 1950.

Ottawa veut régler le conflit entre les chemins de fer et leurs employés

Ottawa. (PC) — Le gouvernement fédéral a délégué deux de ses principaux médiateurs pour tenter de mettre fin à l'impasse dans laquelle se trouvent les pourparlers de contrat entre les chemins de fer et l'union.

Les pourparlers qui impliquent des millions de dollars ont échoué lundi à Montréal et les syndicats qui représentent 150,000 employés non préposés à la conduite des trains, ont demandé l'arbitrage fédéral.

Le ministre du Travail, M. Milton Gregg, a nommé en qualité de médiateurs, M. H. R. Pettigrove, de Fredericton et M. Raoul Trépanier de Montréal. Les autorités du ministère du Travail ont dit, hier, qu'elles prévoient pouvoir réunir les représentants des chemins de fer et des syndicats à Montréal au début de la semaine prochaine et le comité de négociation des unions, composé de 100 représentants les y attend.

Des porte-parole des chemins de fer ont dit que les demandes syndicales pourraient coûter la somme de $60,000,000 annuellement aux chemins de fer. Ces "privilèges", selon des estimés non-officiels, seraient l'équivalent d'une majoration de salaire de 15 cents l'heure. Le salaire moyen a été hissé de 16 cents l'an dernier et porté à $1.46 de l'heure.

D'autre part si une requête pour hausser les tarifs des marchandises était présentée, la somme de $60,000,000 mentionnée par des porte-parole des chemins de fer signifierait une majoration de tarifs d'environ 13 pour cent.

Prix des loyers plus bas pour les grévistes de Noranda

Normetal. (PC) — Les propriétaires de cette ville minière du nord-ouest québécois ont décidé de se pencher sur les problèmes des mineurs en réduisant les loyers.

A compter du 1er décembre, les propriétaires rogneront la somme de $5 du loyer mensuel de quelque 100 mineurs impliqués dans la grève et 6,000 membres de l'union des métallurgistes unis d'Amérique (COI-CCT) dans des villes du nord québécois et ontarien.

Ces grèves qui ont débuté l'été dernier ont jeté 415 hommes en chômage ici mais de ce nombre 100 seulement sont locataires. Les autres sont propriétaires ou habitent sur des fermes à proximité de la ville.

Les autorités syndicales disent que le geste des propriétaires a été "spontané".

Normalement les mineurs paient leurs loyers en empruntant l'argent de leur union.

Grève terminée sur les quais de New-York

New-York, (PC) — La grève-éclair qui avait éclaté sur les quais de New-York a soudainement pris fin hier et tout est redevenu normal bien que les grévistes aient encore à faire face à des poursuites judiciaires probables.

Cet arrêt de travail semble être une violation de l'injonction obtenue en vertu de la loi Taft-Hartley, injonction qui interdit la grève et qui a mis fin à un arrêt de travail sur les quais en octobre.

M. St-Laurent ne croit pas en l'application prochaine d'un plan national d'assurance-santé

Ottawa (PC) Le premier ministre St-Laurent, répondant aux demandes répétées des syndicats ouvriers en faveur d'un plan national d'assurance-santé, a dit hier qu'il n'entrevoit pas l'application prochaine d'un tel plan.

Concernant la plupart des autres propositions soumises par le Congrès des Métiers et du Travail du Canada dans son mémoire annuel, le premier ministre les a rejetées ou n'a pris aucun engagement ou il n'en a pas fait mention.

La demande d'un plan national d'assurance-santé venait en tête de la liste des propositions du CMT. Le congrès a dit que le moins que le gouvernement puisse faire, après avoir obtenu un mandat électoral pour aller de l'avant dans la sécurité sociale, c'est d'établir un comité parlementaire pour étudier le projet.

M. St-Laurent a repoussé la suggestion en disant qu'il "craignait" d'établir un comité. "Je crois que cela serait considéré par le public comme un engagement à faire quelque chose immédiatement", dit-il, "et nous n'aimons pas faire des promesses qui ne seront pas réalisées."

Le premier ministre a également découragé une proposition du CMT d'accorder les prestations d'assurance-chômage aux personnes obligées de quitter leur emploi par maladie.

Ce serait tomber dans l'assurance-maladie, dit-il, et il doute que le gouvernement fédéral puisse le faire constitutionnellement.

Il a toutefois ajouté que le gouvernement lui-même n'est pas "hostile" à l'idée et que ces problèmes sont à l'étude.

M. St-Laurent a dit que le gouvernement étudierait "probablement" les propositions du CMT relativement à l'amendement du code pénal et de la loi électorale, mais il a souligné que le gouvernement considère que les changements au code relèvent plutôt du Parlement que du gouvernement.

Les changements électoraux proposés consisteraient à réduire l'âge de votation de 21 à 18 ans, de permettre aux organisateurs syndicaux souvent en voyage et à ceux qui assistent à des congrès nationaux le jour des élections de voter à l'avance dans des bureaux spéciaux.

Au sujet d'un autre point impliquant les relations fédérales-provinciales, celle de l'aide fédérale à l'éducation, le premier ministre a dit que son gouvernement doit procéder avec prudence.

"Dans le Québec," dit-il, "on ne veut même pas laisser les universités accepter l'argent actuellement voté par le Parlement . . . Nous croyons que la remise d'argent à la province sans condition ne causerait aucun préjudice mais d'autres pensent autrement."

Au sujet de l'extension des pensions de vieillesse, M. St-Laurent dit que c'est l'une des choses que le gouvernement aimerait faire, mais qu'il ne peut demander aux contribuables d'en assumer les frais alors que les dépenses de la défense restent considérables.

La question du textile

M. Georges Lapalme, chef de l'Opposition, a demandé hier à l'Assemblée législative de remettre à cet après-midi l'étude de la motion du gouvernement au sujet de l'industrie textile. "Parce qu'elle est très importante, il faut avoir le temps de se documenter et de connaître tous les faits", dit-il. M. Maurice Duplessis, chef du gouvernement, a dit qu'il faudra étudier la motion aujourd'hui afin qu'Ottawa soit saisi de la demande du Québec sans retard.

Eisenhower appuie Dulles quand il condamne le travail de McCarthy

Washington (PA) Le président Eisenhower a fortement appuyé hier la rebuffade que le secrétaire d'Etat Dulles a fait essuyer au sénateur Joseph McCarthy (républicain du Wisconsin) sur la question de la politique étrangère américaine. Il a mis en garde contre toute tendance à recourir à la "coercition" dans les relations avec les alliés des Etats-Unis.

Déclarant que l'unité parmi les nations libres est "notre seul espoir de survivance", M. Eisenhower a ajouté devant les nombreux journalistes assistant à la conférence de presse : "J'appuie entièrement les déclarations faites mardi par le secrétaire d'Etat Dulles à sa conférence de presse.

"Je voudrais ajouter ce commentaire à ces paroles : "Il n'y a rien de plus facile à faire, lorsqu'on possède une grande puissance, que d'en abuser, de se livrer à des excès."

McCarthy n'a fait aucun commentaire immédiat au sujet de la déclaration de M. Eisenhower.

Le président s'est fortement opposé aux points de vue du sénateur sur la manière de diriger la politique étrangère.

"Cette nation la plus puissante du monde libre ne doit pas se permettre de s'écarter des voies de négociations et d'ajustement qui sont essentielles à la liberté", a dit le président.

"Si la nation recourt à la coercition contre d'autres pays libres, notre genre de coercition, en autant que nos amis sont concernés, serait la marque d'un pays impérialiste plutôt que d'un pays-guide."

A sa conférence de presse, M. Eisenhower a également écarté le point de vue de McCarthy selon lequel la question de l'infiltration communiste au sein du gouvernement sera une des principales questions à l'élection au Congrès l'an prochain.

Faisant allusion aux récentes remarques de M. McCarthy, le président a dit :

"Je répète que la crainte que les communistes sapent notre gouvernement ne sera pas soulevée aux élections de 1954.

"Bien avant ce temps, notre administration aura fait tellement de progrès en les chassant, grâce au programme de sécurité poursuivi par le procureur général Brownell, que cette question ne constituera plus une menace sérieuse."

Demandes de deux députés du Québec aux Communes

Ottawa. (PC) — M. Arthur Massé, député libéral du comté de Kamouraska et M. Raoul Poulin, député indépendant de Beauce, ont participé, hier, au débat en réponse au discours du trône. M. Massé a prié le gouvernement d'entreprendre des travaux pour mettre fin à l'érosion le long de la rivière Ouelle. Il a dit qu'une grande étendue de terres est menacée et a signalé que certains ports de son comté ont besoin de réparations urgentes. Ils constituent en effet, a-t-il dit les seuls moyens permettant d'expédier le bois de pulpe.

M. R. Poulin a demandé que les chèques envoyés par le gouvernement fédéral soient imprimés en français et en anglais. C'est ce qui se fait dans la province de Québec où la population anglophone représente 12 pour cent de la population totale. M. Poulin a ajouté que les chèques du gouvernement fédéral ne sont pas bilingues dans les autres provinces où la proportion de la population de langue française est de 30 pour cent.

Un affidavit pour répondre à un affidavit...

Le geste de M. A.-G. Caron, député Union Nationale de Maskinongé, produisant l'autre jour à l'Assemblée Législative un document accusant M. Emilien Lafrance, député libéral de Richmond, d'avoir cherché à se faire arrêter lors des élections partielles dans Outremont pour ameuter l'opinion publique, a eu des échos à la séance de la Chambre basse hier. Le document en question était un affidavit de René Faucher.

M. Lafrance s'est levé pour dire: "La semaine dernière, un membre de cette Chambre a lu et déposé une déclaration mettant en jeu mon honneur et ma réputation. Je me vois dans l'obligation de rétablir les faits. Je veux donc produire d'abord la déclaration assermentée suivante:

"Je, soussigné, René Faucher, 1014 est, boul. St-Joseph, App. 3, Montréal, déclare les faits suivants:

"1— J'ai travaillé à l'élection de Montréal-Outremont, le 9 juillet 1953, pour le compte du parti libéral;

"2— J'y ai rencontré M. Emilien Lafrance, député de Richmond à l'Assemblée législative.

"3— Nous avions à faire un travail similaire et, vis-à-vis de l'organisation, nous étions sur le même pied.

"4— Mon travail se faisait indépendamment de celui de M. Lafrance dont je n'avais aucun ordre à recevoir et de qui je n'ai reçu aucun ordre.

"5— Au cours de cette même journée, j'ai rencontré M. Joseph Pigeon, secrétaire du ministre Barrette, lequel s'occupait également de l'élection pour le compte de M. Couvrette.

"6— Je connaissais M. Pigeon depuis plusieurs années; et, après les politesses d'usage, il m'a offert de passer de son côté. J'ai refusé. Il m'a ensuite dit que, si jamais j'avais besoin de ses services, je n'avais qu'à aller le voir.

"7— Au cours de l'été 1953, étant sans travail depuis quelque temps et ayant à supporter une famille et un enfant malade, j'ai cru bien faire de profiter de l'offre de M. Pigeon. Quelque quatre ou cinq jours après l'élection, je me rendis à Joliette pour rencontrer M. Pigeon. A ce moment-là, il promit de s'occuper de mon cas sans rien exiger en retour. Par la suite, il y eut quelques échanges de téléphones et visites entre M. Pigeon et moi, toujours au sujet d'un emploi pour le gouvernement provincial.

"8— Vers la mi-août M. Pigeon m'a dit que l'affaire . . ."

M. Duplessis: "Ceci n'a rien à faire avec l'incident, c'est complètement en dehors de la question. Le député n'a pas le droit de prononcer tout un discours."

M. J.-P. Noël: "Attendez la fin."

M. Duplessis: "Les règlements disent que pour une question de privilège, il faut être bref. Le député peut nier le premier affidavit s'il veut."

M. Noël: "Il a droit de lire l'affidavit qui va être déposé."

Le président Taché: "Je vais prendre cette question en délibéré. Je crois cependant que le tout a été tranché quand le député de Richmond s'est levé en Chambre, l'autre jour, pour nier l'affidavit déposé par le député de Maskinongé. Le débat est clos là-dessus. Si le député veut faire publier sa déclaration dans les journaux, c'est son affaire. En délibéré.

M. Lafrance: "Je n'aurai pas le droit de défendre mon honneur?"

M. Sauvé: "A l'ordre, insolent".

Une nécessité: plus d'argent pour le tourisme

Ottawa (PC) Une résolution adoptée hier, au terme de la conférence fédérale-provinciale sur le tourisme, demande au gouvernement fédéral de dépenser des montants d'argent plus considérables pour attirer les touristes étrangers au Canada. Il semble peu probable toutefois que les crédits soient augmentés de façon substantielle.

Le ministre des Ressources, M. Jean Lesage, a déclaré lundi que toute majoration importante est impossible à l'heure actuelle à cause des lourdes dépenses de la défense.

Le gouvernement a été requis d'analyser les divers facteurs de l'industrie du tourisme lorsqu'il préparera le budget du Bureau de tourisme pour l'année financière 1954-1955.

Les crédits du Bureau pour l'année 1953-54 s'élèvent à $1,528,450. Les deux tiers de ce montant ont été réservés à la publicité, principalement aux Etats-Unis.

La conférence a pris fin après que les délégués eurent été informés que le Canada enregistrera un autre déficit dans le domaine touristique cette année. Il se chiffrera à $40,000,000 environ.

Le directeur du Bureau fédéral du tourisme, M. D.-Léo Dolan, a fait une mise au point hier au sujet d'une déclaration émise lundi à propos de l'utilisation de la radio comme médium publicitaire en faveur du tourisme.

M. Dolan a reconnu que la radio a accompli un "travail merveilleux" dans le domaine publicitaire au Canada mais que, cependant, elle ne s'est pas jusqu'ici avérée profitable à l'industrie touristique.

La permission de riposter aux attaques égyptiennes est réclamée pour les Anglais du canal de Suez

Londres — (Reuters) — Les députés aux Communes britanniques ont demandé hier que les troupes britanniques cantonnées dans la zone du canal de Suez reçoivent la permission de riposter aux attaques armées des Egyptiens dans la zone du canal.

Le député conservateur M. Patrick Maitland a recommandé au gouvernement de donner au commandant britannique de la zone l'autorité de "prendre des mesures de représailles" pour protéger la vie de ses hommes.

M. Selwyn Lloyd, ministre d'Etat aux Affaires étrangères, venait justement d'annoncer que 102 attaques ont été perpétrées au moyen d'armes ou d'explosifs contre des installations britanniques, des civils et des militaires dans la zone du canal l'an dernier.

M. Lloyd a dit qu'il n'est pas d'avis que des mesures de "représailles" soient de mise mais que des gestes ont été posés pour protéger la vie des militaires britanniques.

Il a ajouté : "Je suis d'avis que c'est un état de choses déplorable et que le gouvernement égyptien en est constamment saisi. Cette situation rend les pourparlers extrêmement difficiles."

Ce nouveau courant de colère s'est manifesté aux Communes pendant l'absence du premier ministre Churchill, actuellement aux Bermudes pour prendre part aux entretiens des Trois Grands occidentaux.

Un groupe de 37 députés conservateurs, y compris plusieurs qui se sont opposés à toute entente signifiant l'évacuation de la grande base, se sont réunis mardi soir pour étudier la situation.

Un affidavit pour répondre à un affidavit...

Le geste de M. A.-G. Caron, député Union Nationale de Maskinongé, produisant l'autre jour à l'Assemblée Législative un document accusant M. Emilien Lafrance, député libéral de Richmond, d'avoir cherché à se faire arrêter lors des élections partielles dans Outremont pour ameuter l'opinion publique, a eu des échos à la séance de la Chambre basse hier. Le document en question était un affidavit de René Faucher.

M. Lafrance s'est levé pour dire: "La semaine dernière, un membre de cette Chambre a lu et déposé une déclaration mettant en jeu mon honneur et ma réputation. Je me vois dans l'obligation de rétablir les faits. Je veux donc produire d'abord la déclaration assermentée suivante:

"Je, soussigné, René Faucher, 1014 est, boul. St-Joseph, App. 3, Montréal, déclare les faits suivants:

"1— J'ai travaillé à l'élection de Montréal-Outremont, le 9 juillet 1953, pour le compte du parti libéral;

"2— J'y ai rencontré M. Emilien Lafrance, député de Richmond à l'Assemblée législative.

"3— Nous avions à faire un travail similaire et, vis-à-vis de l'organisation, nous étions sur le même pied.

"4— Mon travail se faisait indépendamment de celui de M. Lafrance dont je n'avais aucun ordre à recevoir et de qui je n'ai reçu aucun ordre.

"5— Au cours de cette même journée, j'ai rencontré M. Joseph Pigeon, secrétaire du ministre Barrette, lequel s'occupait également de l'élection pour le compte de M. Couvrette.

"6— Je connaissais M. Pigeon depuis plusieurs années; et, après les politesses d'usage, il m'a offert de passer de son côté. J'ai refusé. Il m'a ensuite dit que, si jamais j'avais besoin de ses services, je n'avais qu'à aller le voir.

"7— Au cours de l'été 1953, étant sans travail depuis quelque temps et ayant à supporter une famille et un enfant malade, j'ai cru bien faire de profiter de l'offre de M. Pigeon. Quelque quatre ou cinq jours après l'élection, je me rendis à Joliette pour rencontrer M. Pigeon. A ce moment-là, il promit de s'occuper de mon cas sans rien exiger en retour. Par la suite, il y eut quelques échanges de téléphones et visites entre M. Pigeon et moi, toujours au sujet d'un emploi pour le gouvernement provincial.

"8— Vers la mi-août M. Pigeon m'a dit que l'affaire . . ."

M. Duplessis: "Ceci n'a rien à faire avec l'incident, c'est complètement en dehors de la question. Le député n'a pas le droit de prononcer tout un discours."

M. J.-P. Noël: "Attendez la fin."

M. Duplessis: "Les règlements disent que pour une question de privilège, il faut être bref. Le député peut nier le premier affidavit s'il veut."

M. Noël: "Il a droit de lire l'affidavit qui va être déposé."

Le président Taché: "Je vais prendre cette question en délibéré. Je crois cependant que le tout a été tranché quand le député de Richmond s'est levé en Chambre, l'autre jour, pour nier l'affidavit déposé par le député de Maskinongé. Le débat est clos là-dessus. Si le député veut faire publier sa déclaration dans les journaux, c'est son affaire. En délibéré.

M. Lafrance: "Je n'aurai pas le droit de défendre mon honneur?"

M. Sauvé: "A l'ordre, insolent".

Une nécessité: plus d'argent pour le tourisme

Ottawa (PC) Une résolution adoptée hier, au terme de la conférence fédérale-provinciale sur le tourisme, demande au gouvernement fédéral de dépenser des montants d'argent plus considérables pour attirer les touristes étrangers au Canada. Il semble peu probable toutefois que les crédits soient augmentés de façon substantielle.

Le ministre des Ressources, M. Jean Lesage, a déclaré lundi que toute majoration importante est impossible à l'heure actuelle à cause des lourdes dépenses de la défense.

Le gouvernement a été requis d'analyser les divers facteurs de l'industrie du tourisme lorsqu'il préparera le budget du Bureau de tourisme pour l'année financière 1954-1955.

Les crédits du Bureau pour l'année 1953-54 s'élèvent à $1,528,450. Les deux tiers de ce montant ont été réservés à la publicité, principalement aux Etats-Unis.

La conférence a pris fin après que les délégués eurent été informés que le Canada enregistrera un autre déficit dans le domaine touristique cette année. Il se chiffrera à $40,000,000 environ.

Le directeur du Bureau fédéral du tourisme, M. D.-Léo Dolan, a fait une mise au point hier au sujet d'une déclaration émise lundi à propos de l'utilisation de la radio comme médium publicitaire en faveur du tourisme.

M. Dolan a reconnu que la radio a accompli un "travail merveilleux" dans le domaine publicitaire au Canada mais que, cependant, elle ne s'est pas jusqu'ici avérée profitable à l'industrie touristique.

L'assurance-santé

Le Conseil des Métiers et du Travail revient de sa démarche annuelle à Ottawa, sans avoir rien obtenu du gouvernement. Le mémoire présenté au premier ministre insistait surtout sur l'institution immédiate d'une assurance-santé, avec soins médicaux et hospitalisation gratuite. M. St-Laurent refuse d'engager le pays plus avant dans cette voie. Sur ce sujet, il s'en tient aux déclarations officielles que l'on connait. Le parti libéral s'est prononcé en faveur du principe d'une telle mesure, mais il laisse au cabinet de juger du moment propice d'en compléter l'application. En effet, le gouvernement fédéral a déjà contribué à l'agrandissement des hôpitaux et des laboratoires, de façon à ce qu'ils soient mieux préparés aux services qu'on attendrait d'eux, au cas d'une guerre-surprise. Ces compléments seraient évidemment utiles, le jour que l'Etat se chargerait du poids énorme d'une assurance-santé. Cet engagement conditionnel sera racheté lorsque la sécurité du Canada ne nécessitera plus un budget de défense collective aussi lourd que ceux des dernières années. On notera que le Conseil des Métiers et du Travail réclamait plus que le gouvernement fédéral n'a promis. La valeur pratique de ces suggestions additionnelles est à peser sagement. Le revenu total de la nation est à peu près de $21,000,000,000. De cette somme, le gouvernement central en prend à lui seul plus de $5,500,000,000 pour ses oeuvres administratives, sociales et militaires. Les provinces et les municipalités en absorbent presqu'autant pour des fins connues. Si le peuple se montrait plus exigeant, il assumerait la responsabilité d'une aggravation des impôts. Ce n'est pas ce qu'il désire.

Gazette rimée

Echantillon

Si doux que soit le bruit ouaté
d'une fine poudre de neige,
l'ont entendu avec gaité
ceux qui ont eu ce privilège.

Mais comme elle tombait de nuit,
sans bouger trop, sous la couverte,
on attendit que le jour luit
pour voir par la fenêtre ouverte.

Il y en avait juste assez
pour blanchir un pavé de rue;
mais trop peu pour en entasser
avec balai, pelle ou charrue.

Ce n'était qu'un échantillon
de ce que Noël nous réserve;
dans vingt jours — ce n'est pas si long —
nous pourrons en mettre en conserve.

Costumes d'écoliers

Dans la Province de Québec, l'âge de scolarité a été fixée à 6 ans. La loi oblige donc les parents à envoyer leurs enfants à l'école avant qu'ils ne soient sûrs que leurs petits soient capables d'y aller et d'en revenir seuls sans risque d'accidents. Les familles observent bien ce règlement, et d'autant mieux que, dans les villes, éducateurs et agents de la paix voient à ce que ces écoliers soient protégés dans la rue. Cette obligation en impose d'autres aux parents, dont l'achat de vêtements convenables n'est pas le moindre. L'imposition d'un uniforme scolaire ne vient pas du Conseil de l'Instruction Publique, comme le déclarait hier une lettre officielle du surintendant de cet office. Les parents ne sont donc pas tenus de s'y soumettre. C'est une taxe de moins sur le modeste budget des familles nombreuses. Sans doute, serait-il heureux pour la société québécoise que toutes fussent en état de costumer leurs enfants "comme les autres". Cela les protégerait mieux, tout en leur évitant peut-être une réaction de puéril regret, épreuve facile à surmonter à cet âge heureux.

Coup de poing fermé

S'il ne produit pas l'effet attendu par ceux qui l'ont asséné sur la tête de John Bull, ce coup de poing fermé sera répété de temps à autre. C'est ainsi que les mécanos des chantiers maritimes de Grande-Bretagne prétendent obtenir des conditions meilleures de salaire et de travail. Si l'on ne peut juger, à distance, de l'importance d'un grief partagé par un million de travailleurs, l'éloignement n'a pas empêché l'Amérique d'entendre le "vi-vlan" de ce coup dur ainsi que le "ouf" de l'encaisseur. Une dépêche impossible explique qu'il s'agit d'un revers infligé au régime de l'austérité, sans imputer d'autre motif à cette manifestation violente. Il convient d'attendre la réaction officielle avant de porter jugement.

4 morts dans un accident

Ile-à-la-Crosse, Saskatchewan. (PC) — Trois femmes et un homme se sont noyés mardi quand leur automobile a sombré sous la glace du lac Ile-à-la-Crosse, à 150 milles au nord-ouest de Prince-Albert. Les victimes sont Mme John Durocher, 53 ans, Mlle Florence Regan, 24 ans, Mlle Georgiana Durocher, 16 ans, toutes de Green Lake, et Alex Balbeouf, 40 ans, de Beauval, Saskatchewan. Le conducteur, Louis Slonski, de Prince-Albert, a eu la vie sauve.

Convocations

Société St-Jean-Baptiste — Dîner-Causerie chez Marino, à 6 heures 30 p.m. Conférencier: l'hon. juge Lavergne Roy, de la Cour des Sessions de la Paix.

Ecole des Parents de Québec-Ouest Causerie du R. P. Lorento Gauthier, c.s.v., à la salle du collège, à 8 heures 30 p.m. Sujet: "Le printemps, l'été, l'automne de la vie conjugale".

Club Kiwanis de Québec — Déjeuner-causerie au Château Frontenac à 12 heures 30. Conférencier: le Rev. K.-B. Keefe, recteur de St. Michael's Church, de Sillery.

Chambre de Commerce de Québec Dîner-causerie à "La Porte St-Jean", à 5 heures 45 p.m. Conférencier: M. Léo Dolan, directeur de l'Office du Tourisme du gouvernement canadien.

Jeune Commerce — Dîner-causerie à l'hôtel St-Louis, à 6 heures 15 p.m. Conférencier: M. Benoit Robillard, gérant de district au Bell Telephone.

Ingénieurs professionnels — Présentation de quatre films d'intérêts professionnel à la faculté des Sciences, Blvd de l'Entente, à 8 heures 30 p.m.

Réunion des Anciens de l'Ecole Supérieure Saint-François-Xavier

Les Amicalistes et anciens élèves de l'Ecole Supérieure Saint-François-Xavier de Lévis se réunissaient, lundi soir dernier, au Manoir de Lévis où avait lieu leur banquet aux huitres qui s'est déroulé dans une atmosphere de gaieté et de franche camaraderie.

Après ces joyeuses agapes, M. le docteur Paul Simard, D.D.S., président de l'Amicale Mariste lévisienne, souhaita la bienvenue aux anciens et les félicita d'avoir répondu en si grand nombre à l'invitation qu'on leur a faite. Il souhaite aussi la bienvenue au nouveau directeur de l'Ecole, le Révérend Frere Léon-Alphonse, qui est de retour à Lévis après avoir été directeur de 1935 à 1940. Il souligne les principales qualités de ce Frère qui sait joindre l'autorité à la compréhension. De plus, dit-il, c'est un grand travailant et un frère de grande valeur qui a mérité la Médaille d'Or du département de l'Instruction Publique, l'année dernière.

Le président remercie en terminant les organisateurs de cette soirée et les marchands de Lévis qui ont aussi apporter leur concours à ce succès.

Le second orateur fut le Révérend Frère Léon-Alphonse qui se dit frappé du souvenir que les anciens gardent de leur Alma Mater. Il les félicite chaleureusement de cet attachement. Ils félicitent les membres de l'Amicale de leur dévouement et les anciens qui les secondent généreusement. En terminant, il leur demande de rester des perles pour l'Amicale et pour ceux qui resteront avec eux.

M. Paul Goudreau, président du Jeune Commerce Lévis-Lauzon Inc., remercie ensuite le Frère Léon-Alphonse de ses bonnes paroles et rend témoignage aux frères maristes "qui nous ont formés et permis de réussir dans la vie".

L'ex-directeur, le Révérend Frère Aimé-Louis, aujourd'hui Maître des Novices, souligne ensuite qu'il voyait de l'étoffe dans ses élèves qui ont pu mettre à profit leur esprit de travail. Après 13 ans de vie à Lévis, ajoute-t-il, on reste toujours lévisien de coeur et d'esprit.

Le dernier orateur à se faire entendre fut le président-fondateur de l'Amicale Mariste de Lévis, M. Albert Marmet, qui rappelle quelques souvenirs aux anciens.

Cette soirée se termina par le tirage de prix de présence suivi d'une danse où l'entrain se manifesta jusqu'à la fin.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait, outre les personnes mentionnées plus haut: Me Raynold Bélanger, représentant du comté de Lévis à l'Assemblée législative de Québec; M. Albert Samson, ex-député de Lévis au Provincial; Lionel Bégin, Adrien Bégin, Marcel Fortier, le Révérend Frère Alphée, et plusieurs autres.

Une soirée Lacordaire à St-Michel Archange

Une soirée Lacordaire a groupé plus de 800 personnes en fin de semaine à l'auditorium de l'hôpital St-Michel Archange. La soirée fut l'occasion d'une conférence par le R. Père Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et la projection en primeur du deuxième film réalisé par les soins du Centre Canadien des Cercles Lacordaire.

M. Roland Lelièvre, de Québec, président général, était présent de même que la vedette du film, "le Dr Jim"; M. l'abbé Louis Marois, aumônier diocésain, M. René Noreau, de Neuville, président diocésain. On estime que plus de 300.000 personnes verront le film "Dr Jim" dans les paroisses rurales et urbaines de chez-nous au cours des prochains six mois.

Un troisième film qui s'intitulera "Témoignages" est en préparation. Il sera lancé au début de mars prochain. Il s'agit cette fois de témoignages de personnages religieux du Canada français, recueillis au cours des congrès diocésains de l'été dernier. Le R. Père Villeneuve a exhorté les Lacordaire lundi à mettre la charité dans leur apostolat Lacordaire. Avec cette formule, dit-il, il n'y aura pas à se tromper.

RIVE-SUD

LEVIS · St-Romuald · Charny

LAUZON · Bienville · St-David

Dixième anniversaire de la Caisse de Saint-David de L'Auberivière

De belles fêtes, marquaient, dimanche dernier, le dixième anniversaire de la Caisse Populaire Desjardins de Saint-David de L'Auberivière. Cette journée coopérative avait débuté par une messe célébrée à 11.00 heures, en l'église de Saint-David, par M. l'abbé Jules-A. Vallée, vicaire de la paroisse. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Gilles Bélanger.

Le programme de l'après-midi était consacré aux enfants de la paroisse qui avaient envahi la salle du collège dès 2 heures. Cette réunion débuta par une étude de la Caisse scolaire avec le propagandiste des Caisses Populaires Desjardins, M. Joseph Turmel. Il y eut aussi chant, musique, tirage de prix, séance de magie, rafraichissements, etc.

Cette journée coopérative s'est terminée par l'assemblée générale annuelle de la Caisse, suivie d'un programme récréatif, tenue à la salle du collège de Saint-David, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Marius Papineau, curé de la paroisse.

Le président du Conseil d'Administration de la Caisse, M. Maximilien Lemieux, qui dirigeait cette assemblée, prononça le mot de bienvenue avant de présenter les principaux invités. Le président poursuit en faisant un bref historique de cette Caisse dont la fondation remonte au 10 octobre 1943.

M. Paul Emond, inspecteur des Caisses Populaires Desjardins, donne ensuite le rapport des opérations depuis le 31 octobre 1952.

Le président du Conseil de Surveillance, M. G. Art. Bonneau présente alors son rapport de l'année.

M. Dollard Robitaille, président de la Commission de Crédit donne aussi la lecture de son rapport annuel.

Les cinq officiers sortant de charge, MM. C.-E. Couture, Albert Morin, Benoit Legaré, Dollard Robitaille et Robert Laliberté ont tous été réélus. Le conseil d'administration groupe MM: président, Maximilien Lemieux; vice-président, Alphonse Bolduc; secrétaire-gérant, C.-E. Couture; directeurs, Albert Morin, J.-A.-W. Lemieux, Benoit Légaré, Amédée Carrier, Joseph Raymond et François-Thomas Carrier. Les membres de la commission de crédit sont: MM. Dollard Robitaille, président; Philadolphe Robitaille et Omer Pouliot, commissaires. Le conseil de surveillance réunit les membres suivants: président, M. G.-Arthur Bonneau; conseillers: MM. Edgar Lemelin et Robert Laliberté.

Après avoir fait connaitre le résultat du concours des Caisses de Noël, le président de l'assemblée invita le représentant de l'hon. Sénateur Cyrille Vaillancourt, M. Paul-Emile Charon, secrétaire de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins, à adresser la parole.

Les résultats que vous avez obtenus, dit-il, sont une démonstration vivante et la plus éclatante des principes qui sont à la base de votre Caisse et les fruits des efforts constants de vos officiers. Quant à vous, les sociétaires, vous avez apporté la solution et je vous en félicite. Le développement, ajoute-t-il, est parallèle à l'augmentation des sociétaires. Dans votre paroisse, il y a 500 familles et le nombre des sociétaires s'élève à 621. Votre Caisse peut donc encore se développer.

M. Charron parle ensuite de la coopération qu'il y a entre la paroisse et la famille et de l'administration démocratique de la paroisse. La supériorité des Caisses Populaires, dit-il, vient du fait que ceux qui éprouvent les besoins et ceux qui répondent aux besoins sont dans la même institution" dont les usagers sont propriétaires. Ce sont les jeunes, dit-il, qui en ont le plus besoin pour leur formation, car la Caisse habitue les jeunes à réfléchir sur leur avenir et à devenir prévoyants en mettant de l'argent de côté. On exige des petites remises régulières d'un emprunteur pour l'habituer à mettre de l'ordre dans ses idées et dans ses affaires. C'est cet effort constant qui forme un homme.

Le second orateur à se faire entendre fut le représentant du président du Conseil de la coopération de Québec, M. Jean-Paul Lefebvre, propagandiste de cet organisme, qui a félicité les officiers de leurs succès et mentionné que les Caisses Populaires doivent lutter encore aujourd'hui contre les usuriers modernes formés de nos jours en compagnies.

Ces conférenciers furent remerciés par le maire de la municipalité de Saint-David-de-L'Auberivière, M. J.-Raoul Gagnon.

Cette assemblée générale se termina par la présentation d'un programme récréatif. Mlle Henriette Saint-Laurent, soprano lyrique, et M. Gilles Bélanger, tous deux de Saint-David, interprétèrent quelques pièces de leurs répertoires. Ils étaient accompagnés par Mlle Mariette Dufour et M. Marcel Robitaille qui avait mis son orgue électrique à la disposition des organisateurs. Cette journée coopérative se termina par une séance de magie.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait, outre les personnes mentionnées plus haut, les maires et les conseillers ainsi que les présidents et commissaires des paroisses environnantes: M. Adélard Bégin, de Lévis; M. Wilfrid L'Hébreux, échevin de Lévis; M. Mastaï Alain, président de la Commission scolaire de Saint-David; M. Léon-Paul Gagnon, secrétaire de la municipalité et de Commission scolaire de Saint-David; M. l'abbé Jules-A. Vallée, vicaire à Saint-David; M. Jean-Marie Gagnon, gérant de la Caisse Populaire Desjardins de Lévis; M. Sylvio Vézina, propagandiste de la Société des Artisans; M. Jean-Claude Fournier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-David; et plusieurs autres.

Elections chez les pêcheurs

Les membres réguliers de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc., choisiront, ce soir, un nouveau conseil pour l'année 1953-1954, lors d'une réunion qui aura lieu, à partir de 8.30 heures, dans la grande salle du Manège militaire de Lévis. Au cours de la soirée, il y aura projection de films sur la pêche et la chasse et présentation du rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association, M. Louis-Paul Lemelin. La direction compte sur la présence de tous les membres à cette importante réunion à laquelle peuvent assister tous les amateurs de pêche et de chasse de Lévis et des environs.

Obsèques de Mme Louis Bernard

Le service de dame Mathilda Bernard, épouse de feu sieur Louis Bernard, fut chanté, le samedi 21 novembre dernier, en l'église de la paroisse de Saint-Joseph de Lévis. Mme Bernard est décédée le 17 novembre, à Lauzon. Elle était âgée de 75 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jos-V. Boucher, curé de Lauzon, qui chanta ensuite le service. Ce dernier était assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Robert Lepire, vicaire de la paroisse, et de M. l'abbé Paul-Henri Turgeon, professeur du collège de Lévis. La chorale paroissiale chanta la messe des morts, sous la direction de M. l'abbé Hervé Giguère, vicaire de Lauzon. Me Henri Bernier accompagnait la chorale et les solistes à l'orgue. Le Révérend Frère Jacques, directeur du collège de Lauzon, avait pris place dans le choeur du temple paroissial.

La croix était portée par M. Napoléon Blais et le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Gérard, Ernest et Lucien Bernard; ses gendres: MM. Armand Gosselin, Achille Pelchat, Emile Sylvain et Armand Roy; ses beaux-frères: MM. Charles Fortier, Alfred Bégin, Jean Gonthier, Charles Gonthier, Joseph Bernard, Joseph Gonthier, Arsène Gonthier et Misaël Gonthier; ses petits-fils: MM. Gérard, Jean-Paul et Philippe Pelchat, MM. André, Léopold et Yvon Sylvain, MM. Jean-Guy Roy et Armand Gosselin; ses neveux: MM. Dominique, Lucien et Raymond Gonthier; ainsi que plusieurs cousins.

On remarquait dans le cortège: M. Lévi Bourassa, greffier de la cité de Lauzon; M. Mario Brousseau, trésorier de la ville de Lauzon; MM. Lucien Carrier, L.-J. Bourget, P. Samson, Louis Brousseau, J.-E. Paré, Adjutor Therrien, Albert Boutet, Henri Samson, Robert Boucher, Jules Dumas, Gaston Martineau, Roland Bilodeau, Alfred Boucher, Virgile Ouellet, Jos Boucher, Adélard Roy, Patrick Drouin, Adjutor Gendreau, Alexis Ouellet, Jos Dumas, Raymond Doré, Hilaire Létourneau, Fernand Samson, Alfred Bégin, Maurice Bégin, etc., etc.

Après le service funèbre, la dépouille mortelle fut transportée au cimetière de Lauzon où l'inhumation fut faite dans le terrain de la famille par la maison J.-P. Thibault Enr., qui avait la direction des funérailles.

Assemblée des Voyageurs

L'assemblée générale des membres du Cercle des Voyageurs de Commerce de Lévis Inc., aura lieu, dimanche prochain, à 1 h. p.m., à l'hôtel de ville de Lévis.

Mort de la R. Mère Ste-Marguerite-Marie

Mère Sainte - Marguerite - Marie (Séverine Théberge), native de Montmagny, est décédée vendredi, le 27 novembre, à l'âge de 89 ans. Elle devait célébrer demain le soixantième anniversaire de sa profession religieuse. Par suite de ses différents séjours en plusieurs couvents de Jésus-Marie, cette religieuse distinguée était bien connue d'anciennes élèves de Sillery, de Lauzon, de Beauceville et de Fall-River. Les couvents de Jésus-Marie en France, en Suisse, en Espagne, en Angleterre et à Rome, n'ont pas oublié son dévouement, sa grande piété et sa politesse.

Les funérailles de Mère Ste-Marguerite-Marie ont eu lieu au couvent de Sillery, lundi le 30, et l'inhumation a été faite au cimetière de la communauté.

Mère Sainte - Marguerite-Marie était la fille du docteur et de Mme Joseph Théberge, décédés. Lui survivent: son frère, M. Hector Théberge; sa soeur, Mme Zoël Rivet, et son beau-frère, de Ville-Jacques-Cartier; son beau-frère, M. Gustave Beauchamp; sa belle-soeur, Mme Henri Théberge, née Aline Corriveau, ancienne élève, de Montréal; de nombreux neveux et nièces: M. l'abbé Jean-Paul Rivet, MM. Fernand et Bernard Rivet; Mme Robillard (Claire Rivet); Mme Potvin (Françoise Rivet); Mlles Mariette et Thérèse Rivet; Mme Gordon Grier, fille de Mme Henri Théberge; Mlle Marguerite Beauchamp, de Montréal; Mlle Madeleine Bernatchez, de Montmagny; M. et Mme Joseph Théberge, de Fall-River, ainsi que MM. Alban, Henri et Andre Théberge, de la même ville.

La communauté de Jésus-Marie recommande au pieux souvenir de ses anciennes élèves, cette religieuse qui passa plusieurs années à Sillery comme directrice des élèves pensionnaires.

Au joueurs de hockey midgets

Tous les joueurs de hockey de la rive sud qui ont signé un contrat d'entente avec MM. Donald Guay de Sainte - Bernadette - Soubirous, Rodrigue Guay de Lauzon, Jean-Claude Laforge et J.-M. Carrier, de Lévis, seront convoqués à une importante assemblée qui aura lieu la semaine prochaine en vue de la formation de la ligue de hockey Midget de la rive sud qui réunira les équipes des paroisses suivantes: Sainte-Bernadette-Soubirous, Lauzon, Bienville, Lévis, Saint-Romuald et Saint-David. La date de cette réunion sera annoncée plus tard.

Funérailles de M. Albert Pleau

Les funérailles de M. Albert Pleau, époux de dame Imelda Latulippe, ont eu lieu mardi matin à 8 heures en l'église St-Malo.

Le deuil était conduit par ses fils: Paul-Henri, René, Marcel, Jean-Paul; son gendre: Henri Hurens; ses beaux-frères: MM. Paul Gagnon, Jos Bernier; ses neveux: Jacques, André, Jean, Pierre Pleau; Eddy, Williams, Michel, Gilles Hurens; Majella, Gérard, Lucien, Marcel Pleau; Raymond, René, Roméo Gingras; Paul Gagnon, ainsi que plusieurs cousins et amis.

M. Gabriel Lépine de la Maison Germain Lépine Ltée dirigeait les funérailles.

Une collision d'automobiles

Une violente collision d'automobiles s'est produite un peu après 2 heures hier matin, à l'angle des rues Crémazie et Bourlamaque, à proximité de la station de police du district numéro 2. Dans cet accident, Mme J. McNaughton, 70 ans, domiciliée au 10 de l'avenue Turnbull, a été projetée hors du véhicule que conduisait sa fille, Mme L. Anderson, et elle a été blessée assez gravement. Le conducteur de l'autre véhicule, un résident de la rue St-Cyrille, a été mis en état d'arrestation pour ivresse au volant.

Au moment de la collision, l'automobile conduite par Mme Anderson circulait en direction de l'est sur la rue Crémazie tandis que l'autre véhicule montait l'avenue Bourlamaque. Le véhicule occupé par les deux dames a été heurté en plein centre et a subi des dommages considérables. C'est sous la violence du choc que Mme McNaughton a été projetée hors de l'auto.

Le constable Claude Roy, qui se trouvait dans la station de police voisine, fut attiré sur les lieux par le bruit causé par l'accident. Il se porta au secours de la blessée et opéra ensuite l'arrestation du chauffeur en état d'ivresse. Il était alors accompagné des agents R. Dufresne et J.-P. Blouin. Les ambulanciers de la maison Germain Lépine furent aussi mandés sur les lieux et transportèrent Mme McNaughton au Jeffery Hale.

A la demande de la police, la remorqueuse du garage Turbnull a remorqué les deux véhicules endommagés.

WALTER OKONSKI, âgé de 31 ans et mineur à Kirkland Lake, Ontario, vient d'être accusé d'avoir tué sa femme en la frappant avec un fer à repasser. Selon les rapports de la police Mme Marie Okonski, 47 ans, a été trouvée baignant dans son sang, dans la chambre à coucher. Elle mourut pendant son transport à l'hôpital. D'après les voisins, le couple se querellait journellement depuis son arrivée à Kirkland Lake, il y a trois ans. Ils s'étaient connus dans un camp de personnes déplacées en Allemagne.

Clinique et inspection

Une clinique de B. C. G. (vaccin contre la T. B.) sera tenue, demain avant-midi, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'inspection médicale scolaire se poursuivra, au cours de la même journée, dans une école de rang de Saint-Henri de Lévis.

LARYNGITE?
PASTILLES VALDA
et
PASTILLES VALDAMILD
pour les enfants et leurs mamans

Quoi de plus approprié pour cadeau?
naturellement... le
BOLS CHERRY
"La Liqueur du Connaisseur"

RIVE-SUD

NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 11 St-Maurice, Lévis. Terminus 7-6086

PUBLICITE —
T. RUSSELL, 275 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1921

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis. TE: 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1801

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon. TE: 7-5936

Faveurs spirituelles aux fidèles à l'occasion de l'année mariale

Des faveurs spirituelles spéciales seront concédées aux fidèles par Sa Sainteté le Pape Pie XII, à l'occasion de l'année mariale. L'Office des Indulgences de la Sacrée Pénitencerie apostolique promulgue les décisions suivantes du Saint Père à cet égard:

Afin de favoriser le gain de fruits spirituels plus abondants, à l'occasion de la célébration de l'Année mariale décrétée le 3 septembre 1953, dans la lettre Encyclique "Fulgens Corona Gloriae", pour commémorer le centenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, Sa Sainteté le Pape Pie XII, au cours d'une audience avec le soussigné Cardinal Pénitencier Majeur, le 10 septembre courant, accordait, et pour toute la durée de l'année mariale, les faveurs spirituelles suivantes:

1. Une indulgence plénière à gagner par tous les fidèles chaque fois que, s'étant confessés et ayant communié, ils visiteront dévotement, au jour de l'ouverture de l'année mariale et au jour de la fermeture, c'est-à-dire le 8 du mois de décembre 1953 et le 8 du même mois de l'année 1954, un temple érigé en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, ou une chapelle, s'il s'agit d'un lieu de mission, et y feront des prières aux intentions du Souverain Pontife. Aux mêmes conditions, ils bénéficieront également de ces privilèges spirituels aux fêtes de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification, de Notre-Dame des Sept-Douleurs et de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie.

2. De plus les fidèles peuvent gagner, aux mêmes conditions déjà mentionnées, une indulgence plénière, tous les samedis de l'année mariale et chaque fois que, en groupe, ils feront un pèlerinage aux dites églises consacrées à la sainte Vierge.

3. Les mêmes fidèles qui, dans les dispositions déjà mentionnées, participeront dévotement à une des fonctions sacrées célébrées en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, pourront gagner également une indulgence plénière; une indulgence de dix ans leur est concédée, s'ils y participent avec au moins un coeur contrit.

4. A tous les évêques des lieux est accordée la faculté de donner la bénédiction papale avec une indulgence plénière, les jours de l'ouverture et de la fermeture, au cours de la messe Pontificale.

5. Tous les autels dédiés à la bienheureuse Vierge Marie seront privilégiés en faveur de l'âme de tout fidèle décédé en grâce avec Dieu, et pour qui le prêtre célèbre la messe.

6. Là où il y a un sanctuaire particulier dans lequel la dévotion à la Vierge Marie Mère de Dieu est en grand honneur et où les multitudes de pèlerins, venus même de lieux distants, ont l'habitude de se rendre pieusement, les fidèles peuvent gagner dans ce lieu de pèlerinage, outre toutes les grâces spirituelles ci-dessus mentionnées, une indulgence plénière non seulement à chacun des samedis mais à tous les autres jours de l'année mariale pourvu que, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent dévotement ce sanctuaire et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Nonobstant toutes prescriptions contraires.

Donné à Rome, du Palais de la Sacrée Pénitencerie Apostolique, le 11 novembre 1953.

Pénitencier Majeur.
N. Card. Canali,

(L. S.)

I. Rossi, secrétaire.

A.A.S., n. 14, 15 novembre 1953.

Des jouets pour les pauvres

Le club des Lions de Lévis poursuit toujours sa cueillette pour ramasser des jouets neufs ou usagés qui seront remis aux enfants pauvres de la rive sud à l'occasion de la fête de Noël. Les pauvres sont nombreux et le club compte sur la générosité coutumière de la population pour lui faire parvenir ces jouets, soit en s'adressant à M. Harry Gelly, 29, rue Saint-Antoine, Lévis, ou bien à M. Armand Gingras, Théâtre Canada, Bienville.

Mots Croisés

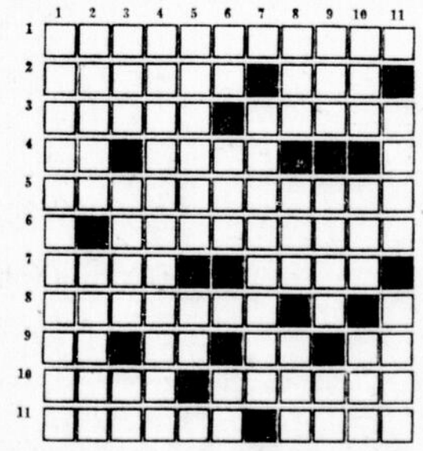

HORIZONTALEMENT
1 — Préparé et administré sur-le-champ.
2 — Roi de Perse de 485 à 465 avant Jésus-Christ — Personne sotte.
3 — Choisir — La plus âgée.
4 — Note de la gamme — Coterie.
5 — Adoration des astres.
6 — Qui a rapport à la conservation de la santé.
7 — Averse soudaine — Cri qui indique qu'un sanglier est pris.
8 — Genre de singes de l'Afrique équatoriale.
9 — Usages, coutumes — En quel endroit — Possessif — Autre possessif.
10 — Père de Jason — Demeurer.
11 — Exécuté avec succès — Rivière de France.

VERTICALEMENT
1 — Penser, parler, agir sans raison et sens.
2 — Vin très estimé — Ornement en relief.
3 — Triage — Empereur, en Russie — En quel endroit.
4 — Sentiment d'horreur extrême (pl.).
5 — Partie du parapet entre deux embrasures — Parcouru des yeux.
6 — Post-scriptum — Pacha de Janina — Du verbe rire.
7 — Excommunication.
8 — Souverain — Figure héraldique en forme de T — Dieu de la mythologie scandinave.
9 — Mot arabe signifiant source — Peu de chose — Pronom personnel.
10 — Vénus au monde — Colère — Trois fois.
11 — Arme longue et pointue — Grande étendue d'eau dormante.

Solution du problème d'hier

C	O	Q	U	E	C	I	G	R	U	E	
O	R	■	■	P	O	■	U	■	■	B	
E	N	T	E	E	■	P	E	R	O	U	
L	E	■	T	I	S	S	U	■	T	A	
E	M	O	U	S	T	I	L	L	E	R	
N	E	R	I	T	E	■	E	U	■	D	
T	N	T	■	E	S	U	S	■	G	■	
E	T	O	C	■	■	T	■	E	R	S	
R	A	L	A	N	T	■	U	V	E	■	
E	L	A	N	■	I	O	N	O	N	E	
S	E	N	T	E	N	C	I	E	U	X	

REMY BEAULIEU et ROBERT FOURNIER
b.a. o.o.d. OPTOMETRISTES o. d.
9e de la Couronne, ch. 2, Québec. Tél.: 4-2413
ST-ROMUALD 10 rue de l'Eglise Tél.: TE-9-9357 Lundi: 7h. à 8 h. p.m.
CHARNY 1341, 9e Avenue Tél.: TE-2-2683 Lundi: 8 h. à 9 h. p.m.
LAUZON 316 rue St-Joseph Tél.: TE-7-5201 Jeudi: 6h. à 8 h. 30 p.m.
SPECIALITES: Examen de la vue — Verres de contact — Réhabilitation visuelle.

REGARDEZ!
$30

• Nouvelle lampe
• Moteur neuf
• Cabinet neuf
• Rhéostat à pédale neuf
• Refinie et remise à neuf par les experts du Centre de Couture Lacroix, avec pièces du Centre de Couture Lacroix
GARANTIE DE 5 ANS
SINGER
REFAITE par des EXPERTS avec nos PROPRES PIECES
GRATIS CISEAUX à denteler avec chaque machine
Démonstration à domicile gratuite dans un rayon de 200 milles
TELS: 3-0549 4-4224
CENTRE DE COUTURE R. LACROIX
83 ST-ROCH
J'aimerais avoir, sans obligation, une démonstration gratuite à domicile de votre machine à coudre garantie.
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
TELEPHONE.....

Machine à Coudre "SINGER"
RECONDITIONNEE NEUVE
CENTRE de COUTURE LACROIX
$30.
83 ST-ROCH. Tél.: 4-4224

LE NOUVEAU NESCAFÉ
(un café instantané 100% pur)
vous garantit, à chaque tasse,
une saveur supérieure à celle du café moulu!
Si vous ne convenez pas que l'ultra-riche Nescafé donne, à chaque tasse, une saveur supérieure à celle du café ordinaire, le prix d'achat vous sera remboursé!

Nous avons mis au point un extraordinaire procédé de pulvérisation qui, en fractionnant le café en millions de parcelles microscopiques, permet de conserver intacts tout l'arome et toute la richesse des meilleurs cafés sélectionnés. Le café conserve même la couleur brun foncé des graines rôties. La saveur du nouveau Nescafé n'est pas "tout aussi bonne" que celle du café moulu... elle est MEILLEURE — nous le garantissons!
Garantie formelle. Si vous ne convenez pas que le nouveau Nescafé donne une meilleure saveur que n'importe lequel des cafés ordinaires, nous vous rembourserons le prix d'achat. Vous n'aurez qu'à envoyer le pot entamé à Nestlé (Canada) Ltd., 80 King Street West, Toronto. Adoptez sans tarder le nouveau Nescafé.
Il en faut moins! Les ¾ d'une cuillerée à thé suffisent... Ajoutez de l'eau très chaude (juste au point d'ébullition)... et voilà! Vous obtenez, chaque fois, une tasse d'un café riche et savoureux.
DU CAFÉ 100% PUR
Economisez jusqu'à 40¢ par livre en buvant du café instantané Nescafé

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

DECEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

87e année — No 171 Tirage certifié par l'A. B. C. QUEBEC, JEUDI 3 DECEMBRE 1953 Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters

Impressions d'Allemagne

Quelques vignettes sans commentaires

Quand la prière n'avait pas encore toutes ses ailes — Les familles du 22e et leur burgmeister — D'où vient l'autostrade ? — Espace vital.

(par Lorenzo Paré)

On dit souvent que "le temps perdu est celui qui profite le plus" ; histoire d'illustrer la richesse des loisirs. Il se peut aussi que les plus beaux fruits du voyage se cueillent sans préméditation, au hasard d'un vagabondage dans des rues inconnues ou des amitiés de passage. L'esprit est alors au repos ; dans l'état de réceptibilité d'une plaque photographique qui n'aurait jamais servi. Les lignes des choses et des visages s'impriment alors avec toutes les violences de leurs contrastes. Et cet état de grâce du voyageur persiste aussi longtemps qu'il ne scrute ni le pourquoi des choses, ni le secret des visages !

L'observateur professionnel qu'est le journaliste échappe, comme n'importe quel touriste, aux horaires prémédités. Il connait, même lui, la pure joie des yeux ; cet art d'apprendre et de connaitre sans effort. Il lui faudra ensuite réfléchir et raisonner sur toutes ces images et ces photographies que son être aura enregistrées avec l'impassibilité d'un appareil mécanique. Là commencera l'effort et le métier ; là aussi commencera le vrai voyage et la vraie découverte . . .

Mais après les dures et pénibles étapes que ce reportage vient de franchir, le lecteur mérite une halte de vagabondage . . . et nous aussi !

Voici justement la petite ville de Werl qui nous invite. Il y en a cent autres toutes pareilles dans le nord-ouest de l'Allemagne. Elles sont toutes charmantes. On les reconnait de loin à leur église trapue, aux murs pesants et au clocher carré. Est-ce que l'Allemand, à la carrure lourde et à la tête carrée, aurait bâti ses églises à son image et à sa ressemblance ? Pas le moins du monde.

(Suite à la page 6, 1ère col.)

Demande à acheter

Serions acheteurs d'un tour à fer usagé de 4 à 6 pieds, avec changement rapide. Adressez prix et spécifications à 81 rue Fraser, Lévis, P.Q.

Pour un travail soigné en gravure voyez BIRKS

LOCATION DE MACHINES A ECRIRE
Gérald Martineau
93 St-Pierre. Tél.: 5-5158

ROBERT BEAULIEU et REMY FOURNIER
B.A., O.O.D. OPTOMETRISTES O.D.
94 de la Couronne (ch. 2) Tél. : 4-2413
SPECIALITES : Examens de la vue — Verres de contact — Réhabilitation visuelle.

Pour qu'il se rase sans ennuis — toute sa vie !

- S'affile par lui-même
- S'aiguise par lui-même
- Pas de lames à acheter!

VISCOUNT tel qu'illustré $12.95
TRAVELER avec lame supplémentaire $16.00

RASOIR ROLLS

"Captain Morgan est en ville"
avec les meilleures recettes au monde pour préparer des breuvages au rhum!

RECUEIL DE RECETTES, GRATUIT
Ecrivez dès aujourd'hui à Captain Morgan Distillers Limited, Dept. X: Case postale 308, Montréal.

GOLD LABEL RUM Black Label
Captain Morgan
Préparé au Canada avec un mélange de rhums de choix.

L'hon. Yves Prévost, conférencier au club Renaissance : la question fondamentale de l'autonomie

L'hon. Yves Prévost, C.R., ministre des Affaires municipales, a déclaré hier au Club Renaissance qui inaugurait sa saison de déjeuners-causeries, que la question vitale et fondamentale de l'autonomie provinciale n'est pas une question d'argent. Elle met en effet en cause, dit-il, des principes d'honneur et de liberté qui doivent avoir préséance. Le ministre a démontré aussi comment les usurpations du pouvoir central constituent un danger pour notre individualité ethnique.

M. Henri Giguère, présidait le déjeuner offert en l'honneur du nouveau ministre des Affaires Municipales, de M. Edouard Masson, nommé récemment au Conseil Législatif, et de MM. Clovis Gagnon, N.P., député de Matapédia, et Rosaire Challifour, N.P., député de Portneuf, élus dans des élections complémentaires. Ces deux derniers ont respectivement présenté et remercié le conférencier.

Quatre ministres figuraient aux côtés de l'hon. Prévost. On remarquait en effet l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Finances; l'hon. Albini Paquette, ministre de la Santé; l'hon. Omer Côté, secrétaire provincial, et l'hon. Arthur Leclerc, ministre d'Etat. L'hon. Patrice Tardif, C.L., avait aussi pris place à la table d'honneur, de même que M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur; M. Hormisdas Langlais, député des Iles de la Madeleine; MM. Albert Samson, ex-député de Lévis, et Jean Saucier, ex-député de Québec-Ouest. On remarquait aussi une imposante délégation du comté de Montmorency, à la tête de laquelle figuraient 8 maires.

L'hon. Prévost a souligné que la question de l'autonomie provinciale n'est pas une question nouvelle. Citant un discours de l'hon. Alexandre Taschereau, ancien premier ministre de la province, au Club de Réforme en 1920, M. Prévost a rappelé en quels termes le chef libéral d'alors dénonçait les usurpations du pouvoir central. Nos adversaires qui nous accusent aujourd'hui, dit-il, de faire un ballon politique de l'autonomie provinciale seraient-ils en rupture avec les principes prônés par leur ancien chef! L'hon. Prévost affirme que la fière attitude du premier ministre de la province et de l'Union Nationale sur la question de l'autonomie provinciale a incité nombre de libéraux bien pensants à joindre les rangs de l'Union Nationale qui représente vraiment, dit-il, les aspirations du peuple.

Le ministre souligne la similitude des problèmes de l'Argentine dont l'ambassadeur déclarait à Québec la semaine dernière que son pays a besoin d'argent, mais que jamais il n'abandonnera sa liberté et ses droits pour de l'argent. L'Argentine est soumise à un pacte confédératif qui s'apparente au nôtre. La Suisse, remarque le conférencier, a aussi des problèmes identiques, et elle déploie les mêmes efforts pour la sauvegarde de son individualité.

Notre province doit être autonome au point de vue législatif, sans doute, mais aussi au point de vue administratif, dit le ministre. Il nous faut aussi une autonomie fiscale entière et complète. Gouverner, c'est prévoir. Or comment prévoir, comment faire face aux problèmes administratifs si nous n'avons pas notre autonomie fiscale ?

L'hon. Prévost déclare que sous les régimes libéraux la propriété foncière a été pressurée. Il signale les réalisations du premier ministre Duplessis et de l'Union Nationale pour dégrever nos corporations municipales et scolaires. Le gouvernement Duplessis, dit-il, a sauvé notre éducation qui était grandement en péril.

Les besoins de la province sont immenses, dit le ministre. Pour les satisfaire, ces besoins, il nous faut nos revenus et nous ne les avons pas. Il faut continuer à lutter avec fermeté et courage, dit-il, pour obtenir le respect de nos droits. Le nouveau ministre a salué en M. Duplessis "un modèle de travail, une source d'inspiration, le champion de nos droits, un homme précieux pour sa race et pour sa province".

Au Richelieu : le R. P. Bédard et la réhabilitation des alcooliques

Le R. P. Raymond-Marie Bédard, aumônier général des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc aux Etats-Unis, a défini hier midi le rôle que joue la religion dans la réhabilitation des alcooliques.

S'appuyant sur les principes de Saint Thomas d'Aquin et sur son expérience personnelle, le R. P. Bédard dit que la religion doit être envisagée comme "vie" parce qu'elle établit un commerce personnel avec Dieu. Comme technique de réhabilitation, c'est la science de l'art de ramener un alcoolique dans la voie divine en lui faisant utiliser les moyens que met l'évangile à sa disposition.

Par "réhabiliter", le R.P. Bédard entend la manière de contrôler un alcoolique dans sa maladie. L'alcoolique est un malade au même titre que le diabétique. "Quand on est alcoolique, on le reste pour la vie."

L'alcoolique est un être qui a faim d'amour et Dieu, en venant habiter dans son coeur, répond à l'un de ses plus pressants désirs, l'amour. La religion délivre l'alcoolique d'un sentiment exagéré de crainte envers Dieu, parce qu'il découvre en Dieu un père miséricordieux. Dès lors qu'il est réconcilié avec la religion, l'alcoolique sait qu'il dépend de Dieu et son sentiment d'infériorité en est autant diminué. Assisté par la vertu chrétienne de force, il est plein de courage et accepte la vie réelle avec ses déboires et ses joies, avec ses espoirs et ses insuccès.

La religion au service de la tempérance, dit le R. P. Bédard, contribue à faire surgir, de par le monde, des mouvements anti-alcooliques destinés à sauver les victimes de la boisson. La retraite fermée est un atout de plus pour ceux qui veulent revenir à la tempérance et elle constitue une clinique spirituelle merveilleuse. La religion n'est pas seulement une technique, une méthode clinique scientifique, dit en résumé le R. P. Bédard, mais c'est une "vie".

A la table d'honneur, on remarquait M. Roland Lelièvre qui présenta le conférencier; MM. les abbés Louis Marois, aumônier diocésain des Lacordaire, et Ovila Labrecque, aumônier pour la paroisse de Giffard; MM. Gérard Letarte, qui remercia; Jean-Louis Houde, c.r.; Henri Brunelle; Stanislas Huot et Charles Morel, de "La Solidarité", qui prononça la conférence atomique.

On a fait hier la tenue d'un premier scrutin en vue des élections qui auront lieu prochainement.

SI LE DOS VOUS FAIT SOUFFRIR, ESSAYEZ UN "GRAND NETTOYAGE" DES REINS

Souffrez-vous de courbatures, levers nocturnes, irritations de la vessie, douleurs fréquentes, démangeaisons, urine forte et nuageuse, pression de la vessie, des aines et du bas de l'abdomen, causés par un germe d'irritation temporaire aux reins ou par des troubles vésicaux ? Dans de tels cas, employez CYSTEX.

La toute première dose du remède CYSTEX peut vous aider de trois manières : 1. Il aide la nature à éliminer, dans les cas d'acidité certains germes irritants non spécifiques. 2. Il contribue ainsi à soulager une cause fréquente de bien des maux et douleurs. 3. En soulageant et calmant les tissus irrités de la vessie, il aide à réduire le nombre des mictions fréquentes ou cuisantes, le jour et la nuit. Procurez-vous CYSTEX à votre pharmacie dès aujourd'hui avec l'entente de satisfaction garantie ou argent remboursé. ann.

Pourquoi PAYER PLUS pour vos MEUBLES ?
NOS FRAIS D'ADMINISTRATION REDUITS
nous permettent de vendre à bien MEILLEUR MARCHÉ à notre SALLE D'EXPOSITION
J.-O. FISET
20 STE-MADELEINE
Entre St-Augustin et Ste-Geneviève

Trois pompes à incendie mises à l'essai dans le port de Québec

Trois auto-pompes à incendie d'une capacité de 500 gallons à la minute dont deux deviendront la propriété de la ville de Québec et la troisième de la ville d'Arvida ont été mises à l'essai hier après-midi sur les quais de la Canada Steamship Lines en présence de représentants de la province, de la ville de Québec, de Sillery, de Québec-Ouest et des villes d'Arvida et de Jonquière. Ces appareils à incendie sont donnés par le gouvernement fédéral aux cités les plus exposées aux bombardements en vertu de la Loi concernant la protection civile pour assurer la protection de la population contre toute attaque atomique.

L'eau pompée du fleuve à raison de 500 gallons à la minute peut être projetée à une hauteur d'environ 125 pieds ou vaporisée pour mieux combattre un incendie. Leur mise à l'essai a été couronnée de succès. Comme on peut facilement les conduire dans toutes les régions et les installer sur les quais ces auto-pompes pourront remplacer le bateau-pompe Lanorale qui a fait parler de lui à plusieurs reprises.

Les villes de Montréal, Québec et Arvida situées dans les zones cibles de la province recevront respectivement trois, deux et une auto-pompe de ce genre d'une valeur d'environ $15,000. Un peu plus tard les zones exposées recevront aussi trois autres pompes dont Québec une de 840 gallons à la minute. Les pompes ont une valeur de $45,000.

Un grand nombre de municipalités ont reçu également des appareils avertisseurs et protecteurs tels sirènes, radiophones stationnaires et portatifs, masques à gaz, casques, uniformes anti-gaz, trousses de secourisme, couvertures, civières, dosimètres, détecteurs, etc, camions de sauvetage le tout équipé d'accessoires les plus pratiques.

L'inauguration de ces auto-pompes a été faite en présence du chef de la Sûreté municipale Roger Lemire, coordinateur de la défense civile, M. Fernand Dostie, assistant sous-ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, M. A.-E. Gagné, secrétaire de la Commission de la Déferse civile, les échevins Henri Beaupré, Siméon Emond, Jos. Matte, J.-M. Lafleur, A.-H. Légaré, Jos. Conseiller, Edgar Caron, Jules Morency, le gérant de la ville d'Arvida, M. R.-A. Lemieux, coordinateur de la défense civile dans cette région, M. Ls-Georges Fortin, échevin de Jonquière, M. J.-G. Scott, échevin de Sillery, M. Louis Cardinal, échevin de Québec-Ouest, le chef de la brigade des incendies de Québec, Rosaire Beaulieu, le chef des pompiers et de la police de Québec-Ouest, M. Joseph Isabelle et nombre d'autres.

Actuellement près de 374 spécialistes et coopérateurs et 9,000 volontaires sont en mesure de participer efficacement à l'organisation provinciale et municipale de la défense civile, à assurer à la population la protection voulue en cas d'attaque atomique, biologique ou chimique. Des aides sont aussi à l'entrainement et on espère atteindre le nombre requis soit 150,000. La défense civile aura un caractère permanent. Pour atteindre ce but la coopération du public est nécessaire.

Mise au point de l'hon. Milton Gregg

Ottawa, (PC) — Le ministre du Travail, M. Milton Gregg, a déclaré mardi aux Communes que les Postes ni le service national de placement n'avaient émis l'ordre de n'embaucher personne au-dessus de 60 ans à l'occasion de l'activité postale anormale à l'occasion des fêtes. Il a répondu ainsi à une demande d'explication d'un député de Vancouver.

WASHINGTON PRET A INTERROGER GOUZENKO EN RESPECTANT LES CONDITIONS DU CANADA

Ottawa, (PC) — L'affaire Gouzenko a rebondi, au Canada hier. Cette fois, le sous-comité sénatorial de la sécurité interne des Etats-Unis a dit à Washington qu'il désire interroger Gouzenko selon les conditions posées par le Canada.

Voici ces conditions: Si Gouzenko y consent la réunion sera tenue secrètement au Canada. Le Canada doit également approuver toute déclaration avant qu'elle ne soit rendue publique.

Le prochain geste appartient maintenant au gouvernement canadien de demander à Gouzenko si oui ou non il désire être interrogé par le sous-comité. Ces démarches seront entreprises par la Gendarmerie royale chargée de protéger l'ancien commis au chiffre russe.

Le bill de Sillery est approuvé par le comité des bills publics

Le Comité des Bills Publics, siégeant sous la présidence de M. Maurice Duplessis, a approuvé le projet de loi No 149 accordant certains pouvoirs à la Commission des Ecoles de Sillery.

C'est Me Victor Trépanier qui a expliqué aux législateurs les demandes de la commission: la résolution votée par les commissaires pour l'engagement d'un instituteur tiendra lieu de contrat après acceptation de l'intéressé; pendant l'année scolaire, la commission pourra changer de classe un instituteur à la condition de ne pas toucher à son traitement; certains délais, par exemple pour publication d'avis, sont réduits de 30 à 15 jours; le secrétaire ne sera pas tenu de publier les résolutions au complet comme le veut la Loi de l'Instruction Publique, et il invitera simplement les contribuables à venir prendre connaissance du document au siège de la commission; le président aura droit à un traitement annuel de $1,200, et les commissaires à $700 chacun.

Me Victor Trépanier a fait valoir que des pouvoirs analogues ont été accordés précédemment à d'autres commissions scolaires.

A plusieurs reprises, M. Georges Marler, député de Westmount, a émis la crainte qu'il ne soit dangereux de faire ces modifications, "espèce de sabotage de la loi générale".

La plus longue discussion a tourné autour de la rémunération du président et des membres de la commission.

Sillery est une petite ville en plein développement, dit M. Trépanier. Les commissaires des écoles ont plus de travail que ceux de bien d'autres municipalités.

M. Robert D'Anjou, président de la commission, note qu'il y a 67 professeurs laics et religieux dans les écoles dépendant des commissaires de Sillery. Ces écoles sont au nombre de cinq et comptent 62 classes.

Me Trépanier souligne qu'en 1950 le parlement a accordé aux membres de la commission des écoles d'Arvida, ville de 11,596 habitants, une rémunération annuelle de $1,000 et au président $1,500.

Sillery compte 12,000 habitants; et nous ne demandons que $1,200 pour le président et $700 par commissaire, dit-il.

On fait remarquer à M. Trépanier qu'il y a eu des objections au projet. Il répond que cela vient de la Ligue des Propriétaires, mais que cette association ne reflète pas l'opinion générale des 2,000 propriétaires de Sillery; quand la résolution de protestation a été votée par la Ligue, vingt-huit personnes seulement étaient présentes, et nombreuses furent celles qui s'abstinrent de voter.

M. Robert D'Anjou attire l'attention du Comité des Bills publics sur le fait que le dernier exercice financier s'est terminé par un excédent des recettes sur les dépenses: $3,380. Cette année on s'attend à un excédent de $300.

Au comité des bills publics

Le comité des bills publics de l'Assemblée législative a commencé à siéger hier matin à 10 h. 30. C'était sa première séance de la session.

Longtemps avant, les avocats chargés de présenter les projets de loi aux législateurs discutaient déjà par petits groupes devant la porte de la salle.

Quelque huit bills ont déjà été scrutés à la loupe par le comité, plus précisément par M. Maurice Duplessis, le président. M. Georges Lapalme et M. George Marler ont fait quelques remarques. Le scalpel des légistes a déjà procédé à des emputations. Le projet de loi de la commission des écoles de Sillery a été approuvé.

On a appris la nouvelle du projet de construction d'un hôpital dans la région de Rivière-du-Loup, ainsi que l'existence d'un gisement d'amiante dans la Beauce à l'occasion de l'étude de bills.

Gisement d'amiante

Dans le canton de Broughton, près de Leeds Station, dans la Beauce, un gisement d'amiante reste inexploité depuis 1800 bien que, cette année-là, les propriétaires aient obtenu du gouvernement le droit de mettre en valeur cette richesse naturelle. M. Joseph Poulin, industriel, président du conseil d'administration d'Asbestonos (St-Lambert), a l'intenton de vendre; mais des clients possibles ont déclaré ne vouloir acheter que si le droit d'exploitation de M. Joseph Poulin est clairement reconnu par le parlement. En effet, il a existé dans le passé une situation assez confuse. Le comité des bills publics a pris connaissance hier du bill No 102 visant à éclaircir la situation. Le comité recommande à l'Assemblée législative de voter le projet de loi.

Nouvel hôpital

La congrégation des Soeurs du St-Enfant-Jésus, qui a son siège social à Rivière-du-Loup, projette de construire un nouvel hôpital dans la région, non loin de cette ville. La nouvelle a été annoncée hier matin, au comité des bills privés, pendant l'étude du bill No 101 visant, d'une part, à changer le nom de la congrégation en celui de la congrégation des Soeurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles et, d'autre part, à porter de $500,000 à $1,500,000 la valeur des biens-fonds que la communauté a le droit de posséder.

Suggestion de M. Marler

Le comité des bills publics ayant commencé l'étude du bill No 125 tendant à rectifier la situation d'un propriétaire du village de la Côte de la Visitation, M. George Marler, député de Westmount, a déclaré qu'au cours de sa carrière de notaire il a rencontré plusieurs cas du genre et qu'il serait bon de compléter la législation provinciale afin qu'elle les prévoit. Le propriétaire en question, M. S.-N. Morin, a construit une maison de rapport de $75,000 dans un terrain qu'il avait acheté sans connaitre une condition fixée dans un acte de vente antérieur, datant de 1918; cette condition est la suivante: le propriétaire du terrain ne devra pas construire dans une certaine partie du terrain; or, c'est en cet endroit que s'élève l'immeuble de M. S.-N. Morin.

ECOUTEZ CHRC 800 A VOTRE CADRAN
TOUS LES SOIRS 7 h. 30
"LA LOUVE"
Radio-roman d'amour et d'aventure **d'Ernest Pallascio-Morin.**
Sébastien Mars
Albert Duquesne
Antonio Mars
Antoinette Giroux
Henri Guevremont
Gilda Lanvin
Huguette Benfaute

M. Georges Lapalme donne, au club de Réforme, ses premières impressions sur la session

M. Georges Lapalme, chef du parti libéral, chef de l'opposition à l'Assemblée Législative, a donné hier soir, aux membres du club de Réforme ses premières impressions de la session législative à laquelle il prend part pour la première fois.

M. Lapalme avait été invité à ouvrir la série des conférences politiques organisées chaque année par le Club de Réforme durant la session et on a profité de la circonstance pour lui offrir un cadeau, magnifique nécessaire de pupitre en cuir rouge.

Une foule de membres du club de Réforme se pressaient dans les salles pour entendre le chef libéral. M. Lapalme a été présenté par Me Auguste Choquette et il fut remercié par Me Pierre Vallée. M. Lucien Lachapelle, président du club, lui a souhaité la bienvenue.

M. Lapalme a parlé d'abord de la bienvenue qu'on lui a souhaité à son entrée en Chambre. Elle fut de quatre sortes: quelques-unes furent réellement l'action de bien recevoir quelqu'un avec plaisir, d'autres furent plus mélangées cependant que certaines n'exprimaient aucun plaisir. Mais il y a eu surtout cette bienvenue à retardement du premier ministre et je laisse à l'électorat le soin de comparer la réception qu'on m'a faite à Québec avec celle que l'on a faite au chef de l'opposition à Ottawa.

"J'ai reçu des injures de l'Union Nationale, a ajouté le chef libéral, et on est allé jusqu'à saccager ma maison d'été en y laissant, à n'en pas douter, la marque de l'Union Nationale".

M. Lapalme a promis ensuite de donner au parti libéral et à la province de Québec le meilleur de lui-même. Puis il a exprimé sa satisfaction qu'on ait demandé à un jeune comme M. Choquette de jouer un rôle prépondérant en cette circonstance. "Tout cela nous repose de l'atmosphère de la Chambre" a dit le chef libéral.

Après avoir salué la présence des dames, M. Lapalme a déclaré que la plus grande partie du programme libéral s'adresse aux femmes et aux jeunes. Parlant ensuite de son rôle comme chef de l'opposition, M. Lapalme rappelle que ce rôle consiste non pas à dire toujours le contraire du premier ministre, comme M. Duplessis faisait autrefois, ni à critiquer sans cesse sans rien approuver, mais à discuter les lois dans l'intérêt du peuple.

La partie la plus dure du travail du chef de l'opposition c'est l'étude des lois nombreuses que le gouvernement présente et qu'on jette par paquets sur le bureau du chef de l'opposition. A ce sujet M. Lapalme fait l'éloge de M. Marler avec lequel il s'est toujours tenu en contact presque quotidien quand il était en dehors de l'Assemblée Législative.

"Je ne savais pas, dit-il, quel était le rôle du chef de l'opposition jusqu'à ce que j'arrive en Chambre. La première question qu'on se pose quand l'Union Nationale présente une loi ce n'est pas de savoir ce

(Suite à la page 19, 3e col.)

ARBRES DE NOEL
ASSORTIMENT COMPLET
S'adresser à :
QUINCAILLERIE BERTRAND
1511, 3e Avenue Tél.: 3-2151

EPICIER - BOUCHER
Patates de provision No 1
ADOLPHE ROBERT Enrg.
Local 8, Marché St-Roch
Tél.: 2-2093

Gancia

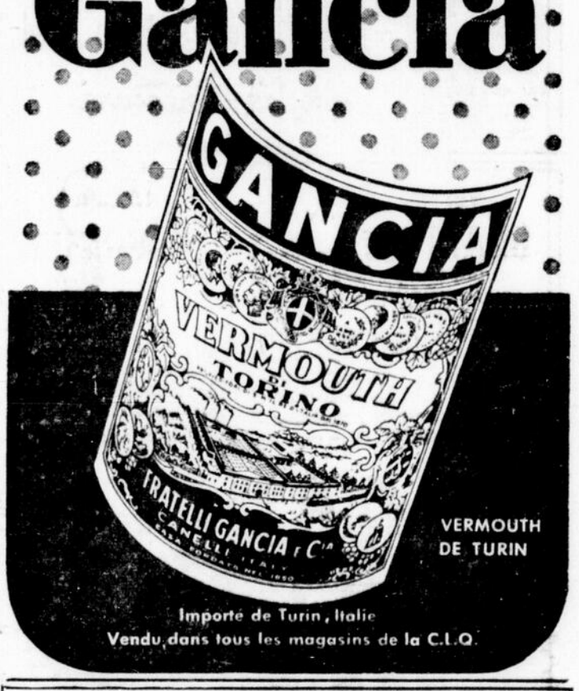

VERMOUTH DE TURIN
Importé de Turin, Italie
Vendu dans tous les magasins de la C.I.Q.

Donnez-lui un Noël doré avec Oomphies les pantoufles fantaisie

Parfaites pour ces heures dorées "chez soi", car elles lui donnent le confort qui a rendu les OOMPHIES célèbres.

QUILTING PARTY
Satin brodé à piquage multiple. En noir, rouge, bleu, royal, vin.

MELODY
Satin chatoyant en noir, bleu royal, rouge, bleu pâle.

QUILTING PARTY
Mules en satin à piquage multiple, en noir, bleu royal, bleu pâle.

PERSIA
En brocart tissé de fil métallique, noir et or.

Largeurs: AA 5-9, B 4-9 avec demi-pointures

Voyez les OOMPHIES chez votre marchand:

SYNDICAT DE QUEBEC, 225, St-Joseph, Québec, P.Q.
YVES POULIN ENR., 182, rue St-Jean, Québec, P.Q.
L'ESCARPIN INC., 27 rue St-Jean, Québec, P.Q.
L.-F. FALARDEAU, 124, St-Joseph, Québec, P.Q.
J.-B. LALIBERTE, 145, St-Joseph, Québec, P.Q.
J. DROLET, 1068, 3e Ave, Québec, P.Q.

Carnet Mondain

Le lieutenant-gouverneur et madame Gaspard Fauteux ont accordé leur distingué patronage au gala de l'Union Nationale Française, qui aura lieu samedi, dans la métropole.

L'honorable et madame V. Marchand, de Sainte-Geneviève, passent quelques jours à Québec, inscrits au Château Frontenac.

Le commander et madame W. Mylett sont revenus récemment d'un séjour d'une semaine à Hamilton, Ontario.

Mademoiselle Hélène Vrazian, présidente de l'Accueil franco-canadien, section de Québec, a reçu récemment à un cocktail suivi d'un buffet à sa résidence. Parmi les invités, mentionnons : le consul général de France et madame François de Vial, le vice-consul de France et madame Pierre Lefebvre, le lt-colonel Oscar Gilbert, M. Bernard Ulrich, M. et madame Cyrille Felteau, M. et madame Gaston Cholette, Me Philippe Ferland, mademoiselle Madeleine Doyon, mademoiselle Charlotte Poulin, M. François Le Pelch, M. et madame A. Lebedeff, M. et madame Georges Ben, M. et madame Edouard Hommel ainsi que plusieurs représentants du monde industriel européen.

Le docteur et madame S.L. Pollack ont reçu à un cocktail samedi, à leur résidence avenue des Braves.

Madame Jules Royer a reçu intimement à l'heure du thé mardi à sa résidence, en l'honneur de mademoiselle Charlotte Savary, à l'occasion de son prochain départ pour Montréal.

M. Claude Pratte a reçu à un cocktail samedi dernier, en l'honneur de M. Kenfield, de Londres, à l'occasion de son passage dans notre ville.

M. Léo Dolan, d'Ottawa, fait actuellement un séjour dans notre ville.

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Des Fleurs
présentées avec goût
viennent toujours de chez
H.W. Mc Kenna
Fleuriste
Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hrs a.m. à 5.30 p.m.
11, rue St-Jean
TEL. : 2-6868

Prêtes pour les sports d'hiver

Madeleine de Raugh, qui se spécialise à Paris, dans les collections de sport, présentait récemment dans la capitale française ses créations pour la saison d'hiver. Voici quelques modèles qui ont infiniment de style tout en garantissant le confort. L'ensemble de ski de gauche comporte, avec le pantalon fuseau, une tunique blousante à motifs persans qui glissée à l'intérieur du pantalon, devient un coupe-vent attrayant. Après les heures d'exercice en plein air, la jeune fille se trouvera très à l'aise dans cette jupe blanche, illustrée au centre, qui est faite de fourrure de nylon; la blouse de satin s'égaie, elle-aussi de dessins orientaux. Dans un autre salon parisien, celui d'André Ledoux, on a photographié ce joli mannequin patineur qui porte, sur un caleçon en laine noire, une tunique à damiers bordée d'astrakan.

Plaisirs de la table pour les jeunes

Les rôties à la cannelle sont excellentes, tout particulièrement à l'heure du goûter. Elles sont faciles et économiques à préparer. Il suffit de mêler un peu de sucre brun à du beurre mou et d'en tartiner du pain grillé. On soupoudre ensuite de cannelle et on place au four pour quelques minutes, donnant à la préparation le temps de dorer légèrement.

Les rôties à la cannelle sont délicieuses servies avec une tasse de chocolat chaud.

Les écoliers de votre famille apprécieront ce dessert que vous leur servirez au repas du soir. Mêlez quatre tasses de céréale croustillante, une demi-tasse de miel, un quart de tasse de noix de Grenoble haché et une tasse de pâte de guimauve coupée en dés. Placez dans un plat de pyrex et faites cuire dans un four de 350 degrés environ 15 minutes, ou jusqu'à ce que la pâte de guimauve soit fondue. Servez chaud.

Les consommateurs et leurs habitudes

Par la Presse Canadienne

Soixante pour cent des ménagères de Saint-Jean, Terre-Neuve, font leur propre pain, tandis que sept pour cent seulement des femmes de Toronto se livrent à cette occupation domestique.

Et ceci n'est qu'un détail des habitudes d'achat des Canadiens. De plus amples informations sur le sujet peuvent être obtenues de la brochure résumant une enquête sur le consommateur poursuivie par l'Institut de l'opinion canadienne, et publiée par l'Association des journaux quotidiens du Canada.

L'enquête est basée sur les réponses des citoyens de quelque 56 villes, interrogés selon les techniques habituelles de sondage d'opinions. Les statistiques compilées couvrent les réponses données sur l'usage de 225 produits vendus aux consommateurs canadiens.

Brandon, au Manitoba, se classe première pour la consommation de la margarine avec un pourcentage de 91; comme dans tous les autres cas de pourcentage du genre, ce chiffre n'indique ni la quantité que consomme chaque individu, ni la quantité de beurre employé.

Le catsup est un produit très populaire auprès de tous les Canadiens. Les citoyens de langue française de Sherbrooke, dans le Québec, en sont les moins friands, avec une quantité réduite de 72 pour cent.

On ignore exactement pourquoi, mais il semble que la ville de Sault Sainte-Marie est celle qui emploie le plus d'onguents à friction. Belleville, dans la même province, en utilise également plus que les villes de l'Atlantique qui en sont d'ardentes consommatrices.

Les femmes de la province de Québec font un plus grand usage de rouge à lèvres que leurs soeurs des autres provinces canadiennes, en accusant un pourcentage de 88. La minorité des femmes portent le corset, soit 41 pour cent dans le Québec et 15 pour cent en Colombie-Britannique. Le port du soutien-gorge varie entre 89 pour cent dans les Maritimes et 77 pour cent en Colombie-Britannique.

Les hommes de Windsor et Sarnia, dans l'Ontario, soutiennent la plus ardente lutte à la calvitie, si l'emploi de toniques pour le cuir chevelu, d'une moyenne de 61 pour cent, peut signifier quelque chose.

North Bay et Sault Sainte-Marie réclament le plus fort pourcentage d'achats de remèdes contre les maux de tête, soit 96 pour cent.

Cette enquête poursuivie auprès du consommateur canadien est la cinquième d'une série de sondage d'opinions biennales. Elle constitue une étude unique dans tout le continent nord-américain.

Le régionalisme sur les menus

Par la Presse Canadienne

Aurions-nous peur de crier sur les toits notre fierté d'être Canadiens ? Ou sommes-nous tout simplement trop paresseux pour afficher par les moyens qui nous sont offerts un orgueil bien légitime de tout ce qui est de chez nous ?

Quoi qu'il en soit, nous hésitons à offrir aux touristes qui visitent le Canada des menus typiquement canadiens. Et pourtant, il serait de l'avantage des différentes régions du pays de favoriser les mets qui leur sont bien particuliers et du devoir de leurs restaurateurs de les placer en évidence en tout temps.

Le président de l'Association des restaurateurs canadiens, M. C.H. Millbourg, de Toronto, aimerait voir, par exemple, la Vallée de l'Outaouais servir le fromage d'Oka et les Cantons de l'Est offrir dans ses restaurants des pommes et des asperges. Au sud-ouest de l'Ontario, Monsieur Millbourg suggère de servir, en saison, des fruits frais et à Winnipeg de pousser son Aumon.

Rien ne s'oppose non plus à ce que la ménagère canadienne adopte pour les circonstances hors de l'ordinaire des menus qui sont caractéristiques à la région qu'elle habite.

Le menu que nous vous suggérons aujourd'hui est typiquement canadien. Le président de l'Association des restaurateurs canadiens, Monsieur C.H. Millbourg, de Toronto, le considère même comme le menu idéal. Peut-être ne remplit-il pas toutes les conditions que vous exigez des repas que vous élaborez vous-même, mais il aura quand même le don de plaire à la majorité.

Monsieur Millbourg suggère de servir, pour ouvrir le repas, un cocktail aux fruits ou une soupe. Comme viande, il recommande un rosbif et comme légumes, des pommes de terre rôties ou cuites au four des asperges relevées de beurre ou du brocoli. Et pour dessert, il conseille des fruits ou de la crème glacée.

Amende de $250 pour conduite dangereuse

Sherbrooke, (PC) — Gérard Collette, 25 ans, de Disraëli, a été condamné mardi à $250 d'amende et s'est fait enlever son permis de conduire une auto, durant six mois, après s'être reconnu coupable, en Cour d'assises, de conduite dangereuse. Il était accusé d'homicide involontaire, à la suite de la mort de Mme Emile Côté, aussi de Disraëli.

AVIS AUX LECTEURS

Nos lecteurs sont priés de se rappeler que les notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites et doivent être communiquées avant 4 heures 30 de l'après-midi à

L'Evénement-Journal
Signalez :
5-7116
le matin, le samedi et le dimanche, signalez :
7-7632

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le Carnet Mondain coûtent $1.50 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant et adressée à :

SERVICES DES ANNONCES

VOTRE HOROSCOPE

Le jeudi 3 décembre 1953

21 mars au 20 avril (Bélier) — Surveillez l'instabilité de votre caractère et vos sautes d'humeur souvent incompréhensibles. Vous recevrez des nouvelles qui vous feront plaisir concernant le domaine du coeur.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Assurez-vous que les gens avec qui vous avez affaire ne sont pas d'une sensibilité excessive. Vous devez faire preuve d'une lucidité particulière pour tout ce qui touche à vos intérêts.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous aurez sans doute affaire à des gens d'humeur susceptible à votre travail, il faudra surveiller votre attitude pour éviter de les blesser.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous recevrez dans le cours de la journée, des nouvelles ou des informations qui répondent à vos préoccupations. Soyez assidu et précis dans votre travail.

24 juillet au 22 août (Lion) — Faites preuve de gentillesse envers vos nouvelles relations. Appliquez-vous à rechercher les faveurs auxquelles vous aspirez. Faites approuver vos plans et vos projets par des personnes influentes.

23 août au 22 septembre (Vierge) — Profitez d'une atmosphère paisible pour mettre à jour votre correspondance. Faites preuve de patience et d'indulgence si vous avez à régler de délicates questions d'intérêt.

23 septembre au 23 octobre (Balance) — Confiez les projets qui vous tiennent à coeur aux gens qui peuvent vous aider à les réaliser, ne craignez pas d'exprimer vos idées même si elles sont très originales.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Cherchez à établir un meilleur climat de compréhension entre vos proches et vous. Ne négligez aucune occasion d'augmenter vos revenus.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Soyez courageux dans la réalisation de vos plans et montrez à votre entourage le meilleur côté de votre nature. La chance est avec vous, soyez optimiste.

23 décembre au 20 janvier (Ca-

(Suite à la page 5, 5e col.)

Blessé dans une chute

M. Diogène Perron, de St-Basile, Portneuf, employé de la Cie de Construction des Boulevards de Québec, a été blessé aux deux jambes, hier matin, vers 8 h. 30 lorsqu'il a fait une chute avec un échafaud qui céda sous son poids. M. Perron est tombé d'une hauteur de quinze pieds environ. Il a été transporté à l'hôpital St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Germain Lépine.

UN PURGATIF EFFICACE
LIMONADE ASEPTA
AGRÉABLE AU GOÛT

Top Secret pour une silhouette magnifique ?
LA MODE COMMENCE par le vêtement de fond
c'est Hidden treasure

Le gousset "Dura-form" pré-formé breveté . . . exclusif à Merry-go-Round assure une parfaite ligne de buste, soutien de façon jeune et élégante . . . pendant toute la durée de la brassière. Procurez-vous "Hidden Treasure"; vous verrez quel charme et quel enchantement nouveaux il vous procure.

en vente chez
58 rue Saint-Jean
Mlles Boucher
Hôtel Victoria
Téléphone: 5-6785

LE SAVON DE BEAUTÉ
Colgate
VOUS AIDE À GARDER VOTRE PEAU
claire-fraîche et douce

UNE AUBAINE À 4 POUR 29¢
EMBALLAGE SPÉCIAL

AH! cette silhouette Exquisite Form
sous vos toilettes des fêtes votre silhouette favorite magnifique contour exquis pour petite taille.

Equalizer
avec coussinet INVISIBLE!
"Equalizer" donne une ampleur naturelle et permanente à la silhouette petite ou entre-taille . . . et cela au moyen de la "Foamette" poreuse et souple qui assure des contours impeccables et harmonieux . . . aujourd'hui, demain, toujours !
Satin blanc lustré
Gousset A 30 à 36
Gousset B 32 à 38
$3.00
Reitman's
LE MAGASIN DES JEUNES ÉLÉGANTES
[illegible], RUE ST-JEAN Tél.: 2-8847
183, RUE ST-JOSEPH Tél.: 3-2653

CHEZ
PATOU
ENR.

98 DUE DU PONT
TEL.: 3-6663 (COIN ST-JOSEPH)
En vue de la saison prochaine des fêtes suivie d'un long cortège de cadeaux, nous vous suggérons, mesdames et mesdemoiselles nos jolis chapeaux, dernières créations de la mode hivernale 53. Du chic . . . de l'élégance . . . de l'originalité et des bas prix.

Chapeaux — De satin blanc, richement agrémentés, portant une voilette des plus délicates. De la fantaisie et du bon goût. $9.95 et $11.95

Chapeaux — BRAIDE METALLIQUE, or ou argent, élégamment garnis d'épingles fantaisistes. Au dernier cri de la mode, et de bon ton. $9.95

Chapeaux — Confectionnés de sequin, des plus chic pour les réceptions mondaines, le cocktail ou une soirée. Couleurs noire ou argent. $7.95

Bonnets de fleurs — De jolis petits bonnets, des plus chic et très originaux, qui vous feront paraître plus mignonne, plus féminine. $9.95

SUGGESTIONS POUR CADEAUX
Chez Patou, mesdames vous trouverez également un très beau choix de sacoches de foulards, gants, mouchoirs de fantaisie, que vous pourrez offrir en cadeau à l'occasion des fêtes.

Le cadeau chic ! . . .
UNE BELLE PAIRE DE GANTS
chez Yves Brisset des Nos

Pour le soir
nous soumettons à votre approbation les toutes dernières créations de la mode, après cinq heures . . .
MENOTTES en fil métalliques or ou argent, longues ou courtes ..... $4.25 et $4.95
GANTS DE NYLON, garnis de taffetas, longs ou courts, blanc ou noir ..... $3.50 et $3.95
GANTS DE DENTELLE courts, blanc ou noir $2.95
GANTS DE NYLON trois-quarts, blanc, noir, bleu-poudre, rose $2.75
MENOTTES DE TULLE courtes, dans 10 coloris différents : noir, blanc, marine, champagne, rose, jaune, nil, bleu pâle $2.50

Pour le jour
Chevreau domestique, coloris: noir, brun, marine, rouge, vert, gris, érable, maïs, beige, cognac et tan ..... $4.50 à $5.95
Chevreau français noir, blanc, brun, marine et cognac ..... $5.95 à $7.95
Daim français garni de perles, ou avec broderie de Beauvais $9.95
— autres modèles à partir de $5.50
Doeskin blanc et chamois, modèles courts, depuis $3.75
Chamoisette nylon et coton, dans toutes les teintes à la mode, et dans 20 coloris différents ..... $2.00 à $3.95

Pour le froid
de France nous parviennent ces jolies mitaines de laine et de chamoisette combinées, nuancées deux tons, et valant ... $3.95 et $5.50
des gants de jersey de laine doublés à $5.95
de jolis gants de chamoisette doublés à $4.95
Nous vous offrons aussi de beaux gants de laine tricotée, de fabrication domestique, et de coloris variés à $3.00

Pour le sport
Quoi de plus durable qu'un gant en peau de cochon, fini naturel à $8.50
— ou fini suède, importé de France, à $5.95
Nous offrons en outre des **gants de chevreau**, de couleur tan, et des **gants de "deerskin"**, de couleur liège à $5.95

Permettez-nous de vous rappeler que notre réputation de spécialiste s'est acquise par le chic de nos modèles, la variété des coloris et la qualité de notre marchandise.

Magasin ouvert le vendredi soir jusqu'à 9h. 30

Yves Brisset des Nos
★ ★ ★ 150½ RUE ST-JEAN

Carnet Mondain

Madame Henri Thibaudeau a reçu à un shower d'ustensiles de cuisine, à la résidence de ses parents, M. et madame X.-N. Rodrigue, en l'honneur de mademoiselle Thérèse Désy, à l'occasion de son mariage prochain. Mesdames Omer Beaulieu et J.-L. Désy servaient le thé.

M. F. Jean est retourné à Grande-Rivière après avoir passé une semaine en notre ville, l'hôte de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame F.-M. Gibaut.

Madame John Messenger a reçu à un sherry ces jours derniers, en l'honneur de madame Jules Côté.

L'officier d'aviation Guy Lafrenière était de passage à Ottawa ces jours derniers.

Les membres féminins du Québec Winter Club ont reçu à un cocktail de six à huit mardi, à l'occasion de leur — Granite Bonspiel Annuel.—

Madame J. Austin et mademoiselle P. Lemesurier sont parties pour Boston, où elles séjourneront pendant une semaine.

M. et madame Emile Couture, de Saint-Romuald, ont reçu récemment en l'honneur de M. Gaétan Roy, à l'issue du concert qu'il a donné conjointement avec mademoiselle Henriette St-Laurent, à l'Auditorium de Lévis.

M. et madame Philippe Lapointe, de Tadoussac, accompagnés de leur fillette, Madeleine, ont passé une semaine à Québec, les invités de madame Edmond Boulianne.

Madame Raoul Fortin, de St-Georges, Beauce, de passage à Québec, a visité son frère et sa belle-soeur, M. et madame Napoléon Thibodeau ainsi que M. et madame Maurice Moisan.

M. Roméo Jobin a quitté la Vieille Capitale, hier, pour Ottawa où il séjournera quelques jours, inscrit au Château Laurier.

Monsieur et madame Gaston Brouilly annoncent les fiançailles de leur fille, Céline, au docteur Charles Laliberté, fils du docteur Henri Laliberté et de madame Laliberté, de Québec. Le mariage sera célébré à la fin de décembre.

A l'extérieur

Le gouverneur général a reçu l'honorable Wishart McL. Robertson. Son Excellence accordait également une entrevue à mademoiselle Patricia Smythe.

Le comte François de Grunne, attaché militaire et de l'Air à l'ambassade de Belgique à Ottawa et la comtesse de Grunne ont offert un cocktail ces jours derniers.

Le haut-commissaire de l'Inde à Ottawa et madame Saksena ont reçu à dîner mardi soir, en l'honneur du haut-commissaire de l'Union Sud-Africaine et de madame Adrian Roberts.

Samedi dernier, en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, avait lieu le mariage de mademoiselle Hazel Doucet, fille de M. et de madame M. Doucet, de Bathurst, N.-B., avec M. Nap.-Gilles Morin, fils de M. et de madame R.-Avila Morin, de Notre-Dame-de-Grâce. M. Paul Doyon touchait l'orgue. Des fleurs d'automne décoraient le sanctuaire. M. Doucet accompagnait sa fille et M. Morin était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de tulle et dentelle neige, un voile de tulle illusion retenu sous un bandeau de pierres du Rhin et un bouquet colonial de boutons de roses rouges. Madame Doucet, mère de la mariée, portait une robe de crêpe français noir et rose, un chapeau de velours noir, des accessoires noirs et des roses roses au corsage. Madame Morin, mère du marié, portait une robe de taffetas chatoyant taupe, un chapeau de plumes mordoré, des accessoires noirs et or et une touffe d'oeillets roses et de pompons. Après une réception chez les parents du marié, M. et madame Morin partirent pour Miami. Pour voyager, la mariée portait un costume de lainage gris Oxford rehaussé de martre de roche, des accessoires noirs et roses.

Repas trop coûteux

Ottawa (PC) — Un expert canadien du tourisme déclare avoir reçu des plaintes concernant les repas servis sur les chemins de fer canadiens, qui seraient trop coûteux et manqueraient de variété.

M. George V. Fraser, directeur du bureau du tourisme de l'Ile-du-Prince-Edouard se fit l'écho de ces plaintes à la huitième conférence fédérale-provinciale du tourisme.

M. J. T. Whiteford, gérant général du service des passagers des chemins de fer nationaux à Montréal, répliqua que les compagnies de chemin de fer sont averties de ce problème et étudient la possibilité d'y apporter une solution en installant sur les trains des comptoirs à lunch. Il ajouta que les compagnies de chemin de fer espèrent servir bientôt sur les trains des repas "répondant à la bourse et aux désirs de la majorité des voyageurs."

L'accent indien

L'élégance parisienne fait entendre une note indienne dans cette gracieuse création de Marcel Rochas, un deux-pièces de jersey taupe ceint de peau de lézard; le même cuir se retrouve aux chevrons de l'encolure et aux poignets des gants assortis à la toilette.

L'enfant et ses problèmes

Par Beulah FRANCIS

Les sorties et les allocations permises à un garçonnet de douze ans

Q.— Mon fils, qui a douze ans, est grand et fort pour son âge et comme garçon livreur à temps partiel, il gagne $13 par semaine. Combien, à votre avis, puis-je lui octroyer pour ses menues dépenses, sur ce montant? Il aime beaucoup sortir le soir; devons-nous réserver ces sortes de permissions aux fins de semaines? Et à quelle heure doit-il, le cas échéant, rentrer à la maison?

Antoinette

R.— Les sorties en soirée seront limitées, pour votre fils, aux veilles de congés tandis que les autres soirs, il sera au lit vers neuf heures ou neuf heures et trente. Lorsqu'il aura votre permission de sortir, il devra rentrer à neuf heures, comme l'exige le couvre-feu, à moins d'être accompagné d'un adulte.

Pendant la période de croissance, les enfants ont besoin de beaucoup plus de repos qu'ils ne le croient et cette période dure, vous le savez, jusqu'au début de la vingtaine.

En ce qui concerne le montant alloué pour les dépenses hebdomadaires, je le fixerais, pour ma part, à trois dollars et encore, j'exercerais une petite surveillance sur la manière dont cet argent sera dépensé. Deux cinémas par mois sont suffisants pour un garçonnet de cet âge pour lequel on évitera les films de violence; une partie de quilles de temps à autre, le spectacle d'une partie de hockey, un concert éducatif sont également des plaisirs convenants à cet âge, et toujours réservés aux jours de congé. Sur ce montant, l'enfant trouvera moyen de destiner quelques cents à l'achat d'une boîte de cigarettes pour papa, d'un joli mouchoir pour maman lorsque ce sera leur anniversaire ou à l'occasion des fêtes.

Si vous n'êtes pas financièrement gênés, vous déposerez à la banque et pour votre fils, le dix dollars restant. Dans quelques années, l'adolescent serait en possession d'économies appréciables qui auraient bien leur emploi s'il désirait entreprendre des études coûteuses. Et pendant tout ce temps, vous aurez fait beaucoup pour votre garçon; vous lui auriez appris la valeur de l'argent et la vertu de l'épargne.

Le carnet de la ménagère

— L'eau chaude est préférable à l'eau froide pour humecter le linge, la première ayant une action plus pénétrante que la deuxième.

Et lorsque vous roulez un article frais humecté, ayez soin de placer à l'intérieur les parties doubles et extérieures, afin de lui assurer une humidité égale. Il est préférable d'envelopper le linge humecté. Une serviette ou un sac de plastique font également bien et doivent être laissés au moins 30 minutes.

— Le repassage exécuté dans des conditions idéales de travail est moins fatiguant qu'un autre qui a été fait debout et qui a exigé des va-et-vient continuels. Prenez la bonne habitude de repasser assise, votre panier de linge à côté de vous et non loin d'une table où vous pouvez déposer, sans avoir à vous déplacer, les articles repassés. Tentez l'expérience. La facilité et la rapidité avec lesquelles vous terminerez votre tâche vous surprendront.

— On mettra bientôt sur le marché des tissus ininflammables. Ils auront été soumis au procédé d'ignifigugation qui les rendra tels immédiatement avant de subir celui qui leur assure leur fini. Ces tissus supporteront lavages et nettoyages à sec sans jamais perdre cette qualité.

— Une tasse de tomates en boite ajoutée à une livre et demie de viande hachée améliore le goût d'un pain à la viande. La saveur de ce légume mêlée à celle de vos condiments préférés relève le goût de la viande.

Le fromage Cottage, abondant en toute saison, est également délicieux été comme hiver. Il relève une salade aux fruits ou aux légumes, mais se mange très bien seul. Vous pouvez en placer un bol sur la table familiale et laisser les enfants se servir eux-mêmes.

Le fromage Cottage est une source de protéines. Il est de plus aussi riche en minéraux que la viande. Si cette dernière offre plus de fer, le Cottage possède plus de calcium.

Le nectar mousseau est délicieux servi avec une salade aux fruits. Mêlez une demi-tasse de nectar d'abricot à trois cuillérées à soupe de miel et une cuillérée à soupe de fécule de maïs; laissez cuire jusqu'à ce que le mélange soit épais et ajoutez trois cuillérées à soupe de jus de citron. Faites refroidir parfaitement. Avant de servir, vous ajoutez une tasse de crème battue. Cette sauce habille une salade aux fruits de manière délicieuse. Inutile de dire qu'elle ne convient nullement à celle qui travaille à maintenir son poids ou perdre quelques livres.

Un petit déjeuner substantiel permet toujours de commencer une journée sur un bon pied. Certains spécialistes en nutrition affirment même que ce repas, le premier, est le plus important. Un petit déjeuner adéquat donne du quart au tiers des éléments nutritifs dont l'organisme a un besoin essentiel pour chaque période de 24 heures.

Héroïsme inutile

Dedham, Massachusetts, — (PA) Une femme héroïque a péri dans les flammes en même temps que l'enfant d'un voisin qu'elle allait secourir, dans l'incendie d'une maison qui abritait trois familles. Il s'agit de Mme Eileen Benoit, 39 ans, qui habitait le deuxième étage, et Anna Curtis quatre ans, enfant de Mme Eleanor Curtis, du premier étage. On a trouvé le corps de Mme Benoit près du berceau où reposait la petite Anna.

Votre horoscope . . .

(Suite de la page 4)

pricorne) — Cherchez à mieux connaître toutes vos possibilités. Organisez votre emploi du temps de manière à vous ménager tout le repos dont vous avez besoin.

21 janvier au 20 février (Verseau) — Evitez avec soin les opérations, les transactions qui présentent un risque de perte sérieuse. Montrez-vous aimable et sociable à l'égard de votre entourage immédiat.

21 février au 20 mars (Poissons) — Appliquez-vous à obtenir des faveurs de personnes influentes. Cherchez à augmenter vos revenus et évitez les hasards qui font courir des risques à votre situation financière.

L'enfant né aujourd'hui sera généreux, altruiste, ami du confort et de l'apparat. Il ne dédaignera pas la bonne chère et sera sensuel parfois volage. Intelligent et ambitieux, il occupera les hauts postes avec simplicité et sa personnalité intéressante lui attirera de nombreux amis. Franc, plein de jovialité, il sera aimable et sympathique.

Température selon l'Almanach du Peuple: 3-4: neige et neige fondante; 5-6: beau et froid; 7-8: très froid; 9-13: couvert suivi de neige fondante et de tempête; 14-17: froid désagréable; 18-19: rafales; 20-23: froid; 24-26: vents très froids: 27-31: rafales et tempêtes.

YEUX IRRITÉS

Vos yeux sont-ils irrités ou fatigués par le surmenage, les rhumes de cerveau, la fumée de tabac, la poussière, le vent? Souffrez-vous de certaines affections courantes des yeux: rougeurs, démangeaisons des paupières, inflammations?

Employez immédiatement le bain oculaire OPTREX. Vous obtiendrez un soulagement rapide et durable. OPTREX nettoie, OPTREX repose les yeux. OPTREX soulage aussi les irritations chroniques et les inflammations, et stimule les yeux faibles et surmenés.

OPTREX est spécialement recommandé pour le soin quotidien des yeux et des paupières.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

"TI-BINE"

C27IF

GRATIS

FORMAT RÉGULIER

NETTOYEUR MOUSSEUX AJAX

COMME ÉCHANTILLON QUAND VOUS ACHETEZ LE FORMAT GÉANT

VEL ou FAB

(PAS DE COUPON REQUIS)

VEL FAIT RELUIRE LA VAISSELLE SANS LAVAGE NI ESSUYAGE— TREMPEZ SIMPLEMENT!

FAB LE FABULEUX REND LE LINGE PLUS PROPRE—PLUS BLANC QUE TOUT AUTRE SAVON

PROCUREZ-VOUS UNE BOÎTE DE CHACUN: VEL pour la vaisselle! FAB pour le lavage!

QUÉBEC Libérez la voie!

Le convoi des Tangerines arrive juste à point...

chargé de votre fruit de Floride favori

Les voici, les belles tangerines de Floride, juteuses et charnues! Elles arrivent à pleins wagons, à pleins camions, pour ajouter une note tropicale à vos menus des Fêtes! Cueillies à parfaite maturité, elles sont délicieusement sucrées et différentes! Dégustez-les pendant qu'il y en a en abondance et qu'elles se vendent à bas prix. Achetez-en *dès aujourd'hui!*

Florida Citrus Commission, Lakeland, Floride

Le fruit se sépare aisément en sections. C'est le régal de la saison.

Dégustez-les pendant qu'elles sont abondantes — soit entre les repas ou comme dessert. Un fruit délicieux et bon pour vous!

Les tangerines apportent la précieuse vitamine "C" qu'il importe de fournir à l'organisme chaque jour, parce qu'il ne peut l'emmagasiner.

Les enfants voient arriver avec plaisir le "convoi des tangerines". Ils savent que vous en mettrez sûrement dans leur boîte à lunch. Et ils s'en régaleront. Servez-leur donc des tangerines tous les jours. C'est un fruit qui leur fait du bien.

Achetez-les MAINTENANT chez votre épicier!

—Impressions

(Suite de la page 3)

On voit les mêmes églises moroses et fortes dans la claire campagne italienne, dans la brumeuse Ecosse ou dans notre Normandie ancestrale.

Ces églises d'Allemagne, comme leurs soeurs de toute l'Europe, ont tout simplement été construites à une époque où les hommes se libéraient à peine des langes de la terre. Elles ont la fermeté de toutes les passivités et, malgré leur hauteur, elles semblent planer au ras du sol : elles datent vraiment d'une époque où la prière des hommes n'avait pas encore toutes les ailes de l'espérance !

M. le burgmeister

A la réception qui suivit l'ouverture des camps canadiens, les convives allemands étaient aussi nombreux que l'ensemble des personnages de toutes nationalités qui étaient les invités des Canadiens. Les civils allemands n'étaient point du tout mal à l'aise, comme on l'est d'habitude dans une foule en uniforme. Endimanchés comme ils ont rarement l'occasion de l'être en ces temps d'épreuves, ils mangeaient beaucoup, **buvaient sec et s'amusaient tout autant. D'un commun accord, Allemands, Canadiens, Anglais, Belges et Hollandais faisaient des efforts pour lever au moins un peu les barrières des langues . . . et tant d'autres, plus lourdes.**

—"Je vous présente M. Konrad Wenner, le burgmeister de Werl". Un petit homme rond claque des talons, se met au garde-à-vous et fait une mince courbette : c'est le cérémonial d'une politesse toute extérieure qui semble le propre des Allemands. Nous l'avons vu se répéter partout. Entre grands personnages ou devant des pauvrettes qui attendent la clientèle dans les boites de nuit. Après tout, ces manèges à la fois rigides et onctueux ne valent-ils pas autant que le débraillé des fausses camaraderies, des tutoiements obligatoires et du manque d'éducation qu'on dissimule sous l'aisance du compagnonnage ?

Et cette courbette de M. le burgmeister de Werl nous révèle la fameuse "discipline" des Allemands, cette grande qualité nationale et . . . leur défaut terrible !

Nous ne parlerons pas plus longtemps de Werl et de son maire : nos gars du 22e Régiment et leurs familles auront d'ici deux ans amples occasions de faire connaissance. Car le burgmeister Konrad Wenner fait des pieds et des mains pour qu'une partie des maisons familiales destinées aux Canadiens soient construites à Werl. Il réussira, car le camp du 22e est situé tout près et il n'y a pas d'autre centre dans le voisinage.

Nos gens seront heureux à Werl, car ils verront bien que M. le burgmeister et le peuple allemand ne mettent pas dans leurs salutations uniquement le bruit de leurs chaussures. Ils peuvent y mettre aussi de leur coeur.

SUR L'AUTOSTRADE

Avant d'avoir roulé sur "l'Autobahn" construite sous le régime d'Hitler, vous ne saurez jamais ce que c'est qu'une véritable autostrade. D'un bout à l'autre de l'Allemagne, par monts et par vaux, pas une seule intersection, pas une seule montée notable, pas une seule courbe appuyée, pas une seule traverse à niveau, pas une seule rencontre sur les deux voies parallèles.

Ce chef-d'oeuvre que les ingénieurs de l'armée ne cessent d'admirer a été construit alors que l'Allemagne comptait jusqu'à six millions de chômeurs, soit autant qu'aux Etats-Unis vers la même époque. Par surcroit, les coffres de l'Allemagne étaient vides; ce qui n'est encore heureusement jamais arrivé aux Etats-Unis.

Des coffres vides, des bras sans emploi, des travaux gigantesques. Comment donc tout cela fut-il financé et d'où sont venus les capitaux ? Qui donc a écrit que "le capital, c'est le travail" ? Mais passons vite, puisque nous sommes en vagabondage et puisque la route est belle . . .

ESPACE VITAL

Justement, une route régionale permet d'atteindre l'Autobahn pour nous rendre à Hambourg. Le crépuscule est frileux et le paysage monotone. Des terres qu'on cultive à force d'irrigation. Des forêts plantées de main d'hommes qui, avec leur sagesse d'oignons bien rangés, paraissent artificielles au Canadien qui rêve de ses immensités boisées par la nature généreuse. Un maigre groupe de tourelles qui cherchent à pomper hors de terre un pétrole que ne rendent plus des entrailles épuisées. Des territoires vagues réservés aux manoeuvres militaires, comme il y en a partout en Allemagne. Partout !

Tout-à-coup, une sorte de lueur à travers les derniers arbres sans feuillage. C'est la réverbération du soleil mourant sur les croix blanches d'un cimetière canadien. Les croix sont tellement rapprochées et rectilignes qu'on dirait, en roulant sur la route, qu'il n'y en a qu'une seule. La forêt reprend tout aussitôt : c'est ici, dans ces collines boisées, que les Canadiens et les Allemands ont livré la dernière bataille de la dernière guerre ! C'est ici, dans cette forêt du "Reichwald", que Montgomery et Keitel ont reconnu l'armistice.

Les Canadiens reposent là où ils sont tombés. Quelques cinquantaines peut-être dans un tout petit clos minuscule. Il est bien qu'il en soit ainsi.

Au moins, les morts peuvent crier aux vivants : "Voici vos conquêtes de l'espace vital !"

SPECIAUX
NETTOYAGE A SEC

COMPLET
COSTUME
PALETOT léger
ROBE unie
MANTEAU léger
.99

STATION WAGON 2.49
CRAVATES ..... .09
LAVAGE DE FAMILLE tout repassé ..... .11
DRAP ..... .07

MATHIEU TEINTURERIE MATHIEU LTÉE
NETTOYEUR DELTONE
Tél. : 2-8997 — 4-1600
LEVIS : TE 7-1984
320 — 3e AVENUE

4630
14½—24½

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4630

En lainage ou en tweed léger, cette robe tailleur sera tout à fait gentille et pratique tout au long de l'hiver. Vous apprécierez son confort et sa sobriété et vous serez assurée d'être mise selon les normes du bon goût lorsque vous l'endosserez.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½ ans. Grandeur 16½ ans requiert 4¼ verges d'un tissu d'une largeur de 39 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Funérailles de Mme Emile Côté

Un bel hommage a été rendu, récemment, en l'église de l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, à Mme Emile Côté, décédée à l'âge de 88 ans. Une foule nombreuse s'était réunie pour rendre un dernier hommage à la défunte.

M. l'abbé Lauréat L'Heureux, curé de la paroisse, a fait la levée du corps, tandis que le Révérend Père Maurice Doyon chantait le service, assisté du R. P. Caron et de M. l'abbé L'Heureux, curé.

Le cercueil était porté par MM. Jean-Marie Côté, Paul-Eugène Côté, Rodolphe Côté, Pierre-Emile Côté, Reynald Côté et Alexandre Côté, tous petits-fils de la défunte.

La congrégation des Dames de Ste-Anne, dont faisait partie Mme Emile Côté, s'était fait représenter par Mmes Edouard Gariépy, Eugène Mathieu, Philippe Mathieu, Albert Côté.

Le cortège funèbre était conduit par les fils de la défunte : MM. Jules, Alphonse et Rosaire Côté; ses petits-fils : Rodolphe, P.-Emile, Paul-Eugène, Reynald, Jean-Pierre, Bernard, Marc-André, Jean-Marie Côté.

Dans le défilé, on remarquait aussi : MM. P.-E. Fortier, R. Côté, M. Drolet, J. Fortier, Al.-Dion, Alp. Bégin, Alb. Côté, C. Côté, P.-E. Mathieu, L. Laberge, Louis Fecteau, maire, Adrien Towner, L. Rhéaume, le Dr G.-H. Lévesque, L. Cauchon, J.-A.-P. Mathieu, Nap. Lefrançois, A. Cauchon, L. Tremblay, B. Huot, R. Huot, L.-P. Mathieu, J.-A. Bouchard, Alb. Vézina, H. Bédard, Alp. Bédard, D. Labrecque, J.-A. Côté, O. Huot, J.-Ant. Huot, P. Fecteau, Alex. Huot, M. Villeneuve, le Dr J.-E. Villeneuve, N. Lefrançois, R. Paquet, J.-E. Laberge, Ad. Laberge, L. Mathieu, L. Gariépy, A. Chevalier, Alb. Letarte, E. Emond, C. Mathieu, J.-M. Laberge, J. Letarte, J. Gariépy, R. Gariépy, A. Drouin, H. Laberge.

Réunion des inspecteurs de colonisation

Les chefs de district et les inspecteurs de colonisation du Nord-Ouest de la province se sont réunis à Québec cette semaine sous la présidence de M. Roméo Lalande, directeur des services au ministère de la Colonisation. Avec l'assentiment de l'hon. M. J.-D. Bégin, M. Lalande a pris cette initiative afin que le rouage administratif soit toujours le plus effectif possible dans l'intérêt des défricheurs, dans l'intérêt de la province en somme.

La réunion de cette semaine groupait autour de M. Roméo Lalande, directeur des services, et de M. Ls-Philippe Lessard, chef du service du personnel extérieur: M. Maurice Rivard, chef de district à Amos, M. Luc Morin, chef de district à La Sarre, et M. Léon Sylvestre, b.s.a., chef de district à Rouyn, ainsi que les inspecteurs Amédée Corriveau, Roméo Bérubé, Rosaire Caron, Edmond Provost, Georges Thelland, Paul-E. Joncas, Horm. Rivest, Roméo Asselin, Alb. Beaulieu, Alf. Desgroseillers, Roland Ferron, Aimé Goyette et Gérard Laforte, de l'Abitibi-Est; Conrad Larouche, Pierre Routhot, Marcel Gagnon, Jos. Desrosiers, Paul Dessurault, Arth. Dion, Marcel Laganière, Francis Landry, Laurent Letendre, E. Marquis, Arthur Masse Maurice Roy, Léonce Tremblay et Gabriel Grignon, de l'Abitibi-Ouest; Achille Blais, Guy Dugré, Roméo Larrivière, Henri Lessard, Isidore Plouffe, Stan. Saint-Amant et Fernand Bolduc, de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue.

Fondation d'une Association 4-H senior

La première association 4-H senior, groupant les membres des clubs 4-H ayant terminé leurs études ou étant parvenus au degré universitaire ou supérieur, a été fondée officiellement à Desbiens, au Lac-St-Jean, dimanche, le 25 octobre 1953. Elle comprend une cinquantaine de jeunes gens dont l'âge varie entre 17 et 24 ans. Parmi eux, quelques-uns fréquentent encore l'école supérieure ou l'université, mais la grande majorité ont terminé leurs études: on retrouve parmi eux des ouvriers d'à peu près tous les métiers ruraux possibles.

Le programme de l'Association 4-H senior consiste, sur le plan régional, en trois sessions annuelles d'études, d'une journée chacune, portant sur les richesses naturelles de la région. Le thème de chacune de ces sessions d'études est ensuite repris et rediscuté sur le plan local par les associations présentes à la réunion régionale. De cette façon, les 4-H peuvent continuer à se présenter comme les artisans véritables de la conservation de nos ressources naturelles.

Ainsi les 4-H senior continueront à contribuer ou reboisement de nos terrains incultes, à l'embellissement de nos villages, à la pratique d'une saine sylviculture sur nos boisés déferme, à l'organisation des loisirs du patelin, etc.

A sa réunion du 25 octobre, l'Association 4-H senior du Lac-Saint-Jean-Saguenay s'est choisi comme membres de son exécutif MM. Réal Boulanger, Normandin; Maurice Boulette, Chicoutimi; Henry Brassard, Grande-Baie; Guy Godmaire, Port-Alfred, et Robert Tremblay, Dolbeau. M. Eric Gourdeau, i.f., du bureau central des clubs 4-H a été nommé secrétaire du groupe.

MAL DE TÊTE?
SENTEZ-VOUS VITE MIEUX!
ASPIRIN

GRATIS
UNE BOUTEILLE DE 25c
de SHAMPOOING HALO
qui met du soleil dans vos cheveux
QUAND VOUS ACHETEZ 3 SAVONS DE BEAUTÉ
CASHMERE BOUQUET ou PALMOLIVE
FORMAT POUR LE BAIN
valeur 63¢ pour 38¢ seulement

TOUTE CETTE Saveur de "Frais-Cueilli" entre dans le V-8*

V-8 Cocktail VEGETABLE JUICES

Voici un breuvage bien frais, qui est *merveilleusement* rafraichissant! Buvez-en un verre bien froid—régalez-vous de la saveur piquante du V-8—fruit du mélange habile de 8 légumes potagers frais!

Aucun jus *seul* ne peut avoir la saveur piquante de ce *mélange* inégalé de jus provenant de délicieuses tomates et betteraves rouges, carottes tendres, persil, épinards, cresson de fontaine, laitue et céleri croquants.

Matin, midi ou soir, le V-8 est bon . . . et bon pour vous!

*Le Jus de Légumes V-8 vous apporte la saveur piquante et la succulence de 8 légumes potagers frais.

FAIT PAR LES FABRICANTS DES SOUPES Campbell's

*V-8 est une marque déposée appartenant aux fabricants des Soupes Campbell's.

ST-FABIEN, Rimouski

Déplacements

M. C.-A. Bérubé, surintendant du C.N.R., était de passage à St-Fabien, ces jours derniers, avec son ingénieur, afin d'y discuter de l'ouverture d'une route conduisant à la gare.

M. l'abbé Hildebrand Roy, curé d'Esprit-Saint, a récemment visité son oncle, M. le chanoine S. Roy, curé de St-Fabien.

LE TEMPS DES FETES

approche, et comme les années passées vous les voyez venir avec amertume. Vous ne connaissez plus ces fêtes de famille. Vous êtes seuls, seules. Fuyez ce milieu qui vous portera à la mélancolie. FETEZ AVEC NOUS . . . Joignez nos groupes pour New-York, Bermudes, Miami, Hollywood et Paris.

Guides et compagnons assurés.

TOURISME & TRAVAIL
251, St-Joseph, Québec
Tél. : 2-6629

Un savon nouveau!

Un savon bleu!

cheer

Le premier et le seul produit de blanchissage du genre. **Cheer** vous garantit les lessives les plus blanches, les plus nettes possibles . . . sans bleu!

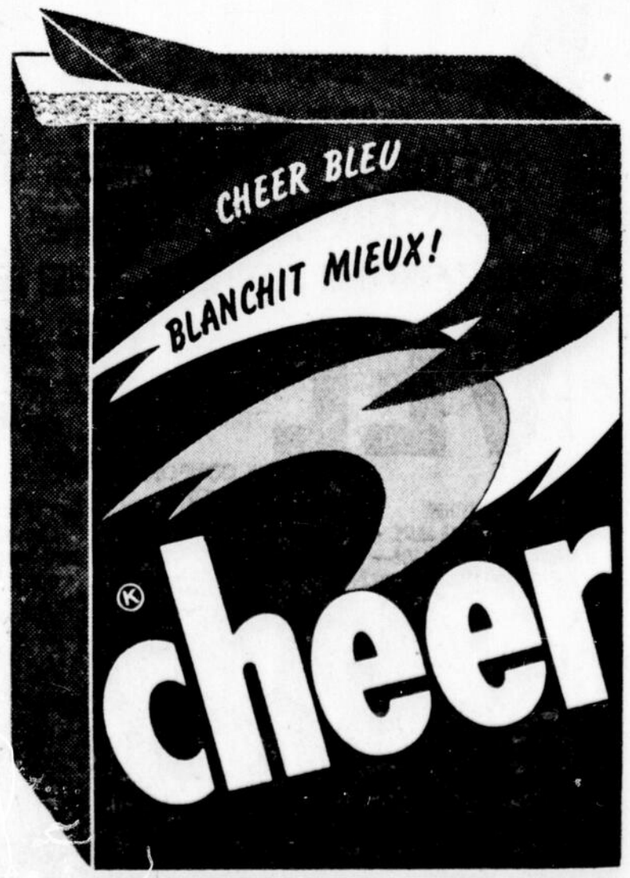

Pour tout lavage de famille, des vêtements les plus souillés à la lingerie la plus fine.

Les granules **bleus** de **Cheer** lavent tout complètement sans bleu!

NB: La vaisselle lavée au **Cheer** — le savon bleu – brille sans essuyage!

Ecoutez "Maria Chapdelaine" 3 h. - 3 h. 15, du lundi au vendredi – Radio-Canada, réseau français

Au Conseil . . .

(Suite de la 1ère page)

bonnes ou mauvaises qui lui sont soumises, et se contente de ne faire que certaines corrections de forme, elle devient tout à fait inutile. Il faut donc éviter deux extrêmes si nous voulons avoir le respect de la population bien pensante. Le jour où nous accepterions les théories du conseiller de Rougemont, notre prestige, déjà à la baisse, ne vaudra plus rien, notre utilité aura cessé et l'opinion publique sera justifiable de réclamer notre abolition".

M. Edouard Asselin

M. Asselin prétend que son collègue de la gauche a mal interprété les paroles du conseiller de Rougemont. En donnant lecture du compte rendu de son discours dans la Presse, M. Asselin fait observer que M. Bovey s'est appliqué à préciser le rôle du Conseil législatif et à dire qu'il ne peut de façon permanente contrecarrer la volonté des représentants élus du peuple.

Théoriquement, dit-il, au point de vue constitutionnel, nous nous entendons tous pour affirmer que le Conseil législatif peut non seulement amender et retarder, mais aussi rejeter une mesure du gouvernement. Sur ce point, cependant, l'attitude de mon collègue (M. LaFerté) a évolué. Mais le Conseil législatif a le devoir, dans ces cas, d'agir avec réserve. Il ne faut pas oublier que les députés représentent le peuple, qui les élit. Le rôle du Conseil législatif consiste surtout à bonifier les lois, à freiner des ambitions parfois exagérées, peut-être à rejeter les mesures en cas d'extrême nécessité".

M. Asselin passe à un autre domaine et affirme que le discours du Trône affirme la détermination du gouvernement de continuer l'application d'une politique qui a bien secondé l'essor industriel, commercial et agricole de la province. Le gouvernement s'est employé à maintenir l'équilibre essentiel qui doit exister entre l'économie rurale et l'économie urbaine. Des lois et des initiatives nouvelles lui permettront de continuer cette tâche.

"Si j'avais des conseils à donner, avec l'expérience dont je puis maintenant me réclamer, voici ce que je dirais. A la jeunesse des campagnes: "Attachez-vous au sol, à l'oeuvre de l'agriculture de votre province. "Certes, des problèmes et des difficultés se dressent sur votre chemin, mais n'oubliez pas que la vie à la campagne vous offre des compensations, vous met à l'abri du chômage, des grèves, de multiples dangers moraux et physique que l'on trouve dans les villes. Et soyez sûrs que le gouvernement vous aidera à régler vos problèmes". A la jeunesse des villes, je dirais: "La province de Québec est en plein essor économique. Des carrières nombreuses s'offrent à vous, avec des avantages que n'avaient pas vos devanciers. Des écoles de toutes sortes ont surgi pour vous permettre de compléter votre formation. Depuis 1946, près de 38,000 bourses ont été données. Profitez de tous ces avantages, travaillez, afin de vous créer une situation intéressante et stable et de contribuer à la grandeur de votre province comme de votre pays".

M. Elysée Thériault

Le conseiller de Kennebec déclare, tout d'abord, qu'il veut exprimer des idées personnelles que des questions d'une grande actualité. Il commence par affirmer qu'il diffère d'opinion avec le sén. McCarthy, "qui voit du communisme partout". Il ne voit pas qu'il y ait un danger communiste, dans la province.

M. Thériault aborde le problème de la fiscalité. On fait grand état, dit-il, du fait qu'Ottawa perçoit à lui seul 77 cents par dollar. Mais, soutient-il, "je n'ai pas encore trouvé un seul homme pour me dire qu'elle est la taxe perçue par Ottawa qu'on devrait remettre à notre province". Si Ottawa n'avait pas perçu toutes ces taxes, "nous n'aurions pas toutes les lois sociales dont nous bénéficions, aujourd'hui".

M. Thériault rappelle, au sujet de la pension de vieillesse ,que pendant 8 ans, le Québec n'a pas bénéficié de la loi et a payé pour le versement de cette pension dans les autres provinces.

Lorsqu'Ottawa s'est dit prêt à payer 50 pc de la pension aux gens de 65 à 69 ans et tout le coût de la pension à ceux de 70 ans et plus, la province de Québec a été la dernière à accepter l'offre.

Au sujet des allocations familiales, M. Thériault affirme qu'on a invoqué dans la province, pour refuser la mesure, la "raison spécieuse" que c'était un empiètement du gouvernement fédéral. Sans l'intervention d'Ottawa, nous n'aurions jamais eu ces allocations, au Québec" avec le gouvernement à l'esprit réactionnaire qui nous dirige". Le conseiller cite des chiffres pour établir que si le Québec avait eu à payer ces allocations, il aurait été obligé de débourser $107 millions. A l'heure actuelle, 1,485,000 enfants du Québec bénéficient de ces allocations, soit 500,000 de plus qu'en Ontario. Comme dans le cas de l'assurance-chômage, ajoute-t-il, laprovince de Québec n'aurait rien eu sans l'intervention d'Ottawa.

M. Thériault affirme que le régime de sécurité sociale ne sera complet qu'avec une pension aux infirmes, comme celle qu'Ottawa veut encore donner au pays.

"On dit qu'on veut coopérer avec Ottawa, confirme-t-il, mais on refuse encore l'argent que nous offre le gouvernement fédéral pour l'aménagement de la route Trans-Canada, que toutes les autres provinces ont accepté. Ottawa s'offre de payer la moitié de toutes ces dépenses. Si nous avions accepté l'offre, nous aurions pu construire une grande route qui aurait fait cesser le détournement du commerce de l'Abitibi vers l'Ontario. C'est là une catastrophe que nous n'empêchons pas par notre faute.

M. Thériault aborde la question des universités en disant qu'"avec nos déficiences, il n'y a peut-être pas une province qui ait plus besoin d'universités que la nôtre". Il cite des statistiques qui établissent que notre représentation dans diverses professions est insignifiante. Sur 36,000 ingénieurs civils au Canada, nous n'en avons que 1,800; sur 721 géologues, 15; sur 6,000 chimistes, 150; sur 3,800 ingénieurs électriciens, 35; sur 2,000 ingénieurs miniers, 20; sur 700 ingénieurs forestiers, 200 (la plus fort proportion); sur 519 mathématiciens, 12; etc.

M. Thériault continue en disant que c'est la Commission canadienne des universités qui est intervenue auprès de la Commission Massey afin de lui recommander de réclamer une aide d'Ottawa en leur faveur. Il ajoute, en lisant un compte rendu de l'"Evénement", que lorsque le premier ministre Duplessis prétend que la province de Québec est "maitresse de l'enseignement à tous les paliers", il réédite la thèse de feu Godfroy Langlois, tandis que, souligne-t-il, l'éducation est du ressort avant tout des parents.

"Notre conseil de l'Instruction publique n'a rien à voir avec les universités. Le gouvernement de la province n'a pas le droit d'empêcher les universités de recevoir de l'argent d'Ottawa; c'est un scandale que de les en empêcher. On invoque l'autonomie en refusant ces octrois. Je serais tenté de m'écrier' "Autonomie, que de folies et de sottises on commet en ton nom!"

"On a peur, dira-t-on, d'un gouvernement anglais, hostile, à Ottawa. Mais sont-ils si dangereux que cela, les Anglais. C'est plutôt nous qui n'avons pas été bien chics pour eux quand nous avons préféré à leur drapeau un drapeau deux fois rejeté par la France . . ." poursuit M. Thériault.

M. Gérald Martineau— "Vous devriez avoir honte de parler comme cela . . ."

M. Thériault: ". . . Nous n'avons pas été chics pour eux, non plus, quand nous avons changé le nom de Spencer Wood pur un nom français. Pourtant, eux, ils n'ont pas protesté quand on a donné un nom français à la résidence du gouverneur général, Rideau Hall".

A la fin de son discours, M. Thériault a dit que nous "ne jouerons pas le rôle qui nous est dévolu, en Amérique, en étant isolationnistes, autonomistes mesquins, en ayant peur de tout".

M. Olier Renaud

C'est le conseiller d'Alma qui a répondu au représentant de Kennebec, dont tout le discours, suivant lui, "est une défense de la politique du gouvernement central".

M. Renaud expose les principes de base de la confédération canadienne, qui n'ont pas changé. La confédération, dit-il, a été possible grâce à l'entente entre les diverses provinces qui ont sacrifié certaines prérogatives pour donner naissance au gouvernement central. La Confédération résulte d'un pacte entre deux races; et la province de Québec détient le rôle de protectrice de notre groupe ethnique. Il ajoute que les Pères de la Confédération ont redigé un article spécial de la Confédération pour donner aux provinces le droit exclusif de légiférer en matière d'éducation.

Les empiètements du pouvoir central dans le domaine provincial de la taxe directe ont été constants depuis 1917. Cette année là, dit-il, sir Thomas White est allé plus plus loin que les autres en avouant quele gouvernement fédéral n'avait aucun droit à la taxe directe, mais qu'il était obligé d'y decourir à causé de la guerre. Il promettait qu'il évacuerait ce domaine dès la guerre terminée. Mais Ottawa n'en est jamais sorti, ajoute M. Renaud. Bien plus, il a taxe à fond. Et si, aujourd'hui, il peut faire des cadeaux pour l'éducation, offrir des subventions aux universités, c'est qu'il a perçu de l'argent qui ne lui appartenait pas.

En réponse à M. Thériault, M. Renaud explique comment il se fait que la Commission canadienne des universités a réclamé l'aide d'Ottawa par l'intermédiaire de la Commission Massey. Pendant quelques années, le ministère des Vétérans a voté des millions pour aider les anciens combattants à poursuivre leurs études. Ce sont les universités anglo-saxonnes, dit-il, qui en ont profité, car ça ne représentait qu'un montant infime dans le cas de l'université Laval et de l'université de Montréal. Pour les universités anglo-saxonnes, les montants reçus étaient substantiels et leur ont permis de préparer leur budget en conséquence. Mais en 1950, ces octrois ont pris fin et les universités concernées ont dû affronter la difficulté d'équilibrer leur budget d'une autre façon. C'est la raison pour laquelle, par l'entremise de la Commission canadienne des universités, elles ont demandé à la Commission Massey d'intercéder en leur faveur auprès du gouvernement.

Le rapport de la Commission Massey, dit M. Renaud, a été déposé le 1er juin. On y recommandait des octrois aux universités après entente avec les provinces. Mais, sans s'occuper des provinces, affirme-t-il, le gouvernement fédéral a voté $7,000,000 pour être distribué aux universités.

Où est la province de Québec dans tout cela? dit M. Renaud: Qu'a-t-on fait de la recommandation de consulter les provinces? La province de Québec, dans des circonstances particulières et à la demande des universités, a accepté les octrois pour une année, mais les a refusés depuis parce qu'elle estime, avec raison, que les accepter serait consentir à une intrusion dans le domaine de l'enseignement et tourner le dos aux prérogatives provinciales pour lesquelles nos pères ont lutté.

M. Renaud reproche à M. Thériault d'avoir parlé de l'infériorité des Canadiens français. Il estime, au contraire, que nous devons nous réjouir de l'éclat que nos savants font rejaillir sur ontre nationaliste et du renom qu'ils apportent au pays tout entier. Il n'admet pas que nous soyions en retard. Et si c'était vrai, ajoute-t-il, je dirais à nos amis d'en face: Pourquoi les gouvernements libéraux n'ont-ils rien fait, pendant 40 ans, pour relever le niveau de notre culture et permettre aux nôtres d'occuper une meilleure place?

Le conseiller d'Alma termine en disant que notre position ethnique n'a pas changé. Nous ne devons pas être des abdicataires et renier l'engagement que les Pères de la Confédération ont pris pour nous en 1867. En acceptant les subventions qu'Ottawa nous offre sans cesse dans tous les domaines, nous admettrions que nous voulons être à la solde d'une autre gouvernement. Que le fédéral nous remette l'argent qui nous appartient, et nous réglerons le problème financier de nos universités!

M. Patrice Tardif

L'ancien ministre d'Etat ne parle que quelques minutes. Il déclare que le coût élevé de la vie est ce qui affecte le plus la population des campagnes en ce moment. Comme le cultivateur et l'ouvrier des villes ont des intérêts en commun, il demande aux associations agricoles et ouvrières de s'unir au pouvoir dans une guerre sans merci contre le coût élevé de la vie.

L'Adresse est adoptée.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

617

Une vraie petite fille modèle que cette poupée avec son gracieux tablier à lourdes fronces. Si votre budget des Fêtes est limité, rien ne vous empêchera de faire plaisir sans vous ruiner, à la condition que vous vous y preniez un peu plus tôt: Ce patron vous permettra de réaliser une poupée qui comblera votre fillette de bonheur.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Election à la société des études juridiques

Me François Jobin, avocat, a été élu lundi soir, président de la Société des Etudes Juridiques en remplacement de Me Louis Baillargeon. Me Jacques Taschereau a été élu vice-président et Me Louis Pratte a été maintenu dans ses fonctions de secrétaire-trésorier. Après l'élection, le nouveau président a remercié tous les membres pour ce témoignage de confiance à son endroit.

L'Evénement-Journal vous apporte tous les matins d'opportuns commentaires en marge des affaires nationales et internationales.

Studio

HEITSHU

Photographe

Portraitiste

Par rendez-vous

Tél.: 2-5755

52 rue St-Louis

Nouvelle vogue au déjeuner!

LA CAFETIÈRE S'ÉCLIPSE DEVANT

UN CAFÉ EXQUIS FAIT "SUR MESURE" AVEC LE CHASE & SANBORN INSTANT

"Oui, il a toutes les qualités et me permet aussi de dormir plus longtemps!" soulignait une mère de famille en agréant les commentaires élogieux de chacun sur son café du matin. Elle venait d'adopter la nouvelle formule des tasses de café "sur mesure" préparées avec du Chase & Sanborn Instant.

Et c'est ce qui se passe par tout le pays! Si beaux soient-ils, percolateurs et cafetières réintègrent le cabinet d'argenterie. Au lieu de faire le café à la cafetière, on prépare des tasses individuelles de ce merveilleux café "instant" nouveau et perfectionné par des hommes de science de Chase & Sanborn.

Vous pouvez maintenant servir du café "fort", "medium" ou "faible", au goût précis de chacun. Vous n'avez qu'à mesurer la quantité voulue de Chase & Sanborn Instant dans la tasse et à y verser de l'eau chaude. Quelle que soit cette quantité selon le goût de chacun, vous obtiendrez toujours un merveilleux café d'une riche saveur . . . *du vrai café* 100%.

Il fallait naturellement que ce fût un "instant" de qualité vraiment remarquable pour qu'il ait réussi à s'imposer au déjeuner. Aucune firme au monde, d'ailleurs, ne possède autant de connaissances et d'expérience dans le domaine du café que Chase & Sanborn. La réputation dont elle jouit pour ses cafés est presque séculaire!

Tout le monde est maintenant enchanté de ce café "sur mesure" préparé avec le nouveau et sensationnel Chase & Sanborn Instant. Pour la mère de famille, préparer le café n'est plus une corvée. La vaisselle s'en trouve bien réduite et les résidus de café éliminés.

Pour une foule d'occasions

Les maitresses de maison ont découvert maintes occasions de servir du Chase & Sanborn Instant. Rien n'est plus ravigotant après une laborieuse matinée consacrée à la lessive ou une éreintante après-midi de magasinage. Rien n'est si simple que de vous en préparer une tasse, alors que vous ne songeriez pas à vous servir de la cafetière pour une seule personne.

Lorsque vous recevez, le nouveau Chase & Sanborn Instant est tout à fait dans son élément. Le grand nombre des invités ne pose aucun problème—vous n'avez pas besoin de vous procurer de cafetières additionnelles. Le service est aussi rapide que l'eau peut bouillir. Et vous pouvez servir à chacun son café comme il le préfère: clair, medium ou noir! Du Chase & Sanborn Instant "sur mesure"!

Pour les maitresses de maison soucieuses d'équilibrer leur budget.

Un pot de format régulier donne environ le même nombre de tasses qu'une livre de café moulu ordinaire. Mais le prix en est-il le même? Loin de là! En réalité, avec le Chase & Sanborn Instant vous économisez jusqu'à 40¢ par livre sur vos achats de café!

La suppression du gaspillage est une autre importante source d'économie. Il arrive souvent que, pour s'être trompé de quantité, on utilise du bon café en pure perte. Avec le Chase & Sanborn Instant vous ne préparez que ce qu'il faut—tasse par tasse!

Une économie formidable

Le Nouveau Chase & Sanborn Instant est quelque chose de nouveau pour toute la famille parce qu'il possède toute la saveur du vrai café 100%. A cause de l'économie qu'il représente par rapport au café moulu ordinaire, c'est une nouveauté sensationnelle

DU CAFÉ "COMME VOUS L'AIMEZ"! Avec le nouveau Chase & Sanborn Instant, les maris obtiennent tous les matins exactement le café qu'ils préfèrent. Ni trop fort, ni trop faible, c'est du café "sur mesure"!

Ce n'est pas une pâle imitation . . . ni un faible succédané. C'est du vrai café, avec toute la saveur et l'arome du café fraichement torréfié que vous ne pensiez pas trouver dans un café "instant".

D'où provient la différence? Du nouveau procédé exclusif de préparation du Café Chase & Sanborn Instant—fruit de près d'un siècle d'expérience dans le mélange et la torréfaction des cafés fins.

Oui, voici bien la texture, la couleur et l'arome du vrai café—voici un vrai café 100% et qui *en a la saveur!*

Essayez donc le Nouveau Chase & Sanborn Instant—si délicieux que vous en ferez votre café habituel!

Enfin! ... la saveur et l'arome du café frais moulu, en un instant!

GRATIS

un paquet de nouveau et individuel

Dainty *paks*

lorsque vous en achetez un au prix régulier!

Vous êtes satisfait ou vous ne payez rien.

Maintenant . . . LA MANIERE *FACILE* DE LAVER VOTRE LINGERIE FINE !

Songez . . . que chaque DAINTY PAK à l'épreuve de l'humidité contient le montant exact du doux détersif parfumé pour une nuit de lavage !

Un océan de mousse, à l'action douce dans chaque paquet !

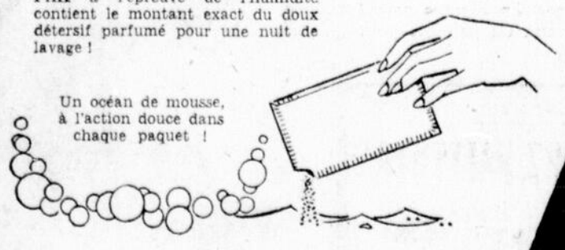

Idéal pour le voyage ! Placez un ou deux Dainty Paks dans votre sac à main . . . et donnez à votre lingerie fine les soins réguliers tous les soirs !
Un bain de bulles ! Dainty Paks adoucissent l'eau et éliminent les cernes.

Gardez Dainty Paks sous la main dans votre armoire. Ni perte, ni de paquet encombrant à transporter ainsi d'un endroit à un autre.

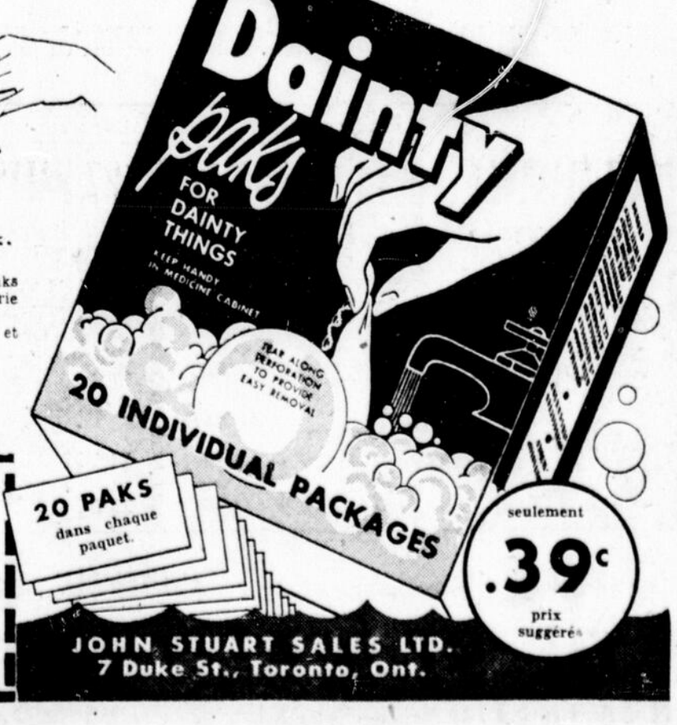

PORTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI A VOTRE EPICERIE

VOTRE NOM .....

ADRESSE .....

J'E FAIS MES EMPLETTES .....

Ce coupon donne droit au porteur à un paquet gratis de Dainty Paks avec l'achat d'un paquet régulier. Si vous n'êtes pas satisfait avec le paquet gratis, retournez le second paquet pour complet remboursement. M. l'Epicier: Votre vendeur de la maison John Stuart vous remboursera le montant.

Il faudrait associer les noms de ces inventeurs et non les opposer

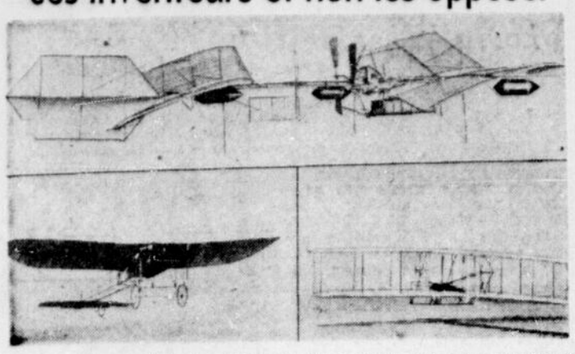

En haut, l'appareil de Langley. En bas à droite, celui des Wright et en bas à gauche, celui de Blériot qui n'est pas sans une certaine ressemblance avec les appareils modernes.

Par Franklin Johnston
de la Central Press Canadian

Washington — Alors que l'on considère, cette année, le "jubilé d'or" de l'aviation, qui se souvient encore de Samuel P. Langley ? Cinquante années, en effet, se sont seulement écoulées depuis le 17 décembre 1903, date à laquelle William et Orville Wright réalisaient leur premier vol. Mais en fouillant dans leur mémoire des centaines de milliers de personnes se souviendront que Langley faillit bien "éclipser" les frères Wright. Les Wright, eux-mêmes, pensaient que leur exploit avait été surestimé et quand, en 1910 ils offrirent leur appareil au Smithsonian Institute à Washington, qui le leur refusa, ils en furent convaincus. Ils en firent alors don au British Museum qui le rendit au Smithsonian, il y a seulement cinq ans.

Quelques mois avant le vol des frères Wright, l'"Aerodrome" du Dr Langley avait réussi à voler — peu importe si cette tentative s'était terminée par une chute de l'appareil dans la rivière Potomac — et c'est la raison pour laquelle ne devait pas tarder à naître une chaude controverse. Il n'y aura personne pour nier que le grand savant Langley avait, en 1897, fabriqué un appareil satisfaisant, mais aucune personne n'était à bord, tandis que les Wright risquèrent leur vie en s'élançant d'une dune de sable, haute de 90 pieds et connue sous le nom de la colline du diable et de la mort. A cette époque, Langley avait une réputation mondiale et se trouvait être à la direction du Smithsonian.

Les Wright au contraire étaient de simples sportifs connaissaient un peu de mécanique et procédaient par expériences. Leur exploit fut peu connu à l'époque, quelques journaux seulement parlèrent de l'événement, l'une des plus grandes découvertes pourtant des temps modernes. Ils rencontrèrent à peu près la même incompréhension que trouva Fulton, l'inventeur du bateau à vapeur. Les Wright s'adressèrent au ministère de la Guerre des Etats-Unis afin que leur découverte soit mise à profit dans le domaine militaire mais sans résultat. Le 3 septembre 1908, Orville Wright faisait une démonstration à Fort Myer, Virginie et l'on ne comptait même pas mille spectateurs.

Le Dr SAMUEL P. LANGLEY

En 1910, Octave Chanute était persuadé que les frères Wright seraient bientôt oubliés et cela au profit de Langley. Cependant en 1906, Langley mourait, le coeur rempli d'amertume et le don de $50,000 qu'il avait obtenu du congrès pour ses expériences avait été violemment critiqué. Le grand savant s'était heurté à l'incompréhension qui, dans la grande majorité des cas, frappe tous les inventeurs. Mais, ses amis tinrent à le réhabiliter et en 1914, Glenn Curtis adaptant un nouveau moteur, radiateur et carburateur à "l'Aerodrome" de Langley prouvait que l'appareil était parfaitement capable de voler avec un homme comme passager.

Il aurait été plus juste que les partisans respectifs du Dr Langley et des Wright se soient partagé la gloire de ces pionniers plutôt que de se considérer comme des rivaux et des ennemis. Après Léonard de Vinci qui lui, avait espéré que l'homme pourrait voler à la manière des oiseaux, les Wright et Langley avaient prouvé l'avantage des ailes fixes, ouvrant ainsi l'ère de l'aviation. Les historiens regrettent seulement que leurs noms n'aient pas été associés dans cette grande découverte. Cependant, si, à l'origine Langley a été beaucoup plus populaire que les Wright, aujourd'hui les rôles sont complètement renversés et, à l'exclusion des milieux scientifiques, le nom de Langley a presque totalement sombré dans l'oubli.

L'Evénement-Journal vous apporte tous les matins d'opportuns commentaires en marge des affaires nationales et internationales.

Moment mal choisi

Londres (Reuters) Le chauffeur de camion Frederick Faithful a appris lundi qu'il n'avait pas choisi le bon moment pour voler un voyage de charbon. Il a été condamné à neuf mois de prison pour avoir décampé avec cinq tonnes de charbon destinées à Scotland Yard.

Enlèvement à Manille

Manille (PA) Le secrétariat de la Défense a relevé hier que les guérillas communistes ont enlevé le gérant d'une scierie américaine, le 17 novembre, et qu'ils réclament une rançon de $15,000. Le gérant est un nommé James Porter. L'ambassade américaine ne sait rien de l'incident.

Des automobiles de fabrication américaine rouleraient à Peiping en aussi grand nombre qu'à Londres

Londres (Reuters) Un député travailliste a affirmé, au Parlement anglais, qu'il roule actuellement dans Peiping, capitale de la Chine communiste, autant d'automobiles de fabrication américaine et du dernier modèle qu'il peut rouler de ces voitures à Grosvenor Square, à Londres, c'est-à-dire, devant l'Ambassade américaine.

Cette déclaration souleva un échange de mots et un autre député travailliste se leva pour dire que le sénateur McCarthy, président du sous-comité d'enquête du Sénat sur l'activité communiste aux Etats-Unis, devrait bien diriger ses recherches du côté de la compagnie General Motors.

Cet échange de vues suivit l'affirmation faite par M. Derick Heathcoat-Armory, officiel du ministère du Commerce, qui, répondant à une question posée par un député travailliste, déclara que le nombre d'automobiles de fabrication anglaise exportées en Chine communiste est négligeable: deux en 1950; deux en 1951; une en 1952 et une en 1953. On a affirmé que le ministère a poursuivi une enquête et qu'il n'y a pas de preuve à l'effet que les pays membres des Nations-Unis ne respecteraient pas l'embargo sur les produits exportés en Chine communiste.

M. Geoffrey de Freitas, le député travailliste qui souleva le débat, affirma alors que les Etats-Unis exportent leurs produits vers la Chine en passant par le Japon. Ian Mikardo, un autre député travailliste, a dit que la Chine a réussi à se procurer de grandes quantités de moteurs, d'appareils en acier et d'autres accessoires d'automobiles. Les Chinois ont acheté ces produits de plusieurs pays du monde en payant avec "les plusieurs centaines de millions de dollars qu'ils s'étaient procurés grâce à leurs exportations aux Etats-Unis au cours des trois dernières années".

Beau temps, mauvais temps; le porteur de votre journal quotidien ne flanche pas à la tâche. Il a droit à votre considération.

Accusation grave contre les mines d'or

Ottawa (PC) — M. Joseph-W. Noseworthy (CCF-York-Sud) a déclaré mardi soir aux Communes que les propriétaires de mines du nord de l'Ontario et du Québec "ont délibérément provoqué" une grève des mineurs de l'or.

Participant au débat sur le discours du trône, le député a dit que cette attitude visait à obtenir une entente augmentant le prix de l'or ou le subside fédéral.

Selon M. Noseworthy, on n'a aucune preuve que les propriétaires de mines aient fait le moindre effort pour éviter la grève de plusieurs milliers de mineurs qui ont cessé le travail dans les mines d'or à diverses dates remontant à la mi-juillet.

Faisant allusion au plan du gouvernement pour élargir les cadres de la loi de secours d'urgence aux mines d'or, M. Noseworthy a demandé quelles mesures a prises le gouvernement pour s'assurer que les subsides versés en vertu de la loi ne seront pas utilisés par les propriétaires miniers pour compenser une partie du coût de la grève.

Il a dit que la loi de l'assurance-chômage interdit le paiement de prestation de chômage aux hommes en grève. Le même principe devrait s'appliquer aux propriétaires de mines; ils ne devraient pas recevoir de subsides fédéraux alors que les mines sont fermées par la grève.

M. Noseworthy a dit qu'il est contre les subsides. Mais si les mines doivent les obtenir, le gouvernement devrait prendre des mesures pour que les mineurs en bénéficient également.

Pêcheur de homard mécontent, par beau ou mauvais temps

Yarmouth, N.-E. (PC) — Le temps qu'il fait ne convient jamais aux pêcheurs de homard.

S'il fait mauvais, les pêcheurs ne prennent rien et peuvent même perdre leur outillage; s'il fait beau, ils font de grosses prises et tout le monde en fait autant. Alors, les prix s'effondrent et il n'y a pas moyen de rencontrer les frais.

Dans l'ouest de la Nouvelle-Ecosse, où s'ouvre aujourd'hui la saison de pêche de six mois, les pêcheurs de homard vous diront que c'est le beau temps qui cause le plus d'ennuis.

Un temps propice à la pêche le long des côtes du Maine et du Nouveau-Brunswick, où la saison s'ouvre plus tôt, a créé un marché d'acheteurs.

Les pêcheurs du comté de Yarmouth prévoient qu'ils se verront offrir environ 27c la livre pour leur prise. Et il faut en recevoir au moins 20 la livre pour ne pas perdre d'argent.

L'an dernier, le prix d'ouverture fut de 30c, mais il grimpa à 45c avant Noël, parce que les tempêtes détruisirent les outillages et réduisirent la prise. Les pêcheurs du comté ont alors vendu environ $2,000,000 de homards, dont une bonne partie aux Etats-Unis.

A cause de la fluctuation des prix, il est bien difficile d'estimer la valeur de la pêche au homard en Nouvelle-Ecosse. Il semble que la prise s'élève à 18,000 tonnes d'une valeur de $10,000,000.

Le homard se prend dans des trappes faites de lattes et de filet et qui coûtent environ $7 chacune. Lors des grosses tempêtes, les vagues brisent souvent ces trappes en les projetant sur les rochers de la côte. Un pêcheur peut ainsi se voir ruiner en quelques heures.

Londres veut commercer avec les communistes

Londres, (Reuters) — La Grande-Bretagne espère qu'elle pourra accroître ses échanges commerciaux avec la Chine communiste et autres pays du bloc soviétique, vient d'annoncer un porte-parole du Board of Trade.

M. Derick Heathcote-Amory, ministre d'Etat au bureau gouvernemental du Commerce, a dit à la Chambre des Communes que des personnalités britanniques confèrent actuellement avec les autorités américaines et celles d'autres pays occidentaux en vue d'obtenir que soit élargie la catégorie des matériaux non stratégiques.

M. Heathcote-Amory a révélé que l'embargo britannique sur l'expédition de produits pharmaceutiques à la Chine cessera à la fin de l'année. Cet embargo, vivement critiqué en Grande-Bretagne, prend fin par décision du bureau international qui contrôle les exportations stratégiques, dit-il.

Le porte-parole du Board of Trade a fait sa déclaration après qu'un député travailliste, M. Harold Davies, eut demandé une expansion du commerce entre l'Est et l'Ouest, comme "question vitale à l'économie du peuple britannique".

Il a soutenu que la Grande-Bretagne avait "refusé" des commandes de 60,000,000 de livres venant de pays communistes durant la dernière année, et que l'Allemagne occidentale le Japon, le Danemark, la Hollande et la France avaient tous profité de l'abstention britannique.

M. Heathcote-Amory répliqua: "Le gouvernement croit qu'est possible un échange plus considérable de matériaux non stratégiques à la fois avec la Chine et le bloc soviétique, et il espère qu'il se produira".

100,000 étudiants protestants à Montréal

Montréal (PC) Le Dr W.-P. Percival, directeur de l'éducation protestante dans le Québec, a révélé que le nombre des écoliers protestants dans le plus grand Montréal atteindra probablement 100,000 en 1961. Les inscriptions étaient de 76,488 l'an dernier.

Epuisement Nerveux ?

La tension nerveuse cause 75% des maladies, particulièrement l'insomnie, l'agitation et l'irritabilité. Prenez une bonne nuit de sommeil et calmez vos nerfs durant le jour avec un sédatif non-toxique. Plus de ¼ de million de boîtes de comprimés Sedicin ont été vendus dès les premiers 18 mois qu'ils ont été mis sur le marché. Aucune prescription nécessaire. Vendus par les pharmaciens seulement. Argent remboursé si les Sedicin ne vous soulagent pas.

Papier ciré Food-Saver d'Appleford — CONSERVE LA FRAICHEUR DES ALIMENTS

Fabriqué dans le Québec — PAPIER CIRÉ ÉPAIS, PUR, BLANC

H.R. Ouvert les vendredis jusqu'à 9.30 p.m.

H R

Solde de ROBES

25 Robes — Auparavant . . $25 à $365 } 1/3 DE MOINS

75 Robes — Auparavant . . $15.95 à $135 } 20% DE MOINS

★ ★

Aussi . . 30 Robes . . Auparavant 15.95 à $200

Pour solder à 3.95 à $95.

Dans la vente vous trouverez tous les genres de robes, pour l'après-midi, et le soir . . peut-être la robe que vous avez besoin pour les Fêtes.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Berthe Brillant — L'ACHETEUSE AVISÉE NOUS SUGGÈRE CETTE SEMAINE

MONTREAL, 3 décembre — C'est ma céréale préférée parce qu'elle se prépare en un tournemain et qu'elle est *épatante* à tous les points de vue ! D'abord, le "CREAM OF WHEAT" 5 minutes est épatant pour votre silhouette parce que les experts en régimes amaigrissants admettent qu'un bon petit déjeuner vous empêche d'avoir trop faim — et de trop manger par la suite. Epatant aussi, parce qu'en cinq minutes d'ébullition il est parfaitement cuit. Enfin "Cream of Wheat" est épatant parce qu'il vous permet de préparer un bon déjeuner dont tout le monde se régale. Vous reconnaîtrez le paquet à la marque déposée "Cream of Wheat" et au chef souriant — les marques déposées de Cream of Wheat (Canada) Ltd à l'office des brevets du Canada et des Etats-Unis.

Confiez votre cuisine à un chef renommé. Laissez le chef Heinz vous remplacer par ces jours occupés de décembre. Servez des FEVES CUITES AU FOUR HEINZ comme plat de résistance ou comme accompagnement — de plusieurs manières. Les chefs Heinz n'épargnent rien dans la préparation de leurs fèves. Aussi sont-elles délicieuses. Ils les font dorer au four avant d'y ajouter une sauce épicée exquise. Ce n'est pas étonnant que les fèves cuites au four Heinz soient si populaires — les cinq variétés — Fèves au lard, Fèves à la sauce tomate, Fèves à la méthode de Boston, Fèves aux "Wieners" tranchés et Fèves d'Espagne au lard.

L'innovation de l'année... dans des milliers de foyers a été de servir du nouveau CAFE "INSTANT" CHASE & SANBORN. Les ménagères sont enchantées de ne plus avoir à préparer le café selon l'ancienne méthode longue et ennuyeuse. Et chacun est heureux de pouvoir préparer son café "à son goût" — *fort, moyen ou faible* — tout en obtenant un café 100% excellent. Avez un bocal de café "Instant" Chase & Sanborn vous préparez à peu près le même nombre de tasses de café qu'avec une livre de café moulu ordinaire — et vous épargnez 40¢ par livre ! C'est là une économie qui fait plaisir à tout le monde ! N'est-ce pas un grand succès ?

Les rhumes de poitrine peuvent être traîtres ! C'est pourquoi tout le monde est d'accord chez nous ! Dès qu'un membre de la famille a le rhume, il se met au lit, et MENTHOLATUM quitte l'armoire à pharmacie pour venir faire son devoir ! On l'étend généreusement sur la gorge, la poitrine et le dos — et on le masse jusqu'à ce que la peau commence à picoter. Puis le malade est entouré d'une flanelle préalablement chauffée et avant longtemps, les ingrédients à l'action rapide de Mentholatum dégagent la congestion et soulagent l'irritation. Procurez-vous un GENEREUX ECHANTILLON GRATUIT — immédiatement ! Ecrivez-moi, Berthe Brillant, 1411 rue Crescent, Montréal.

C'est ce qu'un homme bien mis portera en '54... aussi, ne manquez pas d'offrir à votre mari une CHEMISE B.V.D. EN JERSEY DE NYLON pour Noël. Il sera fier que vous ayez deviné ses goûts ! Faites en beau jersey de nylon — avec col et poignets en nylon qui ne se fripe pas — les chemises B.V.D. en nylon gardent leur belle apparence — *sans repassage*. Pensez donc au temps et à l'argent que vous épargnerez ! Les laver est un jeu . . . un rinçage rapide, un moment de séchage et la chemise est prête à porter. Aussi, achetez une élégante chemise B.V.D. en jersey de nylon comme cadeau de Noël à votre mari ($12.95 en bleu, beige, gris ou blanc).

N'est-ce pas agréable de pouvoir se fier entièrement sur un produit ? Des milliers de ménagères classent le nouveau NETTOYEUR BIG FIVE amélioré dans cette catégorie. Big 5 nettoie, désinfecte et polit aussi bien que les nettoyeurs qui se vendent deux fois plus cher et laisse dans les éviers et cuves bien propres une odeur délicate. La merveilleuse économie du nouveau nettoyeur Big 5 est due à ses méthodes exclusives de fabrication. Je trouve aussi très commodes les trous déjà perforés sous le disque bleu du couvercle. (Avez-vous essayé la POUDRE DE JAVEL Big 5 *inodore* ? Elle adoucit l'eau la plus dure et on peut l'employer sans danger avec la soie et le nylon).

"Etre tirée à quatre épingles" signifie la même chose pour une fillette, une jeune fille, une employée de bureau ou de magasin ou pour vous-même — *tout doit être parfait !* Pourtant, une fermeture éclair défectueuse peut tout gâcher. Aussi, est-ce important d'employer une FERMETURE LIGHTNING. Vous avez un beau choix de couleurs assorties aux teintes nouvelles ravissantes — et les différents modèles conviennent à la soie, le velours et le satin. Chaque fermeture Lightning est pourvue du "Cran automatique" — qui s'arrête où vous le désirez mais qui glisse à la moindre pression du doigt. Pour être tirée à quatre épingles, employez *toujours* les Fermetures Lightning !

Hygiène de la salle de bain pour baignoires, lavabos, cabinets, planchers...

Javex — MARQUE DÉPOSÉE — eau de javel concentrée

désinfecte
désodorise
enlève les taches
blanchit, fait briller

La saleté attire les microbes..."JAVEX" à action multiple, 5 dans 1, combat les deux !

Facilitez votre tâche

Conservez-en 3 bouteilles sous la main

"JAVEX" est incomparable pour le nettoyage quotidien de la cuisine et de la salle de bain, et pour la lessive. JN-20F

SANS DANGER POUR LES FOSSES SEPTIQUES

4 formats pratiques

La plupart des ménagères connaissent 20 MOYENS FACILES D'UTILISER Javex QUI REND TOUT BLANC! ÉCLATANT! FRAIS! PROPRE!

Ajustables

NYLONS — GOTHAM GOLD STRIPE

VENTE D'AGRANDISSEMENT

DU SYNDICAT DE ST-MALO ENR.

PRIX REDUITS DE JANVIER AU DEBUT DE DECEMBRE

POUR 4 JOURS SEULEMENT, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, LUNDI

Les travaux d'agrandissement de notre magasin avancent, et afin d'avoir moins de stock à déménager, lorsque notre nouvelle annexe sera terminée, nous avons décidé de vous faire bénéficier de suite des prix réduits de janvier dans les ensembles 3 pièces d'hiver, manteaux ou paletots pour garçons ou fillettes.

1er groupe	2ème groupe	3ème groupe	4ème groupe	5ème groupe
15 ENSEMBLES — 3 PIECES POUR FILLETTES — manteau, jambière, bonnet, grandeurs 2 ans à 3 ans x. Valeurs de 9.95 à 14.95. — A solder - $4.98 et $8.98	100 ENSEMBLES — 3 PIECES D'HIVER POUR FILLETTES — Comprenant manteau, jambière et coiffure, dans les meilleures marques connues, dans les plus beaux tissus, tel que Covert twill, velours Elysian, Fleece, garnis ou non de fourrure ou velours. Grandeurs 2 à 6x ans. Val. de 14.95 à 27.50. — A solder - $10.98 $15.98 $18.98	47 MANTEAUX — D'HIVER POUR FILLETTES OU JUNIOR — Beaux tissus de laine chaude doublure piquée, garnis ou non, modèles ample ou ajusté dans le lot, grandeur 7 à 14 ans x. Valeur de 14.95 à 19.50. — A solder - $10.98 $12.98 $14.98	45 ENSEMBLES — 3 PIECES D'HIVER POUR GARÇONNETS — de 2 à 6 ans x, comprenant paletot genre Station ou ordinaire: en gabardine (Nylon Blend) ou en melton ou tweed de laine, avec collet de fourrure ou en velours ou collet régulier. Jambière et coiffure. Valeur de 11.95 à 25.50. — A solder 8.98 — $12.98 $14.98 $17.98	27 PALETOTS — D'HIVER POUR GARÇONS — de 6 à 16 ans, chauds et confortables, poches appliquées et ceinture au dos, teintes de brun, beige, gris bleu. Valeur de 17.95 à 27.50. — A solder - 24 à 28..... $13.98 — 29 à 34..... $18.98

COSTUMES DE HOCKEY AS DE QUEBEC, gilet avec écusson. Bas et tuques. 26 à 34..... L'ENSEMBLE $5.98

LE SYNDICAT DE ST-MALO ENR.

210 MARIE DE L'INCARNATION — TEL.: 7-7716 (Arrêt d'autobus 1 et 2 à la porte)

Demande reitérée par le Transpori routier

Montréal, 2 (Spéciale). — L'Association du Transport Routier du Québec Inc. vient de réitérer au premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, sa demande en faveur de la nomination d'un ministre du Transport le plus tôt possible. M. Camille Archambault, directeur des Relations extérieures de l'Association, s'est fait l'interprète de cet important groupement.

La création d'un ministère du Transport fut décidée au cours de la dernière session de l'Assemblée législative, mais le ministre n'a pas encore été nommé. Lors de l'élection complémentaire dans Montréal-Outremont, le candidat du gouvernement, M. Bernard Couvrette, fut désigné officiellement par M. Duplessis comme le ministre provincial du Transport s'il était élu. Le candidat fut défait.

L'Association des propriétaires d'autobus de la province a également réclamé la nomination d'un ministre du Transport lors de son congrès de septembre. L'Association du Transport Routier souligne aussi la confusion qui résulte de certaines exemptions d'enregistrement à des entreprises de transport routier qui n'utilisent qu'occasionnellement les routes de notre province.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de S. Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, le supérieur du collège de Ste-Anne, le curé de St-Patrice de Rivière-du-Loup, le curé de St-François-Xavier de Rivière-du-Loup, le curé de St-Ludger de Rivière-du-Loup, le procureur du collège de Ste-Anne, le préfet des Etudes du collège de Ste-Anne, le préfet des Etudes de l'Externat classique de Rivière-du-Loup, le directeur de l'Externat classique de Rivière-du-Loup et l'assistant-directeur de l'Externat classique de Rivière-du-Loup ont été nommés membres du conseil de l'Externat classique de Rivière-du-Loup.

DEMANGEAISON DE LA PEAU

Si la peau vous brûle et démange à cause de l'eczéma, psoriasis, plaques rouges, boutons, têtes noires ou acné qui vous torturent et vous embarrassent, essayez NIXODERM ce soir. Sa triple action agit vite pour aider à adoucir, assouplir, éclaircir votre peau. 1. Calme démangeaison, feu et cuisson en 7 minutes. 2. Tue plusieurs germes et parasites souvent responsables des désordres de peau. 3. Aide à rétablir la peau. Demandez NIXODERM aujourd'hui à votre pharmacien. Argent remboursé si NIXODERM ne vous satisfait pas. ann

Les manufacturiers canadiens sont inquiets de la concurrence japonaise

Etant donné que le Canada vend au Japon huit fois plus qu'il ne lui achète, les manufacturiers de jouets et de textiles, du Canada, sont intervenus auprès du gouvernement d'Ottawa, afin que soient maintenus les barrières douanières qui les protegent. Le Japon qui fabrique des nombreux objets dont les photos ci-dessus nous montrent des échantillons — un quadrimoteur et des gants tricotés — a un prix de revient inférieur de moitié à celui de l'industrie canadienne, les salaires étant dix fois plus bas. Il est question que le gouvernement canadien abaisse les tarifs douaniers, pour que le Japon soit en mesure de poursuivre ses achats au Canada.

Fête à l'échevin et à Mme Paul Mecteau

M. Paul Mecteau, le nouvel échevin du siège no 2 du quartier Champlain, et madame Mecteau, ont reçu mercredi à l'hôtel Victoria, en l'honneur des organisateurs de la récente campagne électorale municipale. Plusieurs personnalités marquantes du quartier ont adressé la parole à cette réunion dont le maitre de cérémonies était M. Lionel Lebel, conseiller en publicité. Notons M. l'abbé Maurice Tessier, curé de Notre-Dame de la Garde, M. Alphonse Dorval, organisateur en chef, M. Joseph Morency, propriétaire de l'hôtel Victoria et le maire Gérard Guay, de Sillery. Un buffet froid a terminé cette réunion intime.

Répondant aux voeux et hommages qui lui étaient rendus par les orateurs, M. Mecteau souligna le travail magnifique des organisateurs et surtout la lutte propre, digne et honnête qui s'est poursuivie dans le quartier. C'est votre victoire, de répéter M. Mecteau, et avec le nouveau maire et mes collègues du conseil, je tâcherai de m'en rendre digne et de donner le meilleur de moi-même, non seulement pour ma ville, mais également pour le beau quartier Champlain.

Jeune institutrice gravement blessée

Rimouski, (DNCL) Une jeune institutrice de 18 ans, Mlle Henriette Dionne, fille de Mme Philias Dionne, de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, banlieue de Rimouski, est dans un état grave à l'hôpital St-Joseph de Rimouski après avoir été victime, vendredi soir dernier, d'un accident de la circulation. La jeune fille était de passage à Rimouski avec une cousine, Mlle Josette Dionne, également de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et toutes deux étaient arrêtées devant la montre du magasin Dionne, au 125, rue St-Germain. Une camionnette monta soudainement le trottoir pour venir happer la victime, Mlle Henriette Dionne qui se tenait à un pas de la porte du magasin. La jeune institutrice fut projetée, sous le choc, à une quarantaine de pieds de distance. Elle fut transportée à l'hôpital par l'ambulance Bissonnette. Elle souffre de fractures aux deux jambes et de multiples autres contusions.

Quant à l'auteur de l'accident, Raymond Pouliot, un jeune Rimouskois de 24 ans, il avait heurté trois automobiles avant d'atteindre la jeune fille. Mme David-Omer Heppell, de Rimouski, qui était au volant de l'un de ces véhicules a dû même être traitée pour blessures au visage causées par les éclats de vitre du pare-brise.

Après avoir passé la nuit en prison, Pouliot a comparu samedi matin devant le Greffe de la Paix. Il s'est reconnu coupable d'avoir conduit sous l'influence de la boisson et il fut condamné, à dix jours de prison et aux frais. Pour avoir causé des lésions corporelles à la jeune fille qu'il a frappée, il a été condamné à trois mois de prison et aux frais. Les deux sentences devront être purgées consécutivement. Il lui a de plus été interdit de conduire une automobile d'ici deux ans. Sa camionnette a été réduite en pièces dans cet accident dont il est cependant sorti indemne.

L'hon. Antoine Rivard à Paris

Paris (Spéciale). — Depuis le 11 novembre, Paris eut le plaisir d'accueillir monsieur le solliciteur général de la province de Québec, l'hon. Antoine Rivard et madame Rivard. Ils sont arrivés par avion et ont été reçus à leur atterrissage par les membres de l'Ambassade du Canada.

C'est dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, au cours d'une grave et émouvante cérémonie que M. Rivard reçut le diplôme de Docteur Honoris Causa, qui lui fut remis par la Faculté de Droit de Paris. Deux autres candidats reçurent ce diplôme en même temps que M. Rivard : MM. P.B. Mignault et Archibald (anglais).

M. Rivard qui me reçut fort aimablement dans un des salons de l'hôtel Bristol, me dit son émotion en entrant dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne — une splendeur, dit-il ! — En présence de dix professeurs étrangers et sous la présidence effective du Président Vincent Auriol qui remit les diplômes et fort simplement donna l'accolade aux nouveaux promus. Le Président de la République Française vint s'entretenir avec M. Rivard, et lui redit le souvenir agréable qu'il a gardé de son voyage à Québec, il lui a même demandé des nouvelles de quelques personnes renocntrées là-bas.

Le soir, un grand dîner fut donné dans les somptueux salons de la Sorbonne, sous la présidence de M. Jean Sarrailh. Les doyens des facultés, les ambassadeurs, les professeurs et les jolies toilettes des dames ont été admirés dans le grand salon de la galerie Richelieu.

Une autre réception fut donnée le dimanche, de 5 à 8 heures à la Faculté de Droit, présidée par monsieur Julliot de la Morandière, bâtonnier, assisté des Bâtonniers Charpentier, Kustel et Toulouse.

Ce fut ensuite la Société Henri Capitan qui donna une conférence sur la "Culture juridique française" dont monsieur le Bâtonnier Charpentier est le président à Paris, puis, un dîner fut offert par le Comité France-Amérique, présidé par M. le Recteur I. Sarrailh et le ministre de la Justice à Paris, M. Ribert.

M. Rivard s'est rendu ensuite aux invitations privées qui ne manquèrent pas de lui parvenir.

Et puis, nous parlons de monsieur le général Vanier qui prend une retraite bien méritée, et il m'est infiniment agréable de dire à M. Rivard tout le bien que le général Vanier a fait durant sa longue carrière, et aussi combien il est aimé et apprécié de tous les Français. M. Rivard me répond que partout où il va il entend les éloges du général Vanier et que cela le touche énormément.

M. Jean Désy qui lui succède saura, j'en suis certaine, continuer l'oeuvre de rapprochement de nos deux pays telle qu'elle avait été conçue par le général Vanier. C'est un diplomate de carrière qui connait la France et en particulier Paris où il fit des études avant d'y occuper différents postes déjà importants.

M. Rivard et Mme Rivard ont été reçus le 25 novembre à la Maison du Canada où M. et Mme Lemay donnaient un concert suivi d'une réception.

Un très bon ténor, Jean-Paul Jeannotte accompagné par Jeanine Lachaume, charmèrent l'auditoire avec des morceaux de Rameau, Weber, Scarlatti et Fauré.

L'hon. Antoine Rivard et madame Rivard vont bientôt rejoindre leur beau pays ; ils ont su par leur amabilité leur culture, leur indulgence pour la France gagner tous les coeurs ; et monsieur Rivard n'a pas oublié de me faire des compliments sur Paris, ma grand'ville, qui souhaite vivement le revoir l'an prochain.

La préparation au mariage

Le 29 novembre avait lieu à Québec la réunion de plus d'une trentaine de responsables, masculins et féminins, des cours de Préparation au Mariage, service de la Jeunesse Indépendante Catholique. Ces cours se donneront, au début de 1954, dans les paroisses suivantes : St-Sacrement, Sts-Martyrs, St-Coeur de Marie, St-Dominique, Notre-Dame de Québec, Notre-Dame du Chemin: St-François d'Assise, St-Charles Garnier, en plus de Lévis, et de la Malbaie, comté de Charlevoix.

Monsieur le chanoine Irénée Frenette, chancelier du diocèse de Québec, donna d'abord un ensemble des cours tout en faisant voir brièvement le côté positif et négatif de chaque sujet. Il invita particulièrement les responsables de chaque paroisse à intensifier l'action apostolique et éducatrice du Service de Préparation au Mariage.

Après le dîner, monsieur Charles Thébault, responsable diocésain du SPM à Montréal, donna un exposé très concis sur la formation du responsable et son rôle. Il parla, avec convictions, sur la formation à l'Action Catholique et sur la formation doctrinale du mariage, qui sont toutes deux absolument nécessaires aux responsables. Il compara l'action du responsable à l'action cachée de billes qui assurent le bon fonctionnement d'une roue.

Enfin, après quelques explications techniques données par les responsables diocésains de Québec, monsieur l'abbé Marcel Lafortune, aumônier national de la J. I. C., clôtura cette séance en soulignant l'importance du mandat confié aux laïcs par la hiérarchie pour accomplir l'oeuvre apostolique du Service de Préparation au Mariage. Pour ce qui est des classes moyennes et bourgeoises, ce mandat, nous dit-il, a été confié à la J. I. C.

Au cours de cette assemblée, les responsables eurent le plaisir de recevoir la visite du capitaine-abbé Jean-Marie Fortier, aumônier diocésain de la J. I. C., justement de retour d'un voyage en Corée et au Japon, accompagnant Son Excellence Monseigneur Maurice Roy.

Visite d'agronomes au Quebec Power

Les agronomes de la région de Québec furent les hôtes de la compagnie Quebec Power lundi, à l'occasion d'une réunion de leur Corporation. M. Jean Saint-Jacques, directeur des ventes à la compagnie, a accueilli les visiteurs au nombre d'une centaine.

Dans une intéressante conférence, M. Paul-Emile Larose, ingénieur agronome, a souligné le travail d'éducation accompli par l'agronome chargé de s'occuper de l'électrification rurale. M. Jean-Marie Martin, directeur des relations extérieures de l'université Laval, a présenté le conférencier qui fut remercié par M. Maurice Couture, de la Coopérative Fédérée.

La réunion avait débuté par une visite de la ferme de l'Hôtel-Dieu, chemin Ste-Foy, où MM. A. Laliberté, régisseur, et Clément Héroux, du Quebec Power, parlèrent du rôle de l'électricité sur la ferme. Une démonstration d'art culinaire fut donnée aux épouses des agronomes par Mlles Lucille Rompré, Monique Thibault et Andrée Lachance. Un goûter a clôturé la réunion.

Tragédie évitée dans un incendie

M. Eugène Labranche, 52 ans, a failli périr hier matin dans l'incendie qui a détruit un ancien camion de livraison de la Cie Paquet, Ltée, remisé sur les terrains de Carrier Auto Parts, Ltd., et dans lequel il avait son domicile. M. Labranche a eu à peine le temps de fuir et il a tout perdu dans la destruction du camion.

Cet incendie s'est déclaré vers 5 heures 30, hier matin et les pompiers du poste de Limoilou, dirigés par le lieutenant Eugène Samson, ont été mandés sur les lieux pour maîtriser l'incendie qui faisait rage sur les quais de la rivière St-Charles, en arrière des établissements Carrier Auto Parts, Ltd., au 475, de la 1ère Avenue.

Lorsqu'il s'aperçut que son poêle surchauffé communiquait le feu aux murs de son habitation, M. Labranche voulut éteindre le feu avec l'eau d'une chaudière. Il se produisit alors une forte explosion et M. Labranche eut à peine le temps de fuir, en vêtements de nuit.

Beau temps, mauvais temps; le porteur de votre journal quotidien ne flanche pas à la tâche. Il a droit à votre considération.

Visite d'étudiants dans la Métropole

Les étudiants du département des relations industrielles de la faculté des Sciences sociales de Laval ont visité à Montréal en fin de semaine le Centre d'Apprentissage du bâtiment, le Centre de Réhabilitation, le Centre d'Apprentissage de la chaussure et l'avionnerie Canadair.

M. Léonce Girard ,secrétaire du Comité paritaire de la Chaussure et de la Commission d'Apprentissage, a accueilli les étudiants au Centre d'Apprentissage de la Chaussure, et M. Therrien ,directeur adjoint du service d'Apprentissage, les a accueillis au Centre d'Apprentissage du bâtiment.

Le groupe, sous la direction de M. Guy Deschesnes, était accompagné de Mlle Fabienne Tousignant attachée au département des relations industrielles.

L'Evénement-Journal vous apporte tous les matins d'opportuns commentaires en marge des affaires nationales et internationales.

"Et VOUS, MAMAN?"

... ne voulez-vous pas que vos enfants soient pleins de vie, forts et sains? Alors, donnez-leur de l'Emulsion Scott tous les jours, et voyez! Oui, l'Emulsion Scott aide vos enfants à avoir des os solides et des dents saines. Elle contient des Vitamines A et D *naturelles*, de l'huile et des sels minéraux. Agit vite, a meilleur goût. 148,000,000 de bouteilles vendues—l'Emulsion Scott *doit être* digne de confiance.

ÉMULSION SCOTT
TONIQUE ÉNERGÉTIQUE PUISSANT

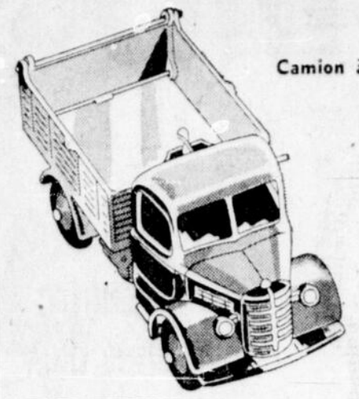

Camion à bascule qui lève et déverse réellement

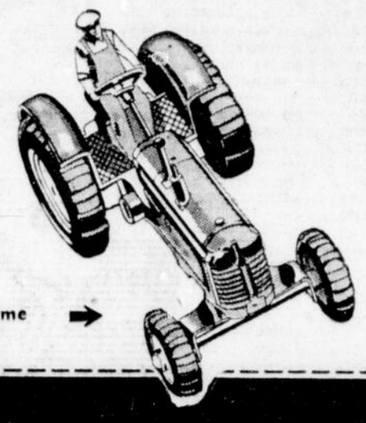

Vrai tracteur de grosse ferme

Jouets Dinky
COÛTENT SI PEU... SONT SI AMUSANTS

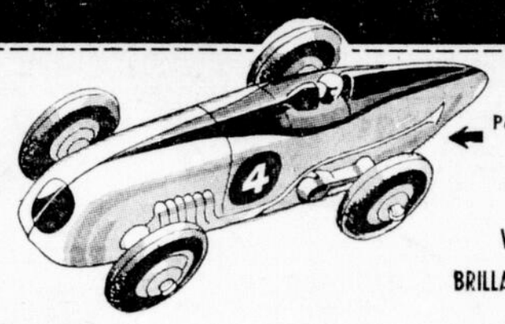

Petite auto de course aérodynamique

VRAIS PNEUS DE CAOUTCHOUC
BRILLANTES COULEURS INDECOLORABLES
FABRIQUES EN ANGLETERRE
MODELES EXACTS, FAITS A L'ECHELLE
DE CONSTRUCTION ROBUSTE EN METAL
PORTERONT PLUS DE 400 FOIS LEUR PROPRE POIDS
VIRTUELLEMENT INCASSABLES
PRIX AUSSI BAS QUE 15c

Commencez à Noël, cette année, à faire une collection complète des vingtaines de modèles attrayants.

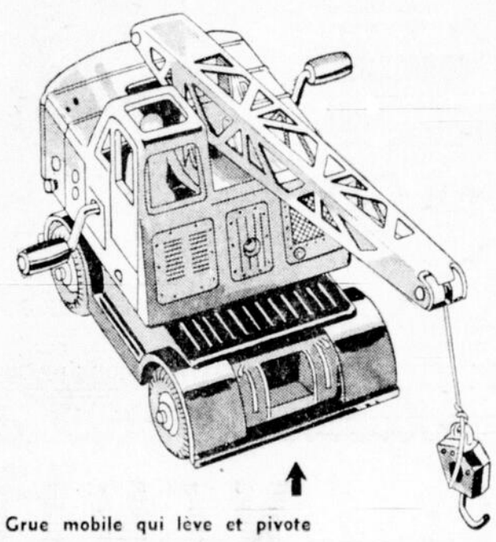

Grue mobile qui lève et pivote

Solide niveleuse à lame mobile

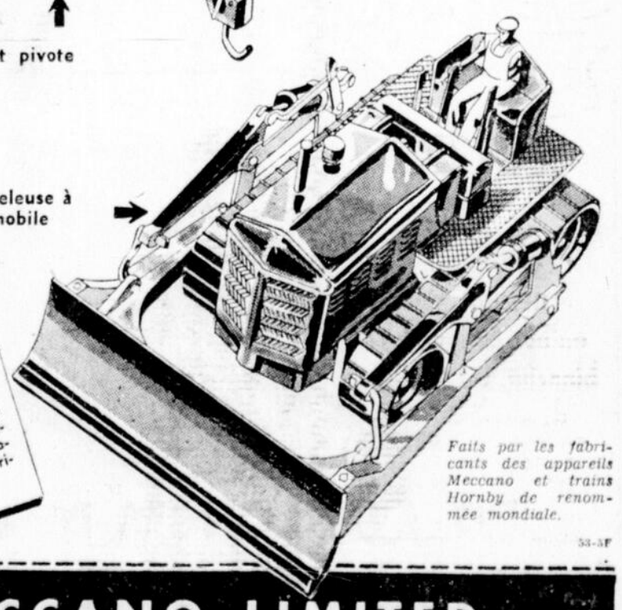

GRATUIT
vous pouvez avoir un livret brillamment coloré montrant tous ces jouets casquets. Voyez votre distributeur.

Faits par les fabricants des appareils Meccano et trains Hornby de renommée mondiale.

53-5F

MECCANO LIMITED
675 King St. W., Toronto

NOUVEL
ÉCLAT POUR LA CUISINE!
NOUVEL
AVANTAGE POUR LA MÉNAGÈRE!
JOHNSON
Jubilee
CIRE POUR LA CUISINE

- déloge facilement *toute* la saleté—pellicule jaunâtre laissée par la cuisson, taches causées par les aliments, traces de doigts
- tout en *nettoyant*, elle forme une couche *protectrice* transparente de cire véritable
- en la polissant légèrement, on obtient un éclat qui dure pendant des *semaines*, qui résiste à la saleté et facilite ainsi le ménage quotidien

AMIE DE LA BEAUTÉ
ENNEMIE DE LA SALETÉ...
DEMANDEZ LA
Jubilee
CIRE POUR LA CUISINE

Pour tous conseils concernant l'entretien des planchers, adressez-vous à Paulette Richard, Service aux Consommateurs de la cire Johnson.

NOUVEAU membre de la famille des
CIRES JOHNSON
les préférées depuis 60 ans

LA COMPAGNIE DE CIRE JOHNSON, MONTRÉAL, QUÉ:

Soyez à l'écoute de la nouvelle comédie radiophonique "FOUS COMME BRAC". : : voyez vos journaux pour l'heure et le poste.

FINANCE GÉNÉRALE
— Propriétaires
— Manufacturiers
— Entrepreneurs
— Marchands
ARGENT A PRETER
$500 à $100,000
SUR BILLET
1ère ou 2e
HYPOTHÈQUES
SERVICE IMMEDIAT
MOISE WOLOSHEN
Représentant
Universal Loan & Finance Corporation
213 boulevard Charest
COIN DU PONT
Tél. : 2-3968

GREENBERG'S LTD
372-380½ rue St-Joseph
Téléphone: 5-7044

MARCEL KIROUAC
479, 5ème Rue
Téléphone: 2-5383

SYNDICAT de QUÉBEC
LTEE
Royaume des Jouets - 6e étage
Téléphone: 4-3561

LA CIE PAQUET
LIMITEE
rue St-Joseph & boul. Charest
Téléphone: 4-8481

MAURICE POLLACK Ltée
rue St-Joseph, du Pont, boul. Charest
Téléphone: 4-4661

MOZART LTÉE
310 rue St-Joseph
Tél.: 2-6484

La Fantaisie est de mise!

Et c'est déjà Noël ! Il ne reste que 18 jours pour faire vos provisions des Fêtes et c'est peu dire. N'attendez pas à la dernière minute pour penser au menu que vous réservez à la famille. Pensez-y dès maintenant. Une visite à votre marché Steinberg vous fera surgir une foule de succulentes suggestions. Vous y trouverez des aliments de toutes sortes aux prix qui vous conviennent. Les aliments qui donnent à la table cette atmosphère de Noël sont tous chez Steinberg !

Steinberg's

Dans l'atmosphère des Fêtes !

SAUCE DE CANNEBERGES
Ocean Spray
Entière ou en gelée. Boite 15 oz **23¢**

SAUCE de canneberges Shirriff Pot 9 onces **31¢**

MARQUE TRINIDAD — SUCRE
JUS DE PAMPLEMOUSSES 2 btes 20 oz **23¢**

LEGUMES en CONSERVES

ORCHARD KING — QUALITE DE CHOIX
PETITES FEVES vertes coupées **2** boites 20 oz **33¢**

MARQUE ORCHARD KING
PETITES FEVES jaunes coupées, choix **2** btes 20 oz **29¢**

MARQUE RAYMOND — QUALITE DE CHOIX
MACEDOINE de légumes **2** boites 20 oz **31¢**

LIBBY — QUALITE DE CHOIX
PETITES FEVES LIMA **2** boites 15 oz **39¢**

POINTES d'Asperges Orchard King surchoix — Bte 12 oz **39¢**

POIS AYLMER qualité de ch. Nos 4 et 5 **2** btes 20 oz **37¢**

POIS SURCHOIX Idéal, Gros. No 1 Boite 20 oz **33¢**

CHOCOLATS DE FANTAISIE

ROWNTREE — Bte ½ lb, 80c — Bte 1¾ lb, $3.00
BLACK MAGIC Boite 1 lb. **$1.50**

CADBURY — CHOCOLATS
MILK TRAY Bte 1 lb **$1.40**

DUNCAN
HAZELNUT Boite 1 lb **$1.50**

MOIR'S
POT O' GOLD Boite 1 lb **$1.50**

MARQUE SUNNY MAID
CHOCOLATS assortis Boite 1 lb **65¢**

VIAU
SURETTES Pqt. 12 oz **31¢**

ST. LAWRENCE
SATINS 16 oz au paquet **37¢**

McCORMICK
JINGLE BELLS Pqt. 12 oz **29¢**

McCORMICK
FRENCH CREAMS Pqt. 12 oz **29¢**

LOWNEY — A BRIDGE
MELANGE Pqt. 16 oz **69¢**

VIAU — EN BONBON CLAIR
POISSONS Pqt. 12 oz **31¢**

McCORMICK — AU BEURRE D'ARACHIDES
CRUNCH Paquet 12 oz **37¢**

WESTON
CUT ROCK Paquet 12 oz **39¢**

BONBONS DE NOEL MELANGES
St. Lawrence ou Belley's Boite 1 lb
33¢
Délicieux bonbons de toutes sortes.

GATEAU AUX FRUITS BIG CITY
Anneau ou carré de 3 lbs **$1.29**
Dans un joli emballage des Fêtes

Un dessert favori !
PECHES DE CHOIX
Orchard King
2 boites 15 oz **33¢**
en moitiés — riches en sirop

FRUITS EN CONSERVE

PECHES marque Henley de choix — Bte. 28 oz **31¢**

MARQUE SWEET TREAT — TRANCHES
ANANAS SURCHOIX Boite 28 oz **37¢**

MARQUE ORCHARD KING — VARIETE KEIFFER A DESSERT
POIRES de choix en moitiés **2** boites 15 oz **27¢**

MARQUE ORCHARD KING — DENOYAUTEES — DE CHOIX
CERISES ROUGES Boite 15 oz **21¢**

MARQUE Q.T.F. — TRANCHE D'AUSTRALIE
ANANAS DE CHOIX Boite 20 oz **31¢**

FAMEUSE MARQUE ALL GOOD
COCKTAIL DE FRUITS
QUALITE SURCHOIX Boite de 28 oz **41¢**

ALIMENTS FRAIS CONGELES

SEABROOK FARMS
POIS VERTS qualité surchoix Paquet 12 oz **25¢**

SEABROOK FARMS (A LA FRANÇAISE)
HARICOTS VERTS surchoix Pqt. 10 oz **27¢**

SEABROOK FARMS — QUALITE SURCHOIX
POINTES DE BROCOLI Pqt. 10 oz **31¢**

BIRDS EYE — TRANCHEES — SURCHOIX
FRAISES Paquet de 15 oz **51¢**

SNOWFLAKES
PATATES FRITES **2** Pqts 9 oz **37¢**

Pour faire bonne table en tout temps !

GINGER ALE ICE CASTLE
2 bouteilles de 30 oz **27¢**
Il n'en est pas de plus pétillant . . .

ORCHARD KING
Sucrés et mélangés
CORNICHONS
Pot 16 oz **29¢**
Pot 24 oz **39¢**

BLÉ D'INDE CRÉMEUX
Orchard King doré
Qualité de choix
2 boites 20 oz **27¢**

JUS DE TOMATES
Orchard King ou Banquet
Le breuvage de santé !
Qualité surchoix — Boite de 48 oz **25¢**

Mayport
Olives Queen
OLIVES
Pot 16 oz **39¢**
Pot 24 oz **57¢**

IMPORTES D'ANGLETERRE
McVITIE et PRICE
BISCUITS BRAEMAR
SHORTBREAD
Boite 12½ oz **85¢**
Petits morceaux épais

SAVEURS DIVERSES — BIEN FRAIS ET BONS
BONBONS DE NOËL MÉLANGÉS
BELLEY'S — Boite 5 lbs **$1.79** "PLENTIFUL" chaudière de 5 lbs **$1.89**

ENCORE 18 jours d'emplettes d'ici Noël !
FERME TOUTE LA JOURNEE mardi, 8 décembre
Fête de l'Immaculée-Conception

Vous obtiendrez toujours satisfaction chez Steinberg !

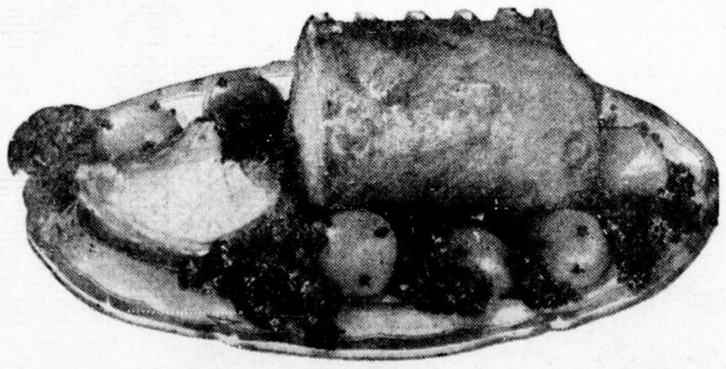

ROTI DE LONGES DE PORC
Bout des côtes — lb **53¢** Bout du filet — lb **63¢**

AVEC L'OS
POITRINE DE BOEUF tendre et économique — lb **15¢**

FRAIS
SUIF HACHE POUR LES PUDDINGS lb **23¢**

SAUMON COHOE EN TRANCHES frais — lb **55¢**

Apprêt régulier
POULES à bouillir
Catégorie A
Fraîches et économiques — lb **39¢**

SAUCISSES
de pur porc HYGRADE
Si faciles à servir — lb **39¢**

STEINBERG VOUS OFFRE UNE COUTELLERIE INOXYDABLE ONEIDA

Lundi, mercredi et jeudi
les 7, 9 et 10 décembre

5 USTENSILES DE CUISINE seulement...

AVEC UNE COMMANDE D'AU MOINS 7.00

C'est la dernière semaine d'une série de quatre durant lesquelles nous vous offrons cette magnifique coutellerie de 20 morceaux qui ne vous coûte que $3.16

Steinberg's LIMITÉE Chez Pollack LIMITÉE

Livraison — à prix coûtant — dans Québec et en banlieue.

FRUITS ET LÉGUMES À FRAÎCHEUR CONTROLÉE

LES MEILLEURES DE FLORIDE — MARQUE HAMMOCK
ORANGES A JUS
Ecorce mince — très juteuses
Grosseur 234 — 8 lbs **69¢**
Grosseur 188 — Douzaine **49¢**

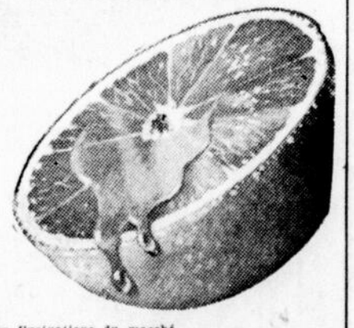

Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations du marché

DE CALIFORNIE — BIEN SUCRE ET FERME
CELERI PASCAL FRAIS Grosseur 30 Pied ferme **29¢** Grosseur 36 Pied ferme **23¢**

CROQUANTE — ET BIEN FERME
LAITUE ICEBERG FRAICHE Très grosse pomme pour **17¢**

A BAS PRIX — FRAIS IMPORTES
CONCOMBRES CROQUANTS pour vos salades **3** pour **25¢**

PAMPLEMOUSSES
DE FLORIDE — TRES JUTEUX
Grosseur 96 **12** pour **55¢**
6 pour 29c

DE CUBA — FRAIS ET SUCRES
ANANAS
MURIS A POINT ET JUTEUX
A bas prix spécial ! No 15 chacun **23¢**

D'un matin . . .

A votre réveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

87e année — No 171 QUEBEC, JEUDI 3 DECEMBRE 1953 PAGE ONZE

L'eau de Giffard est exempte de bactéries, suivant les analyses

Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport d'une analyse d'eau faite en date du 16 novembre 1953, au cours de la séance du 30 novembre 1953. Le représentant du ministère de la Santé a prélevé l'eau de l'aqueduc municipal au robinet de l'hôtel de ville et a fait un autre prélevement à l'endroit même où la municipalité pompait l'eau pour alimenter la population de Giffard. L'analyse révèle que l'eau pompée par la municipalité dans la rivière Beauport, après le traitement au chlore, n'avait aucune bactérie. C'est donc dire que l'eau que la population de Giffard était appelée à boire ne représentait aucun danger du point de vue santé.

Au cours de cette seance, les membres du conseil ont procédé à l'étude des résolutions que lui avait transmises le comité d'Industrie de Giffard et qui recommandait d'installer aux entrées de la municipalité des panneaux-réclames annonçant aux voyageurs qu'ils étaient dans une zone industrielle. La deuxième résolution portait sur l'opportunité pour Giffard d'obtenir le service de messageries de la part des chemins de fer. MM. les membres du conseil ont abondé dans le sens de ces deux résolutions et ont demandé au comité d'Industrie de les mettre en exécution dès que nous serons "Cité".

M. le conseiller Bégin a déposé à la table du conseil deux demandes de rapport. La première portait sur le nombre d'alarmes qu'a eu à répondre le département des incendies de la municipalité et le coût de ces alarmes en tenant compte des fausses alarmes. L'autre point portait sur le coût total payé en salaires au département de la police en excluant le salaire du chef de police.

Au cours de cette séance, les membres du conseil ont accepté d'acheter de la maison Chinic deux échelles en aluminium pour la voiture à incendie. Ceci préservera la vie des pompiers qui sont appelés sur les feux dans la municipalité.

Afin que le garage soit prêt plus tôt et par mesure d'économie, les membres du Conseil ont autorisé l'architecte à changer ses plans et devis en ce qui a trait aux portes du Garage Municipal en cônstruction présentement. Les portes prévues aux plans, ne pourraient être livrées avant quatre mois alors qu'il est possible de s'en procurer de même qualité dans un délai d'un mois et demi.

Grève au Japon

Tokio, (PA) Une grève partielle des employés aux communications et des cheminots cause un formidable amoncellement de lettres, de colis postaux et de télégrammes.

Les autorités postales disent qu'il y a 18,000,000 de lettres et 130,000 colis entassés au bureau central de Tokio. Tous les bureaux sont débordés. Le service de livraison express est suspendu et les télégrammes sont soumis à des retards de huit à douze heures.

La cessation du travail vise à faire obtenir aux travailleurs de plus forts boni annuels.

Les cheminots ont empêché les mécaniciens de monter dans les locomotives, ce qui a bouleversé l'horaire des trains et amené la suppression de quelques-uns.

ARBRES DE NOËL

Plus beau choix à Québec. Naturel, argenté, bleu ou blanc.

360 St-Vallier-est,

Tél.: 5-7353

Abandon des affaires cause de santé

Stock de confection pour homme et dame, à vendre avec ou sans local. Aucune offre raisonnable sera refusée. Aussi ameublement à vendre. S'adresser à 631 - 3ème Ave. Tél.: 3-8977 ou 5-5427.

EMPLOYEZ LA OUATE MÉDICAMENTÉE THERMOGÈNE

Aidez à CALMER VITE les DOULEURS

Laissez la chaleur calmante de la Ouate Médicamentée THERMOGÈNE soulager vite et proprement ces muscles douloureux. Elle agit immédiatement—est propre—facile à employer. Pour rhumes de poitrine, maux de gorge, bronchites, névralgies, lumbago, sciatique et douleurs rhumatismales bénignes.

OUATE MÉDICAMENTÉE **THERMOGENE**

Gardez-en Toujours

pour les cas urgents

et pour votre agrément

LE COGNAC

★ ★ ★

HENNESSY

Collision entre une auto et un camion-malaxeur

Un accident de la circulation s'est produit hier après-midi, vers deux heures et demie, au coin de la 18e Rue et du boulevard Bourassa, lorsque l'automobile de M. Paul-Emile Beaulieu, de Rivière-du-Loup, qui se dirigeait vers Charlesbourg, a heurté le côté arrière d'un lourd camion-malaxeur.

Sous la violence du choc, M. Beaulieu fut blessé à un oeil par le miroir retroviseur de son véhicule. Son frère Lucien, qui l'accompagnait, n'a reçu aucune blessure.

Le blessé fut conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus dans la remorqueuse de Montcalm Automobiles, qui parvint sur les lieux de l'accident alors qu'aucun soin n'avait été donné à M. Beaulieu, qui saignait abondamment. On dut lui faire trois points de suture pour fermer la plaie et on le libéra une heure et demie plus tard.

La Plymouth '53 de M. Beaulieu, qui a subi des dommages de $600 environ, a été remorquée au garage Montcalm Automobiles.

Sur les quais

Hier après-midi, le "North Shor", venant de Natashquan, sur la Côte-Nord, s'est amarré au port de Québec, ayant à son bord une vingtaine de passagers et de la marchandise générale. C'est le dernier voyage, du "North Shor" cette saison et il s'ancrera au bassin intérieur pour la durée de l'hiver.

Le "North Pionner", est arrivé ce matin de Blanc-Sablon, avec quelques passagers et de la marchandise générale. Il hivernera, avec le "North Shor", dans le bassin intérieur.

Vers minuit hier, le "North Gaspe", a appareillé en direction de Natashquan, transportant à son bord quelques passagers et 500 tonnes de marchandise générale. Il vient à Québec, pour la dernière fois. Désormais, pour la saison d'hiver, il prendra un nouveau service ayant ses départs à Pointe-au-Pic et son trajet comprendra tous les ports de la Côte-Nord, jusqu'à Sept-Iles.

Vendredi dans la journée, venant d'Allemagne, le "Berthe Hugo Stinnes", est attendu à Québec, où il prendra une cargaison de grain.

La météo annonce pour aujourd'hui une mer tranquille, une bonne visibilité, avec un vent léger, de l'ouest, soufflant à 5 milles à l'heure.

NOËL

CINÉ-CAMÉRAS ET CAMÉRAS

PROJECTEURS

VUES ANIMÉES VUES FIXES

JUMELLES ET LONGUES-VUES

PHOTO

APPAREILS ET ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES

Au Royaume de la **CAMERA** INC.

3 RUE ST-JEAN, Québec

AU PALAIS DE JUSTICE

Lévisiens en vedette

Des Lévisiens ont pris hier la vedette, à la séance des comparutions en Cour des Sessions de la Paix, à Québec. Trois d'entre eux, Marcel Marotte, 30 ans, Philippe Guay, 35 ans, et Arthur Isabelle, 37 ans, ont été accusés du vol, en août, de roues d'automobiles, de pneus et de chambres à air, pour une valeur de $230.58, au garage Louis-Philippe Bégin, de Lévis. Un quatrième, Jean-Marie Demers, 27 ans, de St-Louis de Pintendre, a été accusé du recel des mêmes objets. L'enquête préliminaire dans tous les cas a été reportée au 11 décembre.

Les "feux verts"

Citant l'article 12 (A) du règlement 721 de la Cité de Québec, M. le juge Maurice Pelletier, de la Cour de Magistrat, signale qu'à une intersection, même si le feu devient vert, on ne doit s'engager dans l'intersection qu'une fois celle-ci libre de toute voiture.

Le jugement condamne M. Théo. Levasseur à payer à M. Jack Dunn une somme de $156.50 pour dommages subis par la voiture de ce dernier dans une collision survenue le 22 février 1949 à l'intersection de la rue Dorchester et du boulevard Charest.

Le demandeur avait plaidé qu'il s'était engagé dans l'intersection alors que le feu était vert, en direction nord-sud, rue Dorchester. Le défendeur a admis qu'en voyant le feu devenir vert, de son côté, boulevard Charest, il ne s'était pas arrêté et n'avait pu éviter le demandeur même en effectuant un brusque virage à sa droite.

"Les conducteurs de véhicules, cite le juge de l'article 12, et les piétons qui se trouvent en face de ce signal (feu vert) devront avancer, sauf que les conducteurs de véhicules devront céder le droit de passage aux piétons et aux véhicules qui seront légalement en dedans d'une traverse ou d'une croisée au moment où tel signal sera exhibé".

3 ans de pénitencier

Une sentence de trois ans de pénitencier a été imposée hier, en Cour des Sessions de la Paix, à Eugène Godin, 40 ans, de Cap-Santé, qui s'est avoué de fabrication de preuve ainsi que de trois fraudes et du re ' d'un moteur d'une valeur de $410.

Accusé d'avoir fraudé la compagnie Dunlop Tire d'une somme de $653.54 ainsi que d'une somme de $462.72, en remettant des chèques sans valeur en retour de marchandises reçues, Godin avait tenté, moyennant une offre de $250, d'obtenir un témoin pour le disculper. Il avait fait la même offre au même homme, qui l'a refusée, pour obtenir son témoignage disculpatoire à son pro s sous l'accusation d'avoir recélé un moteur de $410 qui avait été volé à l'établissement P.-L. Lortie Ltée.

Godin s'est en outre avoué coupable d'une fraude de $422.40 aux dépens de la maison Grégoire et Grenier Ltée.

La sentence a été prononcée par M. le juge Gérard Simard.

Procès bientôt

Le prochain procès qui s'instruira aux Assises criminelles sera, le 9 décembre, celui d'Adrien Montgrain, 27 ans, de La Tuque, accusé du crime d'incendie.

C'est le deuxième procès de cet individu accusé d'avoir mis le feu, à l'automne 1951, à une maison appartenant à M. Edouard Gagné, à La Croche. Le premier procès, en juin dernier, s'était terminé par un désaccord des jurés.

Culpabilité niée

Paul Dominique, 21 ans, de Lévis, a nié hier sa culpabilité, en Cour des Sessions de la Paix, à l'accusation de s'être introduit par effraction dans le chalet de M. François Jobin et d'y avoir volé un réfrigérateur, un tourne-disques, un radio et deux horloges, le tout valant $600. Le procès a été reporté au 10 courant.

Verdict de non culpabilité rendu dans le cas de Paul Boisvert

Un verdict de non culpabilité a été rendu hier par un jury des Assises criminelles, à Québec, dans le cas de Paul Boisvert, 34 ans, de St-Prosper, comté de Champlain, qui avait été accusé d'homicide involontaire coupable par suite de la mort de René Leclerc, 24 ans, tombé sous la décharge d'un fusil à double canon le 26 juillet dernier.

L'incident s'était produit dans un restaurant appartenant au beau-frère de l'accusé, M. Paul de Lachevrotière, à Grondines, au milieu d'une chicane à laquelle participaient deux groupes de jeunes gens, les uns de Portneuf Station, les autres de Grondines, et au cours de laquelle le propriétaire de l'établissement avait reçu un coup de poing en pleine figure de l'un des jeunes gens qui voulaient forcer leur entrée dans le restaurant.

Le procureur de Boisvert avait plaidé, hier, que le coup de feu dont fut victime René Leclerc, était parti de façon imprévue.

Me Léon Méthot, c.r., de Trois-Rivières, a soutenu devant les jurés que son client était en droit de menacer les jeunes gens devant lui avec le fusil à deux coups chargé de plomb que venait de lui remettre le propriétaire du restaurant "Villa chez Paul", parce qu'il existait alors dans l'établissement un état de panique et de chaos général créé par des jeunes gens ivres qui avaient enfreint le droit de propriété.

La défense a déclaré sa preuve close dès l'ouverture de l'audience et Me Méthot a plaidé brièvement. Son plaidoyer a été suivi du réquisitoire de Me Albert Dumontier, c.r., procureur de la Couronne, qui a soumis que l'accusé devait prendre toutes les précautions possibles pour que le fusil ne se décharge et que d'autre part, il n'avait aucune excuse légitime de tirer puisque sa vie n'était pas en danger.

Boisvert, qui fut rejoint par la police au moment où il fétait avec les autres membres de sa famille, le 50e anniversaire de mariage de ses parents, était vraisemblablement l'un des rares jeunes gens qui n'étaient pas sous l'influence des liqueurs alcooliques au moment du coup de feu, selon le procureur de la défense.

Me Méthot a représenté que le propriétaire du restaurant avait été assailli, qu'on avait même proféré des menaces de mort contre lui, que deux autres personnes étaient blessées, qu'il y avait des touristes et des enfants dans la maison, et qu'il s'en suivait un état de chaos général.

Le coup serait parti de façon imprévue parce qu'un des manifestants aurait touché le fusil ou par suite d'un réflexe nerveux de l'accusé.

Me Dumontier a souligné que la victime, René Leclerc, n'avait à aucun moment menacé la vie de Boisvert et qu'en conséquence, celui-ci n'était pas en droit de se servir d'une arme aussi dangereuse qu'un fusil.

M. J.-A. Juneau en deuil de son épouse

M. J.-A. Juneau, homme d'affaires en vue de Québec, a été éprouvé par la mort de son épouse, née Marie-Laure Desjardins, décédée hier après-midi à sa résidence, au 44 le la rue De Repentigny. Mme Juneau a succombé à une maladie qui s'est aggravée au cours des dernières semaines. Sa disparition affecte aussi une famille distinguée de notre ville.

Femme de bien et profondément chrétienne, Mme Juneau se dépensa sans compter dans l'intérêt de sa famille et elle jouissait de l'estime d'un large cercle d'amies. D'une générosité sans borne, elle fut discrètement l'insigne bienfaitrise de plusieurs oeuvres de charité et de bienfaisance.

Mme Juneau laisse dans le deuil, son époux, M. J.-A. Juneau, propriétaire de Gauthier Ltée et de la Vitrerie Franklin, ancien président de l'Association des Marchands-Détaillants, de l'Association des Constructeurs de Québec et l'Association de sous-entrepreneurs dans la Canadian Construction Association, membre du Conseil supérieur du Travail et de la Commission permanente du Travail; ses fils, M. Jean-Marie Juneau, pharmacien; M. Yves Juneau, industriel; Me Jacques Juneau, avocat; ses filles, Mme Wilfrid Le Gallais (Pauline) et Mme Jean-Guy Gagnon (Marthe); ses belles-filles, Mme Yves Juneau (Gerry Byrne) et Mme Jacques Juneau (Huguette Bélanger); ses gendres, M. Wilfrid Le Gallais et M. J.-Guy Gagnon, ainsi que trois petits-enfants: Pierre et Louise Le Gallais ainsi que Lucie Juneau.

La regrettée défunte était la belle-fille de madame P.-J. Juneau ainsi que la soeur de Mme Albert Marier (Antoinette Desjardins), Mme Louis-Philippe Dubé (Annette Desjardins), Me Wilfrid Desjardins, c.r., et M. Georges Desjardins, comptable, ainsi que la belle-soeur de M. J.-Albert Marier, le docteur L.-P. Dubé, Mme Wilfrid Desjardins, Mme Georges Desjardins, M. Oscar Juneau, M. et Mme J.-H. Paquet, M. et Mme Paul-Henri Juneau, M. et Mme Victor Gagnon, Mlle Cécile Juneau.

Les restes mortels de Mme Juneau sont exposés en chapelle ardente à la résidence de la défunte, au 44 rue de Repentigny jusqu'à l'heure des funérailles, samedi prochain, à 11 heures 15, à St-Sacrement.

— LISEZ

du Québec

"Une jeune revue remplie de promesses"

Une revue qui doit pénétrer dans tous les foyers.

Ne manquez pas de lire le

NUMERO SPECIAL DE NOEL

en vente chez tous les dépositaires de journaux de Québec, Lévis, Trois-Rivières, Chicoutimi.

Unité .25 Abonnement 1.25

Adresser toute correspondance à Le Flambeau du Québec,

322 RUE ST-JEAN

QUEBEC (4)

TEMPERATURE

Toronto, 3 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada :

Villes	Min.	Max.
Dawson	—11	—
Victoria	44	50
Edmonton	11	23
Calgary	9	27
Regina	18	19
Winnipeg	26	28
Toronto	32	44
Ottawa	24	32
Montréal	30	33
Québec	29	33
St-Jean	35	36
Moncton	35	36
Halifax	37	43
Charlottetown	33	—
Sydney	37	—
Yarmouth	39	—
St-Jean, T.-N.	27	35

Pronostics

Régions de Québec, du lac St-Jean, de Chicoutimi, de l'ouest de Baie Comeau et de la Mauricie: nuageux. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum aujourd'hui à Québec 18 et 34, Chicoutimi et La Tuque 12 et 32.

Le soleil — Lever: 7 h. 11; coucher: 3 h. 58. Longueur du jour: 8 h. 47 m.

La marée — Haute marée: 4 h. 14 et 4 h. 29; basse marée: 11 h 13 et 11 h. 59.

Accident du travail

Une ambulance a transporté, hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu de Québec, M. Guy Caron, 28 ans, de Thetford-Mines, qui s'était blessé la veille, à son travail dans une mine d'amiante. Il serait tombé d'un plate-forme d'un hauteur de 50 pieds. On craint que M. Caron ne souffre de fracture à la colonne vertébrale. Il est présentement sous les soins du Dr Bouchard, de Québec.

Bataille d'Indiens à Maniwaki

Maniwaki, (PC) — Eugène Racine, 39 ans, a été hospitalisé à la suite d'une bataille à la réserve indienne de Maniwaki. La police détient Mme Pierre de Contrie, une Indienne de 50 ans, en marge de cette affaire.

Hold-up de $3,500

Toronto, (PC) — Un bandit non armé a assailli hier une messegère à sa sortie d'une banque et a réussi à prendre la fuite avec un montant de $3,500 représentant le salaire des employés de l'Ontario Boys' Wear.

Appartements DEUVILLE

3 pièces - 4 pièces

● Chauffé ● Concierge ● Eau chaude à l'année ● Incinérateur ● Toutes taxes payées ● Terrains de jeux pour enfants ● Terrains de stationnement ● Cuisine moderne ● Chambre de bain en tuile ● Service de Bendix ● Autobus à la porte ● Ecole ● Eglise, etc.

Informations :

100 RUE ST-JEAN-BOSCO

Prolongement de l'avenue Myrand,

Ste-Foy - Tél.: 7-7668

Conférence de M. Joseph Belleau, aux Mercredis Littéraires, sur les prodromes du communisme

M. Joseph Belleau, professeur de langue à la Faculté des Lettres de Laval, a prononcé une conférence hier après-midi, à cinq heures à l'Amphithéâtre de Physique, sous les auspices des Mercredis Littéraires de la Faculté des Lettres de l'Université Laval.

La conférence de M. Belleau s'intitulait: Les Prodromes du communisme russe. Voici le résumé de cette conférence:

Prodromes est un mot de la médecine qui signifie signes avant-coureurs d'une maladie, dans l'espèce, les conditions qui ont précédé et annonsé le communisme russe, question que les Russes n'aiment pas voir traiter par des étrangers qu'ils accusent de les connaitre mal ainsi que leur langue difficile. On peut toujours essayer: quelqu'un qui est à la lisière de la forêt la connait d'une autre façon que celui qui est à l'intérieur ou en avion au-dessus et il peut au moins en donner ses impressions et l'observarteur dans les airs aperçoit parfois l'incendie avant le bûcheron parmi les arbres.

Le communisme ou exploitation collective des choses de la nature semble avoir été antérieur à la propriété privée, dans les sociétés primitives; il a dû apparaitre après l'anarchie des commencements où chacun prenait sa nourriture où il la trouvait, par la cueillette des fruits sans propriétaires ou la chasse et la pêche des bêtes sauvages. Premier stade, peut-être. Quand les peuples ont domestiqué certains animaux, qu'ils devaient nourrir, les pâturages étaient saisonniers et possédés en commun par des familles et des tribus organisées elles aussi selon un système socialiste. On voit encore des vestiges de ce 2e stade de la société en Europe et en Asie, dans les alpages suisses, dans les Balkans et ailleurs.

Ce n'est que quand l'agriculture est entrée dans les moeurs de gens plus civilisés qu'on a voulu s'approprier les fruits de son travail sur un terrain particulier où la constance du labeur en augmentait l'efficacité.

Platon a recommandé le communisme, les Esséniens et les Thérapeutes l'ont pratiqué; Jésus-Christ est censé avoir été à leur école. Sa doctrine n'est pas très éloignée de leurs théories et les communautés religieuses en sont un exemple vivant.

Quant aux Russes ils ont longtemps cultivé la terre, au temps des tsars, grâce au **mir** ce qui veut dire monde et ils faisaient ainsi du communisme en petit.

Des conquérants scandinaves et tatars ont imposé leurs jougs aux Russes et leur ont enseigné l'autocratie, ou commandement unique, utile dans les combats et les conquêtes. Ce fut surtout le tsar ou empereur Ivan IV, dénommé le Ter-

(Suite à la page 18, 2e col.)

Service postal du 8 décembre

Mardi prochain, fête de l'Immaculée-Conception, aucune distribution postale ne sera effectuée, sauf pour les lettres "express". Les guichets des bureaux de poste de la ville de Québec seront également fermés. Le bureau-chef de la rue Henderson et la succursale de la haute-ville seront ouverts de 7 heures a.m. à 6 heures p.m., les stations postales, de 8 heures à 10 heures a.m.

Pour toutes annonces et décorations de Fêtes. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Consultez-le.

Studio Robert Guay Enr.

Enseignes Néon et Commerciales

1645, rue d'Assise, Québec — 5-8870

JOUR SOIR

ÉTUDIEZ

COURS: Commercial, Classique (4 heures par jour), Scientifique.

COURS: Ultra-rapides, Sténographie (25 leçons), Comptabilité (25 leçons avec diplôme).

Institut **DENYS** *Institute*

322 rue Saint-Jean

Tél.: 2-5147.

Vous obtenez de GROS ESCOMPTES

Pour un léger acompte, nous mettons votre bague de fiançailles de côté, ainsi que montres, bijoux, etc.

Evitez la foule du dernier moment

LA BIJOUTERIE

RENÉ MARCOUX

37 DE LA COURONNE, 2e étage, Ch. 215

EDIFICE GUILLEMETTE — TEL.: 4-8722

OUVERT LE VENDREDI SOIR

Les **NÉCESSAIRES Gillette** *sont toujours bien accueillis au temps des Fêtes*

Les nécessaires-cadeaux Gillette assureront des mois d'agrément à tous ceux qui les recevront. Peu coûteux, présentés sous emballage attrayant, ils sont en vente chez les détaillants de tout le pays.

Boîte de 50 LAMES BLEUES Gillette en porte-lames

$2.50

• Bel emballage de 5 porte-lames contenant chacun 10 lames Bleues Gillette. Un cadeau utile, toujours apprécié.

Nécessaire à barbe Gillette

$1.52

• Un cadeaux peu coûteux et qui plaira beaucoup. Le nécessaire comprend un rasoir Tech Gillette, 15 lames Bleues Gillette et un tube de crème à barbe Gillette.

Ensemble No 58 Gillette

• Rasoir monopièce très léger, plaqué nickel et aluminium, et porte-lames de 10 lames—le tout sous coffret rouge, façon cuir grenu.

$3.79

Nécessaire ROCKET Gillette

$2.20

• Emballage-cadeau contenant un rasoir monopièce Rocket Gillette et un porte-lames de 10 lames Bleues Gillette sous coffret de styrène, plus un tube de crème à barbe Gillette et un porte-lames de 10 lames supplémentaire.

Carton de 100 LAMES BLEUES Gillette en porte-lames

$5.00

• Vous pouvez lui offrir toutes les lames dont il aura besoin pendant un an. Cette boite-cadeau contient cinq porte-lames de 20 lames—100 lames en tout.

Ensemble Aristocrat Gillette

• Rasoir monopièce plaqué rhodium ou plaqué or au choix, porte-lames de 10 lames, le tout sous élégant coffret de voyage.

$5.00

MARCHANDS
RESTAURATEURS, INDUSTRIELS, ETC . . .

Décorons...

Pour les Fêtes, le Jeune Commerce encourage la population à décorer

Le Jeune Commerce de Québec, par l'intermédiaire de son comité du Tourisme, entreprend la première phase d'un programme visant à promouvoir l'attrait touristique de notre ville.

Cette première phase a pour but d'inviter les Québécois à décorer et illuminer davantage pendant la période des Fêtes. De plus elle revêt un caractère spécial qui est de rappeler l'aspect religieux de Noël et du Jour de l'An, aspect malheureusement trop souvent ignoré de nos jours.

En effet, ces fêtes commémorant des événements chrétiens, il serait opportun que nous en dégagions l'idée dans nos décorations. Cette évocation des anciennes traditions ajoutera au cachet particulier de notre ville, et renforcira cette "touche d'originalité" tant recherchée par le tourisme.

Il semble assuré, qu'avec la coopération du public, cette initiative sera couronnée d'un franc succès.

- COURANTS LUMINEUX
- SAPINS
- CLOCHES
- ETOILES

Pour vos décorations des Fêtes façades, vitrines, etc . . .

Consultez...

23 RUE NELSON

P.E. POITRAS INC.

Peintre d'enseignes

3-0434 — 3-3927

Le niveau moyen des prix au plus haut point depuis six mois à la Bourse de N.-Y.

Renseignements financiers

La tendance à la Bourse de New-York s'est comportée selon la tradition du mois de décembre, hier, alors que des avances modérées l'ont hissée vers de nouveaux sommets depuis six mois. Certains commentateurs ont manifesté une fermeté toute particulière, y compris les aciéries, les pétroles, les cuivres, les titres de radio et de télévision, de même que de nombreux titres individuels. Les moins fortunés ont été les chemins de fer, les refaucules-tueurs et quelques titres calmiques. Les gains ont atteint deux points tandis que les pertes n'ont été que d'un point, sauf dans quelques cas. La moyenne de la **Presse Associée** chez 60 titres s'est haussée de 40 cents à $109.50. C'est le niveau de moyenne le plus élevé depuis six mois. Mardi, la moyenne avait reuasi a se hisser au-delà du sommet de l'été a la mi-août peu avant de plonger vers de nouveau bas de la mi-septembre. Il y eut 20 sommets et 12 bas d'enregistrés pour l'année. Le virement s'est effiée par 1,850,000 actions. La Bourse Américaine était en hausse et les transactions se sont chiffrées par 470,000 actions.

Montréal (PC) — Les transactions ont été modérees et les prix étaient à la hausse a la fermeture de la Bourse de Montréal hier. Les papiers ... les services publics, les métaux majeurs, les aciéries et les titres industriels divers et les banques étaient en hausse tandis que les brasseries et les compagnies de transport étaient mixtes. Les prix des titres minières se sont affaiés et les transactions n'ont pas été imposantes. Il n'y avait que peu de tendance chez les pétroles de l'ouest qui ont même affiché une baisse. Des 214 titres échangés, 77 étaient en hausse, 69 en baisse et 78 sont demeurés inchangés alors qu'il y eut sept nouveaux sommets et six nouveaux bas d'enregistrés pour l'année.

Toronto (PC) — La plupart des compartiments ont affiche une tendance a la hausse hier a la Bourse de Toronto au terme d'une séance marquée par des transactions modérées. Les titres industriels ont tenu la marche suivie des métaux non ferreux, des pétroles de l'ouest et des valeurs-or. Les titres d'uranium et les métaux non ferreux de l'est canadien-brunswick ont fléchi. Le virement s'est chiffré par 2,107,000 actions.

Montreal, (PC) Les émissions a long terme du gouvernement canadien ont gagne un peu de terrain, mais les transactions se déroulaient lentement hier sur les marchés des obligations. Sur la liste industrielle, l'activité était restreinte et les obligations convertibles du Pacifique Canadien ont subi une légère baisse.

New-York (PA) — Le marché des obligations offrait hier une allure irrégulière. Cependant, les affaires se sont accélérees et le volume des transactions a grimpé a une valeur au pair de $3,282,000. Peu d'activité parmi les obligations étrangères et fédérales.

LA SITUATION DU PAPIER A JOURNAL

Selon les estimations actuelles, la consommation mondiale de papier-journal continuera à augmenter cette année et en 1954, mais la capacité de production augmentera également, ce qui promet une situation ou l'offre et la demande s'équilibreront pour ces deux années.

Telles sont les conclusions de la Newsprint Association of Canada d'après une analyse de la situation actuelle du papier-journal dans le monde.

Le rapport signale qu'en 1952, "on pouvait dire que le ravitaillement en papier-journal était suffisant et que la demande était satisfaite. Le même état de choses s'est poursuivi en 1953 et l'on prévoit aujourd'hui encore que la demande anormalement intense d'après-guerre s'est atténuée". Mais l'Association prévoit une augmentation progressive, quoique modérée, de la demande mondiale.

En regard de cette perspective d'une demande croissante, l'Association présente une étude spéciale de la productivité mondiale et elle énumère les augmentations prévues dans la production de papier-journal à travers le monde. On apprend que la production mondiale devrait atteindre 15,000,000 de tonnes cette année et 15,500,000 tonnes en 1954. Cette augmentation de 500,000 tonnes serait un fait accompli en 1960, mais il se pourrait que ce chiffre soit atteint ou dépassé avant 1960 si la demande l'exige.

La description des nouvelles possibilités de production révèle aussi que pour la première fois, la fabrication de papier-journal a commencé ou commencera pour la première fois dans un certain nombre de pays. Jusqu'à présent, un grand nombre de ces pays utilisaient relativement peu de papier-journal mais leur consommation s'accroît rapidement à la suite de l'industrialisation d'après-guerre, qui a provoqué un relèvement des standards d'éducation et de culture. Pour ces pays, de jour en jour, la lecture est la seront en mesure de répondre, avec leurs propres moyens de production, à une fraction de leurs besoins de papier-journal.

Au point de vue chiffres, c'est l'Amérique du Nord qui domine la situation mondiale du papier-journal, à cause de la production canadienne qui atteint actuellement 5,725,000 tonnes par an, soit 53 pour cent de la production mondiale, et à cause de la consommation des Etats-Unis, qui s'élève à 6,150,000 tonnes, soit 56 pour cent de la consommation mondiale.

Il existe une dépendance étroite entre ces deux pays pour ce qui est de la production. Entre 1946 et 1953, les expéditions de papier-journal du Canada aux Etats-Unis ont augmenté de 1.3 million de tonnes, soit d'environ 35 pour cent. Cela cet accroissement qui a permis en grande partie l'accroissement de 1.8 millions de tonne du ravitaillement annuel des E.-U. au cours de cette période.

Les traits essentiels de la situation mondiale du papier-journal en fait de capacité, de production et de consommation, sont illustrés par des graphiques et des tableaux.

Pas de dépression en 1954 aux E.-U.

Toronto, (PC) — "Il n'y aura pas de dépression aux Etats-Unis en 1954", dit Prudential Insurance Company of America dans une revue de la situation américaine.

Le rapport est public au Canada par le siège social de Prudential au Canada avec une note soulignant que dans le passé les prévisions annuelles de la compagnie "se sont avérées de façon surprenante".

Elles se résument ainsi:

Stimulés par une réduction des impôts fédéraux, des revenus plus élevés et un nouvel effort de vente de la part des entreprises américaines, les consommateurs augmenteront leurs achats de $6,000,000,000. Cela se produira alors que l'économie s'adaptera au déficit de $1,000,000,000 des commandes du gouvernement et malgre une chute de $3,000,000,000 des dépenses de capital, une diminution de $4,000,000,000 des inventaires et de $1,000,000,000 de la construction résidentielle.

Le résultat:

"La production nationale brute demeurera autour de son niveau actuel de $369,000,000,000; le marché de la main-d'oeuvre fléchira légèrement à cause du plus grand nombre de candidats; les prix aux consommateurs seront un peu plus bas; le revenu véritable du travailleur américain augmentera de façon appréciable".

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par
L.-G. BEAUBIEN & CIE LIMITEE
70 rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1521
Correspondant de L.-G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Séance du 2 Décembre 1953

Ventes	Titres	Haut.	Bas.	Ferm.	1953—au 30 nov. Haut.	Bas.	Div. ann.
2065	Abitibi	16¾	16¼	16¼	16¾	12¼	1.00
200	Alcan	26	26	26	26¾	25¼	1.50
30	Acadia	4.50	4.50	4.50	5.00	4.50	0.40
1365	Aluminium Ltd	45¾	45¼	45¼	49¾	39¾	2.60
1000	Aluminium, pfd	104½	104	104½	107	100	5.25
10	Amerada	34¼	34¼	34¼	37¼	32	1.00
210	Atlas Steel	13	12	13	23½	16	1.00
25	Anglo Pulp pfd	100	100	100			6.00
2075	Bell	39¾	39¼	39¾	40	37¾	2.00
1045	Brazilian	8¼	8	8¼	11¼	7¾	1.00
910	B.A. Oil	20¾	20¼	20¼	21¼	17¾	1.00
1065	B.C. Forest	4.90	4.85	4.85	5.75	4.50	0.40
100	B.C. Power New	36	36	36			1.50
4355	B.C. Telephone	39½	39	39½	39½	37¾	var.
100	Calgary pfd	100½	100½	100½			
221	Canada Cement	33¼	33	33¼	37	32	var.
30	Canada Safeway 1er pr.	100½	100½	100½	101	100	5.00
1365	Can. Breweries	21½	21	21½	21¾	17	1.00
1000	Can. Car	20¼	20	20¼	20¾	17¾	1.00
75	Can. Car "A"	18½	18½	18½	20¾	17¾	1.00
1000	Can. Celanese	34¾	34¼	34¾	35¾	31¾	2.40
100	Can. Loco.	12	12	12	13	10	.30
100	Can. Loco.	12	12	12	13	10	.30
400	C.P.R.	47¾	47¼	47¾	49¾	43¾	2.00
161	Can. Vickers	18	18	18	19		
2135	Can. Steelcva	29	28¾	29	30¾	25¾	1.50
250	Corbi "A"	10½	10½	10½	10½	8	var.
2315	Distillers Seagrams	24¾	24¼	24¼	24¾	21¾	1.00
355	Dom. Bridge	72	72	72	84	71½	3.00
100	Dom. Coal pfd.	25	25	25	25	24	1.00
1000	Dom. Foundries	34	34	34	35½	31¾	1.60
825	Dom. Stores	15¾	15¼	15¾	16¾	13	1.00
100	Dom. Tar pfd.	20	20	20	20	18	.60
1710	Dom. Textile	71¾	71¼	71½	76	63¾	4.00
1000	Dom. Textile pfd.	104½	104	104½	105	100	7.00
1200	Dunlops	15½	15¼	15¼	17¾	12¾	1.20
150	Dow	33	33	33	34¾	31¾	1.40
50	Famous	21	20¾	21	21¾	18¾	1.00
1000	Ford Canada	38	38	38	39	34	2.00
1000	Frosst	15¾	15¾	15¾			
2400	Gatineau	20¾	20¾	20¾	22¾	20¼	1.00
15	Gatineau pfd.	100	100	100	104½	100	5.00
285	Gen. Dynamics	34½	34	34½	42¾	32	1.00
1000	Hamilton Bridge	34¼	34¼	34¼	36	31¾	1.60
1351	Howard Smith	20¼	20¼	20¼	19	17	1.00
1000	Hudson Bay	47¾	47¼	47¾	49¾	43¾	2.00
445	Imp. Oil	38¼	37¾	38¼	39¾	34¾	1.60
1000	Imp. Tobacco	14¾	14¾	14¾	15¾	13¾	.90
1000	Ind. Acc.	39¾	38¾	38¾	39¾	34¾	2.00
1000	Int. Bronze	47¾	47¼	47¾	48¾	41¾	2.00
125	Int. Bronze pfd.	15½	15½	15½	18	15	1.50
1315	Int. Nickel	36	35¾	36	36¾	32¾	1.20
115	Int. Nickel priv. V.T.	128	128	128	131	127	7.00
1000	Int. Paper	47¾	47¼	47¾	49¾	43¾	2.00
215	Int. Utilities	29¾	29¼	29¾	29¾	24¾	1.40
1000	Interprov. Pipe priv.	29¾	29¼	29¾	29¾	24¾	1.40
175	Interprov. Pipe Line	29¾	29¼	29¾	29¾	24¾	1.40
715	Lake of the Woods	39	38¾	39	33¾	29¼	3.00
100	Lang	15	15	15	15	13	.60
880	MacKinnon	46	46	46	55	36	.30
1000	Massey-Harris	18¾	18¼	18¾	19¾	16¾	1.00
100	Mallinson Priv.	18¾	18¼	18¾	18¾	16¾	1.00
1000	Mallinson Class B	18¾	18¼	18¾	18¾	16¾	1.00
880	McColl Frontenac	37¾	37¼	37¾	40¾	33¾	2.00
100	Molson	27¾	27¼	27¾	28¾	25¾	1.40
100	Niagara Wire	20¾	20¼	20¾	21¾	19¾	1.00
2175	Noranda	62¾	62	62¾	67¾	58¾	3.00
1000	Ogilvie	16¾	16¼	16¾	17¾	15¾	1.00
200	Placer	27¾	27¼	27¾	43	32	var.
1000	Powell River	37¾	37¼	37¾	40¾	33¾	2.00
175	Power Corp.	34¾	33¾	34	43	33	2.00
1000	Price Bros.	43¾	43¼	43¾	46¾	39¾	2.00
50	Quebec Power	21¾	21¼	21¾	22	19¾	1.00
1000	Rolland	21¾	21¼	21¾	22¾	19¾	1.00
100	Roy Lee Corp.	38¾	38¼	38¾	39¾	34¾	2.00
1000	Shawinigan	40	39¾	40	43	36¾	2.00
1000	Shawinigan pfd.	103¾	103¼	103¾	104¾	100	5.00
100	Sherwin-Williams	27	27	27	32	26¾	1.40
1000	Simpsons	27¾	27¼	27¾	29¾	24¾	1.00
15	Southam	39	39	39	38	21	1.40
1000	Steel	41¾	41¼	41¾	43¾	36¾	2.00
125	Thrift	21	21	21	23	19	1.00
1000	Tilo	2.60	2.60	2.60	3.00	2.10	
1000	Trans. Oil	11½	11¼	11½	13	10	.15
630	United Steel	11½	11¼	11½	13	10	.15
100	Wayagamack	49	49	49	50	47	var.
50	Winnipeg El. priv.	97½	97½	97½	100	97½	6.00

BANQUES

97	Banque de Montréal	36¾	36¼	36¼	34¼	31	1.20
116	Banque Nat. de N.-E.	30¾	30¼	30¾	32¾	28¾	1.40
1000	Banque du Toronto	42¾	42¼	42¾	42	39	1.40
1000	Banque Can. de Commerce	42¾	42¼	42¾	43¾	39¾	2.00
208	Banque Royale	37	37	37	36	31¼	1.20

BOURSE CANADIENNE

Séance du 2 Décembre 1953

Ventes	Titres	Haut.	Bas.	Ferm.	1953—au 30 nov. Haut.	Bas.	Div. ann.
500	Anglo-Nld Develop.	8¼	8	8¼	9¾	7	var.
900	Brown	8¼	8¼	8¼	12	8¼	
63	Brown, de priv.	40¾	40	40¾	47	40	3.00 *
300	Can. & Dom. Sugar	17	16¾	17	18¾	16	1.00
100	Can. Dredge	17¾	17¼	17¾	19¾	16¾	1.10 †
100	Can. Interna. Inv. Trust	11¾	11¾	11¾	11¾	9¾	var.
1803	Can. Malting	4.90	4.60	4.90	5.00	4.50	0.40
100	Can. Western Lumber	19¾	19¼	19¾	20¾	17¾	.50
316	Conn. Paper	42	41¾	42	38	34¾	1.50 †
1000	Crown Zellerbach	45¾	45¼	45¾			
100	Dom. Oilcloth	27½	27¼	27½	33½	30	1.60 †
100	Fleet Mfg.	2.00	2.00	2.00	3.00	2.00	
70	Ford Motor "A"	42¾	42¼	42¾	62	59	2.00
1000	Gtmc. Lakes Paper	15¾	15¼	15¾	16¾	13¾	1.00
25	Maclaren Pwr. & P.	56	56	56	62	47½	2.00 †
1000	Mersey Light	9.50	9.50	9.50	9.50	9.50	
100	Minnesota & Ont. Paper	27½	27¼	27½	27½	24½	2.00 †
135	Moore Corporation	25¾	25¼	25¾	26¾	24	1.00
100	Traders Finance "A"	25¾	25¼	25¾	27¾	25¼	2.00
400	Union Gas	32¾	32	32	29¾	26	1.40

MINES (en cents)

1000	Amerarulim	11	11	11	51	10	
1000	Ameron Lead	295	295	295	300	225	var.
1000	Armora	9	9	9	20	9	
1000	Arno	320	320	320	7		
500	Barnat Res.	8	8	8	22	8	
2100	Beleville	32	30	30	84	34	
1000	Boreal	240	240	240	400	230	
1000	Bouzan	3½	3	3	8	3	
1000	Campbell Chib.	310	310	310	450	250	
900	Can. Collieries	500	495	500			var.
23600	Carnegie	62	55	55	150	36	
1000	Cella Dev.	12	12	12	19½	6½	
1000	Coin Lake	15½	15½	15½			
1000	Consor. Mining	15½	15½	15½	15½	15½	
1000	Coniaurum	215	215	215	2252½	1750	var.
1000	East Sullivan	390	380	380	470	435	var.
100	Eastern Metals	130	130	130	240	105	
1000	Fab	20	20	20	164	64	
1500	Fontana (1945)						
1000	Frobisher	450	445	445	925	445	
300	Gunnar	915	915	915	1350	785	
1000	Gunnar Cons.	115	115	115	1355	12375	24
1000	Heva	42	42	42	85	40	
1000	Jacobus	42	42	42	65	40	
1000	Jardun	20	20	20	30	20	
100	Kerr-Addison	818	818	818	2025	1700	.80
1000	Labrador	800	800	800	1075	800	
1000	Lafayette	25	21	21	70	25	
1000	Mariposa	7	7	7	7		
1000	New Formaque	9½	9½	9½	38	11	
1000	New Larder	7½	7½	7½	14	7½	
1000	Nisbet	19	19	19	19	19	
1000	Norlartic (1945)	3½	3½	3½	5	3½	
1000	Ontario Pyrites	66	66	66	215	140	
9600	Opemiska Rts	1					
1000	Perahunt	15	15	15	33	16	
2500	Quebec Copper	74	70	70	134	70	
2000	Quebec Rineiron	27	27	27	24	8	
2000	Quebec Yellowknife	4	3½	4	4		
1000	Rexspar	90	90	90	165	90	
2000	Reyrad	8½	8½	8½	29	8	
1000	Rix Ath	4	4	4			
1000	Rockwinn (1944)	12	12	12	30	10	
1000	Siscoy	12	12	12	16	9	
1000	Sisco Rock	675	675	675	970	615	
1000	Tache	11	11	11	18	10	
1000	Thlewnsi	17½	17½	17½	17½	17½	
1000	Torbrit	135	133	134	185	83	
15000	Uddora	2	2	2			
8200	Unit Montauban	3	3	3			
1000	Vanadium	315½	315½	315½	24375	1775	var.
1000	Vicks Mac.	210	195	210	375	138	
7000	Weedon	37	33	37	66½	36	
1000	Wendell	3	3	3	5	3	

HUILES

800	Anglo-Canadian	500	495	495	825	550	var.
25	Antone Pete	25½	25	25½	40	21	
800	Calgary & Edmonton	11	10¾	11	13625	1050	.10
700	Canada Southern	905	900	900	12375	800	
1000	Calmont	14	14	14	38	14	
1000	Empire Oil	142	142	142	178	135	
1000	Empire Oil	36	36	36	39	25	
1000	Federated Pete	400	400	400	1000	400	
2200	Gaspé	76	73	75	255	128	
2000	Home	830	820	820	1325	775	
850	Jasper	325	320	325			
1000	Merrill Pete	445	435	435	550	350	
500	New Continental	58	58	58	152	104	
1000	Phillips	135	135	135	225	140	
1000	Tri-Tor	85	80	85	179	89	
1000	Vanguard	65	65	65			
1000	Westburne	65	60	65	90		
1000	Wilrich	56	56	56	119	55	

† Div. add en sus. ‡ Plus div. en actions.
* Payable en monnaie des E.-U. var. variable.
Volume: 121,300 actions comprenant 34,200 actions industrielles et 177,100 actions minières.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par la firme
Royal Securities Corporation Limited et Lacasmia
A Québec par fils privés de la Presse Canadienne

SEANCE DU 2 DECEMBRE 1953

Obligations de Dominion			
3% perps	86	87	
3% Jan. 1972-Mai	93½	93¾	
2 déc 1954	98¾	99¼	
2¾ Juin 1/56	97¼	97½	
2¾ Juin 15-66	89¾	90¼	
2¾ Déc 1/66-67	88¼	88½	
Emprunts de guerre			
1/4% (Juil 1)	99¾	99¾	
1/4% (1/2 V)	99¾	99¾	
2½ (1/2 V)	99¾	99¾	
3/4 (1/2 V)	99¾	99¾	
3/4 (1/2 V)	99¾	99¾	
1/4% (1/2 V)	99¾	99¾	
1/4% (1/2 V)	99¾	99¾	
Garanties par la prov			
CNR 4% 46	91½	92	
CNR 3/61-66	93½	93¾	
CNR 3% 67			
CNR 3/69-71	88¼	88½	
Provinciales			
B C	96	97	
B C	91	91½	
Man	97	98	
Man	96	96½	
N B	97	98	
N B	97½	98	
Nouvelle	97½	98	
Nouvelle	97½	98	
Nouvelle	97½	98	
Nouvelle	97½	98	
Nouvelle	97½	98	
Nouvelle	97½	98	
Nouvelle	97½	98	
Ont H	97	98	
Ont H	97	98	
Ontario	4/50-61	100¼	101¼
Ontario	1-62-63	99¾	100¾
Ontario	3/77	84	86
Ontario	3/78	84	86
Ontario	3½/82	90¼	91¼
Ontario	3½/83	90¼	91¼
Ontario	3½/84	90¼	91¼
Immeubles			
P Que	3½/57	98¼	99¼
P Que	3½/57	98¼	99¼
P Que	3½/58	98¼	99¼
P of Q	3½/60	97¼	98¼
P of Q	3½/60	97¼	98¼
P Que	3½/61	96¼	97¼
P Que	3½/62	96¼	97¼
P Que	3½/63	96¼	97¼
P Que	3½/64	96¼	97¼
P Que	3½/65	96¼	97¼
P Que	3½/66	96¼	97¼
P Que	3½/67	96¼	97¼
P Que	3½/68	96¼	97¼
P Que	3½/69	96¼	97¼
P Que	3½/70	96¼	97¼
P Que	3½/71	96¼	97¼
P Que	3½/72	96¼	97¼
P Que	3½/73	96¼	97¼
P Que	3½/74	96¼	97¼
P Que	3½/75	96¼	97¼
P Que	3½/76	96¼	97¼
P Que	3½/77	96¼	97¼
P Que	3½/78	96¼	97¼
P Que	3½/79	96¼	97¼
P Que	3½/80	96¼	97¼
P Que	3½/81	96¼	97¼
P Que	3½/82	96¼	97¼
P Que	3½/83	96¼	97¼
P Que	3½/84	96¼	97¼
P Que	3½/85	96¼	97¼
P Que	3½/86	96¼	97¼
P Que	3½/87	96¼	97¼
P Que	3½/88	96¼	97¼
P Que	3½/89	96¼	97¼
P Que	3½/90	96¼	97¼
P Que	3½/91	96¼	97¼
P Que	3½/92	96¼	97¼
P Que	3½/93	96¼	97¼
P Que	3½/94	96¼	97¼
P Que	3½/95	96¼	97¼
P Que	3½/96	96¼	97¼
P Que	3½/97	96¼	97¼
P Que	3½/98	96¼	97¼
P Que	3½/99	96¼	97¼
P Que	3½/00	96¼	97¼
P Que	3½/01	96¼	97¼
P Que	3½/02	96¼	97¼
P Que	3½/03	96¼	97¼
P Que	3½/04	96¼	97¼
P Que	3½/05	96¼	97¼
P Que	3½/06	96¼	97¼
P Que	3½/07	96¼	97¼
P Que	3½/08	96¼	97¼
P Que	3½/09	96¼	97¼
P Que	3½/10	96¼	97¼
P Que	3½/11	96¼	97¼
P Que	3½/12	96¼	97¼
P Que	3½/13	96¼	97¼
P Que	3½/14	96¼	97¼
P Que	3½/15	96¼	97¼
P Que	3½/16	96¼	97¼
P Que	3½/17	96¼	97¼
P Que	3½/18	96¼	97¼
P Que	3½/19	96¼	97¼
P Que	3½/20	96¼	97¼
P Que	3½/21	96¼	97¼
P Que	3½/22	96¼	97¼
P Que	3½/23	96¼	97¼
P Que	3½/24	96¼	97¼
P Que	3½/25	96¼	97¼
P Que	3½/26	96¼	97¼
P Que	3½/27	96¼	97¼
P Que	3½/28	96¼	97¼
P Que	3½/29	96¼	97¼
P Que	3½/30	96¼	97¼
P Que	3½/31	96¼	97¼
P Que	3½/32	96¼	97¼
P Que	3½/33	96¼	97¼
P Que	3½/34	96¼	97¼
P Que	3½/35	96¼	97¼
P Que	3½/36	96¼	97¼
P Que	3½/37	96¼	97¼
P Que	3½/38	96¼	97¼
P Que	3½/39	96¼	97¼
P Que	3½/40	96¼	97¼
P Que	3½/41	96¼	97¼
P Que	3½/42	96¼	97¼
P Que	3½/43	96¼	97¼
P Que	3½/44	96¼	97¼
P Que	3½/45	96¼	97¼
P Que	3½/46	96¼	97¼
P Que	3½/47	96¼	97¼
P Que	3½/48	96¼	97¼
P Que	3½/49	96¼	97¼
P Que	3½/50	96¼	97¼
P Que	3½/51	96¼	97¼
P Que	3½/52	96¼	97¼
P Que	3½/53	96¼	97¼
P Que	3½/54	96¼	97¼
P Que	3½/55	96¼	97¼
P Que	3½/56	96¼	97¼
P Que	3½/57	96¼	97¼
P Que	3½/58	96¼	97¼
P Que	3½/59	96¼	97¼
P Que	3½/60	96¼	97¼
P Que	3½/61	96¼	97¼
P Que	3½/62	96¼	97¼
P Que	3½/63	96¼	97¼
P Que	3½/64	96¼	97¼
P Que	3½/65	96¼	97¼
P Que	3½/66	96¼	97¼
P Que	3½/67	96¼	97¼
P Que	3½/68	96¼	97¼
P Que	3½/69	96¼	97¼
P Que	3½/70	96¼	97¼
P Que	3½/71	96¼	97¼
P Que	3½/72	96¼	97¼
P Que	3½/73	96¼	97¼
P Que	3½/74	96¼	97¼
P Que	3½/75	96¼	97¼
P Que	3½/76	96¼	97¼
P Que	3½/77	96¼	97¼
P Que	3½/78	96¼	97¼
P Que	3½/79	96¼	97¼
P Que	3½/80	96¼	97¼
P Que	3½/81	96¼	97¼
P Que	3½/82	96¼	97¼
P Que	3½/83	96¼	97¼
P Que	3½/84	96¼	97¼
P Que	3½/85	96¼	97¼
P Que	3½/86	96¼	97¼
P Que	3½/87	96¼	97¼
P Que	3½/88	96¼	97¼
P Que	3½/89	96¼	97¼
P Que	3½/90	96¼	97¼
P Que	3½/91	96¼	97¼
P Que	3½/92	96¼	97¼
P Que	3½/93	96¼	97¼
P Que	3½/94	96¼	97¼
P Que	3½/95	96¼	97¼
P Que	3½/96	96¼	97¼
P Que	3½/97	96¼	97¼
P Que	3½/98	96¼	97¼
P Que	3½/99	96¼	97¼
P Que	3½/00	96¼	97¼
P Que	3½/01	96¼	97¼
P Que	3½/02	96¼	97¼
P Que	3½/03	96¼	97¼
P Que	3½/04	96¼	97¼
P Que	3½/05	96¼	97¼
P Que	3½/06	96¼	97¼
P Que	3½/07	96¼	97¼
P Que	3½/08	96¼	97¼
P Que	3½/09	96¼	97¼
P Que	3½/10	96¼	97¼
P Que	3½/11	96¼	97¼
P Que	3½/12	96¼	97¼
P Que	3½/13	96¼	97¼

SABOURINADES SPORTIVES

par

ROLAND SABOURIN

PHIL WATSON REÇOIT L'APPUI DE SES HOMMES

Le congédiement de l'instructeur Phil Watson est revenu sur le tapis hier matin quand un journal de Montréal a cru que le moment était propice pour annoncer que Buddy O'Connor avait refusé le poste d'instructeur des Citadelles. Naturellement, après la défaite de 1-0 des juniors locaux contre Galt, on a pensé à Montréal que Watson était à la porte et que le grand jour était arrivé. Rien de tel n'est survenu.

Frank Byrne, président du club, s'est contenté de répondre aux agences de presse qu'il n'y avait rien à dire. Rencontré hier soir, au Colisée, alors qu'il était en train de causer avec des amis, Byrne nous a paru de très bonne humeur et même trop optimisme. "Nous ne pouvons toujours être malchanceux," dit-il," et la chance devrait commencer à nous sourire très bientôt". Il nous a laissé sous-entendre qu'il allait obtenir pour Watson le matériel nécessaire pour remédier à la situation actuelle.

Le président Byrne s'est déclaré heureux de la lettre remise par ses joueurs à la presse quelques heures auparavant. Comme tout le monde, le président des Citadelles sait que les joueurs eux-mêmes sont les seuls capables d'améliorer les choses. Après tout, ne sont-ils pas ceux qui se trouvent sur la glace et qui luttent contre l'ennemi? Nous félicitons les joueurs pour leur loyauté à Watson, et nous comptons sur eux pour lui rendre la tâche plus facile en faisant un fructueux voyage en sol ontarien. S'ils veulent s'en donner la peine, ils sont capables de le faire.

Il est assuré que Phil Watson part avec le club ce soir. Nous avons l'assurance qu'il sera encore à la tête de l'équipe quand elle reviendra parmi nous le 15 décembre pour recevoir les puissants Marlboros. D'ici là, bonne chance à Watson et ses loyaux protégés.

JEUDI-NOTES . . .

Ce qui arrive chez les Citadelles actuellement n'est pas un précédent dans le hockey . . . Un confrère anglais de la métropole n'a-t-il pas dit le printemps dernier que George "Punch" Imlach allait être congédié s'il ne battait pas Chicoutimi en finale de la ligue Senior ?... Oui, et au lieu d'être remercié Punch est devenu un atout encore plus important dans l'organisation du club professionnel local . . .

Avez-vous eu un instructeur "congédié" durant les dernières semaines plus souvent que George Trafton, instructeur des Blue Bombers de Winnipeg ? . . . Alors même que Trafton venait de gagner le championnat de la ligue de l'Ouest, on répétait partout qu'il ne reviendrait pas . . .

Les Blue Bombers ont perdu la finale de la coupe "Grey", mais on n'a pas encore dit à Winnipeg qu'il avait été congédié . . .

On verra rarement une partie aussi excitante que celle que nous ont présentée hier soir les As et les Royaux de Montréal . . . Gerry Brown était fort satisfait de la tenue de son équipe et ne pouvait cerrser de complimenter l'arrêt fait par le gardien de buts Bob Perreault des Royaux vers la fin de la troisième période . . . L'instructeur des As nous a déclaré que Raglan avait joué avec la fièvre et pourrait bien ne pas pouvoir jouer ce soir . . . Butch Houle est également handicapé par une blessure au poignet . . .

Pete Morin était d'avis que Perreault avait été faible sur trois buts, tout simplement à cause de la souffrante blessure à une jambe . . . Il ne s'attend pas à pouvoir employer Vern Kaiser, qui a reçu une large entaille au front . . . Paul Masnick est retourné dans la métropole afin de donner un coup de main aux Canadiens de Montréal dans leur partie de ce soir contre les Leafs de Toronto . . . Jean Béliveau et Elmer Lach ne joueront pas ce soir . . .

Les Saguenéens auront fait plusieurs milles quand ils retourneront sur leur glace ce soir pour recevoir les Royaux de Montréal... Ils étaient à Springfield, hier soir, nous donnant ainsi un autre pauvre agencement du calendrier du circuit Slater . . .

ICI ET LA . . .

On nous rapporte que Guy Rousseau du Frontenac est le plus enthousiaste partisan de Camille Henry . . . Chaque fois que l'ancien joueur dès Citadelles accomplit le moindre exploi avec les Rangers, Guy s'en réjouit et n'hésite pas à faire remarquer à tout le monde que les "p'tits joueurs ont leur place dans la ligue Nationale" . . . On sait que Rousseau lui-même n'est plus un colosse et qu'on semble croire qu'il ne pourra graduer dans la Nationale à cause de son poids .

Parlant de Henry, nous avons appris qu'il sera parmi nous à la fin de la semaine prochaine . . . En plus de passer quelques heures avec ses parents, il en profitera pour participer au "Carnaval de la Laiterie Laval" . . . On lui réserverait une réception toute spéciale . . . Camille n'avait pas l'intention de revenir à Québec avant la fin de la saison de hockey, mais a écrit à ses parents qu'il "fêtera Noël avec eux le 11 décembre" . . . Tous seront heureux de revoir Cam . . .

Les commentaires du gérant d'affaires Paul Dumont du Frontenac

(Suite à la page 21, 7e col.)

Gérard Lajoie élu président du Casting Club

M. Gérard Lajoie, Ingénieur professionnel bien connu dans la vieille capitale, a été élu, le 16 novembre dernier, président du Casting Club de Québec Inc., lors d'une assemblée régulière des directeurs de cette importante association de Conservation.

Le nouveau président qui a dirigé de nombreux travaux d'envergure dans notre province depuis 1937 est membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de Québec et de l'Engineering Institute of Canada. Il a été président de la section du tir à la carabine du Casting Club de Québec pendant trois ans et il était vice-président de cette même association depuis février 1951. Membre actif de nombreux clubs sportifs dont le Quebec Gun and Skeet Club, il s'intéresse depuis plusieurs années aux problèmes de la conservation de notre faune. M. Lajoie possède toutes les qualités d'un chef prudent et avisé. Sa haute connaissance des problèmes de Conservation et sa tenacité au travail le désignaient tout particulièrement pour succéder à l'ancien président, M. Bernard Castonguay, directeur et gérant d'usine de B. Houde-Grothé Limitée, à Québec, qui a dû démissionner à cause de ses nombreuses occupations.

La direction de notre journal est heureuse d'offrir ses hommages à M. Castonguay pour le magnifique travail de pionnier qu'il a accompli depuis la fondation du Casting Club il y a près de 12 ans.

Nos meilleurs voeux de succès au nouveau président, M. Lajoie.

Ça se passa le 3 décembre

1917 – LE PONT DE QUÉBEC EST OUVERT À LA CIRCULATION

Rappels historiques... une série offerte par

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Québec défait Royal 5-4, sur un but de Ludger Tremblay

L'athlète de St-Grégoire met fin à la partie après 10 secondes de surtemps. — Dans la défaite, Skippy Burchell a deux buts et autant d'aides pour les Royaux. — Hodgson a également deux buts. — Raglan, Labadie, Powell et Wharram comptent.

par Roland SABOURIN

Après seulement dix secondes de temps supplémentaire, Ludger Tremblay s'empara d'une rondelle égarée pour surprendre le cerbère Bob Perreault des Royaux de Montréal et ainsi permettre aux As de remporter une victoire de 5-4 dans une excitante partie jouée hier soir, au Colisée, devant 8,000 personnes. A la suite de cette victoire, les hommes de l'instructeur Gerry Brown ont repris l'exclusivité de la première position de la Ligue de Hockey Professionnelle du Québec.

C'était la deuxième fois à Québec, cette saison, qu'un but de Tremblay apportait toute la différence dans une joute Royal-As. La même histoire s'était déroulée dans la victoire de 3-2 du 18 novembre dernier. Tremblay n'a réussi que quatre buts depuis le début, mais ils ont été de la plus haute importance. C'était la troisième victoire des As en cinq parties contre les Royaux, cet hiver.

Ce but de Tremblay priva Skippy Burchell d'être l'étoile individuelle de la rencontre puisqu'il a réussi deux buts et autant d'assistances. Ted Hodgson, un joueur de défense obtint également deux buts, tandis que Vern Kaiser fut crédité de trois assistances. Clarence "Rags" Raglan, Michel Labadie, Ken Wharram et Ray Powell se partagèrent les autres buts des gagnants. Joe Crozier se mérita deux aides.

Aucun club ne compta à la première période, puis les Royaux prirent l'avance 2-1 au second vingt. Les clubs s'échangèrent les devants en partageant quatre buts dans les trois premières minutes de la troisième période.

Un arrêt miraculeux

Cependant, sans un arrêt extraordinaire du cerbère Bob Perreault 31 secondes avant la fin de la troisième période, Adam Brown aurait eu l'honneur de mettre fin à la partie dans le temps régulier. Perreault, handicapé par une jambe blessée, plongea désespérément pour finalement saisir la rondelle avec son gant. Les partisans des As ne purent s'empêcher d'applaudir un tel exploit.

Perreault fit 22 arrêts, soit le même nombre que Marois. Ce dernier joua également une partie sensationnelle pour tenir les siens dans la lutte. Raglan et Croizer furent les meilleurs à la ligne bleue pendant que Talbot jouait également une très bonne partie. Les trois lignes d'attaque furent à la hauteur de la situation dans une partie qui ne manqua pas de plaire à tout le monde.

Une période sans point

Dès le début de la rencontre, Tessier manqua une belle chance en lançant à côté des buts. Perreault dut ensuite faire un très bel arrêt contre Powell. Les As eurent l'avantage du jeu dans la première moitié du vingt initial sans toutefois pouvoir compter.

Une punition à Litzenberger, à 10:26, ne fut d'aucun avantage aux As qui ne purent s'organiser. Après le retour du joueur montréalais, Marois fut applaudi de la foule quand il sortait à quelques pieds de sa cage pour prendre la rondelle et faire trébucher Kaiser.

Un incident qui aurait pu avoir des suites graves survint à 15:40. Hollingsworth poussa Cabana dans les planches près du banc des As, et la porte s'ouvrit sous leur poids. Heureusement, ils se relevèrent sans blessures.

Les As firent des passes très erratiques durant une punition à Masnick, à 16:01, et manquèrent plusieurs belles chances de compter. Alors que les deux clubs étaient au complet, la foule murmura quelque peu quand Regan préféra lancer sur Perreault au lieu de passer à Brown, seul devant les filets.

La période se termina avec la rondelle près des filets de Marois.

Royal en avant 1-0

Après avoir obligé Marois à faire un solide arrêt dès le début du second vingt, les Royaux prirent l'avance 1-0 à 2:11. Burchell, laissé à découvert devant Marois, prit la passe que Léger lui fit de la ligue bleue pour ensuite lancer dans le coin du filet sur un coup de revers.

Raglan égalise

Kelly perdit ensuite deux belles occasions de compter devant le sang-froid de Perreault. A 4:30, Désaulniers vient près de compter quand il enleva le disque à Tremblay tout près de Marois. Ce dernier se surpassa pour bloquer. Finalement, les As égalèrent le pointage sur un but de Raglan à 6:30. Le gros joueur de défense des As contourna deux ou trois adversaires avant de surprendre Perreault avec un dur lancer de côté.

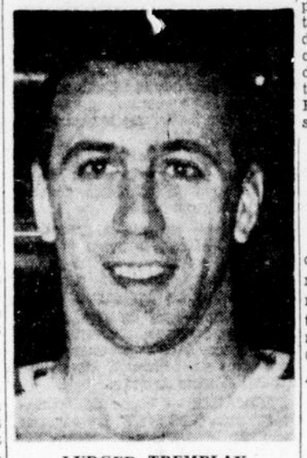

LUDGER TREMBLAY

Immédiatement après ce but, le trio Brown-Powell-Regan tint la foule en haleine durant plusieurs minutes avec des montées à l'emporte-pièce. Perreault enleva des buts certains à Regan et Powell. De longs applaudissements accueillirent leur sortie de la glace. Très alerte, Raglan racheta ensuite quelques erreurs des siens à la défense.

Une punition coûteuse

L'arbitre Milford fut longuement hué quand il chassa Cabana pour "cross-checking", à 12:18. Montréal n'eut besoin que de 29 secondes pour égaliser. Burchell comptant son deuxième but en prenant le retour d'un lancer qui avait manqué les filets avant de rebondir sur la bande. Kaiser et Harmon eurent des assistances.

Une orgie de buts

Un enthousiasme indescriptible s'éleva dans l'assistance quand les As prient une avance de 3-2 avec deux buts en 15 secondes au commencement du dernier vingt. Labadie compta le premier après 13 secondes, au cours d'une mêlée. Seize secondes plus tard, Wharram profitait d'une erreur de la défense

(Suite à la page 21, 7e col.)

Autres joueurs avec le Rouge & Or

L'équipe du Rouge et Or qui affrontera le Varsity Blue de Toronto, demain soir, à compter de 8:00 heures, au Colisée de Québec est maintenant complétée, Jean-Paul Poulin, nous communiquait hier que Robert Lajoie, un étudiant de la Faculté de Droit de Laval, sera à son poste sur la défense locale, pour la joute d'ouverture. Lajoie, un athlète de Trois-Rivières, en sera à sa seconde année avec le Rouge et Or. Il formera un duo défensif avec Gérard "Butch" Houle et les joueurs adversaires auront certainement de la difficulté à se rendre au cerbère Raymond Lavoie.

Pour compléter son alignement de demain soir, Jean-Paul Poulin nous a fait savoir que Lorne Arsenault, un joueur du Nouveau-Brunswick, formera un trio avec Maurice Blake et André Lavigne. Arsenault est un joueur mesurant 5 pi. 10 po. et qui fait osciller la balance à 165 livres et son coup de patin et sa finesse autour des buts adversaires en font un joueur que tout pilote aimerait avoir sur son alignement.

Jules Rivard, un produit de l'Externat Classique St-Jean-Eudes sera le cerbère-substitut pour cette première apparition locale des porte-couleurs de notre université, tandis que Gaston Paulin et Yvon Pichette sont deux autres étudiants de Laval qui peuvent être en tout temps appelés à endosser l'uniforme Rouge et Or, au cours de la présente saison.

Providence et Buffalo ont annulé 2-2

Buffalo, N.Y., 3 (P.A.) Les Bisons de Buffalo, détenteurs de la première position dans la ligue Américaine de hockey, se sont ralliés à la troisième période hier soir pour annuler 2-2 avec les Reds de Providence.

"Ça, c'est mon FORT!"

RYE '58

HIRAM WALKER

UN RYE QUI A DU CORPS!

Dans la victoire des Rangers contre Canadiens

Le cerbère des Rangers de New-York, JOHNNY BOWER, est presque renversé par l'enthousiaste DICK GAMBLE (8) des Canadiens de Montréal, qui tentait de compter à la première période de la joute à New-York. BOB CHRYSTAL (6) des Rangers retient BERT OLMSTEAD à gauche. (Central Press)

LES SAGUENEENS DE CHICOUTIMI ONT PERDU 5-1 A SPRINGFIELD ; BOBENIC A DEUX BUTS

Ed Leier, Ken Schinkel et Bus Gagnon ont réussi les trois autres buts des vainqueurs. — Jimmy Moore prive le cerbère John Henderson d'un blanchissage. — Les Indiens prennent une avance de 4-0 avant le seul et unique but des vainqueurs. — Royal à Chicoutimi ce soir.

Springfield, Mass. 3 (PC) Les Indiens de Springfield ont vaincu les Saguenéens de Chicoutimi par 5-1 hier soir dans une joute de la Ligue du Québec disputée devant 2,100 amateurs.

Les Indiens ont pris une avance de 4-0 avant que les Saguenéens puissent déjouer le gardien de buts John Henderson après le milieu de la troisième période.

Les compteurs des Indiens ont été Johnny Bobenic (2), Ed Leier, Ken Schinkel et Bus Gagnon. Jimmy Moore a réussi l'unique but des Saguenéens.

Depuis le début de la saison, le Chicoutimi a triomphé trois fois des Indiens qui l'ont défait deux fois.

CHICOUTIMI — Buts: Hughes; Défenses: Roy, McCallum; Avants: White, Buchanan, Groleau; Subs: Glaude, Lamirande, Perreault, Léger, Franche, Dussault, Tkachuk, Moore.

SPRINGFIELD — Buts: Henderson; Défenses: Telford, Tarala; Avants: Power, Schinkel, McLeod; Subs: Bloomer, McNab, Gagnon, Jones, Bobenic, Logan, Fogue, Leier, McMurdy.

Arbitre: Bill Roberts; Juges de lignes: Charlie Ghedi, Bill Côté.

SOMMAIRE

Première période

1—Springfield: Bobenic (Pogue, Leier) 7:15
2—Springfield: Leier (Pogue, Bobenic) 12:01
Aucune punition.

Deuxième période

3—Springfield: Schinkel 1:51. Puns: Bobenic 2:32, 15:13, Moore 3:59, Glaude 10:07.

Troisième période

4—Springfield: Bobenic (Pogue, Leier) 8:34
5—Chicoutimi: Moore (Léger, Dussault) 12:59
6—Springfield: Gagnon (Jones, Locas) 14:38
Puns: Roy (mineure et mauvaise conduite) 17:59.

BUDDY O'CONNOR DECLARE A MONTREAL QU'IL A REFUSE D'ETRE INSTRUCTEUR DES CITADELLES

Montréal, 3 (PC) Buddy O'Connor, ancien joueur de la ligue Nationale de hockey, a révélé hier qu'il avait refusé le poste d'instructeur des Citadelles de Québec, un club de catégorie junior affilié cette année à l'Association de Hockey de l'Ontario.

O'Connor a dit qu'il avait été pressenti il y a environ une semaine par le propriétaire des Citadelle, Frank Byrne. Ce dernier lui donna une couple de jours pour réfléchir à la proposition. O'Connor a expliqué qu'il ne voulait pas abandonner son emploi actuel au milieu de la saison.

Byrne n'aurait fourni aucun renseignement au sujet de l'avenir de Phil Watson, l'instructeur actuel. O'Connor a ajouté qu'il aimerait retourner dans le hockey et que si l'offre était renouvelée au début de la prochaine saison, il l'accepterait. L'an dernier, il était instructeur des Mohawks de Cincinnati dans la Ligue Internationale Son mauvais état de santé le força à quitter ce poste.

Les Citadelles n'ont à date remporté que six des 22 joutes auxquelles ils ont participé. Ils sont les derniers des neuf clubs de la ligue.

(A Québec, M. Byrne a déclaré qu'il n'avait absolument aucun commentaire à faire.)

Les joueurs des Citadelles se font les défenseurs de leur instructeur

par Léonce JACQUES

Les joueurs des Citadelles nous ont fait parvenir une lettre rédigée en collaboration pour se porter à la défense de leur instructeur Phil Watson. Ils disent dans une lettre personnelle: "Nous désirons faire une mise au point au sujet de notre Phil Watson".

"Nous avons tous signé cette lettre," coutinuent-ils, "et vous trouverez nos signatures sur la feuille. ci-jointe". La lettre est en effet accompagnée de 19 signatures, y compris celle de l'entraineur Georges Bergeron.

Voici la teneur de la lettre que les joueurs des Citadelles disent envoyer "sous forme de tribune libre", et qu'ils nous demandent de publier:

"Pour faire suite à la rumeur d'un journal de Montréal à l'effet que Phil Watson serait congédié par les Citadelles de Québec, rumeur qui semble avoir été lancée dans le public par des gens qui veulent détruire l'harmonie au sein de notre organisation, nous croyons qu'il est de notre devoir de répondre en signe d'appréciation pour notre pilote à cette rumeur.

"Plusieurs personnes ont déclaré que l'harmonie chez les Citadelles n'existait plus après la série de défaites que nous avons encaissées. Ces personnes sont probablement jalouses de voir malgré que nous n'ayons pas obtenu les succès, que tous auraient désirés, ces défaites n'avaient aucunement démoralisé l'équipe. Le grand responsable de cette situation est Phil Watson qui, même dans ces moments de déboire, a toujours fait son grand possible pour que l'harmonie règne à son meilleur et nous a toujours encouragés malgré tout.

"Comme "coach", Phil a accompli un magnifique travail, digne de mention. Il nous fait plaisir aujourd'hui de prendre la défense de notre propre chef. Il s'occupe des problèmes de chacun des joueurs en particulier, et prend chacune des situations à coeur.

"Dans les circonstances difficiles que nous traversons, nous ne voyons pas quel "coach" pourrait faire mieux que lui pour surmonter la guigne qui s'acharne à nous depuis le début de la saison. C'est réellement l'instructeur le plus courageux que nous n'avons jamais vu.

"Amateurs de Québec, nous voulons faire tout notre possible pour vous faire honneur dans la Ligue Junior d'Ontario, c'est avec votre support constant que nous gagnerons. Nous vous demandons de faire comme nous et d'appuyer Phil Watson. Nous en savons quelque chose.

Il est à remarquer que Phil Watson n'est pas au courant de cette lettre, nous l'avons rédigée nous-mêmes avec l'approbation unanime de tous, pour que cette déclaration puisse empêcher certaines personnes de discréditer un homme qui a toute notre confiance, et qui a toujours fait son possible tant au point de vue moral que physique.

"Georges Bergeron, qui a été entraineur de hockey, nous a extrêmement encouragé. On a également dit que la moralité du club était très basse. Les anciens joueurs des Citadelles, Michel Labadie, Camille Henry, pourraient affirmer que cette nouvelle est fausse. Les joueurs de cette année et de l'an passé n'ont jamais rien vu d'anormal du côté moralité. Ces nouvelles sont tout-à-fait mensongères.

Des gens qui sont intéressés à détruire l'harmonie dans notre club ont lancé ces faussetés, mais nous pouvons vous assurer que nous sommes bien décidés à les empêcher d'y réussir. Quand nous avons signé notre contrat, nous savions que Phil Watson était l'instructeur et nous avons trouvé par la suite que c'était un homme dévoué, qui connaissait son hockey et qui savait le montrer. Dans l'avenir nous mettrons toute notre ardeur pour remporter des victoires pour conserver son poste à l'homme que nous considérons le meilleur "coach" junior au pays.

"Cette lettre est rédigée en collaboration par les joueurs du Club Citadelles dont vous trouverez les signatures ci-dessous."

Bob Chevalier
Ray Cyr
Charlie Dénommé
Leo Amadio
George Faulkner
Gilles Laperrière
Richard Bouchard
Karl Wandowich
Junior Langlois
Moe Mantha
Gilles Thibault
Stan Maxwell
Thane Doyle
Gaston Pelletier
Stan Parker
Georges Bergeron
Mike Ratchford
Pat Presley
Clermont Doyon

Jack Dempsey choisi le meilleur

Milan, Italie, 3 (P.A.) Jack Dempsey qui fut champion mondial des boxeurs poids-lourds de 1919 à 1926, a été choisi comme le plus grand boxeur de tous les temps à la suite d'un vote donné par des journaux de 22 pays différents. Le résultat de ce vote a été publié par la revue italienne Tempo.

On ajoutait que parmi les pays consultés, il y avait l'Australie et les Etats-Unis. Ont suivi Dempsey dans l'ordre, Joe Louis, Sugar Ray Robinson, Henry Armstrong et Gene Tunney.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Chicago 3 Rangers 3
Ligue Américaine
Hershey 4 Pittsburgh 2
Providence 2 Buffalo 2
Ligue du Québec
Montréal 4 Québec 5
Sherbrooke 1 Ottawa 3
Chicoutimi 1 Springfield 5
Ligue Junior A de l'Ontario
Kitchener 0 St-Michael's 10
Barrie 1 Marlboros 3
Ligue Junior A du Québec
Canadiens 7 Jonquière 3
Ligue des Maritimes
Charlottetown 3 Halifax 6
Sydney 3 Glace Bay 4
Ligue Provinciale
St-Hyacinthe 3 Lachine 4
Cornwall 3 Ste-Thérèse 3
Ligue Senior Nord-Ontario
Pembroke 2 Sault (Ont) 0

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Toronto à Canadiens
Rangers à Détroit
Chicago à Boston
Ligue du Québec
Québec à Valleyfield
Montréal à Chicoutimi
Ottawa à Sherbrooke
Ligue Junior B Provinciale
Citadelles à Shawinigan
Association Junior B
Lévis à Victoria
Montmagny à Frontenac
Ligue du Bas St-Laurent
Rivière du Loup à Matane

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	22	13	4	5	65	32	31
Canadiens	25	14	9	2	59	50	30
Toronto	23	11	7	5	47	34	27
Boston	21	10	7	4	50	47	24
New-York	23	7	12	4	50	67	18
Chicago	26	3	19	4	47	89	10

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	23	13	7	3	90	62	29
Hershey	25	13	10	2	93	82	28
Cleveland	22	13	9	0	82	73	26
Providence	25	10	14	1	62	89	21
Pittsburgh	23	8	12	3	72	74	19
Syracuse	24	9	14	1	72	95	19

LIGUE DE HOCKEY DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	24	12	8	4	72	63	28
Montréal	23	12	9	2	67	67	26
Sherbrooke	25	11	11	3	82	74	25
Ottawa	22	11	9	2	71	54	24
Chicoutimi	23	10	10	3	83	83	23
Springfield	23	10	13	0	74	86	20
Valleyfield	22	7	13	2	56	88	16

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Catharines	20	15	5	0	101	63	30
St-Michael's	21	12	7	2	87	67	26
Marlboros	20	12	8	0	92	56	24
Galt	21	11	9	1	62	75	23
Kitchener	22	10	10	2	78	92	22
Hamilton	21	9	11	1	70	88	19
Barrie	21	9	12	0	86	102	18
Guelph	20	7	13	0	90	109	14
Citadelles	22	6	16	0	74	98	12

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	18	16	2	0	111	30	32
Frontenac	16	10	4	2	65	48	22
Trois-Rivières	18	8	9	1	51	68	17
Royal	18	6	11	1	50	63	13
Jonquière	18	2	160	38	105		4

LIGUE MAJEURE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	26	18	7	1	123	83	37
Sydney	26	15	11	0	93	82	30
Glace Bay	26	9	16	1	97	122	19
Charlottetown	26	9	17	0	92	126	19

LIGUE JUNIOR "B" PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Citadelles	11	9	2	0	43	18	18
Grand'Mère	10	6	2	2	45	28	14
Shawinigan	9	6	2	1	56	24	13
As	12	3	7	2	32	44	8
St-Patrick	12	4	8	0	38	69	8
St-Grégoire	8	0	7	1	20	61	1

ASSOCIATION JUNIOR "B" INC.

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montmagny	10	7	1	2	58	36	16
Frontenac	8	5	2	1	38	26	11
Lévis	8	2	6	0	27	80	4
Victoria	8	1	6	1	25	49	3

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	1	1	0	0	7	5	2
Laval	0	0	0	0	0	0	0
McGill	0	0	0	0	0	0	0
Toronto	1	0	1	0	5	7	0

LIGUE DU BAS ST-LAURENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rivière du Loup	20	15	5	0	79	50	30
Matane	20	11	7	2	66	59	24
Rimouski	20	9	10	1	60	45	19
Mont-Joli	20	2	15	3	53	104	7

Donnez à tous vos amis Sportsman

Jolies et gaies boites de métal de 50

LA CIGARETTE DU SPORTSMAN

Roulées dans du papier imperméable

Les Black Hawks ont annulé 3-3 contre Rangers

Montmagny contre Frontenac et le Lévis contre Victoria au Colisée

Un important programme double de l'Association Junior B de hockey sera disputé au Colisée ce soir à compter de 7:30 heures précises. En premier lieu, les clubs Lévis et Victoria en viendront aux prises tandis que la deuxième partie opposera les clubs Montmagny et Frontenac.

Le Montmagny détient une avance de cinq points sur le Frontenac mais en dépit de cette marge entre ces deux équipes la lutte a toujours été très contestée lors des rencontres antérieures.

Depuis le début de la saison, les clubs Montmagny et Frontenac se sont rencontrés à trois reprises. Chaque équipe a remporté une victoire de 6-2 et on annula 2-2 une autre fois C'est dire que les deux clubs sont bien balancés et la lutte pour la première position reprendra pour de bon quand les joueurs des deux équipes sauteront sur la glace.

La première partie à l'affiche a également son importance. Les Lévisiens occupent actuellement le troisième rang mais avec seulement un point de plus que le Victoria. Les joueurs de l'instructeur Grégoire Renauld sont déterminés à venger la défaite de 4-3 encaissée lors de leur dernière partie contre le Lévis. Les porte-couleurs du Victoria ont à leur crédit une victoire de 7-3 contre les joueurs de Marcel Larochelle et entendent bien l'emporter de nouveau ce soir pour remonter en troisième place.

Le Victoria n'a pas connu la victoire depuis le 6 novembre dernier et tous les joueurs se disent assurés de pouvoir secouer cette guigne dès ce soir contre le Lévis. Les quatre équipes de l'Association Junior B ont grandement amélioré leur jeu depuis le début de la saison et le programme double de ce soir devrait satisfaire les plus difficiles. La première rencontre débutera à 7:30 heures et tous les amateurs de hockey sont invités à se rendre au Colisée.

Réunion de l'Union locale à Montmagny

La réunion de l'Union locale des raquetteurs qui devait avoir lieu ce soir à Montmagny a été remise à samedi soir, au même endroit, à 8:00 heures p.m. Tous les intéressés voudront bien en prendre note.

EXCURSION AU FORUM
12 décembre
RANGERS vs CANADIENS
PRIX $10.00
Passage 1 billet aller retour après la joute
Inf. : JOACHIM BOILY
TEL. : 3-8319
Courtoisie
BUANDERIE LEVIS LTEE.
"Nettoyeur Nutone"

Le sensationnel champion Wladeck Kowalski, qui risquera sa couronne, vendredi soir à La Tour, contre Manuel Cortez, dans une finale 2 de 3 qui promet les sensations les plus imprévues. —

Béliveau et Lach ne joueraient pas ce soir

Montréal, 3 (P.C.) On ne savait pas hier si Jean Béliveau et Elmer Lach s'aligneront avec les Canadiens de Montréal ce soir contre les Maple Leafs de Toronto. Béliveau s'est fracturé un os de la cheville il y a six semaines et a pratiqué avec le club pour la première fois hier.

Lach, qui a encaissé de nombreuses blessures depuis le début de sa carrière dans la ligue Nationale, s'est également blessé à une cheville jeudi dernier à Chicago.

Frank Selke, gérant général du club Canadien, répond au circuit ontarien

Montréal, 3 (PC) Frank Selke, gérant général des Canadiens de Montréal de la Ligue Nationale, a déclaré hier que le conseil junior de l'Association de Hockey de l'Ontario semble s'être approprié le droit d'enlever des joueurs parmi les équipes juniors à travers le Canada sans vouloir accorder le même privilège aux autres divisions.

Cette déclaration a été inspirée par une nouvelle de Kitchener disant que le conseil de la ligue junior A de l'Association de hockey de l'Ontario propose de bloquer le transfert de 10 joueurs des Greenshirts de Kitchener-Waterloo à quatre clubs de la ligue junior A du Québec et d'empêcher la désorganisation du club Kitchener-Waterloo.

Les Canadiens, qui comptaient les Greenshirts au nombre de leurs club-fermes, ont acheté le club la semaine dernière.

M. Selke a dit que depuis plusieurs années les fortes équipes juniors de l'OHA ont choisi les meilleurs joueurs de l'ouest du Canada et, l'été dernier, ont réussi à arracher une promesse à l'exécutif de la CAHA à l'effet que l'interdiction des transferts entre l'Est et l'ouest serait éliminée à la réunion de l'Association en janvier.

Il a ajouté: "Selon notre interprétation des règlements régissant les transferts entre divisions, les transferts que nous demandons sont dans l'ordre. Si nous avons tort, nous nous conformerons à la décision de la CAHA, mais nous n'avons pas l'intention de nous en faire imposer par les clubs de l'Ontario.

"Ce serait une bonne occasion de déterminer si la CAHA fonctionne pour le bénéfice de tout le Canada ou pour ceux qui détiennent les sacs d'argent en Ontario.

Larry Moquin s'attaquera à Don Leo Jonathan demain en semi-finale

Le promoteur Roland Ste-Marie disait bien la vérité hier quand il laissait entendre que sa séance de vendredi soir à La Tour serait sûrement un véritable gala et l'un des meilleurs programmes de l'année.

En effet, après avoir annoncé officiellement le match de final entre Wladeck Kowalski et Manuel Cortez, deux rivaux de toujours, voilà maintenant que Ste-Marie annonce un match de semi-finale qui devrait plaire de belle façon aux milliers d'amateurs qui seront présents à La Tour vendredi. On verra donc alors le populaire Canadien-français Larry Moquin en lice contre le rude Don Leo Jonathan, ce dernier devenu depuis quelque temps un des plus rudes lutteurs de l'heure. Il y aura de la poudre dans l'air quand ces deux athlètes envahiront l'arène de La Tour car Jonathan qui est des plus arrogants a toujours eu un certain dédain pour les Canadiens français comme on a pu s'en rendre compte dans ses matches contre Gene Rougeau et Yvon Robert mais il pourrait bien s'apercevoir que Moquin n'est pas une quantité négligeable comme le prétend et on a hâte de voir à l'oeuvre ces deux colosses aux prises. Moquin ne voudra pas s'en laisser imposer. Les commentaires vont bon train quant au match final Cortez-Kowalski et les amateurs sont nombreux pour affirmer que le lutteur mexicain est en grande forme après l'avoir vu contre Togo et qu'il a de grandes chances de battre le champion Kowalski et de s'emparer du titre. Une chose est certaine et c'est que les spectateurs en auront pour leur argent dans ces combats remplis d'action

En spécial Gene Rougeau fera face à Les Ryan. Rougeau veut continuer sa série de victoires et il devra affronter un dur à cuire en Ryan. Dans le combat préliminaire Maurice Lapointe, un protégé d'Eddie Quinn, rencontrera l'impassible Arthur Legrand. Donc on peut être assuré d'une autre fameuse soirée de lutte vendredi soir. —

Guy Rousseau a un total de 30 points

Guy Rousseau augmente son avance en tête des compteurs du Club Frontenac de la Ligue Junior A Provinciale. En participant à 6 points au cours de la seule joute régulière disputée par le Frontenac la semaine dernière, le diminutif et sensationnel Guy Rousseau a augmenté à 4 points son avance en tête des compteurs du Club local.

Rousseau a maintenant un total de 30 points composés de 11 francs buts et de 18 assistances. Del Topoll conserve toujours le deuxième rang, ayant compté 10 buts et "assisté" sur 16 autres. Rousseau et Gilles Matteau ont déjoué le plus souvent le gardien de buts adverse, soit 11 fois chacun. Le premier mène dans la préparation des jeux avec 18 assistances.

Le joueur de défense Roger Landry est toujours le plus puni avec 73 minutes passées au pénitencier.

Voici les compteurs:

Rousseau, G.	15	11	19	30	17
Topoll, D.	16	10	16	26	20
St-Jean, C.	16	2	15	17	24
Donahue, G.	12	6	10	13	4
Matteau, G.	14	11	3	14	7
Chabot, C.	15	7	6	13	18
Landry, R.	16	3	6	9	63
Gagné, J.	14	5	3	8	12
Turcotte, F.	18	2	6	8	18
Villemure, A.	14	1	6	7	0
Fortin, D.	9	4	2	6	11
Déslets, M.	15	1	5	6	39
Delbosco, A.	9	1	5	6	35
Marcotte, J.	16	0	1	1	6

Jack Crimian avec les Cards de St-Louis

Cincinnati, 3. (PA) — Les Redlegs de Cincinnati ont échangé hier l'arrêt-court Alex Grammas aux Cardinals de St-Louis pour le lanceur de relève Jack Crimian et un certain montant d'argent.

Grammas a conservé une moyenne au bâton de .307 avec le club Kansas City de l'Association Américaine au cours de la dernière saison. Il était la propriété du club Cincinnati depuis plusieurs saisons.

Agé de 26 ans, le lanceur droitier Crimian a remporté douze victoires contre cinq défaites, en relève, la saison dernière, avec le club Rochester de la ligue Internationale.

Au Madison Square Garden. — Don Raleigh, Andy Bathgate et Wally Hergesheimer ont réussi les trois buts des Rangers. — Larry Wilson marque deux buts pour Chicago. — Al Dewsbury enregistre son premier but de la saison. — Sid Abel dans l'uniforme des Black Hawks. — Al Rollins de retour dans les filets.

New-York, 3. -(PC)- Wally Hergesheimer, le diminutif mais prolifique compteur des Rangers de New-York, a marqué son huitième but de la saison au milieu de la troisième période, hier soir, pour donner une égalité de 3-3 à son club avec les Black Hawks de Chicago dans une joute de la Ligue Nationale disputée au Madison Square Garden.

Le joueur de Winnipeg, qui ne pèse que 155 livres, a enregistré après 11 minutes et 35 secondes le but qui a égalé le compte. Il a logé la rondelle dans la cage de Rollins peu après que le joueur de défense Al Dewsbury eut donné une avance de 3-2 au Chicago. C'était son premier but de la saison.

Les Eperviers, qui ont perdu six et annulé deux de leurs huit dernières joutes, ont joué avec vigueur Leur instructeur, Sid Abel, a chaussé les patins pour la première fois de la saison.

Larry Wilson a compté deux fois pour Chicago au cours de la première période tandis que les Rangers n'ont enregistré qu'un but. Don Raleigh a déjoué Rollins.

La recrue Andy Bathgate a égalé le compte après 16 minutes et 35 secondes de la deuxième période sur des passes de Ron Murphy et Hy Buller.

Le gardien de buts des Eperviers, inactif durant quatre joutes par suite d'une attaque de variole, a été brillant. Il a arrêté 32 lancers. Johnny Bower a fait 34 arrêts pour New-York.

CHICAGO — Buts: Rollins; Défenses: Gadsby, Dewsbury, Mortson, Fogolin, Price; Avants: Gee, Mosienko, Peters, Wilson, Costello, Conacher, Bodnar, Jankowski, Hucul, Couture, Abel.

NEW-YORK — Buts: Bower; Défenses: Buller, Chrystal, Irwin, Howell, Reise; Avants: Raleigh, Mickoski, Hildebrand, Ronty, Hergesheimer, Prentice, Bentley, Murphy, Bathgate, Guidolin, Kullman, Henry.

Arbitre: Red Story; Juges de lignes: Sammy Babcock, Dom Baolto.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicago: Wilson (Mortson) 5:51
2—New-York: Raleigh (Mickoski) 13:01
3—Chicago: Wilson (Conacher, Costello) 17:47
Puns: Dewsbury 1:08, Murphy 6:52, Gadsby 7:24, Chrystal 9:17.

Deuxième période

4—New-York: Bathgate (Murphy, Buller) 16:36
Puns: Gee 8:30, Buller 10:05, Costello 11:40, Bodnar 19:21 (mauvaise conduite).

Troisième période

5—Chicago: Dewsbury (Conacher) 10:16
6—New-York: Hergesheimer (Ronty) 11:35
Pun: Reise 4:07.

Le club Frontenac vous commente le transfert des joueurs du Kitchener

"Le geste spontané des Canadian Arena d'acheter pour $10,000 à $15,000 de joueurs des Greenshirts de Kitchener-Waterloo et les répartir entre les différents clubs de la Ligue Junior "A" du Québec selon le besoin de chacun a pris le monde du hockey par surprise", a déclaré Paul Dumont, le gérant d'affaire du club Frontenac. "Le Forum avait l'habitude, dans le passé, de s'occuper du Canadien Jr exclusivement, ce qui avait pour effet de soulever des critiques souvent méritées à l'endroit du gérant général du Forum.

"La nouvelle politique adoptée par les magnats de la rue Ste-Catherine aura pour effet de balancer la ligue Junior du Québec, et de donner à chacun des clubs une chance égale dans la course au championnat. Ce sera maintenant l'affaire des instructeurs de démontrer leur habileté en faisant produire leur club respectif. C'est un geste louable, et il était grand temps," d'ajouter le gérant du Frontenac, "que le Forum s'occupe des autres clubs qui constituent la ligue.

"Les Marquis de Jonquière, le club le plus faible du circuit, ont choisi les premiers et se sont acquis les services de cinq joueurs. Frontenac, et Royal en ont obtenu chacun deux et Canadien un seul, soit Marc Boileau qui avait été prêté par ce club aux Greenshirts K.W. Les quatres clubs ci-haut mentionnés ont rencontré les exigeances légitimes des nouveaux venus. Quand aux Reds des Trois-Rivières qui sont club-ferme des As de Québec, ils pourront toujours eux aussi obtenir des joueurs en autant qu'ils s'en donneront la peine, "de coutinuer le gérant du Frontenac.

Dumont a aussi commenté la déclaration de Frank Byrne qui disait hier: "Le geste de Selke est une autre preuve que tous les clubs lui appartiennent".

"Sans doute, plusieurs clubs au Canada sont la propriété des Canadiens," de dire le gérant du Frontenac, "mais une chose est certaine, et M. Byrne le sait, c'est que le Frontenac est la propriété des Sports Frontenac Inc exclusivement,, et le club est indépendant de toute organisation professionnelle incluant le Canadien de Montréal. Notre corporation paiera volontiers la somme de $10,000 à M. Byrne s'il peut prouver qu'un seul des directeurs des Canadian Arena est détenteur d'une seule action dans la compagnie, soit directement ou indirectement. Cependant, nous ne refuserons aucun bon joueur de hockey dans le but de donner plus de force à notre club, que ces joueurs nous viennent de Montréal, Toronto, Chicago, Boston, Détroit ou New-York. Dès le début, nous avons offert notre collaboration à tous, mais nous tenons tout particulièrement à conserver notre indépendance complète . . . recevoir ne veut pas dire se vendre . . . et nous verrons toujours à faire respecter nos droits.

"Ceux qui connaissent le hockey savent que les joueurs envoyés par des clubs professionnels à des équipes indépendantes comme le Frontenac par exemple, doivent être protégés par des formules régulières et reconnues par le régistraire de la ligue Nationale de hockey. Le Canadien n'a jamais offert à des clubs qui ne lui sont pas affiliés des joueurs non protégés, car il sait qu'en envoyant de tels athlètes à de tels clubs, ils prennent le risque de les perdre aux mains des autres clubs professionnels. C'est pourquoi, "de dire Dumont," Rousseau et Topoll, protégés par des formules "B" avec les Canadiens, ont pû être envoyés au Frontenac, sans danger, tout comme le Canadien a pû prêter aux As, la saison dernière, les joueurs Béliveau, Stewart et Talbot, trois athlètes protégés par des formules "B". Pourtant, ce prêt aux As ne signifiait aucunement que le club local était où est la propriété du Canadien, et personne n'a eu à redire dans ce cas."

Dumont a voulu également relever la déclaration du gérant général des As de Québec qui a exprimé la crainte "de voir Selke ruiner le hockey". "Punch Imlach n'est pas sérieux quand il fait un tel avancé, car il connaît toute la fortune réolisée par son club la saison dernière à cause particulièrement de la présence sur son alignement des Béliveau, Talbot et Stewart, trois joueurs reçus du Forum. Imlach ne parlait pas de ruine dans le temps . . . l'absence de ces trois joueurs aurait peut être été la ruine cependant."

Et Dumont de terminer: "Notre club ne tient pas à chercher noise à qui que ce soit, mais il me semble que les déclarations faites devraient être conformés aux faits et à la vérité afin de ne pas induire le public en erreur. Nous avons été des adeptes du régime du silence depuis le printemps dernier bien que les attaques les plus sournoises et les rumeurs les plus fantastiques aient été lancées à l'endroit de notre club. Mais aujourd'hui, il est temps de mettre un frein à ceux qui par des déclarations incensées et fausses tentent de causer préjudice à notre club."

"Nous n'avons pas promis la Coupe Memorial, mais nous avons dit que nous aurions un club représentatif pour Québec. Nous avons tenu notre promesse, nous avons déjà un très bon club et si de meilleurs joueurs que ceux que nous détenons déjà nous sont offerts par qui que ce soit nous les accepterons et nous n'hésiterons pas à payer les montants demandés. Le fanatisme et la rancune n'ont pas leur place dans notre club, nous voulons coopérer avec tous les clubs et nous sommes disposés à faire toute transaction profitable au Frontenac, et c'est avec cet état d'esprit que nous avons déboursé une somme assez rondelette en faveur du club Citadelle pour l'obtention des services de Fernand Turcotte, un gars de Québec qui rend d'innombrables services à notre club," a déclaré Paul Dumont en terminant.

QUILLES

TAVERNE DELMONICO

Lors du dernier programme le Cloutier a consolidé son avance en tête de la ligue en disposant du St-Laurent 3-1. Le Roy a défait le Boissonneault 3-1 alors que les équipes Tailleur et Drolet ont annulé 2-2.

La vedette de ce programme a été Clément Roy avec un triple de 491 et un simple de 202.

BIG SIX INDIVIDUEL

	P.	Tot.	Moy.
R. Tailleur	24	3670	152.92
R. Paquet	21	3204	152.57
C. Roy	24	3548	147.83
G. St-Laurent	24	3526	146.75
A. Gosselin	24	3392	141.33
W. Boissonneault	18	2536	140.88

POSITION DES EQUIPES

Cloutier	24	16	8 21
Tailleur	24	13	11 19
St-Laurent	24	13	11 16
Roy	24	11	12 15
Drolet	24	10	14 13
Boissonneault	24	9	15 12

Cédule du 5 décembre: 1-2 Drolet vs St-Laurent. 3-4 Cloutier vs Roy. 5-6 Tailleur vs Boissonneault.

Les activités du Casting Club

Les activités du Casting Club de Québec seront grandes et très intéressantes pour tous les membres qui sont invités à ne pas manquer la réunion de cette semaine qui aura lieu jeudi à l'heure habituelle au local du club chez les Chevaliers de Colomb, Conseil 446, 38 Chemin Ste-Foy.

En effet de grandes nouvelles intéresseront les membres. Un nouveau système sera présenté et expliqué aux membres concernant une méthode nouveau-genre pour administrer les concours du lancer de la mouche. Il consiste d'abord en une intéressante série de nouvelles cibles. Le pointage parfait (le Par), sera établi pour chacune de ces nouvelles cibles et ensuite le total du pointage parfait (du Par) de toutes les cibles constituera le pointage parfait d'une joute. Cela facilitera ensuite l'établissement d'un système de handicaps pour tous les concurrents des trois catégories A-B-C. Ce nouveau système a été longuement et minutieusement étudié et s'est avéré le plus juste et le plus intéressant. Le lancer sera plus difficile à exécuter et contribuera grandement à développer plus d'habileté, plus de science et rendra ce sport beaucoup plus intéressant.

Souper aux Huitres

Le Casting Club de Québec est à organiser un grand banquet aux huitres qui aura lieu jeudi soir le 10 décembre courant au local du club. Les membres savent déjà que toutes les réunions du club sont intéressantes et nous sommes assurés que les membres se feront un devoir de ne pas manquer une autre occasion de se recréer. Ce banquet sera présidé par Monsieur Gérard Lajoie, président du Club. Les membres sont priés de se procurer leurs cartes avant la soirée si possible en s'adressant à MM. Gilles Monminy, s-d Montflex Inc, 604 rue St-Jean, tél. : 3-6332 et Roméo Martineau, 24 rue du Roi tél., 2-7065. Dans l'impossibilité de ce faire, ils pourront se les procurer du secrétaire du club au local.

La Fédération

La Fédération des Associations de Chasse et Pêche du Québec tiendra une importante assemblée à l'Hôtel Mont Royal, à Montréal, les 3-4- et 5 décembre courant. Le Casting Club de Québec y sera bien représenté par son président M. Gerard Lajoie qui sera accompagné de M. M. Gilles Montminy et Ernest Delisle, dirceteurs du club.

Section du Tir

Cette section, du Casting Club de Québec est aussi très active. Sous l'habile direction de M. Georges Morin, elle tient ses séances les lundi et mercredi de chaque semaine à la Salle de l'Ecole St-Malo, sise à 260 rue Aqueduc. Dans quelques jours nous donnerons les résultats des dernières séances.

Les Citadelles à Shawinigan ce soir

Quand les Citadelles de l'instructeur Gaston Garneau sauteront sur la glace de l'aréna de Shawinigan, ce soir, pour une partie régulière de la ligue Junior B Provinciale contre le club Shawinigan, ils tenteront de prolonger leur actuelle série de cinq victoires consécutives qui leur a permis de grimper au premier rang du circuit Jean-Jacques Côté.

Cependant, ils devront batailler ferme puisqu'ils s'attaqueront à une équipe qui a remporté cinq victoires et annulé une fois au cours de ses six dernières parties. Les Citadelles ont subi leur dernier revers le 12 novembre dernier, perdant 3-0 à Shawinigan, et tous les joueurs sont désireux de venger cet échec ce soir. Par contre, la poussée victorieuse du Shawinigan a permis à ce club de se rapprocher à seulement un point des Alouettes de Grand'Mère et de la deuxième position, tout en ayant joué une partie de moins que les Alouettes. Shawinigan est à cinq points du premier rang et a joué deux parties de moins que les Citadelles.

Sonny Ainsley, coach du Shawinigan, exigera le maximum d'efforts de ses protégés pour cette importante rencontre et compte sur les Pruneau, Decarufel, Black, Rochefort et Aubry pour lui donner la victoire.

Les Citadelles aligneront Jacques Gaignery dans les filets, ainsi que les Fassett, Morissette, Lepage, Désy, Lemay et autres brillants compteurs. Une foule-record est attendue à l'aréna de Shawinigan ce soir.

Basket-ball au Séminaire ce soir

Une partie régulière de la ligue Senior de basket-ball sera disputée au gymnase du Séminaire, ce soir, à 27 rue Ste-Famille, alors que le club du Séminaire sera opposé à l'équipe des Pensionnaires.

Le Séminaire a une victoire à son crédit contre deux défaites depuis le début de la saison tandis que les Pensionnaires n'ont pas encore connu la victoire en deux rencontres. Pendant que les joueurs du Séminaire lutteront pour augmenter leur avance sur les Pensionnaires, ces derniers feront l'impossible pour remporter la victoire et rejoindre leurs confrères dans le classement.

Cette rencontre est de la plus haute importance pour les deux équipes et tous les amateurs de basket-ball devraient se donner rendez-vous au gymnase du Séminaire.

Skip Teal permet aux Bears de gagner 4-2

Pittsburgh, 3 -(PC)- La recrue Skip Teal a réussi le but victorieux vers la fin de la deuxième période de hier soir quand les Bears de Hershey se sont ralliés à deux reprises pour finalement triompher des Hornets de Pitteburgh par 4-2 dans une partie de la ligue Américaine de hockey.

COLISÉE
LIGUE SENIOR INTERUNIVERSITAIRE
VENDREDI 8 H. 30
VARSITY BLUE
DE TORONTO
vs
ROUGE ET OR
DE LAVAL
Admission: Sièges Réservés $1.05
Générale : $0.80
Enfants : $0.25

MAINTENANT! Voyez pourquoi

En grands tubes et en pots économiques

est le FIXATIF POUR CHEVEUX qui se vend le plus au monde!

Plus d'hommes achètent BRYLCREEM de préférence à tout autre fixatif pour cheveux . . . savez-vous pourquoi?

. . . Parce que BRYLCREEM améliore instantanément votre apparence, fait paraître vos cheveux plus beaux, plus sains, plus attrayants! . . . Parce que BRYLCREEM garde les cheveux beaux et bien peignés! Vous direz—"c'est le meilleur fixatif pour cheveux que j'aie jamais employé!" Achetez-en à votre comptoir de produits pharmaceutiques aujourd'hui. Demandez toujours à votre barbier une application de BRYLCREEM. Voyez vous-même pourquoi BRYLCREEM est le fixatif pour cheveux qui se vend le plus au monde!

- Ultra-concentré pour vous donner plus pour votre argent—il en faut moins que de tout autre fixatif en crème pour cheveux.
- Garde les cheveux parfaitement bien peignés toute la journée.
- Agit comme nettoyant du cuir chevelu; en massage, fait disparaître les pellicules.
- Neutralise les acides de la transpiration—aide à garder vos cheveux propres, frais.
- Ni graisseux, ni gommeux; enraye la siccité.
- S'étend vite sur les cheveux—les garde doux, lustrés, sains.

8-52F

UN AIR DISTINGUÉ GRÂCE AU BRYLCREEM

CENT POUR CENT! Par Cinquante

"MMMmm, ça donne soif des aventures pareilles! C'est le moment où jamais de célébrer avec une bouteille embuée de Labatt '50', cette bonne bière dorée *plus légère, plus moelleuse!*" Oui, Cinquante à raison . . . rien ne vaut la bonne '50' comme boisson de tous les jours ou pour les grandes occasions. (Elle ne laisse pas de regrets!) Dites, vous aussi: "Cinquante!" et vous verrez. La Brasserie Labatt.

Labatt—n'y a rien qui la batte!

HINE
IMPORTÉ DE FRANCE
COGNAC cinq étoiles
MAISON FONDÉE EN 1765

DICK TRACY

TARZAN par EDGAR RICE BURROUGHS

L'EQUIPE DE MME PATTERSON (VICTORIA) EST TOUJOURS EN LICE POUR LE TROPHEE "TISSOT"

Le troisième bonspiel féminin international, organisé au Quebec Winter Club, se terminera ce soir avec la présentation des finales dans les quatre compétitions à l'affiche. Et les équipes de Québec ont encore des chances de s'assurer quelques-uns des magnifiques prix.

Dans le trophée "Tissot", Mme Barbara Patterson (Victoria) est encore dans la lutte à la suite d'une victoire de 12-8 contre Mme Lafflton (Laurentide). Aujourd'hui, en semi-finale, Mme Patterson jouera contre Mme A. Newell (Montreal St-George) qui a disposé hier de Mme G. Griffiths (Outremont).

Mme Gerry Wright (Québec) a subi la défaite contre Mme B. Linton (Montreal St. George) dans une partie de 12-11. Mme Linton sera opposée à Mme E. Wooley (Toronto Granite).

Dans la ronde quart-de-finale du trophée des Gouverneurs, l'équipe de Mlle M. Giroux (Quebec Winter Club) a continué à causer des surprises en disposant de Mme C. Clint (Lachine) par 7-6 pour être la seule équipe locale à demeurer dans la lutte. Elle tentera maintenant d'éliminer Mme T.J. Agar (Toronto Granite), gagnante par 14-6 hier contre Mme M. Hatch (Winter Club).

Mme René Brodrique (J.-Cartier) a disposé de Mme G. Baldwin (Brookline, Mass.) pour devenir la seule équipe de Québec encore en lice dans la compétition "Frank Hatch".

Pour le tournoi-consolation, on signalait hier soir les victoires de Mme C. Muth (Winter Club) et Mlle M. Dumas (Etchemin).

Voici les résultats complets des parties jouées durant la journée d'hier:

TROPHEE "TISSOT"

—Quart de finale—

Mtl St-George (Mme B. Linton) 12
Québec C. C. (Mme G. Wright) 11
Toronto Granite (Mme E. Wooley, 10
Dalhousie C. C. (Mme F. Kittrick) 7
Victoria C.C. (Mme B. Patterson) 12
Laurentide C.C. (Mme M. Lifflow) 8
Mtl St-George (Mme A. Newbell) 10
Outremont (Mme G. Griffiths) 5

TROPHEE DES GOUVERNEURS

—Quart de finale—

Pte. Claire (Mme J.A. Wright) 3
Aberdeen C.C. Mme M. Fergusson) 12
Mtl Heather (Mme A. Fisher) 11
Royal Mtl. C.C. Mme G. Hodges) 7
Toronto Granite (Mme T. J. Agar) 14
Quebec Winter Club (Mme M. Hatch) 6
Quebec Winter Club (Mlle M. Giroux) 7
Lachine C. C. (Mme Clint) 6

"ECUSSON FRANKHATCH"

—Première ronde—

Brookline C.C. (Mme G. Baldwin) 15
Matane C. C. (Mrs L. Hamel) 8
Jacques Cartier (Mme. R. Brodrigue) 10
Shawinigan (Mme L. Robillard) 7
Chicago C.C. (Mme W. Straub) 9
Mtl West (Mme N. Halmers) 8
Broowline C.C. (Mme U. Crocker) 6
Three Rivers (Mme. F. Farmer) 12
Quebec Winter Club (Mrs C. Muth) 9
Bathurst (Mme A.M. MacMurray) 11
Lachute (Mme Cottingham) 10
Quebec Winter Club (Mme B. O'Halloran 8
Lachute C. C. (Mme A.D. McGibbon) 11
Moncton C.C. (Mme E. Nethercoat) 9
Rideau C.C. (Mme F. Browne) 14
Etchemin (Mlle M. Dumas) 9

—Quart de finale—

Brookline (Mme G. Baldwin) 5.
Jacques-Cartier (Mme R. Broderique) 13
Chicago (Mme W. Straub) 6
Three Rivers (Mme F. Farmer) 11
Bathurst (Mme A.M. MacMurry) 11
Lachute Mme W. Cottingham) 8
Lacrute (Mme A. M. Gibbon) 12
Rideau (Mme F. Browne) 11

TOURNOI CONSOLATION

—Première ronde—

Matane (Mme L. Hamel) 8
Shawinigan (Mme Robillard) 7
Mtl West (Mme Chalmers) 7
Brookline (Mme Crocker) 10
Que. Winter Club (Mme C. Muth) 9
Que. Winter Club (Mme B. O'Halloran) 6
Moncton (Mme Nethercoat) 5
Etchemin (Mme M. Dumas) 15

Luke Sewell pilotera les Leafs

Atlanta, (P.A.) Luke Sewell, ancien gérant des Browns de St-Louis et des Reds de Cincinnati, a été nommé hier gérant des Maple Leafs de Toronto de la ligue Internationale de baseball.

Sewell, âgé de 53 ans, ne s'est pas occupé du baseball au cours de la dernière saison alors qu'il travailla pour une compagnie de caoutchouc. Il laissa son poste à Cincinnati à la fin de 1952.

Comme gérant des Browns, il conduisit le club à son seul championnat de la ligue Américaine en 1944. Les Maple Leafs sont la propriété de Jack Kent Cooke et ne sont affiliés à aucun club majeur. Sewell a signé un contrat d'un an mais on n'a pas révélé son salaire.

Il succède à Burleigh Grimes dont le contrat avec les eLafs n'a pas été renouvelé après que le club eut terminé la saison en cinquième position.

QUILLES

Taverne Charles Garneau

La ligue de quilles de la Taverne Charles Garneau a poursuivi ses activités à la salle Palace. Lors de son 9e programme régulier les équipes. P. Poitras J. Perkins et E. Jeffrey ont été défait 4 à 0 par J.R. Poulliot J.M. Morin et C. Robitaille.

RECORDS A BATTRE

Simple individuel, R. Garneau, 192.
Triple individuel, J.-M. Morin, 477.
Simple d'équipe, J.-M. Morin, 699.
Triple d'équipe, J.-M. Morin, 1917.

BIG SIX INDIVIDUEL

C. Robitaille	18	2535	140.8
G. Morency	21	2849	135.2
P. Nolin	27	3646	135.
R. Garneau	27	3590	131.4
J.-R. Poulliot,	27	3481	128.9
G. Lapointe	27	3456	128.

Charlottetown perd 6-3 à Halifax

Halifax, 3.-(PC)- Les Atlantics de Halifax ont de nouveau augmenté leur avance en tête de la ligue Majeure des Maritimes en disposant hier soir des Islanders de Charlottetown par 6-3 dans une belle partie.

Environ 2,000 personnes ont assisté à la victoire des Atlantics. Bill Ford, le meilleur compteur du circuit, s'est signalé avec trois buts pour porter son total à six en deux parties. Bob Bowness, Doug McPhee et Jean Leclerc ont réussi les autres buts des vainqueurs.

Bucko Trainor, Paul Saindon et Orin Carver furent les marqueurs des Islanders. Les Atlantics écopèrent d'une punition mineure à la troisième période pour avoir retardé la partie. Le cerbère Roy McMeekin s'était rendu dans la chambre du club après que Bill Ford eut subi une légère blessure. Quand il retarda à revenir au jeu, le club écopa d'une punition.

Première période

1—Halifax: Leclerc (Bowness, Morrow) 18:44
Puns: Wywrot 3:51 (2 mineures), McLaughlin 3:51, 4:18, Lépine 4:52.

Deuxième période

2—Halifax: Ford (Bowness, Wywrot) 4:06
3—Charlottetown: Saindon (Dowling, Gustaveson) 6:32
4—Halifax: Ford (Wywrot, Bowness) 6:49
5—Halifax: Bowness (Arcand) 9:38
6—Charlottetown: Carver (Trainor) 9:46
Puns: McLaughlin 3:54, Arcand, Gustaveson 7:16.

Troisième période

7—Charlottetown: Trainor (Saindon) 2:11
8—Halifax: McPhee (Watson, Bloom) 11:22
9—Halifax: Ford (Bowness, Arcand) 14:54
Puns: Hollett 5:25, McLaughlin 7:51, Bloom 16:40.
Arrêts:

BESSETTE	6	9	13 — 28
MCMEE—IN	4	10	10 — 24

Un triple de 2261 pour le John Millen

Jeudi dernier, lors d'un programme régulier de la Ligue de Quilles Auto, l'équipe de John Millen Ltée., s'est particulièrement signalée en tirant un triple de 2261. Grâce à leurs parties de 731, 732 et 798, ils ont disposé de leurs adversaires International Harvester Comp., par 4 à 0. Toutefois bien qu'ayant perdu par 4 à 0, ces derniers ont livré une belle lutte puisqu'ils ont perdu la deuxième partie par seulement 23 points et la troisième par 1 point.

Il ne faudrait pas oublier de signaler la belle tenue des équipes suivantes: International Harvester qui a roulé 2142, Jos. Rousseau Inc., avec 2113, Marcel Rochette avec 2082 et Michaud Tire Service Ltd., avec 2010.

Chez les joueurs individuels, Marius Magnan de John Millen Ltée., a été la vedette de la semaine avec un triple de 547 et une partie simple de 234. Roger Gaumond de Jos. Rousseau Inc., a roulé un triple de 525 avec une partie simple de 195.

POSITIONS DES EQUIPES

Section "A"

M. Rochette Ltée,	24	26	7	27
John Millen Qué., Ltée,	27	17	7	24
Inter. Harvester Co.,	24	16	5	21
Michaud Tire Service Ltée,	24	14	4	18
Universal Auto Ltd.,	24	11	5	16
Motors Limited	24	11	4	15
M. Rousseau & Cie.,	24	7	1	8

Section "B"

Jos. Rousseau Inc.,	27	18	6	24
Morisset Automobiles Inc.,	27	11	4	14
Antoine Bernier Inc.,	24	10	4	14
J.D. Droiet Automobiles	24	11	3	14
Montcalm Automobiles Inc.,	27	11	3	14
Général Equipement Ltée,	24	6	2	8

De brillants débuts au club Aiglon

Dimanche soir, le club des raquetteurs l'Aiglon Inc., recevait à l'occasion de l'ouverture des activités pour la saison 1953-54, nombre de dignitaires de la raquette et membres de différents clubs de la région de Québec.

Parmi les invités on remarquait: Jos Samson, président des raquetteurs et du club, Union St-Laurent, M. l'échevin Gérard Hamel, représentant du quartier Limoilou-Est, M. Roméo Fournier, ex-président de l'Union locale, M. Ls-Philippe Rathel, 2ème vice-président de l'Union locale, Lt-Colonel Roland Croteau, assistant-secrétaire de l'Union Canadienne des Raquetteurs, sec-trésorier de l'Union locale et représentant l'A. A. U. of Canada, M. Ernest Paré, ex-président de l'Union Canadienne et du Bûcheron de Montmagny, M. Maurice Gosselin, capitaine de l'Union locale et vice-président du Voltigeur de Lévis, M. Armand Martel, président du Lotteville, M. Elzéar Lachance, président des A. de R. de l'Union Commerciale, M. A. Fournier, capitaine du Gaillard de Thetford-Mines, M. Raymond Gaboury, président du Normandie, et nombre d'autres officiers des différents clubs du district.

MM. Donat Pouliot, président, Maurice Vézina, secrétaire de l'Aiglon et publiciste de l'Union locale, M. Paul Jobidon, trésorier de l'Aiglon et sous-lieutenant de l'Union locale et leurs dames étaient les hôtes de cette soirée.

Fin des pourparlers entre Frick et les représentants des joueurs

Atlanta, Georgie, 3. (PC) —Des représentants des ligues majeures de baseball ont rompu hier leurs pourparler avec les propriétaires d'équipes, au sujet des pensions, et le commissaire Ford Frick a déclaré que le plan sera peut-être abandonné en entier.

Les pourparlers ont cessé parce que Frick a refusé à un avocat représentant les joueurs de participer aux entretiens tenus à l'occasion du congrès des ligues mineures de baseball. Allie Reynolds, des Yankees de New-York, représentait la ligue Américaine cependant que Ralph Kiner, des Cubs de Chicago, était le représentant de la ligue Nationale dans ces pourparlers.

L'avocat, J. Norman Lewis, de New-York, avait été choisi plus tôt dans la journée comme conseiller juridique des joueurs. Cette décision a été prise à une réunion à laquelle chaque équipe des ligues majeures comptait un représentant.

Frick a dit à une conférence de presse, après la rupture des entretiens, qu'il espère que le différend se réglera sans mettre fin au plan de pension.

"Mais aucun plan n'est valable s'il suscite constamment des disputes, des doutes et des soupçons", a-t-il ajouté.

Frick a expliqué que sa rencontre avec les représentants des joueurs devait être non officielle et qu'aucune question légale ne devait figurer au programme. Il avait prévenu son propre procureur de ne pas y assister.

Après le refus de Frick d'admettre Lewis à la rencontre, les 16 représentants des joueurs ont décidé de ne pas s'entretenir avec le commissaire.

Dans l'entre-temps, les équipes majeures et mineures ont poursuivi le travail de routine comportant l'engagement de gérants, d'instructeurs et de joueurs.

Les Cardinaux ont vendu le vétéran lanceur gaucher Cliff Chambers au San-Diego comme paiement partiel pour le lanceur Willie Luna.

Rollie Hemsley, vétéran receveur des majeures et gérant des mineures, a été engagé comme instructeur des lanceurs des Athlétiques de Philadelphie.

Le président de la ligue Internationale, Frank Shaughnessy, a dit que tout indique que Springfield, (Mass.) fera partie de ce circuit la saison prochaine. La Havane est prête à devenir la huitième équipe. Shaughnessy a ajouté qu'on ne saura rien de certain au sujet du Springfield avant au moins quatre ou cinq jours. Roberto Madruo, propriétaire de l'équipe de la Havane, a déjà choisi Reggie Otero comme gérant, que ses joueurs évoluent dans l'Internationale tout court ou dans la ligue Internationale de la Floride.

La démarche de Winnipeg pour obtenir une franchise dans l'Association américaine a échoué cette année parce que la ligue n'y a pas donné suite. Les dirigeants de l'Association américaine ont soutenu qu'il n'y a aucun vide dans ce circuit. Winnipeg, membre de la ligue du Nord (Northern League), bâclera peut-être une entente avec une équipe de l'Association américaine.

L'EAU
révèle la vérité au sujet du whisky

Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83":
L'eau, claire ou gazeuse,
fait ressortir la saveur naturelle et
le bouquet du whisky.

Seagram's "83"
Whisky Canadien
Servez Seagram en toute confiance

75-8329

Pour Dérangements d'Estomac

Parce qu'il en a aidé tellement si souvent et qu'il a si bon goût

Découvrez vous-même le "Sel de Fruit" d'Eno.

La prochaine fois que vous ou l'un des vôtres souffrirez de troubles digestifs résultant d'un excès d'acidité—essayez une petite quantité de "Sel de Fruit" d'Eno dans un verre d'eau. Voyez comme Eno pétille—comme il a bon goût. Mais, surtout—Eno a une action tampon antiacide qui soulage pendant une longue période de temps.

En cas d'irrégularité—une plus grande quantité de "Sel de Fruit" d'Eno aide doucement la nature à reprendre son rythme normal.

Eno en a aidé tellement, si souvent, et a si bon goût qu'il est le plus demandé par les Canadiens, dans toutes les provinces.

Tous les Jours quand il le Faut
"SEL DE FRUIT" ENO'S
Laxatif et Antiacide Doux

Les Sénateurs se raplombent pour triompher du St-François par 3-1

Ottawa, 3. -(PC)- Les Sénateurs d'Ottawa ont mis fin hier soir à une série de trois défaites consécutives en triomphant du St-François de Sherbrooke par 3-1 dans une joute de la Ligue du Québec disputée à vive allure devant une foule de quelque 2,800 personnes.

Les Sénateurs sont revenus de l'arrière dans la deuxième période pour prendre l'avantage par 2-1 et ils ont ajouté un autre but dans le dernier engagement.

Bep Guidolin, Bill Johnson et Jackie Gisebrecht ont compté les buts des vainqueurs tandis que Nels Podolsky, obtenait le seul but du Sherbrooke.

Dave Gatherum a été fort occupé dans le filet du Sherbrooke. Il a dû repousser 34 lancers contre 22 arrêts pour Ray Frederick, des Sénateurs.

SHERBROOKE — Buts: Gatherum; Défenses: Roberge, Palamar, Hay, Bownass; Avants: Dubé, Stankiewicz, C. Johnson, Podolsky, B. Giesebrecht, Ehnan, Malo, Irving, Bruneteau, McLean.

OTTAWA — Buts: Frederick; Défenses: Arundel, Hudson, Bolton, Robertson; Avants: Blair, Howard, Riopelle, Gravelle, B. Johnson, Kuntz, J. Giesebrecht, Guidolin, Poland, Foley, Hugh Riopelle.

Arbitre: Frank Udvari, Kitchener; Juges de lignes: John McEvoy et Gordie Franske, d'Ottawa.

SOMMAIRE

Première période

1—Sherbrooke: Podolsky (B. Giesebrecht, McLean) 12:51
Puns: Guidolin 0:16, C. Johnson 0:29, Stankiewicz 4:08, Poland 7:28, Polamar 13:16 et 16:33.

Deuxième période

2—Ottawa: Guidolin (Poland, Foley) 1:01
3—Ottawa: B. Johnson (J. Giesebrecht, Hugh Riopelle) 14:45
Puns: Hudson 3:12, Irving 4:18, Bowness 6:52 et 19:46, Guidolin 8:21.

Troisième période

4—Ottawa: J. Giesebrecht (B. Johnson, Kuntz) 17:18
Puns: Robertson 15:15, Podolsky 18:15.
Arrêts:

Les Canadiens juniors l'emportent 7-3 contre les malheureux Marquis

Montréal -(PC)- Forbes Kennedy a compté trois buts et Ron Atwell deux, hier soir, alors que les Canadiens ont défait les Marquis de Jonquière par 7-3 au cours d'une joute de la Ligue junior A du Québec.

Les Canadiens juniors et les Marquis ont enregistré respectivement un but dans la première période. Le club montréalais s'est mis résolument à l'oeuvre dans la deuxième période après que Jonquière eut pris une avance de 3-1 dans la première minute de jeu. Henri Richard compta à la deuxième minute, Atwell à la douzième et une autre fois à la 17e pour mettre finalement les Canadiens en tête par 4-3.

Au cours de la troisième période, les Canadiens comptèrent trois autres buts. Deux furent expédiés au fonds des filets par Kennedy. Le point final fut compté à la 18e minute par Neil Burke.

Les compteurs du Jonquière furent Potvin, Gerry Norman et Fred Carter.

CANADIENS — Buts: Eldridge; Défenses: Burke, McDonald; Avants: H. Richard, Provost, Vinet; Subs: McNiff, Kennedy, Boucher, Atwell, Goyette, Fleming, O'Reilly, Hynes, Chenier, Pronovost.

JONQUIERE — Buts: Pearson; Défenses: Boivin, Labrosse; Avants: Rousseau, Normand, Carter; Subs: Pelchat, Coutlee, Trottier, Potvin, Bastien, Garant, Tremblay, Pelletier, Hubert, R. Richard.

Arbitre: Gordy Whitehead; Juges des lignes: Haggerty, Bourcier.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadiens: Kennedy (Hynes, McNiff) 5:51
2—Jonquière: Potvin (Trottier, Garant) 14:00
Puns: Potvin 15:03, Burke 17:50.

Deuxième période

3—Jonquière: Normand 0:45
4—Jonquière: Carter (Normand, Boivin) 1:09
5—Canadiens: Richard (Provost) 2:22
6—Aanadiens: Atwell (Goyette) 12:18
7—Canadiens: Atwell (Hynes) 17:00
Puns: Normand 7:22, Provost 7:22, Coutlee 17:27.

Troisième période

8—Canadiens: Kennedy (Burke, Atwell) 4:46
9—Canadiens: Kennedy (Atwell, Provost) 16:15
10—Canadiens: Burke (Kennedy, Atwell) 18:12
Puns: Rousseau 0:25, Provost 6:39, 14:24, Labrosse 8:14, Burke 13:20.

L'Evénement-Journal vous apporte tous les matins d'opportuns commentaires en marge des affaires nationales et internationales.

Les Américains ne se disent pas battus

Melbourne, 3. (PA) — Malgré une série de revers et d'échecs, les membres de l'équipe Davis des Etats-Unis demeurent confiants de pouvoir enlever le fameux trophée aux Australiens à la fin du mois.

"Ce qui est arrivé à Sydney la semaine dernière et ici cette semaine n'a rien à faire avec les matches de la coupe Davis" a déclaré le capitaine de l'équipe américaine Bill Talbert.

"Il est ridicule de penser que nous n'avons plus aucune chance de vaincre les Australiens" a ajouté Talbert. Hier, le champion américain Tony Trabert et le champion de Wimbledon Vic Seixas ont subi la défaite en semi-finale du double du tournoi de Victoria contre Rex Hartwig et Mervyn Rose. En semi-finale du simple, on verra quatre australiens à l'oeuvre, George Worthington jouera contre Ken Rosewall et Rex Hartwig sera opposé à Lewis Hoad.

AU COLISEE
Ass'n de Hockey Jr de Québec Inc.
CE SOIR à 7 h. 30
LEVIS vs VICTORIA
à 9 h. 15
MONTMAGNY vs FRONTENAC
Admission générale 50c
Enfants 15c
plus charge de service.

L'AGENT SECRET X-9 par MEL GRAFT

FLASH GORDON et ses aventures dans l'espace par DAN BARRY

A 79 ans, Churchill est plein de santé et d'énergie

Encore robuste et alerte en dépit de ses 79 ans, le premier ministre Sir WINSTON CHURCHILL prend plaisir à se promener avec son petit-fils âgé de quatre ans, DOUGLAS SOAMES, avant de partir aux Bermudes pour assister à la conférence des Trois Grands. Plus de 2,000 mille messages de félicitations sont parvenus à Churchill, à l'occasion de son récent anniversaire. Il en reçut de la reine Elizabeth, alors à Panama, du président Eisenhower et d'autres nombreux admirateurs partout dans le monde. Malgré tout ce qu'il a accompli dans le passé, le célèbre homme d'état estime que la tâche la plus ardue reste encore devant lui; celle d'établir une paix solide et durable avec la Russie.

L'avenir du Saguenay est celui de tout un empire, dit M. Brisson

Ottawa 3 (DNC) — M. Lomer Brisson, député libéral du Saguenay a dit mercredi aux Communes que l'avenir du Saguenay c'était celui de tout un empire, et par conséquent que cela intéressait l'avenir de toute la société canadienne.

Le député a dit l'angoisse des gens du Saguenay de voir les matières premières quitter leur sol, car c'est leur transformation sur place qui stabilise l'économie d'une région.

Une fois encore, M. Brisson a demandé au gouvernement d'étudier l'opportunité de la construction d'un chemin de fer au Saguenay, chose essentielle au développement de ce royaume.

Il a aussi suggéré que le gouvernement établisse la livraison de la poste par hélicoptère, comme la chose s'est faite à Terre-Neuve. L'absence de communications adéquates, explique le député, retarde considérablement le progrès de cette région qui déborde de richesses. Cette absence retarde non seulement la venue de l'industrie, mais aussi l'accroissement de la population.

"Elle paralyse, de plus", dit-il, "la vie de ses quelque 50,000 résidents et de ceux qui sont venus participer au développement de mon comté. Je ne trouve pas normal, dans un comté comme le mien qu'il y ait des milliers de citoyens qui ne reçoivent pas leur courrier chaque jour. Je comprends que le problème n'est pas facile à résoudre à cause des distances. Mais le ministère des Postes ne devrait-il pas organiser un service postal journalier, par hélicoptère, de Baie Comeau à Blanc-Sablon, semblable à celui qu'il a inauguré dans la province de Terre-Neuve.

"Il y a toute une section de mon comté où les lignes téléphoniques sont inexistantes et où les lignes télégraphiques sont pratiquement inopérantes. Je comprends que la compagnie en question puisse ne pas être intéressée de les développer, mais dans les circonstances, le ministère des Transports ne devrait-il pas racheter les intérêts cédés à la dite compagnie pour le territoire compris de Sept-Iles à Blanc-Sablon.

"Actuellement, le comté de Saguenay n'a durant la saison d'hiver, pour toute communication par eau, qu'un seul bateau à tous les 15 jours, de Pointe-à-Pic à Sept-Iles. Le ministère des Transports ne devrait-il pas améliorer ce service et ne devrait-il pas dépêcher sur les lieux. Au cours de l'hiver, un service de brise-glace qui aurait charge de maintenir la navigation possible sur le fleuve, tout l'hiver."

"J'ai déjà parlé en cette enceinte d'un chemin de fer sur la Côte Nord. Eh! bien, le ministère des Transports (M. Chevrier) ne devrait-il pas également étudier la possibilité de relier mon comté aux autres centres de la province de Québec par une voie ferrée."

Mutesa est déçu

Londres, — (Reuters) — Le kabaka roi du Bouganda, que les autorités britanniques ont déposé lundi, a conféré mercredi avec le secrétaire aux Colonies, M. Oliver Lyttleton, et il semblait déçu après l'entrevue.

La conférence a duré plus d'une heure. Le kabaka (roi) Mutesa II s'est fait dire qu'il ne pourrait plus vivre dans l'Ouganda, dont son royaume est la province centrale, mais qu'il pourrait s'installer n'importe où ailleurs. Les autorités britanniques lui accorderont un règlement de comptes.

Mutesa II, diplômé de Cambridge, était le 37e roi de sa dynastie. Il a été déposé pour n'avoir pas voulu collaborer avec l'administration coloniale dans l'application de l'accord de 1900. Il reclamait l'indépendance du Bouganda et s'opposait au projet d'une fédération de l'Est africain.

Incendie à St-Aubert

St-Aubert, l'Islet — (DNC) — Un incendie désastreux a détruit de fond en comble, ces jours derniers, un hangar, une porcherie, un poulailler et un garage appartenant à M. Irénée Fortin, cultivateur du haut de la paroisse. Six porcs ainsi que le contenu des bâtisses ont été détruits par le feu. On a heureusement réussi à sauver l'automobile. De crainte que l'élément destructeur ne s'attaque à la maison le mobilier fut sorti. La brigade des incendies de St-Jean Port-Joli a réussi, à l'aide des pompiers volontaires, à maîtriser les flammes avant qu'elles atteignent la maison qui fut épargnée.

La bière de RIZ

AU GOUT DES CANADIENS

Kingsbeer est plus agréable au goût... plus légère . . . plus rafraîchissante. Sa fabrication soignée lui donne le goût et la saveur qui lui sont exclusives et qui répondent exactement au goût des Canadiens.

Irritable?

N'ayez plus les nerfs à fleur de peau: évitez l'absorption de caféine dans le thé et le café. BUVEZ POSTUM. Postum ne contient ni caféine ni autre substance énervante. C'est là la solution idéale si la caféine vous rend irritable, nerveux, ou si elle trouble votre sommeil. Délicieux. Economique. Commode. Un produit de General Foods.

buvez **POSTUM**

P-483F

L'incorporation des courtiers en immeubles est jugée trop hâtive

Montréal 3 (Spéciale) M. Jean Préfontaine, de Sherbrooke, vice-président de l'Association des Chambres d'immeuble de la province de Québec, a annoncé mercredi à Montréal que cet organisme s'opposera à l'adoption immédiate, par le comité des bills privés de l'Assemblée législative, à Québec, du projet de loi visant à l'établissement d'une Corporation des Courtiers en immeuble de la province de Québec. Ce projet de loi doit être présenté prochainement au comité des bills privés.

"Ni notre association, a dit M. Préfontaine, ni les Chambres d'immeuble qui la composent ne figurent parmi les parrains de ce projet de loi. Pourtant, notre association est reconnue comme l'organisme qui représente les courtiers en immeuble de la province de Québec. Aussi jugeons-nous que les parrains du projet de loi devraient représenter un secteur plus important du commerce de l'immeuble dans la province de Québec."

M. Préfontaine a ajouté que l'Association dont il est le vice-président favorise le principe d'une Corporation des Courtiers en Immeuble. Il a rappelé en fait qu'un projet de loi visant à l'établissement d'une telle corporation professionnelle fut présenté à Québec en 1951 par les Chambres d'immeuble de Montréal et de Québec et par des courtiers d'autres régions de Québec. L'étude de ce projet de loi fut alors remise à plus tard afin de permettre aux diverses chambres d'immeuble et à leur association de poursuivre plus avant leur travail d'organisation.

"Bien que nous reconnaissions le besoin d'une corporation professionnelle des courtiers en immeuble, a expliqué M. Préfontaine, nous jugeons que le temps n'est pas encore opportun pour qu'un nouveau projet de loi soit présenté à Québec. L'objet d'une corporation, c'est de maintenir à un niveau élevé les standards de pratique professionnelle afin que les intérêts du public soient sauvegardés.

Aussi un tel projet doit-il jouir de l'entier appui de l'ensemble des courtiers en immeuble de la province avant d'être proposé aux législateurs provinciaux.

M. Préfontaine précise ensuite que l'association dont il est le vice-président et les chambres d'immeuble qui la composent représentent la majeure partie du commerce de l'immeuble à travers la province. Cette association groupe plus de cinq cents courtiers du Québec.

Il existe des Chambres déjà organisées à Montréal, Québec et Sherbrooke. D'autres Chambres sont en voie de formation à Trois-Rivières, à Granby, et dans la région du Lac St-Jean.

Mort tragique

Glen Falls, N.-Y. — (PA) — Une Montréalaise s'est tuée hier en se jetant hors d'une automobile en marche sur la route 9 entre South Glens Falls et Saratoga Springs, annonce la police.

Les autorités ont constaté la mort de Gaby Savard, 36 ans, à son arrivée à l'hôpital de Glens Falls. La police souligne que le seul témoin de la tragédie est George Boland, 38 ans, de Montréal, qui a été identifié comme le conducteur de l'auto.

Boland a été accusé d'avoir conduit un véhicule en état d'ivresse. Il est détenu pour enquête.

Le coroner Frederick J. Eaton, du comté de Saratoga, a ordonné une autopsie. On ignore encore pourquoi Mlle Savard s'est jetée en bas de l'auto.

Pope à Madrid

Madrid (PC) — Le lieutenant-général Maurice Pope, premier ambassadeur du Canada à Madrid, est arrivé dans cette ville mardi venant de Paris. Il présentera sous peu ses lettres de créances à Franco.

SKF

coussinets à billes et à rouleaux

tous genres et grandeurs

pour tous montages

Demandez les coussinets SKF

Disponibles chez distributeurs autorisés, ou directement d'un de nos sept bureaux situés à

QUÉBEC, MONTRÉAL, TORONTO, FORT WILLIAM, WINNIPEG, REGINA et VANCOUVER

Canadian SKF Company Ltd.

Bureau Chef et Manufacture
2201 Eglinton Avenue East
Scarboro, Ontario

2nF

Ravissant! Sensationnel! Réaliste!

DE NOUVEAU à la DEMANDE POPULAIRE!

Et, de fait, quel train électrique!

82-PIÈCES! au Complet pour... $16.95

95¢ comptant
$1. par semaine

Ni intérêt, ni frais de crédit.

Fonctionne par télé-commande juste à la vitesse désirée . . .

File en avant ou en arrière. On peut l'arrêter et le partir! Le mettre en marche à son gré. Circule sur voie de largeur régulière, de façon que vous puissiez ajouter des trains et voies variables

Le plus merveilleux ensemble de train électrique, et la meilleure valeur jamais vue à $16.95

Vous obtenez tout ce qui est illustré

- Ensemble train et voie, 14 pièces
- Chemin de fer — 29 pièces
- Village — 39 pièces

VOUS AVEZ TOUT . . . grosse locomotive électrique puissante à brillant phare avant, 4 wagons, tous en métal épais. Vous avez le transformateur gros-débit, voie, tous les signes et signaux.

VOUS OBTENEZ — Pittoresque ensemble de construction chemin de fer, et village . . . maisonnette du gardien, gare d'attente, personnages, maisons, église, station de pompier, école, centre de magasin — tout ce qui est illustré!

Commandez par la poste aujourd'hui!

Hâtez-vous — Obtenez le vôtre aujourd'hui!

Peoples Credit Jewellers (département de la malle)
76, RUE DORCHESTER, QUEBEC

Cher monsieur, veuillez m'envoyer l'ensemble train électrique 82-pièces tel qu'annoncé à votre prix spécial $16.95 — pour lequel je désire
☐ ouvrir un compte ☐ ajouter à mon compte ☐ rouvrir mon compte
☐ j'inclus $ et je paierai ☐ $ semaines ☐ $ mois
☐ $ inclus Envoyer L.S.P. pour la balance
☐ $ Comptant spécifier ☐ 60 cycles ☐ 25 cycles
NOM .....
ADRESSE ..... NUMERO COMPTE .....
Station de chemin de fer la plus rapprochée .....

NOUS PAYONS D'AVANCE LES FRAIS D'ENVOI, ET GARANTISSONS LIVRAISON ASSURÉE.

Satisfaction garantie ou argent remboursé.

IL EST PLUS FACILE DE PAYER A NOTRE FACON!
CASH PRICES ON-CREDIT
PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITED

76 RUE DORCHESTER (2ème étage) Tél.: 3-5841

Prompte exécution des commandes postales — Ouvert jusqu'à 9 heures 30 le vendredi soir — Nous faisons crédit à tous... partout au Canada.

Lorsque ce spécial fut offert antérieurement, nous regrettons qu'il nous fut impossible de satisfaire à toutes les demandes. Nous vous l'offrons de nouveau. Profitez de cette occasion exceptionnelle. Ouvrez un crédit amical Peoples. Achetez maintenant - payez l'an prochain.

Vos produits préférés sont tous annoncés dans l'Evénement-Journal.

Comptoir réfrigérateur (vitrine), 8' longueur x 4'6" hauteur, en très bonne condition, sacrifier à prix raisonnable.

S'adresser au gérant

MAGASIN METROPOLITAN
207 St-Joseph

Conférence . . .

(Suite de la page 11)

rible, qui débarrassa son pays de la domination allogène grâce à des méthodes que son nom indique assez clairement. On a dit de lui que ce fut le premier Bolchevik, parce qu'il organisa un Etat totalitaire, comme son successeur Pierre le Grand, le deuxième bolchevik. Staline étant le troisième dans la série.

La cruauté et l'esclavage étaient à la base de leur politique où l'Etat est tout et l'individu rien, sauf les maitres, qui furent d'abord des aristocrates et qui ont été remplacés par des prolétaires de même acabit qui ne connaissaient pas la liberté et ne l'appliquaient pas à leurs sujets. Leurs grands hommes, et il y en a beaucoup, ont protesté dans une littérature qui est devenue fameuse grâce à sa beauté et à son art. On se demande toutefois qu'est-ce qu'ils penseraient des résultats actuels, mais comme tout change il faut toujours espérer en un monde meilleur, c'est-à-dire ..us libre.

Le député de Hull demande que le Québec accepte les octrois d'Ottawa

Ottawa, 3 (DNC) — M. Alexis Caron, député libéral de Hull, s'est demandé mercredi en Chambre si le gouvernement de la province de Québec avait obtenu de Toronto la permission de venir en aide à l'Université d'Ottawa, au montant de $50,000, vu que l'éducation est du domaine provincial.

M. Caron répond lui-même à la question en félicitant M. Duplessis d'avoir consenti à ce geste à l'endroit d'une institution de haut enseignement, méritante par ailleurs, et qui avait besoin d'assistance.

Je crois, dit le député, qu'il n'avait pas à demander la permission, parce que donner un octroi n'est pas intervenir dans le domaine de l'enseignement.

De même, explique M. Caron, si M. Duplessis n'était pas intéressé à demander la permission à Toronto, il n'a pas plus d'intérêt à demander non plus au fédéral s'il a le droit de donner un octroi dans une autre province

Le député invite MM. Léon Balcer et Wilfrid Dufresne, dont il dit qu'ils se sont faits les porte-parole du gouvernement de la province de Québec, à expliquer à ce gouvernement ce qu'il venait de raconter sur l'octroi québécois à l'université d'Ottawa.

M. Caron plaide la cause de nos universités, et suppl'e le Québec d'accepter qu'on les aide dans leur détresse.

Après avoir entendu les députés de Trois-Rivières et de Québec-Ouest, dit-il, nous serions portés à croire que les libéraux d'Ottawa sont de méchants loups, toujours prêts à dévorer. Me serait-il permis de leur dire que le conte du Petit Chaperon Rouge n'est pas vrai; et le plus tôt les conservateurs du Québec s'en convaincront, le plus ils verront disparaitre leur cauchemar.

Le député ajoute que ces gens semblent vivre dans une peur constante d'une chose qui n'arrivera jamais. Nous sommes aussi attachés à nos traditions que quiconque. Le gouvernement d'Ottawa n'a pas intérêt à enlever aux provinces les droits qu'elles ont de par la coutume, les traités et l'Acte de 1867. Nous pouvons peut-être différer quant aux moyens pour arriver au même but, mais qu'on nous accorde au moins le crédit d'être bien intentionnés. Comme le monopole de la vertu n'est pas le propre d'une seule race, le monopole du patriotisme n'est pas le propre des conservateurs.

"Je ne veux pas leur faire l'affront de dire qu'ils ne sont pas sincères, mais ils se laissent guider par une peur exagérée qui est bien mauvaise conseillère. Ils agissent comme un certain sénateur McCarthy, qui voit des pro-communistes partout, excepté dans son propre parti."

"J'ai entendu des gens parler d'autonomie, dit-il, comme l'a fait l'honorable député de Trois-Rivières (M. Balcer). Je n'aimerais pas m'aventurer trop loin dans ce domaine délicat. Je reconnais pleinement qu'il est du devoir des gouvernements provinciaux de veiller jalousement sur les prérogatives des provinces. Mais une chose me paraît inconséquente, c'est le refus des autorités provinciales d'accepter certains octrois pour venir en aide à nos universités. J'admets que le domaine de l'éducation appartient aux provinces et c'est admis de tout le monde. . Le très honorable premier ministre ne répondait-il pas lui-même à la France que le gouvernement fédéral ne pouvait intervenir dans le domaine de l'enseignement, car c'était du ressort provincial? C'est donc d'admission générale.. Est-ce que c'est intervenir dans l'éducation que de faire un cadeau à une université comme Laval, Montréal ou McGill, qui permettrait la construction d'un laboratoire moderne pour l'étude de la physique, de la chimie ou autres sciences ? Je ne le crois pas. Il me semble que la province de Québec pourrait, tant et aussi longtemps que le fédéral n'essayera pas d'intervenir dans le système d'éducation même, accepter ces octrois généreux.

"Mais si un jour le fédéral, ce qui n'arrivera probablement jamais, essaie de s'ingérer, il sera alors temps de dire : Halte-là ! et de refuser les cadeaux princiers. Il ne faut pas oublier que les habitants de la province de Québec paient leur part dans ces dons et, à cause de cette attitude pour le moins surprenante, seules les autres provinces du pays en bénéficient

"Il ne faudrait pas que le premier ministre du Québec commette la même erreur qu'il reprochait au gouvernement Taschereau au sujet des pensions de vieillesse"

Une lune de miel qui commence et... finit mal

Deux jours seulement après avoir épousé une française, Donald McNaughton de Merritton, Ontario, âgé de 28 ans, s'est tué dans un accident de la route. Sa jeune épouse a été gravement blessée tandis que son cousin George McNaughton a également perdu la vie. La voiture heurta un camion près de Sharbot Lake, Ontario, mais le conducteur de ce dernier s'en tira indemne.

La création d'un crédit municipal est suggérée par Rivière-du-Loup

Rivière du Loup (PC) Le conseil de ville de Rivière-du-Loup a déclaré hier qu'il est "illogique" pour les municipalités de payer les taxes de vente fédérales et provinciales alors que ces gouvernements sont exemptés des taxes de vente municipales et scolaires et des taxes immobilières.

Le conseil dit dans un mémoire de 2,500 mots soumis à la Commission royale du Québec sur les problèmes constitutionnels que de telles taxes, et l'impôt sur le revenu, n'apportent aucun service spécifique aux municipalités.

La Commission scolaire de cette ville du Bas St-Laurent appuie l'opinion du conseil en ce qui a trait au payement de la taxe de vente fédérale de 10 p.c. et de la taxe de vente provinciale de deux p.c. Les gouvernements sont exempts de la taxe de vente municipale de deux p.c. et de la taxe de vente scolaire d'un p. c.

Les deux organismes ont déclaré à la Commission composée de six membres que les taxes immobilières, leur principale source de revenus, ne rapportent pas assez d'argent pour rencontrer les dépenses croissantes. Ils suggèrent que les gouvernements fédéral et provincial payent des taxes sur leurs propriétés à Rivière-du-Loup, évaluées à $1,782,470.

La Commission scolaire déclare que cela lui rapporterait environ $25,000 de revenus additionnels. Le conseil municipal recevrait $21,400.

Le conseil municipal suggère la création d'un crédit municipal qui permettrait aux municipalités de consolider leurs dettes sur une période de 40 ans et de payer une part de l'intérêt des prêts. Le service de la dette en 1952 représentait plus de 35 pour cent de toutes les dépenses.

Il suggère également que le gouvernement provincial perçoive une taxe de vente de cinq p. c. et que les revenus perçus dans les municipalités leur soient retournés.

Il suggère de plus qu'une partie de la part de cinq p.c. de l'impôt sur le revenu, que la province peut percevoir, soit remise aux municipalités.

Le conseil municipal demande que les cités et villes reçoivent quatre cents de la taxe de 13 cents sur chaque gallon de gazoline perçue dans leurs limites. Cela les dédommagerait pour l'entretien des routes provinciales dans leurs limites, qui l'an dernier, a coûté $30,000 à Rivière-du-Loup sur son budget routier de $73,914.

Le conseil est prêt à abandonner au gouvernement provincial des frais de l'assistance publique parce qu'il n'exerce aucun contrôle sur eux.

Le mémoire de 1,800 mots de la Commission scolaire dit que les octrois du gouvernement pour l'éducation devraient être accordés sur une base statutaire. Autrement, "les commissions scolaires sont à la merci des autorités supérieures..."

La Commission croit que les taxes de vente pour l'éducation devraient être augmentées ou que de nouvelles taxes soient perçues spécialement pour l'éducation. Les propriétaires sont actuellement taxés à la limite de leurs moyens.

Jeune homme tué instantanément à Ste-Germaine

Un jeune homme a été tué instantanément et deux autres jeunes gens ont été blessés dans un tragique accident de la route survenu vers 1 heures hier matin, à Ste-Germaine Station. La victime de ce drame est M. René Grenier, 27 ans, chimiste, professeur au collège de St-Georges, fils de M. et Mme J.-A. Grenier de Beauceville. Les blessés sont Mlle Berthe Grenier, de Beauceville, soeur de M. René Grenier, et M. Raoul Zoor, de St-Georges.

Au moment de l'accident, M. Grenier et ses deux compagnons retournaient vers Beauceville et St-Georges. A un endroit où la surface de la route était glacée, le conducteur perdit la direction de son véhicule qui fit plusieurs tours sur lui-même pour rebondir sur ses quatre roues. Sous la violence du choc, M. Grenier tomba hors de son véhicule et fut probablement écrasé. Mlle Grenier et M. Zoor s'en sont tirés avec des blessures assez sérieuses. Ils ont tous deux été transportés à l'hôpital.

M. Lauréat Nadeau et les membres de sa famille, de Ste-Germaine Station, furent parmi les premiers citoyens à porter secours aux victimes. Le docteur M. Vignault ainsi que M. l'abbé Villeneuve furent appelés sur les lieux.

Les restes mortels de M. Grenier ont été transportés à la morgue Benoit Laflamme, à Ste-Germaine, où le Dr David Robitaille, coroner du district a tenu une enquête hier soir.

M. René Grenier était le fils de M. J.-A. Grenier, voyageur, de Beauceville, et de Mme Grenier, née Claire Lachance. Il laisse aussi dans le deuil son frère, M. Paul Grenier, de Baie-Comeau; ses soeurs, Mme Roland Drouin (Itha), Mme Henri Caron (Marthe), de Matane, et Mlle Berthe Grenier.

Tragédie de la route à St-Pascal de Kamouraska

St-Pascal, Kamouraska, 3 (DNC) M. Philippe Richard, 42 ans, industriel en vue de la région de Kamouraska, a été tué instantanément dans une tragédie de la route mardi après-midi, vers 4 heures, dans le 3e rang de St-Pascal. M. Richard a été blessé à mort lorsque son automobile est entrée en collision avec celle de M. Gilles Robitaille, employé du Quebec Power, à St-Pascal. M. Robitaille s'en est tiré avec des blessures plutôt légères et un choc nerveux.

M. Richard laisse dans le deuil, son épouse, née Marie-Ange Plourde et huit enfants. Il était le frère de M. l'abbé Omer Richard, professeur au collège Ste-Anne-de-la-Pocatière; de Alphonse Richard, de St-Pascal; de M. Aurèle Richard, professeur à l'Université Laval; M. Ernest Richard, médecin vétérinaire, de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Mme Xavier Dumas (Thérèse) de Kamouraska; Mme Camille Dubé (Rachel) d'Halifax; Mme Bernard Blanchet (Jacqueline), de Québec. Il était le fils de Vve Alexis Richard, de St-Pascal.

Le coroner du district de Kamouraska a tenu une enquête hier sur cette tragédie.

ST-FLAVIEN, Lotb.

Cours

Des cours d'art culinaire, organisés sous les auspices du cercle des Fermières, ont été récemment donnés, en notre paroisse, par Mlle Thérèse Maillet, technicienne. De nombreux prix ont été mis en rafle, à chaque séance.

Soirées

Les Fermières ont organisé récemment un bingo, au profit de leur cercle. Les gagnantes ont reçu des prix de choix. Une lampe électrique de valeur a été remportée par Mme Fernand Léonard.

Le club sportif a tenu récemment une soirée de cartes. Les recettes défrayeront le coût d'achat d'un haut-parleur, pour la patinoire.

Transaction

M. Lucien Pérusse s'est porté acquéreur de la propriété de M. Arthur Desrochers.

Départ

M. Roland Desrochers travaillera désormais à Montréal où il résidera, avec sa famille.

POURQUOI PAYER PLUS ?

IL EST SI FACILE D'ECONOMISER EN ACHETANT AU BON ENDROIT

C'EST CHEZ **J. B. LEFEBVRE** que vous trouverez toujours les MEILLEURES VALEURS aux PLUS BAS PRIX

Ci-dessous, quelques-uns de nos nombreux spéciaux

LA VENTE COMMENCE AUJOURD'HUI, JUSQU'A SAMEDI

UNE VERITABLE AUBAINE POUR FILLETTES

Bottines blanches avec patins de fantaisie, coupe basse. Pointures : 11 à 2.

REG. : $5.00

Spécial J.-B. Lefebvre

$2.99

NOUS N'AVONS PAS DE MAGASIN A LEVIS. Notre seul magasin à Québec est situé à 329 rue ST-JOSEPH

POUR HOMMES

CLAQUES EN CAOUTCHOUC MOULE

Noires ou brunes, très légères, très durables. Pointures 6 à 11. Régulier $2.00. Spécial J.-B. Lefebvre .....

95¢

POUR HOMMES

Couvre-chaussures en caoutchouc très souple, avec fermeture-éclair. Presque aussi légers qu'une paire de claques. Pointures 6 à 11. Rég. $4.00.

Spécial J.-B. Lefebvre

$2.69

UNE VERITABLE AUBAINE

CLAQUES BLANCHES POUR ENFANTS

Caoutchouc de première qualité. Pointures : 6 à 9
Rég. $1.00 — SPECIAL J.-B. LEFEBVRE

69¢

COUVRE-CHAUSSURES POUR DAMES

Jersey de laine noire, doublure chaude, fermetur éclair et talons bas. Notez bien les pointures 3 à 11. Rég. $3.50. Spécial J.-B. Lefebvre.....

$1.99

PANTOUFLES IMPORTÉES D'ANGLETERRE

POUR HOMMES ET POUR DAMES

Pantoufles en feutre anglais, doublure de laine, semelles en cuir. Pointures 6 à 11 pour hommes et 3 à 8 pour dames.
Rég. $2.00 — Spécial J.-B. Lefebvre

$1.19

NOUVELLES RAINETTES

en caoutchouc noir ou brun POUR DAMES. Modèle tel qu'illustré. Pointures : 4 à 9.

Rég. $3.50
Spéc. J.-B. Lefebvre

$2.49

AUBAINES POUR DAMES

Caoutchoucs noirs élastiques sans doublure. Talons cubains. Pointures : 4 à 9. Rég. $1.50. Spécial J.-B. Lefebvre ..... .95

95¢

Pour les spéciaux de grosses valises, nous livrons C. O. D. pour accomoder nos client qui ne peuvent venir au magasin.

Vous n'avez qu'à écrire ou appeler 4-9939

MALLES DE FABRICATION SOLIDE

Spécial J.-B. Lefebvre

Construction de bois recouvert de fibre, compartiment pour petits articles. Longueur : 36 pouces, hauteur : 19½ pouces; largeur : 18 pouces.

Rég. $12.00

$9.95

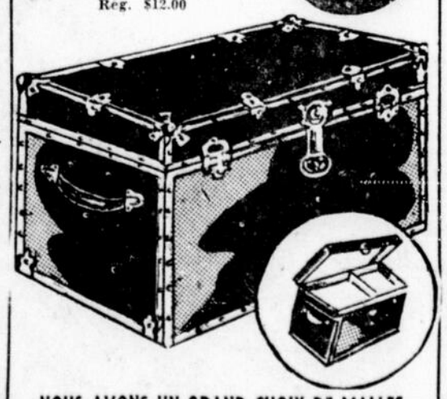

NOUS AVONS UN GRAND CHOIX DE MALLES

$8.45 — $12.95 — $14.95 — $15.95 jusqu'à $25.00. Grandeurs variant de 28 pouces à 40 pouces.

PAS DE COMMANDES POSTALES

J.B. Lefebvre PROP.

MARCHÉ DE CHAUSSURES LEFEBVRE

329 RUE ST-JOSEPH EN FACE DE L'ÉGLISE JACQUES-CARTIER

TELEPHONE : 4-9939

KENMAR Swing King Cimon

l'incomparable FAUTEUIL AJUSTABLE

Par la simple pression des mains sur les bras du fauteuil, vous obtenez l'angle d'inclinaison désiré.

Employez-le pour lire, pour vous délasser, voir même pour dormir TRÈS CONFORTABLEMENT

Basil Rathbone, étoile de la pièce "Sherlock Holmes"

lecture...

détente...

Sommeil...

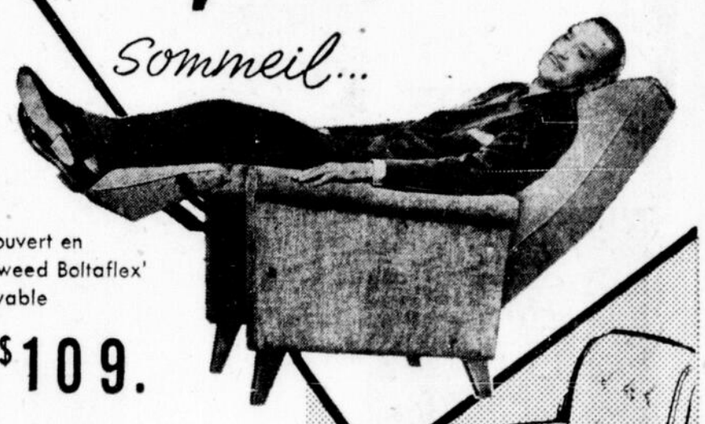

Recouvert en 'Tweed Boltaflex' lavable

$109.

Styles variés

de toutes formes et nuances s'harmonisant avec le salon, le den ou le bureau, à partir de

$89.50

Marque déposée SND-2873

Le 'KENMAR Swing-King' est fabriqué par

Cimon

En vente chez votre fournisseur

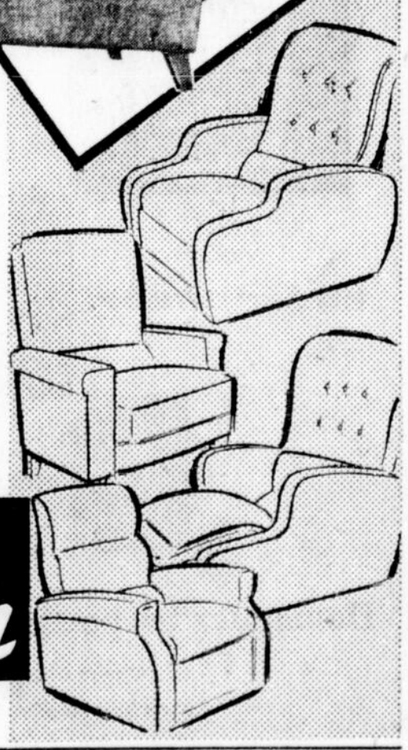

MARCHANDS AUTORISES DES PRODUITS "CIMON"

J.B. LALIBERTE LIMITEE — *Le magasin du juste milieu.* — 145 rue St-Joseph — Tél.: 2-4761

Au Meuble Moderne ENR. — 188-190 rue St-Jean — Tél.: 2-5616

J.-B. VILLENEUVE LIMITEE — 279 rue St-Joseph — Téléphone: 2-6461

J.-W. CANTIN — 74 rue St-Joseph-Ouest — Téléphone: 5-8007

DUFRESNE & BARIL ENR. — 113, 3ème Avenue — Téléphone: 5-9288

C. ROBITAILLE INC. — 320 rue St-Joseph — Tél.: 5-8167

Marques honorifiques décernées par la reine

A Kingston, Jamaïque, la reine ELISABETH a reçu un bouquet de fleurs de Miss AUSTIN CLARKE, étudiante d'université. Pendant son séjour dans cette île des Antilles, elle a remis des dinstinctions honorifiques à 14 Jamaïquains. C'était la première remise de décorations faite par la reine, depuis son départ de Grande-Bretagne.

L'aviation assumerait la direction de l'école militaire de St-Jean

Ottawa 3 (DNC) Une rumeur circulait mercredi à Otawa voulant que le colonel Marcellin Lahaie commandant du collège militaire de St-Jean, soit bientôt élevé au poste d'attaché militaire dans une ambassade canadienne, et qu'il soit remplacé à St-Jean par un officier de l'aviation canadienne, peut-être le commandant d'escadre L.-P.-J. Dupuis, ancien élève de l'université d'Ottawa, un bilingue complet, qui est actuellement l'assistant du colonel Lahaie.

Il est aussi rumeur que le collège St-Jean passe une grande partie de son administration à l'aviation, qui remplacerait l'armée comme influence et importance première, influence qui était assurée dès le début par la présence d'un officier du Québec, le colonel Lahaie. On dit que de nombreux postes occupés par des officiers de l'armée seraient pris par des aviateurs, mais que même si les Canadiens français sont plus portés vers l'armée que vers l'aviation, le collège demeurerait une institution bilingue.

Si l'aviation prend le commandement du collège, on se demande si les cadets du Québec seront assez nombreux pour représenter au moins la moitié des effectifs de cette académie militaire, vu le peu d'intérêt que l'on a porté dans le passé à l'aviation au Québec, en comparaison de celui que l'on porte à l'armée. Du moins, le Québec est le mieux représenté dans l'armée.

Une tradition existe au Québec, en faveur de l'armée, et les jeunes n'ont pas encore renversé cette tradition en faveur de l'armée la plus moderne qu'est l'aviation.

Même dans l'armée, aux conditions actuelles, les Québécois, ou du moins les Canadiens de langue française chez les cadets, ne semblent pas dépasser de beaucoup la moitié.

Des observateurs se demandent si l'aviation ne tentera pas de faire de St-Jean un collège de l'aviation, alors que Kingston semble donner la prédominance à l'armée, et Royal Roads à la marine. Il est entendu qu'en principe, tous les collèges militaires donnent une instruction conjointe pour les trois services. On dit que l'aviation aurait l'ambition de dominer comme influence à St-Jean.

Et si les Canadiens français ratalent le coup de s'intéresser à l'aviation, le collège de St-Jean serait rempli par ceux qui s'y intéressent. En principe, toutefois, St-Jean resterait un collège où l'on prépare des officiers des trois services, dit-on, même si l'aviation tentait d'exercer une grande influence.

Le Conseil de Granby se soucie du chômage

Granby, (PC) — Le conseil municipal de Granby a adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'exercer une surveillance plus sévère sur les importations afin de remédier au chômage dans l'industrie du textile et du caoutchouc.

EXIGEZ:-
SILVER TOP
SPECIAL LONDON
DRY GIN
SILVER TOP BOLS DRY GIN
"La Base du Meilleur Cocktail"
DISTILLÉ AU CANADA

De nombreux Québécois attendu à Halifax, à bord du "Samaria"

Le navire "Samaria", portant à son bord plus de 850 militaires, arrivera tôt samedi matin, au port de Halifax. Ce bateau, sera le cinquième depuis le début de novembre, à ramener des troupes canadiennes, alors que commença la rotation de la 27ième brigade.

Le contingent à bord du Samaria, est dirigé par le Lieut.-Col. J.-B. Roe, CD, de Camp Shilo et d'Ottawa, commandant du 79ième régiment de campagne en Allemagne depuis un an.

Les militaires qui débarqueront du "Samaria", prendront des trains spéciaux pour retourner dans leurs foyers. Les soldats résidant dans la ville de Québec seront nombreux à revoir la vieille capitale. Ce sont: R.G. Heitshu, 50 Fraser, (Apt 10), M. R. Ward, 8 rue Ste-Angèle, L.B. Cantin, 11 Ave Murray, G. Chaput, 34 rue Scott, J.R. Dion, 204 rue St-Vallier, J.E.R. Houde, 229 de la Ronde, (Apt 1), J.R. Prémont, 85 rue Renouard, R. Robichaud, 81½ rue Arago, J.G. Vézina, 1496, 1ère Ave, St-François d'Assise, C. Samson, 20 St-Yves, Beauport; de Lévis, J.M. Scott, 53 Ave Ste-Augustine, J. Bilodeau, 2 Côte du Passage, A. Huard, 12½ rue Labrie, J.P. Lefebvre, 15 Deziel, R.M. Lemieux, 308 St-Laurent, B. Nadeau, 25 rue Samson; de Lauzon, R.D. Blais, 11 De Gaules; de Bienville, J.C. Barras, 1 rue Malvina; de Château-Richer, T. Gobeil, 254 Ave Royale; de Notre-Dame des Laurentides, M. Péloquin; de l'Ancienne-Lorette, R. Hainse, 8 rue St-Gabriel; de Loretteville, M. Bureau, Blvd Bastien; du Lac St-Jean, L.M. Briand, 9 St-Joseph, Alma, A. Desbiens, 26 rue Riverin, Chicoutimi, P.E.J. Pilote, de St-François de Sales, Co. Roberval; de l'Abitibi, C. Bolduc, Amos; de Kamouraska, R. Sirois, de St-Eleuthère; du Cap-de-la-Madeleine, R. Plourde, 332 St-Laurent; de la Gaspésie, L.J. Pelchat, St-Ménard, Co. Rimouski, J.E. Roy, 16 Ave Blais, Rimouski, Y. Talbot, 527 St-Germain, Rimouski, E. Savard, Ste-Marthe, Co. Gaspé, R. Ouellet, St-Nil, Co. Matane, P.E. Leblanc, St-François d'Assise, Co. Bonaventure, W.D. Harrison, Cascapedia, Bonaventure, E.V. Harrison, Grande Cascapedia, Bonaventure, A. Dufour, Causapscal, Matapédia, P.E. Fournier Gaspé, M. De Ste-Croix, Gaspé, R.J. Alexander, Sunny Bank, Gaspé; des Iles-de-la-Madeleine, W.E.D. Clarke, et W.B. Keating, de Grosse Ile; de St-Honoré, dans le Co. de Témiscouata, P.E. Beaulieu et de la Tuque, G.R. Johnson, 329 rue Commerciale.

COGNAC SALIGNAC
LOUIS DE SALIGNAC & Cie
COGNAC
France

les authentiques FEVES au LARD Puritan
BAKED BEANS cuites au four
(dans le bocal de verre résistant à la chaleur)
Glissez les FEVES AU LARD PURITAN (bocal et contenu) dans votre fourneau ou dans un pot d'eau bouillante; réchauffez puis servez . . . Pas de gâchis . . . un mets prêt en un clin d'oeil! Les FEVES AU LARD PURITAN ont déjà mijoté dans des fours de briques pendant 12 heures. Fiez-vous aux FEVES AU LARD PURITAN disponibles dès maintenant chez votre épicier.

Vous sentez-vous la tête lourde et vous portez-vous mal parce que vous avez besoin d'un régulateur médicinal?

FAITES COMME DES MILLIONS DE GENS!

Mâchez "FEEN-A-MINT"

• Pourquoi ne pas demander FEEN-A-MINT chez votre pharmacien aujourd'hui? Ce régulateur nouveau—qui se mâche—est agréable à prendre . . . son action est sûre . . . et complète. Pourtant, FEEN-A-MINT est doux . . . il est assez doux pour les jeunes enfants. FEEN-A-MINT est recouvert de sucre et il offre une fraîche saveur de menthe. Vous n'aurez jamais besoin de prier vos enfants pour leur faire prendre FEEN-A-MINT. Vous ne serez pas obligé de vous forcer à avaler des potions amères au goût. Vous découvrirez—comme des millions d'autres l'ont fait—que FEEN-A-MINT est sûr, efficace et agréable à mâcher. FEEN-A-MINT s'obtient facilement à la pharmacie du coin.

Donc—la prochaine fois que vous éprouverez le besoin d'un régulateur médicinal—essayez FEEN-A-MINT.

Faites comme vos amis et vos voisins . . . comme des *millions* de gens . . . mâchez FEEN-A-MINT . . . et retrouvez votre entrain!

FEEN-A-MINT
CÉLÈBRE LAXATIF À MÂCHER

M. Georges Lapalme . . .

(Suite de la page 3)

qu'il y a dedans mais ce qu'il y a derrière. Il y a des lois dans lesquelles apparaît clairement la figure de celui qu'on veut frapper. Derrière d'autres lois, on voit passer des ombres.

"Nous pourrions facilement faire notre travail si nous n'avions que quelques lois mais tout le monde s'adresse au Parlement et on nous demande de régler par des bills toutes sortes de problèmes. Le Parlement est devenu une fabrique de lois et c'est au chef de l'opposition qu'incombe le devoir de se rendre compte de ce que ces bills veulent dire".

"Ce rôle difficile M. Marler l'a tenu allégrement d'abord à la tête d'une petite phalange de huit députés puis par la suite jusqu'à mon arrivée et ce soir je tiens à lui en exprimer mes remerciements les plus sincères pour la façon magnifique dont il a dirigé le parti libéral dans des circonstances extrêmement difficiles.

"M. Marler n'est pas de nationalité français et il n'est pas catholique mais jamais on ne s'est aperçu qu'il avait des réactions différentes de celles des Canadiens-français.

"Ce n'est pas le rôle du chef de l'opposition de casser des vitres mais après la séance de cet après-midi je me rends compte qu'il faudra peut être en casser de temps en temps, si c'est nécessaire".

M. Lapalme a opposé ensuite sa conception du rôle de chef de l'opposition à celle qu'en avait autrefois le premier ministre quand il était chef de l'opposition conservatrice. Dans ce temps-là jamais l'opposition ne votait pour une loi du gouvernement. Les conservateurs, dirigés par M. Duplessis, ont même voté contre une loi du gouvernement Taschereau qui remettait $17,000,000 des dettes de voirie aux municipalités.

"Nous, les libéraux, nous votons pour les lois que nous croyons bonnes pour le peuple malgré qu'elles soient présentées par un mauvais gouvernement. Et je ne conçois pas que le premier ministre qui a traité tout le monde de voleur et de bandit vienne aujourd'hui nous donner des leçons, à nous de l'opposition qui faisons notre devoir en regard du bien commun et non pas en regard du bien du parti".

M. Lapalme a raconté ensuite les péripéties de la séance d'hier après-midi à l'Assemblée Législative. "Discutant les clauses de la loi qui augmente le Crédit agricole nous avons dit que c'était une bonne loi mais qu'elle avait besoin d'être modernisée et améliorée. Les conditions ont changé depuis 1936 et nous avons demandé d'ajouter à la loi un prêt pour améliorer les fermes. Un prêt n'est qu'un prêt et en discutant la loi je n'avais pas fait de politique. Je prends mon siège mais le premier ministre se lève et tout y a passé: 1924, 1936, Taschereau, Godbut et Ottawa. Je me suis levé à mon tour et je lui ai servi la monnaie de sa pièce".

M. Lapalme a regretté qu'il y ait tant de politicaillerie à l'Assemblée Législative. Il a déclaré que l'éducation politique de la population n'est pas faite comme elle devrait l'être dans l'intérêt de la province.

En terminant, le chef libéral a lancé un appel aux jeunes pour changer l'atmosphère politique vicié qui existe dans la province de Québec. "C'est la jeunesse qui vengera la province de Québec le jour où le signal lui en sera donné".

ETUDES ET ETUDIANTS

La Sainte-Cécile au petit séminaire

Suivant une coutume établie depuis quelques années au petit séminaire de Québec, les élèves ont assisté hier soir à une soirée récréative qui eut lieu à la salle des Promotions de l'université Laval, sous la présidence de l'abbé Léonce Grégoire, directeur du séminaire. Au programme, professeurs et étudiants ont entendu un très beau choix de pièces musicales jouées par l'Harmonie Ste-Cécile, formée d'élèves du séminaire, et d'airs choisis interprétés par le ténor québécois Richard Verreault.

Dans une brève allocution, M. Daniel Caux, président de la fanfare, a rappelé les origines de l'Harmonie du séminaire et il a remercié le directeur du séminaire et le directeur musical des bienveillantes attentions dont ils ont comblé le groupement depuis ses débuts. Il a ensuite présenté M. Richard Verreault.

Ce dernier avait inclu dans son répertoire des oeuvres de Haendel, Mozart, Giordano, Duparc, Fauré, Brahms et Verdi, dont Chanson Triste, Clair de Lune, La belle au Bois dormant, Qu'Une Belle, Largo, et le Grand Air de La Traviata.

L'Harmonie Ste-Cécile, dirigée par l'abbé Marc Letarte, a joué Un homme de paille (Vermaelan), Fashionable (Ouverture), J. Egal; Miliana (valse), Benoodt; Spring Blossoms, Fulton; The Thunderer, Da Sousa, et plusieurs autres.

M. Jean-Marie Bussières accompagnait M. Verreault au piano.

Audition de disques au Cercle

Ce soir, au Cercle des Etudiants, 13, Couillard, audition de la Suite pour clavecin, de Haendel (Landowska), Sonate pour violoncelle, fa majeur, de Beethoven (Casals) et des chansons espagnoles (V. de Los Angeles), L'audition commencera à 8 heures.

Buffet et danse des cours de vacances

Jeudi le 10 décembre un buffet froid et une danse seront offerts aux Anciens de Laval. Cette soirée est organisée par les directeurs des cours de vacances de l'université Laval et le Conseil des étudiants de la faculté des Lettres.

Concours de photographies chez les étudiants

Un concours gratuit de photographies est présentement en cours chez les étudiants de Laval. Les photos, 8 x 10, devront être envoyées pour le 12 décembre à l'abbé Lavoie (boulevard de l'Entente), ou à MM. Normand Plante et J.-M. Lécuyer, boulevard de l'Entente également. Des prix seront remis aux gagnants.

"Varsity Blues" vs "Rouge et Or"

Demain à 8 h. 30, au Colisée, une joute de hockey sera disputée entre le "Varsity Blues", Toronto, et le "Rouge et Or" de Laval. Les étudiants sont invités à s'y rendre en grand nombre pour encourager leur équipe universitaire.

Au Ciné-Club de Laval

"Rashomon", film japonais avec dialogue français et sous-titres anglais, "Grand Prix du Festival de Venise", sera projeté sur l'écran de la salle des Promotions de l'université Laval, dimanche soir, pour les étudiants. Au même programme: "Machiko Kio", prix de la meilleure comédienne japonaise en 1950; "Pluie sur la Ville" et "Tooty-Toot-Toot" (U.P.A.). La projection commencera à 8 h. 30.

Au Parler français

Séance d'étude de la Société du Parler français au Canada, ce soir, à 8 h. 30, en la salle des Professeurs de la faculté des Lettres de Laval.

Messe du soir

Tous les professeurs et étudiants de l'université Laval sont invités à assister à la messe du soir qui sera célébrée demain à 6 h. 30 p.m.

M. Blair-T. Ferguson parlera aux étudiants du Commerce

Demain après-midi, à 2 heures, les finissants de la faculté de Commerce assisteront à la troisième d'une série de conférences données sous les auspices de M. René Amyot. Le conférencier invité sera M. Blair-T. Ferguson, gérant du département de la distribution à la Canadian General Electric. Il a choisi comme sujet "L'introduction d'un nouveau produit sur le macrhé". Comme deuxième sujet il traitera des "difficultés d'organisation d'un département de distribution". Plusieurs exemples serviront d'illustration pratique. Les étudiants prendront part à une discussion qui suivra l'exposé de M. Ferguson.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 27 novembre 1953

SOUMISSIONS POUR AMIANTAGE DE FOURNAISES, AINSI QUE POUR UN BRULEUR A L'HUILE SUR LE CHAUFFE-EAU DE L'HOTEL DE VILLE.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées "SOUMISSIONS POUR AMIANTAGE DE FOURNAISES AINSI QUE POUR UN BRULEUR A L'HUILE SUR LE CHAUFFE-EAU DE L'HOTEL DE VILLE" et adressées au greffier de la cité hôtel de ville, Québec, seront reçues d'aujourd'hui à LUNDI, le 7 DECEMBRE 1953, à 12.00 hrs (MIDI) heure normale de l'est.

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la cité, chambre 436.

F. X. CHOUINARD
Greffier de la cité

Vous demandez accrue de papier-journal en 1954 !

Montréal, (PC) — L'Association des papetiers canadiens prédit que les demandes de papier-journal augmenteront au cours de l'année prochaine mais que la production sera suffisante pour satisfaire les besoins.

PLUS DE CIRAGES PAR BOÎTE

10 TEINTES POPULAIRES

Caramel mou, fondant et riche, enfermé comme un bijou dans une couche épaisse d'excellent chocolat au lait.

Choisissez un Nougat de Montélimar—nougat crémeux enrobé d'un merveilleux chocolat velouté qui fera certainement vos délices!

Noisettes grillées profondément enfouies dans une bûche de chocolat au lait riche et lisse . . . vous en prendrez un autre—tout de suite!

Si vous aimez le Rahat Loukoum . . . vous *raffolerez* de celui-ci . . . enrobé de chocolat au lait riche et velouté pour faire ressortir toute sa saveur.

CHOCOLAT AU LAIT *Merveilleux!*

Vous ne pouvez pas manger simplement *un* de ces délicieux chocolats au lait "Dairy Box". L'un appelle l'autre . . . puis la politesse vous oblige à arrêter de compter! Prenez un chocolat à la Crème au Café. Roulez cette friandise exquise sur votre langue, savourez ce chocolat au lait riche et lisse. Puis enfoncez vos dents dans le centre mou de la crème au café. Vous en voudrez un autre avant d'avoir fini le premier!

N'attendez pas! Achetez des chocolats "Dairy Box", faits par Rowntree's, qui sait faire des chocolats au lait qui *sont* vraiment des chocolats au lait. Quant au centre—vous vous demanderez comment Rowntree's a pu imaginer tant de goûts délectables! Dans chaque livre, il y a 56 chocolats ayant 10 centres différents—chacun un régal.

Les meilleurs chocolats au lait que l'on puisse se procurer-

$1.40 LA LIVRE. BOÎTE SPÉCIALE POUR OFFRIR $2.35

DAIRY BOX *par Rowntree's*

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER AU CONSOMMATEUR

CADEAU IDEAL POUR NOËL

• TRES PRATIQUE
• TRES APPRECIE

LARGE GOUSSET A PAPIER MONNAIE POUR BILLETS DE HAUTE VALEUR

PORTEFEUILLE SENSATIONNEL AVEC COMPARTIMENT SECRET

GRATIS:
VOTRE NOM et lieu de résidence GRAVES GRATUITEMENT en lettres dorées de 23 carats

COMPAREZ CE PORTEFEUILLE SENSATIONNEL AVEC TOUT AUTRE SE VENDANT 3 ou 4 fois plus cher.

SEULEMENT $1.49

- GRAND CHOIX DE 5 COULEURS: NOIR, BRUN, TAN, ROUGE, VERT.
- FENETRE A CARTES D'IDENTITE
- 4 AUTRES FENETRES POUR PHOTOGRAPHIES
- GOUSSET POUR BILLETS DE HAUTE VALEUR
- COMPARTIMENT SECRET
- SECTION POUR MONNAIE
- SECTION POUR TIMBRES.

INDISPENSABLE à tout HOMME, FEMME, GARÇON et FILLE.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Alors que les prix sont élevés partout, où pouvez-vous trouver une si belle valeur à si bon marché? Commandez immédiatement avant que tout soit vendu. Des milliers de clients satisfaits vous assurent la plus grande satisfaction.

COMMANDEZ IMMEDIATEMENT

C'est le temps d'en commander plusieurs pour tous les cadeaux que vous avez à faire. Commandez à: SAVING CENTER REG'D P. O. box 1056, Place d'Armes, Montréal.

Adressez à
SAVING CENTER REG'D
P.O. BOX. 1056 Place d'Armes
MONTREAL, P. Q.

N'envoyez pas d'argent; mailez ce coupon et à la livraison, vous paierez $1.49 plus quelques sous de c. o. d. Notre garantie vous permet de nous retourner ce portefeuille dans les 5 jours suivants et votre argent vous sera remboursé. Si vous payez d'avance, nous payons les frais.

Envoyez-moi — portefeuille avec mon nom et lieu de résidence GRAVES en lettres dorées de 23 karats. Je paierai $1.49 plus quelques sous c. o. d.

COULEUR DESIREE: NOIR ☐ BRUN ☐ TAN ☐ ROUGE ☐ VERT ☐

GRAVEZ CE NOM.....

EXPEDIEZ A.....

ADRESSE.....

Important: Si vous désirez plusieurs portefeuilles, écrivez les noms à graver sur une feuille de papier. S.-E.

soyez à la page - dites:

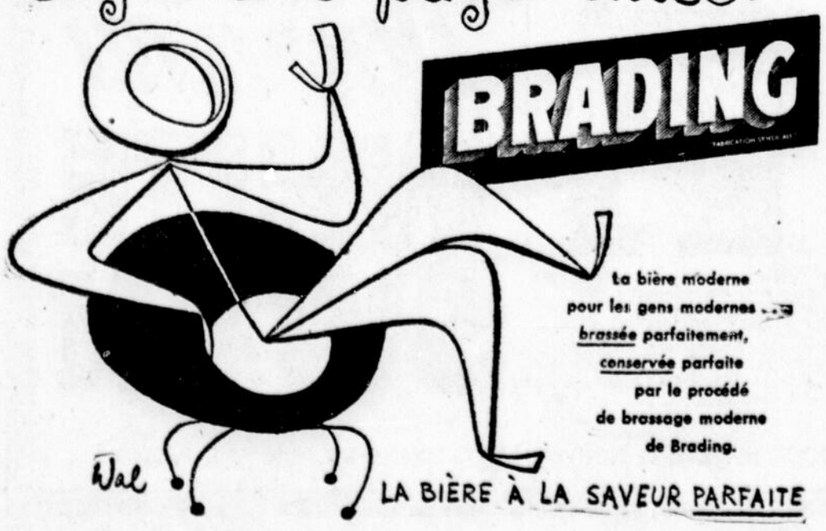

la bière moderne pour les gens modernes . . . *brassée* parfaitement, *conservée* parfaite par le procédé de brassage moderne de Brading.

LA BIÈRE À LA SAVEUR PARFAITE

RÉSULTATS LA JOURNÉE MÊME
ESSAYEZ VOTRE CHANCE!

Une petite annonce publiée dans

L'EVENEMENT JOURNAL

le matin produira des resultats le jour de sa publication

SIGNALEZ: 5-5133

TARIF AU COMPTANT des annonces classifiées

L'EVENEMENT-JOURNAL

TEL. : 5-5133

20 cts la ligne comptée minimum $0.35
6 insertions pour le prix de cinq, 24 insertions pour le prix de 18
caractère 10 points (chaque titre compté pour une ligne) .35
Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de $0.05 pour frais d'expédition du courrier.

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 5-5133
TARIF DU COMPTANT

1 ins., la ligne comptée de 5 mots	.10
Coût minimum	.35
3 ins. consécutives, la lig. comptée	.09
6 ins. consécutives, la ligne comptée	.08
24 ins consécutives, la lig. comptée	.07
Minimum 2 lignes comptées par ins.	
Titre individuel par insertion	.35

Annonces de l'extérieur
Strictement payables d'avance.
Les annonces réclamant une case, supplément de .05 pour frais postaux.

Avis de naissance décès, fiançailles, mariages, service anniversaires, remerciements, formule régulière	$1.00
Mots additionnels	$0.02
Annonces de faveurs obtenues	$0.50
Priers pour faveurs obtenues	$5.00
Avis dans carnet mondain	$1.50

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels .25

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evénement Journal", Québec, Levis, Sillery, livraison à domicile, 25c par semaine sans égard au nombre de tours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représents
Etats-Unis, un an $9.00, 6 mois $4.75 3 mois $2.50, un mois $1.00
Ailleurs au Canada un an $13.00, 6 mois $6.00, 3 mois $3.25, un mois $1.00
L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par l'Evénement-Journal Inc.
Henri Gagnon Directeur général
La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.
Les avis de naissance, décès, fiançailles, grand'messe remerciements pour sympathies etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, $0.03 l'exemption, faveurs obtenues qui seront chargés $0.50 etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion suivant la formule.
Dans les notes sociales, carnets mondains, l'insertion suivant la formule officielle.

APPARTEMENTS A LOUER

3-3 PIECES meublées, chauffées, eau chaude à l'année, chambre bain tuile, rue Crémazie. TEL.: 3-3552.
I.N. — 10 — 778208—E

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Corp. Ltd 61 rue D'AUTEUIL. TEL 2-6488 ou 3-0450.
B. N. — 13 — 774505—E

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?
$20. à $1,500.
Sur votre propre signature
Téléphone: 5-7144
37 rue de la Couronne
(édifice Guillemette)
M. Georges Leclerc, gérant
COMMUNITY FINANCE
Corporation

DIVERS

SPECTACULAIRE
EBLOUISSANT • EXCLUSIF
Pour Etablissements, Magasins, Parterres, Endroits Publics, etc.
AUSSI
Tables-Tournantes pour vitrines. 110 volts.
IMPORT CHAS. E. EXPORT LePAGE Co.
72-74 Ave Jacques-Cartier.
TEL.: 2-2207

DIVERS A VENDRE

CINE-KODAK "Eastman" 8 mm. avec étui servi 3 fois à vendre pour raisons personnelles $60. S'adr.: 4 Pont-Gravé.
84 — 778323—C

LOGEMENTS A LOUER

POSSESSION immédiate, 7 pièces, chauffées, modernes, centre Limoilou. S'adresser en 2-3½ p.m. 495, 3e AVENUE.
B.N. — 107 — 778067—E

MAISON NEUVE, 1er étage de 2-3-4 et 5 pièces, très moderne, chauffé, pour 1er décembre. S'adresser entre 2 et 4 hres à 90 AVENUE BEGIN.
C.L.N. — 107 — 778059—E

AUTOMOBILES A VENDRE

GRANDE VENTE D'AUTOMNE
CHEVROLET 1953
TOUS LES MODÈLES

Allocations très GENEREUSES accordées sur autos données en échange.

Voyez - nous c'est le temps pour vous de faire un marché EXTRAORDINAIRE.

Différents modèles CHEVROLET & OLDSMOBILE 1953 ayant servis comme démonstrateurs — à prix D'AUBAINES.

Ces automobiles portent une garantie.

Tous nos chars usagés vendus à grande réduction — en bas du prix coûtant.

SPÉCIAL

368-A
OLDSMOBILE $875
Sedan 1947, commandé HYDRAUMATIQUE, radio, air conditionné, très propre

348-B
DODGE $425
Pick-Up 1947, bonne condition

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
450, Boul. Charest, Québec
Tél. : 4-3591
votre vendeur
Chevrolet - Oldsmobile
Camions Chevrolet
depuis 24 ans.

HOMMES DEMANDES

VENDEURS DEMANDÉS Gens sérieux qui désirez gagner facilement. Vendez à temps régulier ou partiel de la bijouterie pour une compagnie responsable. Vous serez votre propre bourgeois, vous achèterez AU PRIX DU GROS et vous revendrez à votre prix. Un catalogue de 64 pages illustrant clairement plus de 500 articles vous sera fourni gratuitement. Ecrivez sans tarder à OPERA DIAMOND Co., C. P. 148, Station R., Montréal, P.Q.
N.N. — 89 — 775456—E

MEDECIN
A TEMPS INCOMPLET
$2,400
Division de la médecine de l'aviation civile, Montréal
Une année et, de préférence, deux années d'internat au complet. S'adresser immédiatement à la Commission du service civil, à Ottawa. Mentionner numéro de concours 53-737.

MEDECIN

DR CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 5 ST-JOSEPH, TEL.: 4-4061.
C.D.R. — 778335—C

OBJETS PERDUS

MONTRE-BAGUE
PETITE montre-bague en or 18 carats perdue dimanche après-midi, rue St-Cyrille, entre Salaberry et Cartier. Prière de rapporter à Pascale France, Le Soleil. Récompense promise.
132 — E

VOYAGE

EN FLORIDE
DAME munie diplôme Ambulance St-Jean, désire accompagner convalescente, personne âgée, petite famille (français, anglais, espagnol). Ecrire CASE 25 L'Evénement-Journal.
167-A — E

PRINCESSE
Elle avait un passé . . . et son avenir devint une suite d'aventures tragiques!
"CLASH BY NIGHT"
avec
BARBARA STANWYCK, PAUL DOUGLAS, ROBERT RYAN
Film d'action :
"INDIAN UPRISING"
avec
GEORGE MONTGOMERY, AUDREY LONG

Lairet AIR CONDITIONED — AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Film musical de WALT DISNEY !
"BOÎTE À MUSIQUE"
("Make Mine Music")
en TECHNICOLOR !
— 2 films en couleurs ! —
"LES 4 FILLES DU DR. MARCH"
("Little Women")
en TECHNICOLOR !
June ALLYSON — Liz TAYLOR
Janet LEIGH — Marg. O'BRIEN

Dès samedi, au Cinéma de Paris

Henri Vidal et Evelyn Keyes dans une scène du film "C'est arrivé à Paris", une très agréable comédie, qui prendra l'affiche dès samedi au Cinéma de Paris. En programme double: "Le Songe de Butterfly", une touchante histoire d'amour.

Dès samedi, au Pigalle

Madeleine Robinson se sacrifie au bonheur des enfants dans le film "Seuls au Monde" qui prendra l'affiche des samedi, au Pigalle. En programme double : "De Nouveaux Hommes sont nés", avec Adolfo Celi,

IMPERIAL
Drame émouvant : L'histoire d'un homme dont les préjugés menacent d'empoisonner la vie.
'LE MUR INVISIBLE'
("Gentleman's Agreement")
avec
Gregory Peck, Dorothy McGuire
John Garfield
"LA LÉGION DES DAMNÉS"
("The Texas Rangers")
avec
Fred MacMurray, Jean Parker

CARTIER
DERNIER JOUR
2 bonnes attractions

— Aussi : fine comédie —

Dernier spectacle complet à 8.15 p.m.

PIGALLE
SALLE CLIMATISÉE
A L'AFFICHE
JEAN-PIERRE KÉRIEN dans UN SOURIRE DANS LA TEMPÊTE
avec MICHÈLE MARTIN et ROGER PIGAUT
EN PROGRAMME DOUBLE avec
AVEZ-VOUS VU MA FEMME...?
Je l'ai perdue déclare BOURVIL
maintenant SEUL DANS PARIS

CINEMA PARIS
A L'AFFICHE
MALHEUR À LA MÈRE QUI PORTE SCANDALE À SON ENFANT

CLAUDE FARRELL
ANDRÉ LE GALL
dans
L'histoire d'un coeur brisé par l'amour
DRAME AU VEL D'HIV

DERNIER JOUR
SILLERY
6.15 p.m. 55c tx inc.
2 Primeurs en Technicolor
MERLE OBERON
RICHARD TODD dans
"24 HOURS OF A WOMAN'S LIFE"
aussi
STERLING HAYDEN, RICHARD CARLSON
"FLAT TOP"
demain
GLENN FORD, ANN SHERIDAN ZACHARY SCOTT
dans
"APPOINTMENT IN HONDURAS"
technicolor
aussi
ROBERT CUMMMINGS, MARIE WILSON
dans
'MARRY ME AGAIN'

VICTORIA
DERNIER JOUR
SILVANA MANGANO
la femme incomparable dans
"RIZ AMER"
(Bitter Rice)
aussi
RICARDO MONTALBAN dans
"ADIEU TORERO"
DEMAIN
LORETTA YOUNG, CELESTE HOLMES dans
'LES SOEURS CASSE-COU'
aussi
PAUL DOUGLAS, RICHARD BASEHART
DEBRA PAGE dans
"QUATORZE HEURES"

CAMBRAI
SIMONE RENANT
ROSSANO BRAZZI, ANTOINE BALPETRE dans
"LE FILS DE LAGARDÈRE"
aussi
JACK LAMBERT dans
"ILS ETAIENT NEUF HOMMES"
DEMAIN
DON De FORE, ANDREA KING dans
"FAUSSAIRES"
(Southside 1-1000)
BUD ABBOTT, LOU COSTELLO, LEON ERROL, JOSEPH CALLEA dans
"TRENTE-SIX HEURES A VIVRE"
(The noose hangs high)

CLASSIC
TONY CURTIS, PIPER LAURIE
'LE VOLEUR DE TANGIER'
technicolor; aussi:
JOSEPH COTTEN, ORSON WELLES
et VALLI dans
"LE TROISIEME HOMME"
DEMAIN
CLAUDETTE COLBERT, ANN BLYTH
"TEMPETE SUR LA COLLINE"
(Thunder on the Hill)
aussi
CLARK GABLE, LORETTA YOUNG dans
"L'APPEL DE LA FORET"
(Call of the wild)
Service SERENADE

Amusements

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Portes ouvertes à midi. Représentation continue de 12h.30 à 11h.25. "The Robe" (1.35 min.) à 12h.30, 3h.15, 6h.10, 9h.05. Sujets courts à 2h.50, 5h.40, 8h.30. Dernière représentation complète à 8h.30.
CINEMA DE PARIS : — Drame au Vel D'Hiv : 12.20, 4.27, 8.24 hrs. Le garçon sauvage : 2.01, 5.58, 9.55 hrs. Actualités françaises : 4.03, 8.00 hrs. Continuel.
CAMBRAI : — Le fils de Lagardère: 1.45, 4.35, 7.05, 9.55 hrs. Actualité française : 3.10, 8.30 hrs. Ils étaient neuf hommes : 3.20, 5.55, 8.40 hrs. Continuel de 1.30 à 11.15 hrs.
CARTIER : — It Happens Every Thursday : 2.35, 5.35, 8.20 hrs. Nouvelles : 1.00 6.45, 9.40 hrs. Redhead of Wyoming : 1.15, 4.05, 7.00, 9.55 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel.
CLASSIC : — Le troisième homme : 1.00, 4.20, 7.45 hrs. Le voleur de Tanger : 2.45, 6.05, 9.30 hrs. Fin : 11.00 hrs. Continuel.
EMPIRE : — Nouvelles : 1.00, 3.45, 6.35, 9.25 hrs. Lumberjack (cartoon) : 1.10, 4.00, 6.50, 9.40 hrs. The Moonlighter (3D) : 1.30, 4.10, 6.55, 9.45 hrs. Mexican Manhunt : 2.35, 5.28 8.15 hrs. Continuel de 1.00 à 11.10 hrs.
IMPERIAL : — La légion des damnés : 12.45, 4.15, 7.44 hrs. Le mur invisible : 2.17, 5.47, 9.16 hrs. Sujets courts: 4.10, 7.42 hrs. Continuel.
LAIRET : — Les quatre filles du Dr March : 1.20, 4.46, 8.12 hrs. Nouvelles : 1.00, 4.26, 7.52 hrs. La boîte à musique : 3.20, 6.46, 10.12 hrs. Fin : 11.18 hrs.
LAURIER : — Booloo, idole de la jungle: 1.00, 4.30 8.10 hrs. Nouvelles : 2.00, 5.30, 7.50 hrs. The Greatest Show on Earth : 2.20, 5.40, 9.10 hrs. Fin : 11.20 hrs. Continuel.
PIGALLE : — Seul dans Paris : 12.05, 3.37 6.46, 10.18 hrs. Un sourire dans la tempête : 1.30, 5.02, 8.34 hrs. Actualités françaises : 3.37, 8.24 hrs. Fin : 11.45 hrs. Continuel.
PRINCESSE : — Sujets courts : 1.00, 4.23, 7.46 hrs. Indian Uprising : 1.23, 4.46, 8.09 hrs. Clash By Night : 2.38, 6.01, 9.24 hrs.
RIALTO : — Mirage de la peur : 1.00, 4.25, 7.45 hrs. Nouvelles et sujets court. : 2.40, 7.35 hrs. Scandale à la cour : 2.55, 6.05, 9.35 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel.
SILLERY : — Flat Top : 8.25 hrs. Twenty-four hours of a Woman's life : 6.45, 9.50 hrs. Fin : 11.20 hrs.
VICTORIA : — Riz amer: 12.40, 3.55, 6.55, 10.10 hrs. Adieu torero : 2.30, 5.40, 8.50 hrs. Continuel de 12.45 à 11.45 hrs.
BIENVILLE : Le dragon rouge : 7.15, 9.53 hrs. Nouvelles : 8.18 hrs. La corde : 8.33 hrs.
CINEMA DE LEVIS : — La Vie est un Jeu: 6.25, 9.20 hrs. Nouvelles: 7.50 hrs. La Fille du Loup-Garou 8.00 hrs.
CANADA : Nanook, l'esquimau : 7.00, 10.30 hrs. Sujets courts : 7.50 hrs. Pour qui sonne le glas : 8.00 hrs.
ETCHEMIN : — Veronique : 7.30 hrs. Le boulevard du Crépuscule : 9.25 hrs.

"Le Foyer de la Version Française !"
Rialto JUSQU'A VENDREDI SOIR
"LE MIRAGE DE LA PEUR"
("The Accused")
Loretta YOUNG — Robert CUMMINGS
— 2ième Grand Succès ! —
"SCANDALE A LA COUR"
("A Royal Scandal")
William EYTHE — Anne BAXTER et Tallulah BANKHEAD

Le plus grand spectacle du monde, LE CIRQUE !
Cecil B. DeMille's THE GREATEST SHOW ON EARTH
Technicolor
BETTY HUTTON
CORNEL WILDE
CHARLTON HESTON
DOROTHY LAMOUR

JUSQU'A VENDREDI
LAURIER
Aussi
"BOOLOO, IDOLE DE LA JUNGLE"
en français
mat. 30c. Soir 50c.

BARBARA STANWYCK · FRED MacMURRAY

DERNIER JOUR
Mat.: 65c
Soir: 90c
EMPIRE
3 DIMENSIONS
"The Moonlighter"
Extra: Bugs Bunny dans "LUMBERJACK RABBIT" (en 3-DIMENSIONS)
Autre film : George Brent dans "MEXICAN MANHUNT"

Théâtre Sillery, demain
Programme double en primeur jusqu'à jeudi

Glenn Ford, Zachary Scott et Ann Sheridan dans "Appointment in Honduras" (technicolor). Aussi: Marie Wilson, Robert Cummings dans "Marry Me Again".

A L'AFFICHE POUR TOUTE LA FAMILLE
Représentation continue de 12h.30 à 11h.25. Portes ouvertes à midi. "THE ROBE" à 12h.30, 3h.20, 6h.10, 9h.10
Voyez ce spectacle formidable qui vous est présenté sur un écran de 37 pieds de long par 18 de haut avec effets sonores émanant de 4 séries de haut-parleurs. Un épisode émouvant de la vie de Jésus.
20th Century-Fox presents
Admission — Matinées, avant 1 h. : 75c 1h. à 5h. : $1.00; Ecoliers de 16-17 ans, semaine, balcon: 50c; soirs: $1.00 ; Adultes, soirs: $1.50.
The Robe TECHNICOLOR CINEMASCOPE
THE MODERN MIRACLE YOU SEE WITHOUT GLASSES!
CAPITOL
REPRESENTATION SUPPLEMENTAIRE CE MATIN ET SAMEDI MATIN à 9 h. 30; PORTES OUVERTES à 9 h. ADMISSION GENERALE: .50; Adultes (18 ans et plus) .75

UN SPECTACLE à ne pas manquer
Au Coronet Boul. Charest
"Court and Saunders"
chanteurs-étoiles
des plus grands clubs de nuit américains
LEN BOILY, animateur
GERRY MONTREUIL et son ensemble
RES.: 3-2107

signifie un papier de toilette plus velouté, plus absorbant

ECOUTEZ! VOUS POUVEZ L'ENTENDRE SA DOUCEUR!

Ecoutez la différence! Prenez deux feuilles de papier de toilette ordinaire. Saisissez-les entre le pouce et l'index et frottez les deux feuilles l'une contre l'autre. Entendez-vous le bruit de frottement? Cela veut dire que ce papier est loin d'être doux. Vous pouvez *"entendre"* sa rugosité.

Et maintenant, écoutez le nouveau White Swan! Grâce à sa "surface adoucie", qu'entendez-vous? Un faible chuchotement qui semble dire "si doux, si doux" . . . et prouve de façon concluante que le *nouveau* White Swan *est* infiniment plus doux . . . plus avantageux que jamais à acheter.

LE NOUVEAU WHITE SWAN

DEMANDEZ, AUJOURD'HUI MÊME, LE NOUVEAU WHITE SWAN — UN PRODUIT E. B. EDDY

Les lois tarifaires des Etats-Unis inquiètent le Canada, dit Claxton

New-York (PC) — Le ministre canadien de la Défense, M. Brooke Claxton, en soulignant que la puissance militaire repose sur la stabilité économique a dit mardi soir que la politique commerciale des Etats-Unis "intéresse hautement" le Canada.

En prononçant un discours qu'il a dit marqué de "franchise" devant le Lotus Club, de New-York, M. Claxton a dit qu'il se manifeste de "graves inquiétudes" au Canada au sujet de reserrement possible des lois tarifaires américaines relativement aux produits canadiens.

Le Lotus Club est un organisme privé qui périodiquement offre un dîner en honneur de personnalités en vue de la politique et de l'industrie.

Il a fait remarquer qu'il y va de l'intérêt stratégique aussi bien qu'économique des Etats-Unis que rien ne vienne s'immiscer dans les relations commerciales qui existent entre ce pays et le Canada.

Jeune homme tué dans un accident

Trois-Rivières, (Spéciale) — Une tragédie, qui a couté la vie à M. Charles-Henri Normandin, 22 ans, de St-Luc-de-Vincennes, est survenue, mardi matin, sur la route conduisant à cet endroit.

La victime occupait, apparemment, une automobile Ford de vieux modèle, qui aurait dérapé sur la chaussée rendue glissante par une légère couche de neige. Le conducteur du véhicule, M. Philippe Cossette, également de St-Luc, s'en est tiré sans blessure.

M. Roger Despins, de Ste-Geneviève de Batiscan, qui se rendait à son travail, a aperçu le corps de la victime sur la route, vers cinq heures et demie du matin. Le cadavre inanimé, dont la tête était fracassée, baignait dans son sang.

M. Cossette avait quitté les lieux pour aller chercher du secours chez le maire de St-Luc, M. Beaudoin. A son arrivée, celui-ci lui prodigua des soins nécessités par son état de surexcitation et prévint un agent de la Sûreté Provinciale, qui se rendit à l'endroit de l'accident faire les constatations nécessaires.

La dépouille mortelle repose présentement sur les dalles de la morgue du Cap-de-la-Madeleine, où le coroner du district tiendra enquête dans cette affaire. La Sûreté provinciale de Trois-Rivières fera également des recherches pour établir les circonstances qui ont entouré la mort de M. C.-H. Normandin.

Le Cirage de Qualité qui fait Durer les Chaussures plus Longtemps

Donne plus qu'un poli superficiel — il Nourrit le Cuir
4F

Vote unanime . . .

(Suite de la 1ère page)

acheter de la machinerie ou des bêtes, il doit emprunter à Ottawa. En 1962, sept mille cent soixante-cinq agriculteurs de notre province ont emprunté ainsi à Ottawa $6,500,000 pour pouvoir se procurer des machines agricoles. Pourquoi la législation provinciale ne serait-elle pas modifiée pour permettre d'emprunter à Québec dans de tels cas ?

C'est un argument qui va être repris par les autres orateurs libéraux: M. Arthur Dupré, député de Verchères; M. Gérard Cournoyer, député de Richelieu; M. Georges Lapalme, député d'Outremont.

Puisque le gouvernement n'a pas perdu d'argent avec le Crédit Agricole, il n'a pas de raison d'hésiter à améliorer la législation. Il pourrait mettre les cultivateurs en état de faire face à la concurrence des agriculteurs des autres provinces.

L'Opposition réclame la fixation d'un prêt maximum plus élevé: $10,000. Le prêt maximum prévu aujourd'hui par la loi, $7,000, est moins avantageux que les $6,000 de 1936.

C'est M. Arthur Dupré qui fait le premier la suggestion. Il précise que le remboursement d'une partie du prêt de $10,000, soit $7,000, pourrait être garanti par la terre, et le remboursement du reste, soit $3,000, par le matériel roulant. Le député de Verchères parle de Crédit de Mécanisation et de Crédit de Production.

Un prêt agricole maximum plus élevé, c'est aussi ce que réclament M. Cournoyer, M. Lapalme. Un prêt supplémentaire, c'est ce que prône le Dr Gérard Lemieux, député de Wolfe.

L'Opposition reproche à l'Union Nationale de faire moins pour l'agriculture du Québec que le gouvernement fédéral :

L'Office du Crédit Agricole a prêté en moyenne par année $7,500,000 aux cultivateurs de la province . . . "une goutte d'eau dans l'océan", dit M. Cournoyer. Quand Québec prête $7,500,000, Ottawa donne $7,617,000 pour le transport du grain de l'Ouest qui sert à préparer la mouture utilisée par les fermiers de notre province. De plus, depuis 1941, Ottawa a dépensé $75,000,000 pour empêcher de baisser le prix du fromage, du beurre et du porc au Québec.

Le projet de loi No 2 donne aux libéraux l'occasion d'attaquer la politique agricole du gouvernement Duplessis: la culture est si peu aidée que, depuis dix ans, 18,000 fermes ont été abandonnées dans la province. Cette information vient des revues "Le Foyer Rural" et "Relations" ,note M. Dupré.

M. Maurice Duplessis

Avant que M. Maurice Duplessis répondre au nom de l'Union Nationale, M. Barré a relevé l'opinion de certains orateurs libéraux, disant que la création du Crédit Agricole en 1936 ne comportait aucun risque. Que fait-on alors des déclarations de l'ancien premier ministre M. Taschereau qui parlait de banqueroute possible ? dit le ministre de l'Agriculture. Le Crédit Agricole aurait pu finir en désastre s'il n'avait été administré sagement.

Le chef du gouvernement prend la parole :

—"L'attitude de l'Opposition serait risible si elle n'était pénible. Quand nos adversaires étaient au pouvoir, ils laissaient l'agriculture aux portes de la banqueroute. Ils n'avaient pas le coeur d'instituer au Québec un Crédit Agricole. Ce sont ces gens-là qui, pendant 40 ans, ont été des oppresseurs, qui nous arrivent en sauveurs . . . ces gens qui ne sont pas capables de discuter une fois sans aller à Ottawa. Si tout est si bien là-bas, pourquoi le chef de l'Opposition n'y est-il pas resté ?... Ils ont l'habitude de dénigrer les lois du Québec au bénéfice de celles d'Ottawa et de l'Ontario, confirme M. Duplessis. Ils ne sont pas capables d'admettre qu'il se fait quelque chose de bon à Québec. Le Crédit Agricole provincial a prêté plus en deux ans qu'il y a eu de prêts fédéraux en dix ans sous les gouvernements Godbout et Taschereau.

"Ce que l'Opposition n'a pas dit, c'est que Ottawa prêtait à un taux trop élevé: 5.71%. Aucun cultivateur dans le besoin ne pouvait y recourir. Je m'occupe de politique provinciale; je ne dois pas ma situation au parti conservateur ou au parti libéral, mais au peuple de la province de Québec. Nos agriculteurs ont donné l'exemple d'une solvabilité, d'une intégrité et d'un patriotisme que l'Opposition devrait reconnaitre . . . Que l'Opposition cesse de susciter les appétits et de s'accrocher à Ottawa. Nous, nous allons continuer à faire prospérer le Québec sans ingérence d'ailleurs", dit le chef du gouvernement.

M. Georges Lapalme

M. Georges Lapalme riposte: "Est-ce que j'ai pris la parole pour réveiller de vieilles querelles ? J'ai simplement voulu savoir s'il l'on peut espérer avoir, dans la province, une loi permettant à nos cultivateurs de s'adresser à Québec et non à Ottawa. "Si l'on veut que nous parlions du passé, nous pourrions rappeler que le prix du beurre était en 1939 moins élevé qu'en 1936.

"Nous ne pouvons jamais faire de suggestions pour améliorer la législation sans que aussitôt nous nous entendions accuser de faire de la petite politique. S'il y a quelque chose de dérangé dans la province de Québec, ce n'est ni le parti libéral, ni son chef.

"On nous reproche le ton de nos discours. Mais si, pour ces discours, nous nous inspirions de ceux que faisait le premier ministre autrefois quand il était chef de l'Opposition, le président de cette Chambre ne manquerait pas de nous rappeler à l'ordre.

"On nous reproche de faire des comparaisons avec Ottawa. Mais les meilleures comparaisons ne sont-elles pas celles que l'on peut faire avec le gouvernement de notre patrie, et non pas celles que l'on fait avec des gouvernements étrangers ?

"Le gouvernement fédéral a prêté des sommes considérables aux cultivateurs du Québec pour leur permettre d'acheter des camions, des batteuses. Ce que nous demandons au ministre de l'Agriculture, c'est ceci: est-ce que vous envisagez de faire la même chose à Québec pour Québec par Québec.

"Il n'est pas question de discuter si le premier ministre doit sa situation au peuple du Québec. Quelques-uns pensent qu'il la doit à l'Action Libérale Nationale.

"L'Opposition a formulé des critiques, a fait des suggestions. C'est son rôle. A la longue, de telles critiques, de telles suggestions donnent des résultats: Nous avions demandé des prêts agricoles de $10,000; le gouvernement a porté le prêt maximum à $7,000; on aurait pu faire mieux; peut-être accordera-t-on $10,000 l'an prochain?

"Nous croyons que les critiques et les suggestions que nous avons faites, sont bonnes", conclut M. Lapalme.

La mise aux voix eut lieu peu après. C'était la première fois que M. Lapalme votait à l'Assemblée Législative.

RECONNU POUR SA QUALITÉ
Corby's
WHISKY
SPECIAL SELECTED

Les arrestations

Un automobiliste a été appréhendé hier soir par les constables Kelly et Lamontagne, de la police municipale, pour avoir conduit son véhicule en état d'ivresse. Trois autres personnes ont été arrêtées sur plaintes de désordre, tandis que quatre amis de la dive bouteille l'étaient pour ivresse simple.

Tous ont été logés au local 117 en attendant leur comparution, ce matin, en Cour municipale.

Le nouvel édifice du "Droit" à Ottawa

Ottawa, (PC) — Un permis a été émis pour le nouvel édifice du journal "Le Droit". L'immeuble, qui affectera la forme d'un L, sera situé d'un côté nord de la rue Rideau, entre les rues Nelson et Friel. Il sera terminé en septembre 1954.

Chez les Citoyens de St François d'Assise

La ligue des citoyens de St-François d'Assise s'est réunie hier soir en assemblée générale annuelle, à la salle paroissiale, pour procéder à ses élections. En voici les résultats: président réélu, Dr Louis Gagnon; vice-président réélu, M. J.-L.-A Godbout; trésorier réélu, M. Henri-Paul Fortier; secrétaire, M. L. Gagné; directeurs: MM. Fernand Dion, Philippe Tremblay et Léonce Ruel.

L'assemblée était sous la présidence du Dr L. Gagnon.

Québec défait . . .

(Suite de la page 14)

pour aller se présenter seul devant Perreault qui n'eut aucune chance.

Une vive réplique

Mais Morin changea son alignement et envoya la ligne Kaiser-Burchell-Litzenberger à l'attaque. Une minute plus tard, Hodgson égalait le pointage avec un lancer de la ligne bleue qui dévia sur un joueur québécois. Puis à 3:05, Hodgson redonna l'avance des siens sur un but tout à fait identique. Deux assists furent crédités à Burchell sur ces buts.

Compte égalé à 4-4

Montréal conserva son avance jusqu'à 9:01, grâce à un brillant jeu défensif. Powell compta alors son sixième but de la saison, après avoir pris une passe parfaite de Kelly. Crozier avait commencé le jeu. A dix minutes exactement, la lumière rouge s'alluma derrière Perreault. Le cerbère montréalais venait d'échapper un lancer de Kelly qu'il semblait avoir bel et bien arrêté. Toutefois, l'arbitre avait sifflé et il n'y eut aucun but accordé.

As et Royaux luttèrent ferme dans la suite. Marois eut cependant le plus d'ouvrage. Litzenberger eut une ouverture à la seizième minute, mais ne sut pas en profiter. Trente et une secondes avant la fin, la foule vit Perreault "voler" magistralement Brown sur un arrêt on ne peut plus miraculeux. Les As menacèrent jusqu'à la fin sans pouvoir éviter du temps supplémentaire.

Les joueurs et les officiels du Royal protestèrent violemment quand la sirène fut lente à se faire entendre.

ENTRE LES PERIODES : Devant le danger que Perreault ne puisse terminer la partie, l'instructeur Pete Morin avait avec lui Claude Pronovost du Royal Junior . . . Kaiser eut une large entaille au front et dut aller se faire panser à la clinique . . . Seulement trois punitions, dont deux aux Royaux, furent distribuées par l'arbitre Milford qui ne mérite aucune mention spéciale . . . Harrison et Caron n'étaient pas en uniforme pour les As . . . Royal est à Chicoutimi ce soir, tandis que les As sont à Valleyfield . . . Puis ce sera une série "home and home" avec les Sénateurs d'Ottawa pour la fin de semaine . . .

MONTREAL — Buts: Perreault; Défenses: Hollingworth, Hodgson, Harmon, Léger, Roche; Avants: Kaiser, Litzenberger, Désaulniers, Tessier, Burchell, Blaine, Denis, Masnick, Davis.

QUEBEC — Buts: Marois; Défenses: Raglan, Crozier, Talbot, Houle; Avants: Nixon, Brown, Cabana, Grosse, Powell, Regan, Labadie, Kelly, Tremblay, Wharram.

Arbitre: Eric Milford; Juges de lignes: Armand Leclerc, René Langevin.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.

Puns: Litzenberger 10:26, Masnick 16:01.

Deuxième période

1—Montréal: Burchell (Kaiser, Léger) 2:11
2—Québec: Raglan (Regan, Brown) 6:46
3—Montréal: Burchell (Kaiser, Harmon) 12:47

Puns: Cabana 12:19.

Troisième période

4—Québec: Labadie (Tremblay, Wharram) 0:13
5—Québec: Wharram (Labadie, Crozier) 0:24
6—Montréal: Hodgson (Burchell, Kaiser) 1:29
7—Montréal: Hodgson (Burchell, Litzenberger) 3:05
8—Québec: Powell (Kelly, Crozier) 9:01

Aucune punition.

Période supplémentaire

9—Québec: Tremblay 0:09

Aucune punition.

Arrêts:

PERREAULT	9	5	8	0	— 22
MAROIS	5	11	6	0	— 22

Sabourinades . . .

(Suite de la page 14)

nac en marge du démembrement du Kitchener n'étaient pas inattendus. Griegg Hicks et Beryl Klinck, les deux joueurs obtenus du Kitchener par le club de Phil Renaud, se sont rapportés hier . . . Hicks a pratiqué avec ses nouveaux coéquipiers, mais Klinck s'est reposé . . . Ni les Canadiens ,ni les Marquis de Jonquière alignaient des anciens Greenshirts pour la partie d'hier soir . . .

Lucien Allen, de l'O.T.J., nous déclare que le gymnase-aréna du parc Victoria devrait être prêt pour le début de février . . . "Les travaux marchent rondement", de nous dire Allen . . . Les joueurs du Rouge & Or ont tenu un autre exercice d'une heure après la partie d'hier soir, et Jean-Paul Poulin nous assure que ses protégés seront en uniforme pour la partie d'ouverture contre Toronto demain soir . . .

L'Ontario domine pour les pêches en conserve

Environ 83 p. 100 de la mise en conserve de pêches au Canada, en 1953, s'est effectuée en Ontario et le reste, en Colombie-Britannique.

DÉCÈS

DESTREMPES — A Québec, le 30 novembre 1953, à l'âge de 51 ans, est décédée dame Marie-Rose Durand, épouse de M. Armand Destrempes, demeurant à 22 St-Flavien.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 42 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour la Basilique, et de là au cimetière Belmont.

1er déc. 2 fs —778138—E

JACQUES — A Québec, le 30 novembre 1953, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Jacques, ancien menuisier, époux de feu dame Marie-Louise Darveau.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 252 rue d'Aiguillon, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.

2 déc. 3 fs —778150—E

JULIEN — A Québec, le 30 novembre 1953, à l'âge de 77 ans est décédé Edgar Eloi dit Julien, époux en premières noces de feu Honorine Roy et en deuxièmes noces de feu Florida Armand, demeurant au No 219 des Frênes-Est.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires de J. Bouchard & Fils No 1290 1ere Avenue à 8 heures 45 pour l'église St-Albert le Grand et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.

1er déc. 3 fs —778129—E

JUNEAU — A Québec, le 2 décembre 1953, est décédée dame Marie-Laure Desjardins, épouse de J.-A. Juneau de Gauthier Limitée et de la vitrerie Franklin Glass.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 heures 15.

Départ de la maison mortuaire No 44 rue de Repentigny à 11 heures pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

3 déc. 2 fs —E

KELLY — A Plessisville, le 2 décembre 1953, à l'âge de 69 ans 7 mois, est décédé M. Patrick Kelly époux de dame Nédia Bourque.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 45 pour l'église de Plessisville et de là au cimetière paroissial.

3 déc. 3 fs —778385—E

LEVESQUE — A Montréal, le 1er décembre 1953, à l'âge de 65 ans est décédée Mlle Maria Lévesque, fille de feu M. William Lévesque et de feu dame Rosanna Leboeuf.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils 146 Blvd St-Cyrille.

Le jour et l'heure des funérailles seront annoncés plus tard.

3 déc. 1 fs —E

PLAMONDON — Au Lac St-Charles, le 1er décembre 1953, à l'âge de 60 ans est décédé accidentellement M. Edmond Plamondon, célibataire.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église du Lac St-Charles et de là au cimetière Notre-Dame des Laurentides.

3 déc. 2 fs —778349—E

RACINE — A Québec, le 30 novembre 1953, à l'âge de 61 ans est décédé Arthur Racine époux en premières noces de feu dame Joséphine Janvier et en secondes noces de dame Marianne Avoine, demeurant au numéro 20 rue Julien.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils No 1187 1ère Avenue à 8 heures 45 pour l'église St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles.

2 déc. 2 fs —778148—E

ROBERT — A Québec, le 1er décembre 1953, à l'âge de 74 ans 6 mois, est décédé M. Philippe Robert, briqueleur, anciennement de Beauport, époux de dame Lydia Bélanger, demeurant au 504 avenue des Saules-Est.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290 1ère Avenue, à 9 heures 40, pour l'église de Beauport, et de là au cimetière paroissial.

2 déc. 2 fs —778234—E

Service anniversaire

LEFEBVRE — Samedi le 5 décembre à 9 heures, en l'église de Boischatel, sera chanté le service anniversaire de feu Joseph Lefebvre, époux de dame Rosa Vézina.

1er déc. 2 fs —777967—

Apathie du monde des spéculateurs

Londres, (Reuters) Le marché était calme hier. Les transactions étaient sans tendance en général et l'activité se confinait à quelques titres choisis.

Les obligations garanties par le gouvernement étaient stables après être tombées à des niveaux légèrement inférieurs.

Les titres industriels étaient généralement calmes et les quelques fluctuations étaient très peu considérables et s'équilibraient assez bien.

Les fluctuations des titres étrangers étaient généralement faibles et les valeurs allemandes et grecques tendaient à la baisse légèrement tandis que les japonaises étaient plutôt mixtes.

Dans la section des mines, les titres sud-africains et les valeurs d'uranium fléchissaient légèrement. Les cuivres et les diamants étaient plutôt calmes.

On notait une activité de placement dans les pétroles grâce à la Shell mais cette catégorie devenait irrégulière par la suite.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

Séance du 2 décembre 1953

Titres	Offre	Dem.
Algoma C & H Bay Ry com	12	13
Anglo Can Tel A	10¼	11¼
Banque d'Economie	24	...
Banque d'Epargne Mtl	44	46
Banq Provinciale du Can	14¾	15⅛
Beauharnois Light & Power	31	...
Canadian Arena	45	...
Canada Life Ass	78	82
Citadel Brick com	5	...
Do com $5 priv	1	...
City Gas & Electric com	¾	1
Dupuis Frères priv	14	16
Guarantee Co of N Am	390	...
Hudson Bay Co	11½	12⅛
La Laurentienne Cie Ass Vie	35	...
La Prévoyance Cie d'Ass	19	...
La Sauvegarde Ass	24	...
Les Prévoyants du Canada	105	...
La Solidarité Cie Ass	29	...
Prudential Trust	15	...
Quebec Apartments	14	...
St Lawrence Brick	40	...
Sun Life Ass Co	155	160
Soc d'Administ & Fiducie	38	43

NOUVEAU Pouding PRÉ-CUIT Une merveille!

Plus crémeux, plus savoureux que tout autre pouding que vous ayez jamais goûté!

Pouding INSTANTANÉ Royal

ENFIN! Le pouding dont vous avez toujours rêvé — le sensationnel pouding INSTANTANÉ Royal! N'exige aucune cuisson. Il suffit de le mélanger au lait et de le servir! C'est tout! Et les poudings INSTANTANÉS Royal étant *homogénéisé*, ils sont plus crémeux, plus savoureux . . . c'est quelque chose d'entièrement nouveau!

Facilitez votre tâche . . . régalez votre famille . . . procurez-vous les poudings INSTANTANÉS Royal! Délicieux nature, merveilleusement pratiques pour les tartes, les crèmes glacées, parfaits, gâteaux, sauces, glaces et garnitures.

Demandez à votre épicier les nouveaux poudings INSTANTANÉS Royal dès aujourd'hui — au chocolat, au butterscotch, à la vanille.

RI-142F

Il est bien beau, assurément . . . mais est-ce le meilleur tapis à ce prix?

Souvenez-vous que BMK vous donne 4 suppléments sans frais additionnels

Supplément! *qualité écossaise implantée ici même dans le Québec!*
Supplément! *laine écossaise primée, souple et robuste!*
Supplément! *procédé contre les mites réfractaire à l'usure et au lavage!*
Supplément! *choix plus grand de couleurs et de motifs!*

Il n'est pas difficile d'être expert en l'achat des tapis; il s'agit de rechercher d'abord l'étiquette BMK! Tout tapis BMK est fabriqué avec la laine robuste et souple du mouton écossais Blackfaced et tissé ici même dans le Québec sur des métiers modernes et par des artisans hautement qualifiés. Vous obtenez la qualité écossaise à des prix canadiens. Il n'est donc pas surprenant que chaque tapis BMK à l'épreuve des mites vous accorde une *plus grande* valeur pour votre argent!

TAPIS ET CARPETTES
BMK
À L'ÉPREUVE DES MITES

BLACKWOOD MORTON
Kilmarnock, Écosse — Ste-Thérèse, P.Q.

N-5F

LA VALLEE DU MONDE PERDU

Mais une fois le fil obtenu, il reste encore beaucoup à faire ! Pour faire une toile, il faut tisser ce fil et pour fabriquer un ballon, il faut une importante pièce de toile . . . Tisser ! Cette fois, la chose est réellement difficile car tout de même, ils sont dans une forêt vierge et il ne saurait être question d'y découvrir un métier à tisser ! Cependant, le Docteur Martin qui maintenant se passionne plus que les deux autres déclare : "Au point où nous en sommes, cela doit aussi s'arranger!" Ils se mettent à l'oeuvre, et après quelques semaines d'acharnement ils ont enfin leur métier à tisser. C'est une réalisation bien grossière il est vrai et les résultats obtenus au début sont désastreux. Une dizaine de fois, l'appareil est reconstruit puis amélioré pour commencer à obtenir une toile convenable. "Mais la toile elle-même n'est pas suffisante" déclare Martin qui ajoute : "Nous avons aussi besoin de gomme pour imperméabiliser cette toile !" Pour une fois, pas de complication car ici les plantes fournissant cette précieuse gomme abondent et, Jaco n'a encore rien perdu de ses connaissances.

Mozart
310-312 ST-JOSEPH

VENTE-SURPRISE de NOËL

JUSQU'A **150 SEMAINES** POUR PAYER

AUCUN DEPOT
LIVRAISON IMMEDIATE

VOYEZ NOTRE VITRINE DE NOËL, DE PROCÉDÉ MÉCANIQUE !

Vous y verrez dans un décor musical et amusant, un grand nombre de jouets nouveaux, tel que nous vous en présentons au 3ième étage de notre magasin. Faites votre choix dès maintenant afin de n'être pas déçus à la dernière minute.

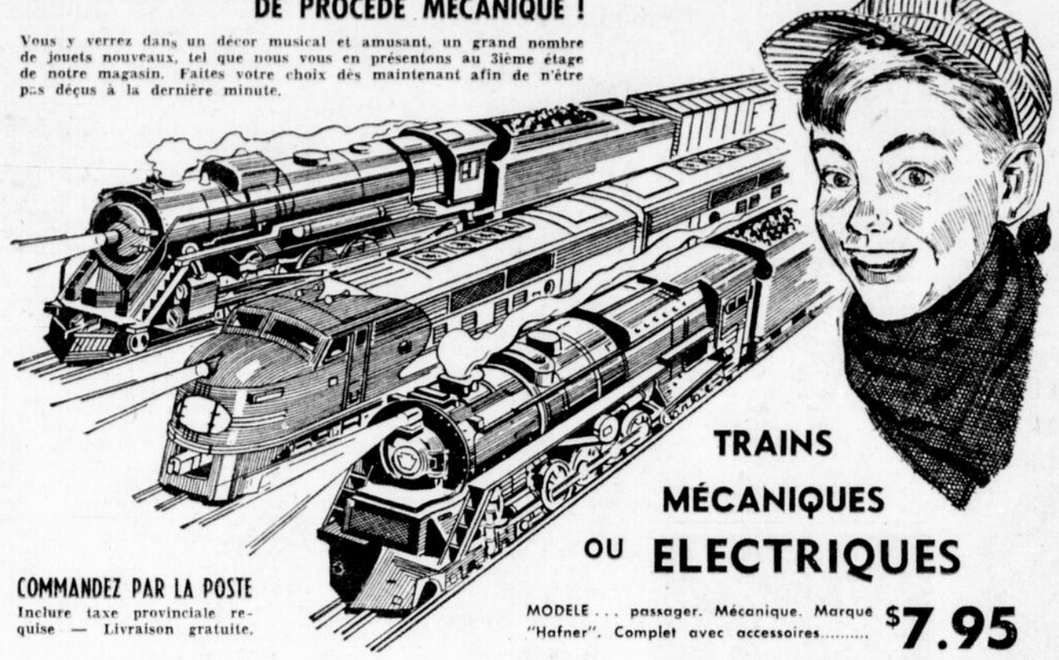

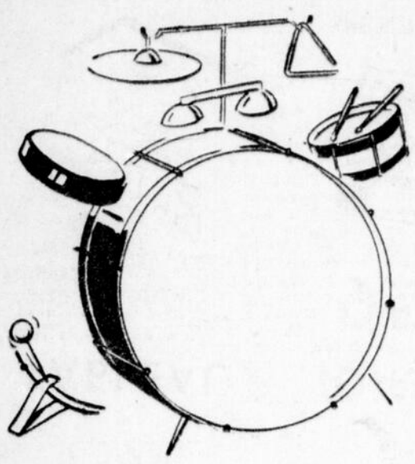

BATTERIE DE TAMBOUR

Batterie complète, telle qu'illustrée. Construction de métal. Décorations gaies.

$4.29

TRAINS MÉCANIQUES OU ELECTRIQUES

MODELE . . . passager. Mécanique. Marque "Hafner". Complet avec accessoires..... **$7.95**

MODELE . . . passager. Electrique. Marque "Louis Marx". 55 pièces..... **$19.95**

MODELE . . . "fret" ou passager. Electrique. Marque "American Flyer"..... **$29.95**

MODELE . . . de luxe, passager. Elctrique. Marque : "Dublo"..... **$34.95**

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Inclure taxe provinciale requise — Livraison gratuite.

Nous possédons un très beau choix dans les trains mécaniques ou électriques. Marques reconnues : "American Flyer", "Dublo", "Louis Marx". Les trains électriques fonctionnent tous sur le courant 110 volts. Bonne construction de métal pesant et solide. Le transformateur à télécommande fait partir le train, l'arrête, varie sa vitesse et le fait rouler vers l'avant ou l'arrière. De vrais petits chefs-d'oeuvre !

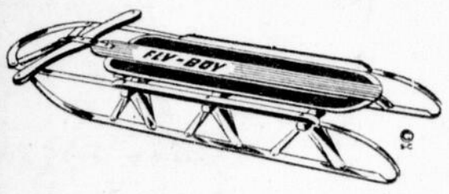

SOLIDES TRAINEAUX

Fini bois naturel. Patins solides en acier, consolidés par des barres en 'V'.

DEPUIS **$1.99**

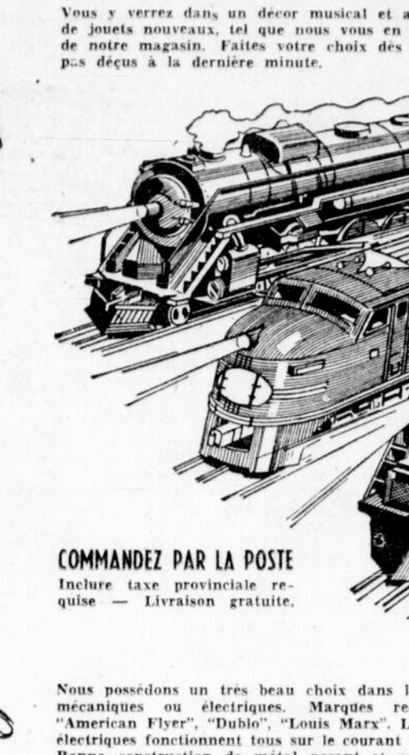

CHOIX IMMENSE DE POUPEES

INCLUANT POUPEES MARCHANTES

Vous devez voir notre bel assortiment de poupées de tous genres. Qualité incassable, entièrement finies de nylon, ou papier mâché ordinaire. Plusieurs marchent, disent "maman", ouvrent et ferment leurs yeux. Toutes sont vêtues de riches toilettes.

$2.95 A **$12.95**

ACHETEZ POUR $50. DE JOUETS SANS DEBOURSER UN SOU D'ACOMPTE

AUCUN DEPOT LIVRAISON IMMEDIATE

PAYEZ AUSSI PEU QUE **$1.** PAR SEMAINE

TRICYCLES

Construction forte d'acier tubulaire. Marque réputée "Sunshine". Roulement sur billes. Tons de vert ou rouge.

DEPUIS: **$21.50**

CARROSSES DE POUPÉES

Tels qu'illustrés. Marque: "Sunshine". Fini d'acier dans les couleurs: bleu, gris argent et gris bleu. Capote se repliant.

$15.50

CENTRE DES JEUNES

3ième PLANCHER

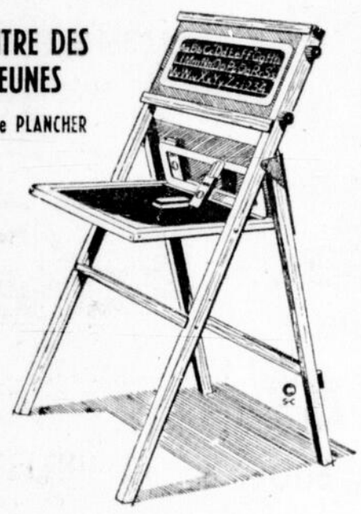

TABLEAUX NOIRS

Peut se placer dans un espace restreint, une fois fermé. Jolis dessins fantaisistes. Craies fournies.

DEPUIS: **$2.95**

AUTOMOBILES

Modèles: Auto de luxe, Station Wagon, Police, Pompier, et autres . . . Roulement sur billes. Couleurs: bleu pâle ou rouge vin.

DEPUIS: **$19.95**

CAMIONS

Un grand choix de camions à bascule, remorqueuse, ambulance, Coca-Cola, etc. Tous de métal résistant avec roues caoutchoutées.

DEPUIS : **$1.98**

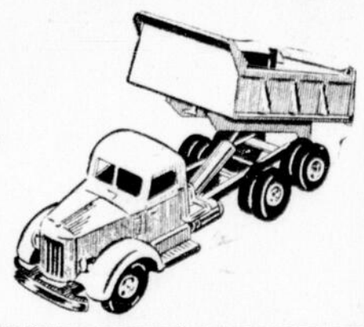

POELES ELECTRIQUES

et accessoires

$6.98

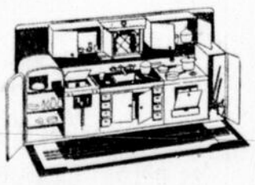

AMEUBLEMENT DE CUISINE

Métal de couleurs attrayantes. Tel qu'illustré.

$6.48

VAISSELLE ET COUTELLERIE

Plastique de couleurs gaies. Pour 2 ou 4 convives.

DEPUIS: **$1.29**

BAINS POUR POUPEES

$2.98

SET DE TOILETTE

10 à 15 morceaux,

DEPUIS: **$1.39**

MARCHETTES POUR POUPEES

$2.29

ENSEMBLE DE MENAGE

Comprenant: balayeuse, vadrouille, porte-poussière, tablier, etc.

$9.95

TRAÎNES SAUVAGES

Bois dur, fini naturel.

DEPUIS: **$5.98**

PIANOS

avec banc, portée de 18 notes.

$11.95

ACCORDÉONS

"Magnus". Fini plastique. Belle sonorité.

$4.29

TOURNE-DISQUES

"Vanity Fair". Le son du disque vous est transmis directement par le bras acoustique. Construction d'acier, ton de bleu.

$9.98

TABLES DE POOL

Dessus recouvert de feutre réglementaire. 2 baguettes. Modèles de table ou modèles sur pattes. 16 boules.

DEPUIS: **$6.50**

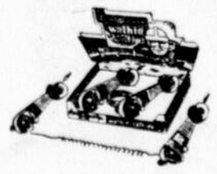

TÉLÉPHONES

Pour se téléphoner d'un appartement à l'autre. 50 pieds de fils.

$3.19

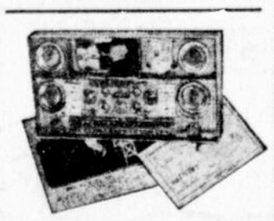

MECCANO

Pouvant construire ponts, édifices, machines, etc . . .

DEPUIS: **$3.50**

DACTYLOS

Pouvant écrire exactement comme un vrai clavigraphe. Alphabet et chiffres complets.

$3.49

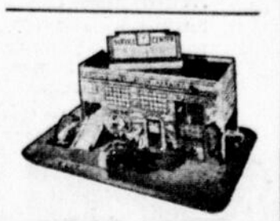

GARAGES

Entièrement de métal. Accessoires et autos compris.

DEPUIS: **$2.49**